

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

ANNALES

DE LA

Avec approbation des Supérieurs.

PROPAGATION DE LA FOI



LYON. — IMPR. DE J. B. PÉLAGAUD.

80004684

80 Rés 26
(231-)

ANNALES

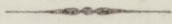
DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

MISSIONS ÉTRANGÈRES
RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES
DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ŒUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

COLLECTION FAISANT SUITE AUX LETTRES ÉDIFIANTES.



TOME VINGT-TROISIÈME.

80 Rés



A LYON,
CHEZ L'ÉDITEUR DES ANNALES,

Rue du Péral, n° 6.

1851.

inv/575

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÉNEMENTS ET DES MISSIONNAIRES
DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUTS LES DOCUMENTS
RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ŒUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

COLLECTION FAISANT SUITE AUX LETTRES ÉPISTAIRES.

TOME VINGT-TROISIÈME.

A LYON

CHEZ L'ÉDITEUR DES ANNALES

PARIS, 1851.

1851

MISSIONS DE LA GUINÉE.

Lettre de M. Gallais, Missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie, à Mgr Kobès, Coadjuteur du Vicaire apostolique de la Guinée et de la Sénégambie.

Joal, le 10 mars 1880.

« MONSIEUR,

« Nous voici depuis deux ans au milieu de notre bon peuple Sérér. Sans doute il n'est pas en mon pouvoir de vous transmettre tous les renseignements curieux et dignes d'intérêt, qu'une plus longue expérience nous fournira sur cette portion de la vigne que le Seigneur vous a confiée ; mais puisque vous me demandez ce que j'ai pu recueillir sur l'état, le caractère et les mœurs, aussi bien que sur le culte et les croyances des indigènes, je vais m'arracher un instant à l'étude de la langue, ma plus délicieuse occupation, pour m'entretenir avec vous de ces enfants si chers à votre

cœur paternel et à votre sollicitude pastorale. Vous les aimez tous d'un amour qui veut la vérité ; il faut donc vous les montrer tels qu'ils sont , avec leurs vices et leurs vertus , afin de vous mettre plus à même de leur prodiguer les secours dont ils ont besoin.

« Et d'abord , pour vous parler du village où nous séjournons , vous savez que Joal est un mélange de Wolofs et de Sérers ; on y parle les deux langues , et il nous faut des missionnaires qui aiment à prendre pour bouquet spirituel ces paroles de l'Apôtre : *Fides ex auditu. Quomodo credent in quem non audierunt ?* (1) Joal fut autrefois un comptoir portugais. Des prêtres de cette nation réussirent , dit-on , à y fonder une chrétienté assez florissante ; mais hélas ! qu'en restait-il à notre arrivée ? à peu près aucun vestige ; avec les pasteurs , la foi et la piété des brebis avaient disparu. Si quelques ministres zélés du Seigneur s'étaient montrés de loin en loin pour rallumer les étincelles d'une foi qui s'éteignait , comme ils n'avaient fait pour ainsi dire que passer , ils n'avaient aussi produit que des fruits éphémères. Nous trouvâmes donc ici des âmes plongées dans la dernière ignorance , et incapables de répondre aux questions religieuses les plus simples et les plus fondamentales. Le plus renommé du pays pour son savoir croyait qu'un jour Dieu devait mourir. Notre Sauveur était inconnu , son nom même était ignoré ; au lieu de se prosterner devant la croix du Rédempteur , on adorait de vils fétiches , et l'on se chargeait de tous les signes de superstition des infidèles ; et pourtant Joal avait été un village chrétien ! Les habi-

(1) La foi vient de l'ouïe. Comment croiront-ils en Jésus-Christ , s'ils n'en ont pas entendu parler ? *Épître aux Romains*, X, XIV et XVII.

tants se glorifiaient encore de porter ce nom, mais sans en comprendre le sens. C'était le paganisme dans toute sa vigueur : quelqu'un était-il mort, et l'heure fixée pour son inhumation était-elle arrivée avant qu'on eût eu le temps de confectionner la bière, à la place du mort on enterrait un chien, sans rien omettre des cérémonies et des pleurs accoutumés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les mœurs étaient aussi dépravées que les croyances, que la pudeur était à peu près inconnue et que la polygamie était générale.

« Au moment où je vous écris, Monseigneur, notre petite chrétienté de Joal promet un excellent avenir. Les enfants sont notre plus précieuse et notre plus riche espérance. Que n'êtes-vous ici pour voir leur empressement à venir à l'église, à assister aux catéchismes, et avec quelle facilité non moins grande que celle de nos enfants d'Europe, ils répondent à toutes les questions ! Impossible de vous traduire leur goût prononcé pour le chant et la musique. Ils exécutent nos cantiques Wolofs et Sérers avec un accent à ravir. Ces petits virtuoses ne disent jamais : *C'est assez* ; aussi, à l'issue des divers offices où ils ont chanté de tout leur cœur, font-ils encore retentir l'air de nos hymnes pieux jusqu'à ce qu'ils soient rentrés dans leurs familles. Leurs pères avaient oublié que le dimanche est le jour du Seigneur ; aujourd'hui ils savent tous qu'en ce jour sacré le travail doit être remplacé par la prière. J'ai vu de jeunes Sérers en qui la grâce du Sauveur abondait, supplier leurs maîtres de les envoyer cinq jours de suite à des corvées pénibles, plutôt que de leur faire violer le jour du Seigneur. Ces petits nous sont extrêmement attachés et font notre plus grande consolation. Vous les verriez se grouper autour de nous avec plus d'empressement qu'auprès de leurs parents ; souvent notre

maison en est remplie. Sont-ils absents, on ne s'inquiète pas de les chercher ailleurs que chez nous.

« Ce ne sont pas les seuls enfants qui encouragent par leur piété le missionnaire dans ses travaux ; le peu d'expérience que nous avons nous a démontré que Dieu sait se réserver partout ses fidèles adorateurs. La première personne adulte que j'ai eu le bonheur de baptiser, suffirait seule pour me dédommager de toutes les peines qui traversent la vie apostolique, et pour me faire surabonder de joie. C'est une vieille femme, aveugle et malheureuse, tant il est vrai qu'ici comme chez les Juifs, au temps de Notre-Seigneur, les infirmes et les pauvres précèdent les riches, les puissants et les heureux du siècle dans le royaume du ciel.

« Cette pauvre femme, dont l'existence se mesure bientôt par un siècle, naquit chez les Dholas, et était encore jeune, lorsque des monstres à figure humaine la chargèrent de chaînes pour en faire leur esclave. Mais elle, ne pouvant se persuader dans son indignation qu'il pût y avoir de la grandeur dans les fers, se creva les yeux pour ne point servir ; et comme, peu de jours avant son baptême, je lui faisais quelques observations sur cette mutilation volontaire : « Com-
« ment, me répliqua-t-elle ! Ce Dieu, Notre-Seigneur,
« qui règne au-dessus de nos têtes, m'a créée libre, et
« d'une liberté aussi éclatante que ce soleil qui nous
« réchauffe de ses rayons, et voici que des hommes
« me font esclave ! Et où aller ? loin de mon pays et
« de ma mère, au milieu d'un peuple que je ne con-
« nais pas et dont je n'entends point le langage ! Mais
« Dieu merci, je ne suis esclave de personne, et Dieu
« seul est mon maître. »

« Aujourd'hui c'est une fervente chrétienne, venant à la messe tous les dimanches, appuyée sur son bâton,

et répétant une courte prière qu'elle a faite elle-même dans la simplicité de son cœur. Je vous la transcris telle que je la lui ai entendu dire; vous pourrez voir que les expressions ne sont pas tout-à-fait celles d'un théologien : « *Thi tur u bai, ak Dome, ak Jel mu sell ma.* » « *Amen. Mariama, iadi suma bai ba iadi suma Ndei* » « *dha, dindil ma bakarbi, mai ma Tuillabo te iobul ma* » « *aldhana.* » — « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il. O Marie! vous qui êtes mon père et ma mère dans les cieux, effacez mes péchés, faites-moi miséricorde et conduisez-moi en paradis. » Elle la répète à n'en plus finir, à son lever et à son coucher, avant et après les repas, et toutes les fois que la cloche sonne. Si vous voulez un modèle de style oriental, écoutez le salut qu'elle nous adresse, genou en terre, quand il lui arrive de venir frapper à notre porte. « Salut à toi, fils de bénédiction, enfant du ciel, saint de Dieu. Que Notre-Seigneur t'accorde des jours éternels et te comble de bénédictions. »

« Permettez, Monseigneur, que je vous parle encore d'une autre femme, la deuxième adulte que j'ai eu le bonheur de baptiser. Riche en terres et en troupeaux, elle vivait heureuse avec son époux et ses enfants, lorsque tout à coup des *Tiédos* (soldats) furieux et insatiables de richesses, firent irruption sur son village. On se précipite sur elle, on l'arrache d'en tre les bras de son mari, on lui enlève ses enfants, on la dépouille avec brutalité de ses bracelets et de ses pendants d'oreilles, et on la réduit à un dur esclavage. Aujourd'hui elle fait de sang-froid le récit de son malheur, et montrant ses oreilles déchirées par la violence exercée à son égard quand on lui arrachait ses boucles d'or, elle ajoute : « Et je ne pleurais pas ! *Te ma don set*

« *Jalla sunu borum bi.* — *J'avais les yeux fixés sur le*
 « *Seigneur.* » Tous ses enfants sont esclaves, à l'exception d'une fille qui recouvra la liberté. Il y a quelque temps, lors de l'arrivée du roi de Sin en notre village, elle vint me trouver au milieu des appréhensions les plus vives, et me dit : « Père, je n'espère plus qu'en
 « Dieu, Notre-Seigneur, et en toi; voici venir le roi,
 « suivi de ses *tiédos*; on me dit qu'on prendra ma fille.
 « Dis-moi ce que tu en penses; n'as-tu pas vu dans tes
 « livres ce qui doit arriver à mon enfant? Si tu ne le
 « sais pas encore, demande à Dieu, Notre-Seigneur.
 « Si l'on prend ma fille de nouveau, c'en est fait, je
 « ne puis plus vivre. »

« N'est-il pas temps, Monseigneur, de quitter un instant Joal pour vous parler en général du peuple Sérér, au milieu duquel nous vivons?

« Je n'affirmerai rien sur leur nombre. Le roi de Sin renonce à pouvoir le connaître et dit que ses sujets sont nombreux comme la poussière; et encore ne possède-t-il que la moitié des Sérers. Leur langue, éminemment populaire, se parle depuis le cap de Naze jusqu'à Salum, sans comprendre l'immense population qui habite l'intérieur.

« De mœurs simples et champêtres, les Sérers font leur principale occupation de la garde de leurs troupeaux et de la culture de leurs terres. Quelques-uns fabriquent des sandales, d'autres des lances et des instruments aratoires. Ils s'entendent aussi à confectionner des vases en terre et à tisser le coton; voilà toute leur industrie.

« Leur nourriture est le kouskous, le riz et le lait, sans parler des vins de palmiers, de rôniers et autres qu'ils savent fabriquer avec une habileté rare.

« Leur caractère est le plus enjoué, le plus char-

mant et le plus joyeux qu'il soit possible de rencontrer. Jamais vous ne les voyez le front soucieux ; ils semblent inaccessibles au chagrin , si ce n'est à la mort de leurs proches. Alors se développe toute la sensibilité de leur caractère. Un Sérér vient-il d'expirer , aussitôt règne un morne et profond silence ; puis une terrible détonation annonce les ravages faits par la mort. Le silence se fait encore , et de distance en distance se succèdent quelques autres détonations non moins sinistres que la première. Le deuil ainsi annoncé , ce n'est plus que pleurs et gémissements confus , que plaintes lugubres qui remplissent les airs. On a parfois calomnié comme factices ces accents de leur douleur ; mais pour moi ils ne sont point suspects.

« Je n'oublierai jamais une malheureuse mère dont l'enfant était mort au berceau. Pendant plus de quinze jours consécutifs , je l'observai sortant seule et se dirigeant loin du tumulte , triste et les larmes aux yeux , vers le rivage de la mer ; et là , solitaire sur la grève , elle chantait sa douleur. Je me plaisais à aller réciter mon bréviaire non loin d'elle et à écouter sa plainte funèbre , bien simple et bien touchante : « O mon fils ,
« tu es mort , et je pleure ! » Je n'oublierai point non plus qu'un homme , passant sur le chemin , montra le ciel à la pauvre mère comme seul capable de la consoler , et lui dit : « Mets ta confiance en Dieu , *setale*
« *Jalla.* »

« Les Sérérers ont du respect pour les morts ; aussi leurs tombeaux sont-ils une des choses les plus curieuses du pays. On enterre le défunt dans sa case , dont on coupe les colonnes à moitié ; puis on la couvre entièrement de coquillages , si c'est sur la côte , et de terre , si c'est dans l'intérieur du royaume. A Ndong , à Fadhout et à Mbisel , vous diriez autant de petits cLâ-

teaux en ruine, qui imposent par leur aspect sombre et mystérieux, produit par l'épaisseur des bois qui les environnent.

« Des funérailles passons aux croyances des Sérers au sujet de l'autre vie. A coup sûr jamais Pythagore n'aurait affronté les brûlantes chaleurs de nos contrées, et voilà pourtant qu'on y croit quelque peu à la métempsychose. On dit que les bons renaîtront après leur mort. Plusieurs m'ont assuré avoir de leurs parents, nés de nouveau dans un autre pays qu'ils ne me nommaient pas. Un noir peut revivre blanc, et moi-même un jour renaître noir. Non loin d'ici mourut une fille à qui l'on coupa la lèvre supérieure, et neuf mois après elle renaquit de la même mère avec la même lèvre mutilée. Telles sont les preuves que l'on nous apporte en toute confiance, et qu'on accepte ici comme irréfragables. Ce ne sont point là les seules erreurs de ce pauvre peuple; le fond de la religion est le fétichisme, et leur idole principale le serpent. Ainsi l'ancien ennemi du genre humain se fait encore adorer et obéir sous la figure de ce vil reptile qui avait séduit nos premiers pères. Aussi les serpents semblent-ils faire leurs délices d'habiter dans ce pays; ils y sont d'une abondance alarmante; mais on finit par s'y habituer comme à toute autre chose, et l'on en vient à les regarder presque comme des animaux domestiques. Un jour que je revenais extrêmement fatigué d'une course faite aux ardeurs d'un soleil brûlant, je m'étendis sur ma couche pour prendre un peu de repos. Tout à coup je suis éveillé en sursaut par un bruit extraordinaire. C'était un énorme reptile qui s'élançait sur mon chevet, et retombait sur les coquillages de ma case. Je me lève promptement, je saisis une arme pour le combat, et remporte la victoire après vingt coups redoublés. Une autre fois rentrant au logis

également harassé de fatigue, je suis averti par le varcarme qui frappe mes oreilles qu'un étranger s'est emparé de ma case. C'est un monstrueux serpent dans le genre crocodile qui trône noblement sur mon lit. A mon arrivée, doutant sans doute de la légitimité de ses droits, il se précipite sur les coquillages. Cependant il restemaitre de la place, et il s'agit pour moi de reprendre mes pénates usurpés. L'ennemi était trop formidable, et je ne jugeai point à propos de l'attaquer à force ouverte. Je saisis un pieu et frappai à coups répétés le long des murs de la cabane. Ne pouvant résister à ce genre de sommations, il sort enfin, et sur-le-champ un coup de fusil le punit de sa témérité. Sa grosseur était celle d'un homme et sa longueur de deux mètres et demi. Même après sa mort ses yeux paraissaient encore si effrayants que le frère Claude, qui avait eu l'intrépidité de tirer sur lui, n'osait plus le regarder en face. Il me fallut faire moi-même l'office de fossoyeur pour l'enfouir profondément dans la terre. C'était, dit-on, le fils très-illustre du *grand Maman Guéthie*, prince des serpents de tous les villages d'alentour.

« Un autre jour, nous récitons nos litanies à la chapelle avant l'examen particulier; arrivé à ce verset: *Ab omni malo libera nos, Domine* (1), j'aperçois, juste sur ma tête et suspendu à un tableau du chemin de la croix, un long serpent noir, de ceux dont la morsure est des plus vénimeuses. Inutile de vous dire que je lui fis payer bien cher son insolence d'avoir osé pénétrer jusque dans le sanctuaire du Seigneur.

« Ici se trouvent le serpent à sonnettes qui entre quelquefois jusque dans les cases, et le boa qui, au

(1) *De tout mal délivrez-nous, Seigneur.*

dire des indigènes, ne craint pas d'attaquer les bœufs. Outre les reptiles, nous avons encore pour voisins des lions et des tigres très-nombreux. Ceux-ci ont dévoré cette année dix chiens de notre village. Naguère on en tua un sous mes yeux ; on le revêtit des plus magnifiques pagnes , et , sur la grande place , au pied de l'arbre du conseil , tous les chasseurs de venir le saluer en disant : « Salut, seigneur des forêts ! » et puis de tirer leurs coups de fusil, et la foule de claquer des mains au milieu des plus bruyantes clameurs. Mais, entre ces animaux , le serpent seul reçoit des hommages religieux. On lui érige des sanctuaires, parfois même on le nourrit de sang de poulet, et on lui prodigue de larges libations de lait et de liqueur, sans parler des bœufs qu'on lui immole. *Maman Guéthie* est le fameux prince des serpents dans nos parages. Est-il Dieu ? personne ne vous le dira ; seulement il est, à n'en pas douter, un grand Génie, qui se revêt de la forme du serpent, et se montre parfois sous l'uniforme chamarré d'un vieil officier de l'empire. Récemment quelques-uns ont été honorés de son apparition sous mon costume , avec le cordon qui me ceint les reins, et les glands qui me tombent aux pieds. Ces peuples sont extrêmement crédules, quand il s'agit de mensonges. Je me rappelle encore que, revenant d'accompagner un de mes confrères, je me rencontrai, avant le point du jour, avec un homme extrêmement brave qui, pour le dire en passant, a tué quinze éléphants et nous a fait manger plus d'une fois de sa chasse. Je l'aborde en lui tendant la main ; mais bientôt je m'aperçois de son trouble. Je veux le rassurer, mais vainement ; je prends donc le parti de le laisser seul à ses réflexions. Le soir, il racontait aux anciens du village qu'il avait vu le Génie à tel lieu et sous telle

forme. Or, je publiai le lendemain que le Génie n'était autre que moi-même.

« Ces prétendus Génies sont les protecteurs de la justice et du droit, et les vengeurs du crime. Personne n'oserait porter une main sacrilège sur les richesses déposées dans leur sanctuaire. J'ai eu l'avantage de voir l'immense sanctuaire de *Massa-Uali*, protecteur de Mbisel. Ce sont de vastes enceintes environnées d'une haie, et au milieu s'élèvent les arbres sacrés à la cime touffue. *Adhoala Dhajanor*, Génie du lieu, exerce un empire terrible, et quiconque oserait dérober le moindre dépôt confié à son temple, aurait la tête tournée en arrière avant de pouvoir parvenir à sa maison.

« Quelqu'un a-t-il commis un crime ? il est soumis immédiatement à la justice Sérère. Voici comment elle s'exerce. On rassemble les vieillards, et si l'accusé est trouvé coupable, on le livre aussitôt à la fureur du Génie; dès lors il est voué à une mort inévitable, à moins toutefois qu'avant l'époque assignée il ne consente à de pénibles sacrifices, c'est-à-dire, bien entendu, à se dépouiller de ses richesses. La fourberie des juges a tout prévu; le coupable n'est point seul abandonné à la justice Sérère, mais avec lui toute sa famille est enveloppée dans l'anathème. Vingt fois j'ai été témoin de l'empire qu'exerce cette terrible croyance. On écrivait à un débiteur : « Si à telle époque vous ne payez vos dettes, vous saurez toute la vertu de nos *Canaris* » ; et tout se payait parfaitement au terme marqué. Allant me promener, il y a quelques jours, à Fadhout, j'assistai à un spectacle imposant : c'était plus de soixante vieillards à barbe blanchie, siégeant gravement à terre, et plaidant la délivrance d'un malheureux septuagénaire voué à la fureur du Génie pour cause d'adultère. Beaucoup d'entre eux me paraissaient bons et simples ; il

n'y avait que l'*Othur* qui me semblât d'une fourberie profonde. L'*Othur* est une sorte de *Grand-orient* ou *chevalier sérer* chargé de présider au culte. C'est lui qui, au moyen de mille signes cabalistiques, voue l'accusé à la cruauté du Génie, moyennant une somme de la part de l'accusateur, et qui délivre ensuite la victime à raison d'une grande partie de sa fortune.

« Nos pauvres Sérers ont encore une autre croyance qui les rend bien dignes de pitié, c'est leur foi à certains Génies analogues à nos prétendus vampires. On les appelle *Onaky*. Ce n'est pas que, comme nos cadavres ambulants, ils sortent de leurs tombeaux pour s'abreuver pendant la nuit du sang des vivants; mais ce sont des esprits mauvais qui revêtent des formes humaines, et se repaissent de l'âme ou du principe vital des hommes. Soupçonne-t-on quelqu'un d'être *Onaky* ou mangeur d'âmes, on lui fait une guerre à mort. La plus grande et la plus impardonnable injure que l'on puisse adresser à un Sérer est de lui donner cette épithète. Un jour, un jeune homme de notre village se permit cette qualification à l'égard d'un homme de Sin, et, pour le dérober à la fureur de l'outragé, on fut obligé de le cacher huit jours dans la forêt.

« Jusqu'ici, Monseigneur, je ne vous ai dépeint le peuple Sérer qu'avec des traits assez noirs. Maintenant laissez-moi vous dire un môt de son bon cœur, qui se traduit par l'hospitalité la plus cordiale envers les étrangers. La véritable fraternité est comprise et pratiquée par ce peuple. Avez-vous un voyage à faire? ne vous inquiétez pas de vos provisions de route; à quoi bon? puisque vous ferez le bonheur de tous ceux qui auront l'occasion de subvenir à vos besoins. Vous arrivez dans un village, aussitôt vous voyez venir une grandealebasse d'eau pour vous laver les pieds, une

natte pour vous asseoir et du lait pour vous rafraîchir. Une case vous sera préparée pour y passer tranquillement la nuit. Le lendemain, on vous servira un excellent kouskous et la meilleure poule du hameau, et en cela on ne cherche d'autre récompense que le plaisir de s'entretenir avec le voyageur. Que de fois ai-je été reçu de la sorte, sans qu'on m'ait demandé une seule obole ! A mon arrivée dans un village, le Sérér me disait avec sa gaité et son enjouement naturel : « Eh ! pauvre étranger, te voilà bien fatigué ; viens-t-en manger, viens-t-en boire. »

« Le peuple se distingue encore par un grand respect pour l'autorité. Quand les Sérérs vont rendre au roi leurs hommages, ils quittent leurs sandales et font une génuflexion devant le prince, en disant : « Seigneur, Dieu est avec vous. » Vient-il à éternuer, tout le monde bat des mains. Ici on n'écrit pas l'histoire des princes, ce qui n'empêche point qu'on ne conserve longtemps la mémoire de leurs guerres, de leurs combats, de leurs vices et de leurs vertus.

« J'ai rencontré un bon vieux *laudator temporis acti* (1), qui m'a fait la liste des douze derniers rois de Sin ; il m'a aussi ajouté que dans des temps très-anciens, mais dont il ne pouvait m'assigner l'époque, il y avait eu un roi nommé Nagâne que ses sujets avaient détrôné. « Alors, dit-il, quand il quitta ses Etats, le soleil devint tout sombre, et la terre éprouva de violentes secousses ; on crut que Dieu allait écraser le royaume du poids de sa colère. »

« Voilà les Sérérs avec leurs vices et leurs vertus.

(1) *Louangeur du passé.*

Je ne prétends point vous dire que la moisson soit déjà jaunissante, mais du moins elle demande des ouvriers. Venez à notre secours, Monseigneur, et envoyez-nous de bons missionnaires.

« Les populations sont bien favorables à l'Évangile. Par deux fois j'ai fait un voyage auprès du roi de Sin, à une quarantaine de lieues de notre résidence, et partout j'ai reçu le plus bienveillant accueil. On me prenait par la soutane, et l'on s'efforçait de me faire rester encore. Le roi et son vieux père sont dans les meilleures dispositions. L'année dernière, lors de leur visite dans nos parages, ils s'empressèrent de me demander chacun une croix et une médaille, et, à leur départ, j'étais heureux de les voir dépouillés de tous leurs signes superstitieux et portant à leur cou la médaille et la croix que je leur avais données.

« Votre petit séminaire est fondé dans l'endroit le plus sain, le plus fertile et le mieux situé de toute la côte. Quant à votre établissement de St-Joseph, il semble offrir par sa position tous les avantages, et bien difficilement on aurait pu trouver un emplacement plus convenable pour une ferme-modèle. Il est placé sur une hauteur d'où il domine la mer, ayant dans son voisinage la fontaine des biches et celle des éléphants, les deux plus belles qu'on puisse rencontrer depuis Dakar jusqu'à Salum.

« A Fadhout, village non loin d'ici, on me paraît également animé d'excellentes dispositions à notre égard. Déjà nous y avons une case, mais deux prêtres ne peuvent suffire partout. Nous avons un besoin immense de Missionnaires et de ressources pour opérer le bien. Ah! que ne m'est-il donné de faire voir ce que je vois, de faire sentir ce que je sens à tant de jeunes lévites hésitant dans leur vocation, et se tenant

oisifs sur la place publique, jusqu'à la 6^e, la 9^e et la 11^e heure, tandis que le vaste champ de la vigne du Seigneur reste en friche! Que ne m'est-il donné d'inspirer quelques sentiments de pitié et de compassion à tant de chrétiens d'Europe favorisés des dons de la fortune! Des milliers de Lazare réclament ici quelques miettes de leur superflu!... Je conjurerai du moins Votre Grandeur d'élever les mains vers le ciel, afin qu'il bénisse largement et étende de plus en plus l'OEuvre si belle et si éminemment catholique de la Propagation de la Foi, et qu'il nous envoie de nombreux ouvriers; car la moisson à recueillir est immense.

« Agréez, etc.

« L.-M. GALLAIS, *Miss. Apost.*

du St-Esprit et de l'Imm. Cœur de Marie. »

MISSIONS

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

*Extrait d'une lettre de Mgr Devereux, Vicaire apostolique
des provinces orientales du Cap de Bonne-Espérance,
à MM. les Directeurs de l'Œuvre.*

Grahams-town, 20 juillet 1850.

« MESSIEURS,

« ... Je me suis souvent demandé comment il se faisait que la France, si prodigue de ses missionnaires quand il s'agit de les envoyer au Thibet, en Corée et jusqu'aux Iles Marquises, n'eût point de vocations apostoliques pour les millions d'indigènes qui peuplent cette extrémité du continent africain. Peut-être cela vient-il de ce que ces provinces ont été jusqu'ici comme un livre scellé pour l'Europe catholique. D'abord, la

Compagnie hollandaise des Indes orientales avait interdit pour toute la colonie l'exercice de notre culte, et sanctionné cette exclusion par des pénalités sévères. Vint ensuite la domination anglaise qui, après s'être montrée à peine tolérante, ne prête aujourd'hui qu'à regret son concours à notre ministère. Or, pendant que ces côtes nous étaient ainsi fermées, les diverses sociétés protestantes y jetaient leurs apôtres; ils accouraient en foule de la Prusse, de la France, de la Moravie, et fondaient des établissements nombreux. C'était bien le pays qu'il fallait aux ministres de la Réforme: un climat sain, des indigènes paisibles, nulle chance du martyre, et outre la facilité de faire un peu de commerce, l'inestimable avantage qu'offrait la colonie d'être placée assez loin de la métropole, pour distribuer impunément ses bulletins fabuleux à la crédulité britannique. Aussi le Cap était-il cité en toute occasion comme le théâtre des merveilles protestantes, et ces bons Caffres, qu'on disait convertir par millions, faisaient couler en abondance les larmes et l'or des évangéliques anglais.

« Mais voici que l'Eglise a pénétré à son tour dans cette oasis protestante de l'Afrique méridionale. Ce n'est plus seulement la côte, c'est l'intérieur même du pays qui s'offre à nos conquêtes. La découverte du grand lac (découverte dont je vous envoie le récit authentique) ouvre une ère nouvelle aux populations qui habitent sur ses rives, sur les bords des fleuves qui lui portent leurs eaux, et dans tout l'espace compris entre ce vaste bassin et la rivière Orange. Déjà ces peuples tendent leurs mains suppliantes vers le chef visible de l'Eglise, pour qu'il leur envoie ces hommes de Dieu qui sauront leur prêcher la paix et leur annoncer la bonne nouvelle...

DESCRIPTION DU GRAND LAC INTÉRIEUR

DE L'AFRIQUE, D'APRÈS LE RÉCIT DE M. OSWALD QUI L'A DÉCOU-

VERT AU MOIS D'OCTOBRE 1849.

« Après avoir quitté le dernier village indigène, nous poursuivîmes notre chemin fort agréablement sans rencontrer âme qui vive. La chaleur était excessive, et pendant cinq jours nous ne trouvâmes pas une goutte d'eau. Nous voyions de tous côtés des bandes de bêtes fauves, des troupes de chevaux sauvages, de zèbres, et d'antilopes de toute espèce. A notre approche les gazelles tantôt s'arrêtaient, tantôt nous regardaient avec surprise; puis avec la légèreté et la rapidité du vent, elles s'élançaient loin de nous, amassant derrière elles des nuées de poussière à nous étouffer. La chaleur et le manque d'eau firent beaucoup souffrir les pauvres bêtes qui traînaient nos wagons à pas lents et paresseux, haletant, et la langue pendante. Je ne croyais pas auparavant que les bœufs du Cap fussent capables de supporter autant de privations et autant de fatigues. Fort heureusement la contrée que nous traversions présentait une plaine immense de verdure, sans même un monticule çà et là pour en rider la surface, et le pays offre ce même aspect sur une étendue de quatre ou cinq cents milles. Cette monotonie n'est interrompue que par des troupes d'animaux magnifiques confusément groupés sur cette vaste plaine, ou parfois entremêlés avec les haies verdoyantes et les arbustes qui croissent ici en profusion: Nous voyions, d'un côté, paître le rhinocéros ou l'énorme éléphant; ailleurs, c'étaient des troupes de buffles, qui à notre approche secouaient orgueilleusement leurs crinières en nous lançant des re-

gards de feu ; tandis que des antilopes de toute espèce , depuis le majestueux élan jusqu'à la plus petite gazelle au regard timide, bondissaient par troupeaux au-devant de nous. Plusieurs fois nous fûmes trompés par le mirage , et c'était un spectacle pénible de voir nos pauvres bêtes s'efforcer d'atteindre les rivières qu'elles apercevaient , mais qui , en approchant, s'évanouissaient comme une illusion.

« Le sixième jour, nous commençâmes à désespérer. Notre petite provision d'eau était épuisée. Si nous rebroussions chemin, la mort nous attendait; si nous avançons, il n'y avait devant nous qu'incertitude : plusieurs jours pouvaient encore s'écouler avant de rencontrer aucune source ou ruisseau, et nous étions déjà presque épuisés. Nous délibérions entre nous sur le parti à prendre, lorsque tout-à-coup nos bœufs reprirent courage et s'avancèrent avec une vitesse inaccoutumée. Le conducteur remarqua que cette nouvelle énergie, acquise par l'attelage, indiquait qu'il y avait de l'eau probablement proche. Nos chevaux aussi hennissaient et dressaient les oreilles ; alors le guide proposa de lâcher la bride aux coursiers et de suivre la direction qu'ils prendraient : ce que nous fîmes, et bientôt nous nous trouvâmes sur les bords d'un joli cours d'eau, à quelques centaines de mètres du lieu où nos pauvres bêtes s'en étaient d'abord aperçues. Jamais musique ne m'a frappé l'oreille par des sons plus doux, que le murmure de ce ruisseau ; car il nous redisait des paroles d'encouragement, d'espérance et de vie. A partir d'ici, le pays prit un tout autre aspect. Des oiseaux au plumage le plus varié, des fleurs de toute espèce, le datier, le palmier, le samerand, le papyrus, toutes les plantes des Tropiques apparurent à profusion. Malheureusement nos montres et nos chro-

nomètres s'étaient arrêtés, de sorte qu'il nous fut impossible de faire aucun calcul, ou de prendre aucune observation.

« Nous n'avions pas encore rencontré un seul être humain, quoique les embûches de gibier que nous trouvions parfois nous indiquassent un pays habité. Un jour, comme nous devancions doucement à cheval nos wagons, j'aperçus derrière une fourmilière deux visages noirs qui nous regardaient avec curiosité; nous donnâmes aussitôt de l'éperon à nos montures pour nous rapprocher d'eux; mais ils prirent la fuite, et ce ne fut qu'après une poursuite assez longue que nous parvînmes à les atteindre et à les ramener prisonniers jusqu'à nos chariots, où notre guide réussit à leur faire comprendre par signes ce que nous cherchions, le grand lac. Ils furent longtemps terrifiés avant de nous répondre; mais dès qu'ils virent que nous n'avions ni l'intention de les tuer, ni celle de les manger comme ils se l'imaginaient, ils nous donnèrent les renseignements que nous souhaitions, et nous apprîmes que nous étions plus proche de l'objet de nos désirs que nous n'avions osé l'espérer. Ils signalèrent le lac comme n'étant qu'à dix soleils du lieu où nous étions (c'est-à-dire à dix journées). Nous leur donnâmes alors des verroteries, et les renvoyâmes. Ces cadeaux produisirent un effet magique; bientôt nous fûmes assiégés par des foules d'indigènes, qui se rassemblèrent autour de nous et nous avouèrent que, depuis plusieurs jours, chacun de nos mouvements avait été épié et soigneusement recueilli, quoique nous-mêmes ne nous en fussions point aperçus.

« Enfin nous atteignîmes ce lac tant désiré, objet de si longues recherches. De vertes îles, abondamment peuplées par une race de couleur assez fon-

cée, ornaient la surface de son vaste sein ; ses rives fertiles étaient couvertes d'habitants. Les indigènes parurent d'abord fort effrayés de nous voir ; ils examinèrent avec étonnement nos étranges équipages (les wagons) ; mais petit à petit ils se hasardèrent à nous approcher avec précaution et armés de pied en cap. Ils s'imaginaient d'abord que cheval et cavalier ne faisaient qu'un, comme si nous étions des espèces de centaures ; mais nous les rassurâmes bientôt à cet égard en mettant pied à terre.

« Ils nous demandèrent combien d'enfants nous voulions d'eux. Cette question nous fit comprendre que la main barbare du pirate avait pénétré jusqu'ici à une époque antérieure. D'abord nous ne pûmes décider les insulaires du lac à communiquer avec nous ; il nous fallut leur envoyer plusieurs ambassades, avant qu'ils consentissent à quitter leurs îles. A la fin nous vîmes de nombreux canots remplis d'hommes armés se diriger vers la côte. Ils croyaient aussi que nous étions venus enlever leurs enfants ; et ce ne fut qu'après s'être pleinement rassurés sur nos intentions, qu'ils les firent sortir de l'endroit où ils les avaient cachés. Ils voulurent ensuite nous adorer, nous prenant pour des dieux. Mon compagnon (un missionnaire protestant) leur parla de Dieu, du ciel, et tâcha de se faire comprendre par le moyen des divers dialectes africains qu'il connaissait ; mais ils étaient trop occupés à nous examiner pour faire grande attention à ses paroles. Ce qui surtout me frappa, c'était que les insulaires et les habitants des rives du lac formaient deux races de peuples distincts, ne se ressemblant ni par la physionomie, ni par le langage. Les traits des uns étaient réguliers, tandis que les autres avaient l'aspect des nègres de Mozambique.

« Au nord-est un grand fleuve se jette dans le lac. Les indigènes nous ont raconté que le grand Esprit qui préside au cours de cette rivière, tue un homme tous les ans et le jette dans le fleuve, ce qui en accélère le courant et cause le débordement du lac. Cette légende nous apprend que le lac débordait annuellement. Ils parlèrent aussi d'une chaîne de hautes montagnes à sept journées au-delà des eaux, si élevées, disaient-ils dans leur simple langage, qu'elles touchaient jusqu'aux nues (ce sont probablement les montagnes de la Lune). Les canots de ces insulaires étaient si grossièrement construits, qu'il nous fut impossible de nous en servir pour explorer le fleuve, que nous croyons avoir quelque rapport avec le Nil blanc. Les indigènes me parurent une race d'hommes simples, doux et intelligents; ils saisirent avec empressement l'idée d'un être suprême, que nous tâchâmes de leur faire comprendre par les moyens imparfaits que nous avions.

« Mon grand désir était maintenant de retourner à la colonie, afin de me procurer un bateau et les instruments nécessaires pour poursuivre mes recherches. Nous fîmes donc nos adieux au grand lac et aux indigènes, leur promettant de les revoir l'année suivante, quand nous irions rendre visite au grand Esprit du fleuve.

MISSIONS DE LA CHINE.

Rapport sur la Mission du Hô-nan, adressé à MM. les Membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi par M. Delaplace, Missionnaire Lazariste.

Hô-nan, 26 août 1848.

« MESSIEURS,

« Depuis trois ans que le Hô-nan est devenu Vicariat apostolique, vous avez déjà dû recevoir deux lettres qui vous exposaient l'état religieux de cette province. C'était d'abord de bien tristes détails à transmettre. Bon nombre de familles autrefois chrétiennes, et, depuis soixante ans, retombées dans le paganisme par l'incurie des malheureux ancêtres qui n'ont ni instruit ni baptisé leurs enfants ; des Païens inabordables, auxquels la prudence défendait même d'annoncer la bonne nouvelle ; presque partout des gens rudes, orgueilleux, vindicatifs, terrestres, vraiment dignes en un mot d'occuper le centre de l'empire, puisque c'est

principalement chez eux que se trouvent placés les deux grands mobiles des passions chinoises, l'orgueil et la volupté : tel était, il y a trois ans, le déplorable état du Hô-nan. En cela, rien qui étonne, puisque jusqu'alors ce pauvre pays, sans pasteur propre, et par conséquent sans administration régulière, n'avait été visité que de loin en loin et comme par occasion, par les Missionnaires des provinces voisines. C'était un vaste corps mutilé, dont le Kiang-nan, le Chan-si, le Hou-qouang avait chacun un lambeau; c'étaient deux mille brebis errantes, qui ne savaient en quel bercail se réfugier, jusqu'à ce que S. S. Grégoire XVI leur eut envoyé pour Pasteur Mgr Baldus, qui les réunit toutes sous une houlette commune.

« Les bénédictions de Dieu les plus abondantes accompagnèrent les premiers pas du nouvel Evêque. Dès l'année dernière, c'est-à-dire, un an après sa consécration, Mgr Baldus vous écrivait lui-même que la semence de l'Évangile commençait à germer dans cette terre si ingrate, que les anciens chrétiens sortaient de leur mortelle indifférence, que les païens eux-mêmes s'ébranlaient, qu'enfin nous étions riches d'espoir.

« Cet espoir, Messieurs, se réalise aujourd'hui d'une manière bien merveilleuse. D'abord pour nos chrétiens, on peut dire que le renouvellement est à peu près opéré. Exacts observateurs de la loi du dimanche, scrupuleux sur l'abstinence et les jeûnes, prompts à se rendre auprès du Missionnaire qui les visite, et même, effet sans doute d'une bonne conscience, presque intrépides au milieu des païens, ils ne dissimulent plus, comme autrefois, les croyances et les pratiques de notre sainte Religion. Les faits seraient nombreux; je ne citerai que ce que je viens de voir à Nan-yang-fou, d'où j'écris aujourd'hui cette lettre. Là, il y a cinq ans, on n'osait

pas faire un demi-quart de lieue pour venir à la messe , dans la crainte que les païens n'en prissent ombrage. Eh bien , dernièrement un chrétien étant mort , ses parents vinrent me prier d'accomplir les funérailles avec toutes les cérémonies de l'Eglise. La chose était faisable , je le savais : attendu la qualité de la famille , et la masse de chrétiens réunis dans le même village , il n'y avait pas à nos yeux la moindre imprudence. Cependant en Chine on est en Chine , et il faut agir comme avec des Chinois. Nous craignîmes donc qu'une telle demande ne fût que pour *la face* , c'est-à-dire , que nos gens voulussent par là se donner un air de courage , et qu'ensuite le moment des funérailles venu , ils n'alléguassent mille prétextes pour reculer. Voilà pourquoi je ne me rendis pas d'abord à leurs désirs , je leur opposai ces difficultés que jadis ils savaient si bien plaider eux-mêmes , à savoir que cela ferait trop d'éclat , que les Païens en parleraient , que le bruit en irait jusqu'à la ville , jusqu'aux oreilles du Mandarin , etc , etc. Ils tinrent bon contre toutes ces prétendues raisons , de sorte que le lendemain , après avoir fait dans l'intérieur les prières et cérémonies ordinaires , nous organisâmes un convoi , qui conduisit le défunt jusqu'au lieu de sa sépulture , éloigné d'environ deux lys (1). La croix ouvrait la marche , et le Missionnaire suivait en surplis et en étole. De tels faits passeraient inaperçus ailleurs , où ils peuvent être communs ; mais ils sont fort rares ici , et , par comparaison avec le passé , fort saillants.

« Il fallait cette amélioration de nos anciennes chrétientés , pour qu'elles pussent correspondre aux vues de la Providence , qui les appelle aujourd'hui à devenir

(1) Un Ly représente un dixième de lieue.

le modèle et la forme d'une foule de Missions nouvelles. Oh ! Messieurs, combien nos cœurs sont consolés de pouvoir vous apprendre les prodiges que la grâce vient d'opérer soudainement au milieu des gentils ! Je n'exagère pas en affirmant que, depuis l'année dernière, les catéchumènes se sont multipliés sur tous les points de ce Vicariat. Plusieurs même ont montré tant d'énergie pour rompre avec le paganisme, ont étudié les prières et la doctrine avec tant d'ardeur, ont si fidèlement observé tout d'abord les moindres préceptes de l'Évangile, qu'ils nous ont en quelque sorte emporté comme d'assaut la grâce du Baptême. Et, Dieu en soit béni, nous n'avons pas à nous repentir d'avoir hâté le moment de leur régénération en Jésus-Christ. Car une fois chrétiens, ils sont devenus apôtres, semblables à ces premiers néophytes de Jérusalem, qui, dispersés parmi les nations, leur prêchaient la parole de Dieu. Ces Ho-nanais si charnels, d'où leur vient donc tant de générosité ? c'est ce que nous nous demandons souvent avec admiration. Par exemple, à Kio-Tchang, sur quatre familles qui viennent d'embrasser la foi, je dois citer un néophyte d'une quarantaine d'années, qui depuis son baptême n'est plus ni Ho-nanais, ni Chinois, mais véritable Missionnaire. Cet homme, appelé *Tchang*, commença par discuter ce qu'il avait à faire pour mener une vie aussi parfaite que possible ; il examina comment il devait se conduire avec les païens de son village, en quels lieux et de quelle manière il pouvait exercer plus chrétiennement le petit commerce qui le fait vivre. « Ici y a-t-il de la superstition ? Là, la loi de Dieu est-elle bien scrupuleusement observée ? » Sur tous ces points il alla prendre les décisions de son Evêque, et quand une fois sa ligne de conduite personnelle fut bien tracée, il entreprit la conversion de ses

compatriotes, à commencer par sa famille. Exhortations, courses, dépenses, il n'épargna rien pour leur faire connaître le vrai Dieu. Un de ses frères était loin de penser à se faire chrétien ; *Tchang* l'appela dans sa propre maison, l'entretint, le nourrit un grand mois, uniquement pour lui parler de son âme. Le jour, *Tchang*, tout en vendant ses marchandises, récite ses prières, et parle de la doctrine chrétienne en plein marché. Le soir, il s'en va dans les cours de ses voisins lire et expliquer le catéchisme à qui veut l'entendre. Dieu a béni ses efforts ; car dans sa famille et dans le voisinage voici déjà plusieurs nouveaux convertis. Parmi eux se trouve un vieillard, qui, après avoir croupi longtemps dans les erreurs et les vices du paganisme, court maintenant à grands pas vers le ciel, ainsi que le prouve une de ses paroles, qui vous plaira peut-être. Ce vieillard n'habite pas le bourg de *Tchang* ; il vit seul comme un reclus dans un petit îlot que forme la rivière, à cinq ou six lys plus loin. Comme Mgr Baldus passait par là, il y a trois semaines, accompagné de *Tchang*, celui-ci ne manqua pas d'appeler le bon vieux, qui montra sa petite maisonnette à Sa Grandeur, et citant les paroles des païens, qui travaillent à obtenir les honneurs divins après leur mort, il ajouta en riant, mais avec un profond sentiment de reconnaissance pour les miséricordes de Dieu : « *Evêque, c'est ici que je travaille tous les jours à mon apo-
théose.* »

« Grâce à ces heureuses dispositions de nos néophytes, *Tchang-te-fou*, *Lou-y* et *Nan-yang-fou* apportent aussi leur contingent de catéchumènes. Mais tout cela ne semble presque rien, tout cela n'est qu'une faible glanage, si on le compare aux moissons abondantes qui se recueillent maintenant dans les cinq

cantons de Kouang-tcheou, au sud-est de cette province. Kouang-tcheou, il y a trois ans, n'avait pas un seul chrétien ; d'après le cours ordinaire des choses, il ne pouvait même en avoir de sitôt, placé, comme il est, à une distance énorme de toutes les autres chrétientés, et reculé dans un coin de la province, par où les Missionnaires n'ont jamais occasion de passer. Cependant on y compte aujourd'hui plus de deux cents baptisés, et huit cents catéchumènes déjà bien instruits. Au dire de tous ceux qui connaissent le pays et les néophytes, Kouang-tcheou, dans peu d'années, doit avoir dix mille nouveaux chrétiens. Là, en effet, l'Évangile ne s'annonce pas seulement à l'oreille, il se prêche vraiment sur les toits, et trouve de l'écho partout, à tel point que nous pouvons appliquer à cet arrondissement du Ho-nan, ce que Tertullien disait du monde entier.

« Nous ne sommes que d'hier ; et déjà nous avons tout
 « envahi, les villes, les campagnes, les écoles, les
 « tribunaux, les maisons des grands ; nous ne lais-
 « sons vides que les temples. » Oui, Messieurs, cela est vrai au pied de la lettre. Les villes sont envahies, puisque le chef-lieu lui-même a déjà son noyau de chrétiens ; les campagnes sont envahies, car il n'est pas une montagne des alentours où ne soit arborée la croix ; les écoles sont envahies, car c'est la classe lettrée qui a commencé le mouvement, ce sont des bacheliers, ce sont les jeunes gens des concours, qui les premiers ont étudié et professé la sainte doctrine ; les tribunaux sont envahis, car deux fonctionnaires publics, et assez haut placés, ont quitté le Prétoire pour suivre Notre-Seigneur. L'un des deux avait la charge de *tai-chou*, qui reviendrait en France à la charge d'avoué. Les maisons des grands sont également envahies, car des neveux de mandarins ont embrassé volontiers l'igno-

minie de la croix. Enfin les temples de Fo et de Poussa vont rester vides, car les quatre plus belles conquêtes se sont faites au cœur même de l'idolâtrie; un Bonze, un Tao-sse, et deux chefs de la secte de la Raison ont vu nos livres et se sont rendus. Le Bonze et le Tao-sse étaient supérieurs de Pagode, et tant par leur position que par leur science ils avaient sur leurs disciples un ascendant, dont ils veulent se servir maintenant pour faire adorer le vrai Dieu. Les deux chefs de la secte de la Raison promettent de nous amener chacun ses trois cents adeptes, qu'ils vont chaque jour évangéliser avec un zèle et un succès prodigieux.

« D'où ces merveilles? C'est Dieu seul qui les a faites, nous n'y sommes pour rien. En vérité, Messieurs, quand on considère comment s'est formée cette belle mission, impossible de n'y pas reconnaître le double cachet des œuvres du Seigneur, qui choisit ce qui est infirme pour confondre ce qui est fort, et change à son gré les obstacles en moyens.

« L'Apôtre de Kouang-tcheou, est un nommé *Ou*, vagabond, pauvre manœuvre, sans instruction, sans industrie, sans même cette apparence extérieure qui recommande si fort en Chine. En 1844, l'idée le prit d'aller chercher de l'emploi dans le Hou-qouang. Là il entend parler de la Religion chrétienne; son cœur est touché; il se convertit, reçoit le baptême, puis revient dans son pays prêcher à sa manière la nouvelle doctrine. Kouang-tcheou abonde en gens lettrés: c'est à qui interrogera le nouveau prédicateur. *Ou* se multiplie pour répondre à tout le monde. Ses instructions sont courtes.

« Il n'y a qu'un Dieu; trois personnes en Dieu. La
 « seconde personne s'est faite homme; Dieu fait homme
 « s'appelle Jésus... Vous serez jugés. Puis l'enfer ou le
 « paradis. » Voilà pour le fonds et la forme tout le déve-

loppement de ses prédications. Si quelque disciple trop éclairé pour lui avance des propositions plus transcendantes, *Ou* promet de lui procurer des livres, ou bien le renvoie à l'Evêque. Lui-même est presque toujours en courses, soit pour prêcher, soit pour soumettre à Monseigneur les cas particuliers qui se présentent. Je reste au dessous de la vérité en affirmant que, depuis deux ans, *Ou* a fait plus de 6,000 lys pour les intérêts de la Religion. Dernièrement encore il vient de parcourir 1,800 lys. Le but et le fruit de son voyage a été l'érection d'une nouvelle chrétienté dans le Kiang-nan. Chose vraiment extraordinaire, qu'un tel homme opère un tel mouvement; que là où s'arrête un vagabond, la Religion se propage avec plus de rapidité que sur les autres points de la Chine, où résident tant de fervents et zélés missionnaires! Oui, prodige vraiment incroyable, si nous ne savions par saint Paul que la Foi ne vient pas de la sagesse de l'homme, mais de la vertu de Dieu !...

« S'il faut en croire de simples bruits, le démon lui-même aurait, à son insu, accredité la Mission de notre fervent néophyte. On raconte qu'à l'époque où il reçut le baptême dans le Hou-qouang, le malin esprit, furieux de voir une telle proie lui échapper, aurait fait le vacarme dans la famille de son frère à Kouang-tcheou. C'étaient des apparitions, des tapages nocturnes, des coups assénés sur les enfants; *Ou* une fois de retour, tout-à-coup tranquillité parfaite. Le démon avait fui devant un homme marqué du signe de la croix. De là grande admiration, grand empressement à écouter la doctrine chrétienne. Voilà en abrégé ce que l'on raconte, ce que je tiens même d'un prêtre du pays; mais il ne faut pas oublier que nous sommes chez des Chinois, toujours portés à mettre le diable en scène. Monseigneur et moi nous n'avons rien vu, rien constaté de

bien certain. Je donne donc ces faits pour tels que nous les tenons, c'est-à-dire, pour fort contestables.

« Devons-nous de la reconnaissance au démon pour les progrès de l'Évangile dans le Hô-nan? c'est douteux. Mais il faut avouer, pour être justes, qu'un sup-pôt du démon, un mandarin supérieur, nous a gratifiés, sans le vouloir, d'une belle chrétienté nouvelle, ainsi que je vais le raconter, pour faire voir comment Dieu a bien voulu changer les obstacles en moyens.

« Il y a deux ans, le petit troupeau de catéchumènes commençait à se former à Kouang-tcheou, lorsqu'ils furent mis à l'épreuve. Des païens les accusèrent comme *Pé-lien-Kiao* : ce sont des membres de sociétés secrètes, que quelques-uns appellent la franc-maçonnerie de Chine. Le mandarin de la ville lâcha aussitôt des satellites qui saisirent et emmenèrent les deux frères *Ou*, comme chefs de rebelles. On fit même beaucoup d'éclat pour cette capture, au point de tirer le canon à l'arrivée du cortège. Dieu voulait rendre plus éclatante l'ignominie de ses serviteurs, pour en tirer sa plus grande gloire. Cependant Mgr Baldus, informé de la persécution, se hâta d'envoyer son catéchiste, chargé de soutenir ces nouveaux combattants, qui entraient pour la première fois dans la lice. Le catéchiste portait en même temps une copie des édits impériaux, qui pouvaient exercer une heureuse influence sur le mandarin de Kouang-tcheou, vieux courtisan, facile à épouvanter, comme le prouvait son passé à l'égard de nos chrétiens. Les espérances de Monseigneur ne furent pas trompées. Les accusés eurent à peine remis leurs pièces en plein tribunal, que le juge fut saisi comme d'une terreur panique. Il s' imagine que nos deux néophytes sont des hommes puissants, appuyés sous main par d'autres plus puissants encore, qui peuvent à leur gré

soulever les cinq arrondissements, dont Kouang-tcheou est la métropole. « Malheureux, s'écrie-t-il, vous vous lez donc me perdre ! Les cinq cantons du midi vont donc se révolter contre moi !... » Ensuite il continua l'interrogatoire, mais sans orgueil et debout, suivant les prescriptions du cérémonial chinois, qui défend aux mandarins de s'asseoir, même au tribunal, en présence d'une pièce émanée de l'empereur. Jugez de ce que pensait la foule. On se disait : « Quels sont donc ces personnages ? Quoi ! le mandarin en a peur ! le mandarin n'ose pas s'asseoir devant eux ! Quelle est donc leur secte ? D'où sont-ils ?... » Pendant ce temps-là, le catéchiste se promenait devant la salle d'audience. Quelques individus, qui l'avaient vu faire cause commune avec les *Ou*, et concluaient que ce devait être aussi un *Pé-lien-Kiao*, vinrent lui demander de quel pays il était. Il répondit : « De Nan-yang-fou. » Les interlocuteurs ne demandèrent pas autre chose, parce qu'ils avaient dans le cœur un sentiment qu'ils ne voulaient pas révéler au tribunal du mandarin. Ils retournent chez eux, racontent à leurs compatriotes ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu de la nouvelle doctrine. On admire, on veut en savoir davantage. Immédiatement on députe des émissaires à Nan-yang-fou pour avoir des livres chrétiens ; mais comme ils tombèrent précisément dans les quartiers où nous n'étions pas connus, on les adressa à Han-Keou. C'était un voyage de deux mille lys, qu'ils entreprirent de bon cœur pour se procurer des catéchismes. Pour comble d'épreuves, ils furent encore mal renseignés à Han-Keou, et revinrent les mains vides. Mais Dieu leur avait envoyé des ressources dans leur propre pays. *Ou* était sorti d'affaire, plus intrépide et plus fort qu'auparavant. Déjà il s'était rendu auprès de Mgr Bal-

du, avait fait provision de livres, et en expédiait à ses nouveaux convertis du tribunal. Plus tard, il alla lui-même les visiter, les exhorter, et la chrétienté fut établie. Cent cinquante hommes ont déjà abjuré le paganisme.

« Voilà donc, Messieurs, que dans le Hô-nan la Religion se propage aujourd'hui parmi les masses. Il ne reste, ce semble, qu'à se prêter aux opérations de Dieu, et à soutenir l'élan de ceux qui, suivant l'expression d'Isaïe, ont trouvé le salut sans le chercher. C'est notre devoir, c'est notre plus grand bonheur sans doute; mais aussi, pour le moment, c'est un fardeau qui nous écrase en quelque sorte, tant nous sommes dénués des ressources que réclament impérieusement les circonstances actuelles. Autrefois, avant l'érection du vicariat, les dépenses étant ordinaires, des fonds ordinaires suffisaient aussi à les couvrir; mais aujourd'hui que le bien se fait comme à l'improviste, les obligations nous prennent au dépourvu. Par exemple : autrefois on recevait dans le Ho-nan des prêtres du pays prêts à se mettre à l'œuvre; aujourd'hui le sacerdoce doit se recruter parmi les élèves qu'il aura lui-même formés. Nous en avons déjà réuni sept; plus tard leur nombre s'augmentera. L'entretien de ces jeunes lévites, le traitement de leur maître chinois, la construction d'une petite maison retirée où ils puissent vaquer tranquillement aux exercices studieux du séminaire, tout cela reste à notre charge : voilà déjà une dépense urgente. En outre, à Lou-y, les chrétiens se sont multipliés; les trois petites chambres qui servaient de sanctuaires ne suffisent plus. Il faut une église et même assez grande pour trois villages. A quarante lys de Nan-yang-fou, quatre-vingt-dix chrétiens réclament également une chapelle. Le terrain est offert; on compte

sur nous pour les frais de bâtisse. Un lieu de prières semble de première nécessité dans ce pays où les païens dominant, et où les chrétiens isolés ne tarderont pas à se refroidir, s'ils ne se soutiennent mutuellement par des bonnes œuvres communes. Vers les frontières du Hou-qouang, une résidence est grandement à désirer, tant pour les chrétiens disséminés sur une étendue de deux cent cinquante lys, que pour des villages entiers de païens, dont les ancêtres avaient connu et embrassé la foi. Il serait encore assez facile de rappeler ces infidèles à la religion de leurs pères ; car on m'a assuré que les grandes superstitions n'ont jamais pénétré chez eux, que jamais bonze n'a été invité dans le pays, que dans l'ancienne maison de prières on conserve même un crucifix et nos livres. Que dire de Kouang-teheou ? N'est-il pas pressant de réunir dans un sanctuaire tous ces néophytes et catéchumènes épars dans les montagnes ? A raison de leur nombre et des distances, deux églises ne suffiront qu'à peine. Monseigneur va s'épuiser pour en construire immédiatement une bien modeste. Le reste, nous l'attendons de la générosité des chrétiens d'Europe, des sacrifices de la Propagation de la Foi. A Kouang-teheou, n'y eût-il pas d'églises à bâtir, les dépenses seraient encore énormes pour l'entretien des Missionnaires. Là, en effet, les choses se passent absolument comme saint François Xavier l'écrivait du Japon. Depuis la pointe du jour jusque bien avant dans la nuit, une foule de questionneurs assiège sans relâche la porte du prêtre. Ce sont des gens qui, d'ordinaire, sont venus de bien loin pour entendre la doctrine. Or, quand ils sont instruits et prêts à repartir, qui ne dirait avec notre Sauveur : « Je ne veux pas qu'ils s'en retournent à jeûn, de peur qu'ils ne viennent à défaillir le long de la route ? » De

la sorte, la somme moyenne des convives qui, pendant la dernière année, ont vécu sur le riz du Missionnaire, était de quarante à cinquante par jour.

« Telles sont, Messieurs, au premier coup d'œil, les dépenses de plus urgente nécessité ; des églises à bâtir, des Missionnaires à élever, des néophytes à accueillir. Les écoles devraient nous occuper aussi ; mais pour faire face à d'autres besoins, nous sommes obligés de les rejeter en seconde ligne. Restent les dépenses quotidiennes, qui ne peuvent qu'être également considérables dans une province comme le Ho-nan, où les voyages sont toujours extrêmement dispendieux, soit à cause de leur longueur, nos districts étant tous séparés les uns des autres par des distances de 400, 800 et 1200 lys ; soit à cause des frais d'auberges, dont sont exempts ceux qui ailleurs ont la facilité d'aller en barque : ici pas un cours d'eau dans la direction de nos chrétientés.

« Mgr le Vicaire apostolique a la confiance que les conseils de la Propagation de la Foi voudront bien prendre en considération tant d'espérances d'une part, et de l'autre le dénuement complet de tous moyens pour les réaliser. Oui, Messieurs, c'est sur votre OEuvre que nous avons les regards fixés, attendant de sa charité généreuse les secours de prières et d'aumônes, à l'aide desquels nous serons mis à même d'opérer ce bien, qui, à en juger d'après les prévisions humaines, doit être immense et immanquable.

« Agréez, Messieurs, l'assurance du profond respect et de la plus vive reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur, »

« L. G. DELAPLACE, *Missionnaire lazariste.* »

Extrait d'une lettre de Mgr Louis de Castellazzo , Vicaire apostolique du Chang-tong , à Messieurs les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

(Traduction de l'Italien).

Le 23 novembre 1849.

« MESSIEURS ,

« ... Je veux vous raconter un fait arrivé l'année dernière dans ce Vicariat. Les chrétiens d'un certain village appelé Lan-ia , dans le district de Lai-cou-fou , s'étaient concertés pour construire une petite église , afin d'engager ensuite le Missionnaire à venir faire la Mission parmi eux. Ils se réjouissaient en même temps dans la pensée qu'ils auraient un lieu consacré à la prière , où ils pourraient se réunir avec plus de facilité , le matin et le soir , pour louer le Seigneur et le remercier de ses bienfaits. Leur entreprise réussit , et un jour , pendant que les chrétiens étaient rassemblés pour leurs pieux exercices , quelques jeunes païens , attirés par la curiosité , accoururent à l'entour de la chapelle pour écouter et connaître comment les chrétiens priaient. Le catéchiste de l'endroit , s'en étant aperçu , sortit de l'église , et s'approchant d'eux : « Entrez , dit-il , si vous
 « voulez voir de plus près ; cela vous est permis , pour-
 « vu que vous vous teniez comme nous , c'est-à-dire
 « modestement et à genoux. » Ces jeunes gens acceptèrent , ils entrèrent aussitôt dans l'église , et s'y tin-

rent dans la même attitude que les fidèles. Les prières finies, chacun se retira chez soi, à l'exception d'un seul de ces jeunes gens, nommé Lam-mon-chin, qui pria le catéchiste de l'initier à nos doctrines; car, disait-il, il voulait être chrétien. Le catéchiste refusa d'abord d'y croire; mais telles furent les instances du jeune homme, qu'il finit par accéder à ses désirs. Cependant il ne dissimula point à son élève les obstacles qui lui seraient suscités, surtout de la part de ses parents. A toutes ces observations, le jeune homme répondait qu'il ne craignait rien, qu'il saurait braver l'opposition de sa famille comme celles des étrangers; et ainsi dès le début il encourageait son maître. Sûr désormais des bonnes dispositions de Lam-mon-chin, le catéchiste n'hésita plus à l'instruire des dogmes de notre Religion sainte, et le bon jeune homme correspondit si bien à la grâce de sa vocation, que le jour même il fut inscrit au nombre des catéchumènes.

« Depuis ce moment, il allait à l'église tous les jours avec les néophytes, et faisait une sérieuse étude de la doctrine chrétienne, de telle sorte que ses parents, s'apercevant que leur fils ne pratiquait plus aucune des superstitions chinoises, commencèrent à soupçonner que réellement il s'était fait chrétien. Pour s'en assurer ils lui commandèrent impérieusement d'aller sacrifier au tombeau de leurs ancêtres; mais le généreux catéchumène refusa constamment, en disant qu'on ne devait sacrifier qu'à Dieu. Alors ils cherchèrent à ébranler sa foi, d'abord par la séduction des promesses; des promesses ils passèrent aux menaces, des menaces ils en vinrent aux coups de bâtons, et un jour ils le traitèrent si cruellement qu'ils le laissèrent presque sans vie. Le père dénaturé de Lam-mon-chin, voyant son fils dans cet état, le prit et le jeta dans la cour de la

maison du catéchiste, afin de pouvoir l'accuser ensuite devant le tribunal, comme assassin de son enfant. D'après les lois chinoises, en effet, lorsqu'on trouve un homme tué aux alentours d'une maison, celui qui l'habite est censé le meurtrier. Au bruit que fit le corps en tombant, le catéchiste accourut dans sa cour : quel spectacle pour lui ! Plus mort que vif, il prend dans ses bras le jeune homme expirant, le porte chez lui et lui prodigue tant de soins, qu'il finit par le rendre à la santé. Il l'exhorta ensuite à s'éloigner de ses parents, pour leur épargner un nouveau crime, et d'après ses conseils le néophyte alla à Pékin, où il eut le bonheur de recevoir le baptême. Après avoir été régénéré dans les eaux sacrées, il revint dans son pays. Cette fois, ses parents, résolus d'en finir, lui mirent une corde au cou, afin de s'en débarrasser en l'étranglant ; puis, lorsqu'ils le crurent à peu près mort, ils le jetèrent comme la première fois dans la cour du catéchiste. Celui-ci accourut encore au bruit, et mit tant de promptitude à desserrer la corde fatale, que pour la seconde fois il parvint à lui conserver la vie.

« Deux fois sauvé de la mort, le jeune homme suivit les sages conseils de son libérateur et s'éloigna de son pays pour toujours. Il est maintenant au milieu d'une population chrétienne, et s'adonne à un travail manuel qui lui fournit de quoi vivre. Quant à son malheureux père, voyant que ses desseins n'avaient pas réussi, et ne sachant comment donner cours à sa rage contre le catéchiste, il s'arrêta au parti désespéré de le citer devant les tribunaux, et voici déjà un an que le procès est engagé, sans que rien puisse encore en faire pressentir le résultat.

« † LOUIS DE CASTELLAZZO, *Vicaire apostolique du Chang-tong.* »

*Lettre de M. Combelles, Missionnaire Lazariste, à M.
Bardou, Aumônier de l'Hôtel-Dieu de Castres.*

Yang-Kouan (Léao-tong), 23 septembre 1848.

« **MON BIEN CHER ONCLE,**

« Si je ne connaissais tout l'intérêt que vous me portez et le désir que vous avez de connaître mes lointaines aventures, je me dispenserais volontiers de vous raconter mon voyage de Macao au Léao-tong ; car je prévois que ma lettre sera longue, et, en devenant chinois, je suis devenu très-paresseux.

« C'est le 2 juillet que, vers les onze heures du soir, je dis adieu à Macao, en compagnie de deux autres confrères, dont l'un partait pour Ning-po, l'autre pour le Ho-nan. Vers les neuf heures du matin, nous mouillions en rade de Hong-kong. L'hospitalité la plus cordiale nous fut accordée par M. Libois, procureur des Missions étrangères. Dès mon arrivée, je me mis aux enquêtes pour savoir s'il n'y avait pas quelque bâtiment en partance pour Chang-hai ; mes recherches ne furent point infructueuses, et dès le même jour notre passage était arrêté, moyennant la modique somme de cent cinquante francs pour nous trois. Nous voilà donc lancés dans les passes et entre les nombreux

ilots qui encombrant l'embouchure de la rivière de Canton. Un vent du sud-est nous favorisa constamment et nous permit de naviguer avec toute notre voilure. Le 10, au matin, nous laissons l'archipel Chusan à notre gauche, et, bientôt après, la couleur jaunâtre des eaux nous annonça que nous étions à l'embouchure du Kiang. On dirait que ce fleuve superbe, appelé fils de l'Océan « Yang-tze-Kiang », paye à regret son tribut à la mer, tant ses eaux ont de peine à se confondre avec les flots, tant il conserve au loin sa teinte fauve et bourbeuse. C'est ici qu'il faut voyager prudemment, la carte et le compas toujours devant les yeux : l'embouchure du fleuve est pleine d'écueils et de bancs de sable ; les terres, extrêmement basses et bien souvent au-dessous du niveau de la mer, ne peuvent servir de point de mire. On se dirige longtemps sur une île nommée Gurtlaff, et l'on entre ainsi dans le Kiang. Le courant est si rapide qu'en général les bâtiments ne se hasardent pas à lutter contre lui, à moins qu'ils ne soient secondés d'un bon vent. A droite, on aperçoit une terre d'alluvion qui doit son existence à ces mêmes eaux qui la pressent de tout côté ; c'est l'île de Tsoung-Ming. Vous avez beau la parcourir, vous n'y trouvez pas un caillou, pas un rocher ; le *Yang-tze-Kiang*, dans son cours rapide, dépose encore tous les jours de nouveaux détritits sur cette île de sa formation.

« Le 15 au soir, le navire jetait l'ancre devant Ou-soug, au milieu des autres bâtiments anglais et américains qui stationnent devant cette petite place pour le commerce de l'opium. Ou-soug est situé sur une petite hauteur, d'où l'on domine le Hoang-pou d'un côté et le Kiang de l'autre. Ce point était naguère très-bien défendu à la manière chinoise, c'est-à-dire que

le rivage était garni d'artillerie; mais sa prise ne fut qu'un jeu pour les Anglais, qui bombardèrent le fort, emportèrent les redoutes et enclouèrent les pièces. On voit encore quelques-uns de ces innocents canons, qui sont là dans les embrasures couvertes d'une herbe verdoyante, muets et dévorés par la rouille, comme pour montrer aux Chinois qu'ils ne peuvent se mesurer avec les enfants de Japhet. Du reste, le site est charmant; on découvre au loin, dans les plaines de Pou-toung, d'immenses rizières, des champs plantés de cotonniers, et de jolis villages ombragés par des touffes de bambou. Nous eussions bien voulu quitter notre bâtiment et nous rendre aussitôt à Chang-hai, dont nous étions encore éloignés de quinze milles; mais il était déjà tard, la marée descendait et les bateaux de passage ne se présentaient point; nous nous résignâmes donc à passer la fête du Carmel à bord, sans dire la sainte messe. Le jour suivant, à trois heures du soir, nous descendions chez les Missionnaires italiens, et, à la cordialité avec laquelle nous fûmes reçus, nous pouvions croire que nous étions chez nous. M. de Montigny, consul de France, dont la maison est attenante à celle des Missionnaires, nous fit l'accueil le plus aimable, et nous invita à dîner pour le lendemain.

« Voilà seulement trois ans que les cinq ports sont ouverts aux Européens, et déjà Chang-hai compte un nombre très-considérable de maisons anglaises et américaines; le commerce s'y développe et s'accroît avec une étonnante rapidité. Au mouillage se trouvent toujours un grand nombre de bâtiments, et tout le long d'un beau quai ou plutôt du rivage, on voit s'élever de véritables palais où les fils d'Albion et des États-Unis retrouvent tout le confortable de la mère-patrie. Les étrangers ont l'avantage d'être sur le bord de la ri-

vière, dans une position moins basse et par conséquent moins malsaine que le reste du pays. Car le Kiang-nan est un véritable marécage, où les grenouilles et les cancrs pullulent en plein champ, et remplissent parfois de leurs légions aquatiques l'étage inférieur des maisons. Quoique des canaux le découpent en tout sens, le terrain est comme une vase molle et spongieuse qui, à la moindre pluie, renvoie à la surface l'eau dont elle est saturée. De plus, l'abaissement du sol, qui est une immense plaine au niveau des irrigations qui la sillonnent, permet à la marée de se faire vivement sentir jusqu'à quinze lieues dans l'intérieur. Or, supposé un fort vent avec la haute marée, cette pression des eaux les lance hors de leur lit, et voilà une inondation. C'est ce qui est arrivé le 20 juillet dernier. La mer, poussée par un typhon, s'éleva au-dessus de toutes les rives, et le pays disparut sous les flots. Dans ma chambre j'avais deux pieds d'eau; on allait en bateau d'une maison à l'autre; le terrain offrant peu de consistance, chaque famille craignait d'être ensevelie sous sa demeure; les vastes magasins de M. Mathésou s'écroulèrent avec fracas. Après trois heures de séjour, la mer se retira, laissant une grande partie des immondices qu'elle nous avait apportées. Est-il étonnant, après cela, que le Kiang-nan soit appelé le *Tombeau des Européens*. Sous l'action énervante d'un air chaud et humide, avec les vapeurs malsaines qui se dégagent continuellement des rizières et des canaux, bien rares sont les personnes qui n'ont point eu, ou n'ont point la fièvre; et cependant le pays est très-peuplé, très-beau et très-fertile; mais les maladies viennent de la même cause qui lui donne sa fécondité.

« Le 19 juillet j'offrais le saint sacrifice devant le corps du Père Estève, un de mes compagnons de route sur l'Erigone. Il avait succombé à un accès de fièvre

maligne. C'est dans l'ancien cimetière des RR. PP. Jésuites, à la porte orientale de Chang-hai, que je célébrai la sainte messe pour mon ami défunt. Mgr Maresca présida la cérémonie de l'enterrement. Notre consul y avait été invité, et était là en tenue avec son interprète polonais, M. Klezowsky. Après les funérailles, j'accompagnai les RR. PP. Jésuites à leur résidence de *Su-ka-ve*, située à deux lieues environ de Chang-hai. *Su-ka-ve* signifie *maison de la famille Su*. Vous savez que *Su* est le nom du fameux ministre qui, sous la dynastie des Ming, se convertit à la religion chrétienne et fut toujours l'ami du Père Ricci. Ce petit village est habité par ses descendants, qui gardent respectueusement son portrait. Mais, hélas ! quel changement s'est opéré parmi eux ! ils sont pauvres, ignorants, et, qui plus est, quelques-uns sont païens. Le tombeau du premier *ministre* est à quelques pas de là ; nous allâmes le visiter ; les colonnes, les tigres et les chevaux qui ornaient autrefois ce monument funèbre, sont renversés, brisés, épars çà et là dans les rizières, dans les champs de coton, ou ensevelis sous de hautes herbes. Je cherchai vainement quelque inscription, je ne pus en découvrir aucune. Les arrière-petits-fils du grand homme vont et viennent en ce lieu plein de souvenirs, et, à l'apathie que vous remarquez sur leurs figures, vous diriez qu'ils ignorent ou qu'ils ont oublié le passé glorieux de leur ancêtre.

« Les jours suivants, mes confrères partirent l'un après l'autre, et moi je restai, attendant incessamment le départ de mon bateau pour le *Léao-tong*, où je voulais me rendre. Tandis que nous étions encore à l'ancre, je fus témoin d'un bien triste spectacle. Le Kiang agité soulevait des vagues énormes. Le vent mugissait avec furie. Tout-à-coup chavira sous nos yeux un ba-

telet renfermant cinq personnes et un petit enfant de cinq ou six ans. Ils se réfugièrent à notre bord, trempés, meurtris et grelottants de froid. Eh bien ! ils y furent accueillis par des malédictions et des sarcasmes. Leur petit bateau, qui était leur unique fortune, flottait renversé à peu de distance ; il ne vint cependant à la pensée de personne d'aller le sauver ; on ne quitta même pas la partie de cartes qu'on avait commencée. Où étiez-vous, matelots français ? vous vous seriez élançés à la nage pour disputer aux flots la vie et le bien de ces malheureux. Mais des idolâtres ! pourvu qu'ils soient bien et qu'ils ne courent aucun danger, que leur importe les autres ! Le paganisme éteint tout sentiment généreux. Je ne m'étonne plus que le christianisme ait tant de peine à faire des progrès parmi les Chinois. C'est un peuple souverainement égoïste ; et là où il n'y a point de cœur, comment l'Évangile, cette loi d'amour, pourrait-il prendre racine ? Je distribuai une aumône à ces pauvres gens, et on leur fit la charité de les porter au rivage.

« Le 7 août on partit, et, secondés du courant, nous descendions rapidement le Kiang ; nous étions sous toutes voiles, quand soudain une commotion insolite se fait sentir ; le gouvernail craque et la barre est tordue et brisée comme un roseau : nous étions sur un écueil. Bientôt la marée descendante nous laissa à sec sur un vaste banc de sable, dont la ceinture s'étendait au loin. Après la confusion du premier moment, l'équipage, oubliant le danger, s'amusait à folâtrer, à rire, et à courir comme des enfants à la recherche des coquillages. Une particularité du caractère chinois, c'est que jamais, dans aucune circonstance, l'heure du repas n'a été changée, et que tous, capitaine et matelots, ont fait honneur à la table, le malheur et la tristesse n'ayant

aucune prise sur leur appétit. Tout entiers au moment présent, ils ne se préoccupent point de l'avenir. Aussi, chacun était-il allé dormir ou s'amuser sans nullement s'inquiéter du bateau. Pour moi, j'étais là sur l'écueil comme un oiseau auquel un chasseur aurait brisé l'aile : « *Sicut passer solitarius.* » Je regardais passer des jonques chinoises, des bâtimens européens, je faisais des signaux auxquels personne ne répondait, et, dans cet abandon, je voyais un juste châtimement de la dureté que mes compagnons d'infortune avaient montrée, le jour précédent, aux naufragés qui étaient venus leur demander asile. Après six heures d'attente, la marée nous souleva peu à peu, et bientôt nous fûmes à flot. On parcourut la cale en détail ; le bâtiment avait fatigué sous le poids de son énorme mâture ; mais on ne découvrit qu'une seule voie d'eau dont on se rendit maître facilement. La nuit fut passée à quelque distance du banc de sable. Le lendemain le capitaine ne voulut point appareiller, sous prétexte que le vent n'était pas favorable, mais en vérité pour masquer les avaries qu'on avait faites ; il craignait la colère du propriétaire du bateau. Mes instances le déterminèrent enfin à lever l'ancre, et le soir, à sept heures, nous étions devant Ou-soug.

« Avant de quitter le Kiang, j'ai pu compléter mes études sur le caractère chinois par une dernière observation. Une tempête, qui dura deux jours, nous avait contraints de nous abriter dans une baie de Tsoung-ming. Il y avait là, au même mouillage que nous, plusieurs bateaux de guerre. Je m'informai de la mission qu'ils pouvaient remplir dans ces parages, et il me fut répondu que ces navires, sous l'intendance et le bon plaisir du mandarin, se livraient de temps en temps à la piraterie. Sous prétexte d'escorter et de protéger les

barques de commerce, ils les pillaient quand ils étaient au large ; bien entendu que le magistrat avait sa large part du gâteau. Et les Chinois trouvent cela tout simple. c'est une spéculation si lucrative ! Comme ce brigandage officiel me révoltait, le capitaine ne fit que rire de mon indignation, et, pour toute excuse en faveur de ses compatriotes, me dit que ces bateaux ne se livraient pas toujours à la piraterie, mais seulement sur un permis du mandarin ; vous voyez que c'était fort innocent.

« Enfin, le 19 au matin, nous quittons le Ki'ong et nous gagnons le large. Je fus alors témoin d'un imposant spectacle. Le ciel était sercin ; le soleil levant brillait sur les flots, que caressait une brise légère ; la vaste nappe des eaux se déroulait sous nos yeux avec cette teinte azurée que l'œil contemple au firmament dans les belles nuits d'été. Mais quelle fut ma surprise de découvrir, à tribord et à babord, d'immenses zones d'une eau rougeâtre comme du sang ! Ici l'on eût dit un marais rougi par le carnage, là c'était une immense ceinture qui se perdait au loin sur l'Océan. Les lignes de cette écharpe sanglante étaient vivement dessinées, et contrastaient d'une manière étrange avec l'azur des flots que nous traversions en silence. Je ne pouvais me lasser de contempler cette scène grandiose, sans pouvoir me rendre compte d'un phénomène que d'autres plus doctes expliqueraient sans doute. Du reste, la zone était profonde, car nous sillonnions en tous sens ces vagues empourprées.

« Après six jours de mer, après avoir eu quelques alertes de la part des pirates, et avoir été poursuivis par eux pendant une nuit entière, nos marins fatigués sont allés plier leurs voiles dans la baie de Liou-koung-tao, à la pointe orientale du Chang-tong. Cette

baie présente deux passes séparées par une petite île jetée au milieu. A droite se dresse un fortin ou palissade en terre à moitié ruinée; à gauche est la caserne militaire, c'est là qu'habite la milice garde-côte; devant vous, au pied de hautes montagnes chauves, s'élève un petit village, dont le sol est planté de pommiers et autres arbres à fruits. En vérité, c'est une belle rade que celle de Liou-koung-tao. Je ne sais si nos marins en goûtaient les douceurs; mais toujours est-il qu'ils y ont perdu un temps considérable.

« Nous étions à l'ancre depuis deux jours, quand nous vîmes arriver une flotte de bateaux kiang-nanais. Ils revenaient de Tsieu-tsin, où ils avaient porté le tribut annuel de riz à l'empereur; ils songeaient, eux aussi, à se reposer un peu dans cette baie de Liou-koung tao. Mais, pourquoi ces pétards et ce bruit confus de voix en signal de détresse? On a vu à l'horizon trois bateaux Tonquinois qu'on suppose montés par des pirates, et cela suffit pour jeter la panique dans toute cette flotte, qui compte au moins 2,000 hommes. Voilà un échantillon du courage chinois. On mouilla aussi près du rivage que l'on put. Chacun se désolait et cachait ses objets les plus précieux. Le subrécargue me demanda mon argent qu'il enfouit dans le riz. Enfin on en fut quitte pour la peur et pour la privation d'une nuit de sommeil. Deux jours s'écoulèrent ainsi sans que la flotte osât appareiller. Quand elle sortit, nous défilâmes avec elle, et, le 14 septembre, nous touchions à l'embouchure du *Cha-ho*, autrement dit *Ta-choang-ho*, sur la côte orientale du golfe du Léao-tong.

« Je n'entrerai pas dans le détail des persécutions que j'ai eu à souffrir à bord pendant les huit derniers jours; votre cœur en serait trop péniblement affecté. J'ai cru qu'on se déferait de moi en me jetant à la

mer, ou en me déposant sur quelque île déserte. J'étais résigné à tout ce qu'il plairait au Seigneur de permettre. Pour me dégoûter de mes aliments, on mettait du plâtre dans mon riz ; à ma boisson on mêlait une huile très-purgative qui, dès le premier jour, m'enleva les forces. Heureusement je conservais mon énergie, malgré la privation de sommeil ; car mes compagnons se faisaient un jeu de verser de l'eau sur moi, du moment qu'ils me voyaient fermer l'œil ; d'autres fois ils jetaient à poignée sur mon lit ces dégoûtants insectes dont la gent chinoise est abondamment pourvue. Ils sont allés jusqu'à dresser une croix au pied du grand mât, me menaçant de m'y suspendre. Et pourquoi cette fureur ? c'est qu'on ne me pardonnait pas d'avoir pris le parti de la morale publiquement outragée. La conscience d'un prêtre pouvait-elle se taire devant les turpitudes de ces brutes à figure humaine ? Pour se venger de moi, l'équipage a fait à dessein fausse route ; son but avoué était d'avoir plus de temps pour me torturer. En dépit des hommes, me voici arrivé au Léao-tong. L'amitié avec laquelle m'a reçu Mgr Verrolles me fait complètement oublier les misères passées.

« Il me reste encore deux cents lieues à faire pour arriver à Sivan, et ce n'est pas la partie la plus agréable de mon voyage. Il faut m'attendre à avoir les os brisés sur ces chariots ebinois qui, à défaut de route, roulent à travers champs. De *Cha-ho* à *Kai-tcheou*, sur un espace de trente lieues que j'ai déjà parcouru, j'ai remarqué que les principales récoltes du Léao-tong sont les haricots et les fèves, qu'on échange en grande quantité contre la toile du Kiang-nan, le sarrasin et le millet dont la graine, réduite en farine, sert d'aliment, tandis que la tige de cette céréale se brûle en guise de bois pour les usages domestiques. Ajoutez à cela les

vers à soie sauvages, qui se nourrissent dehors sur les chênes, et vous aurez une idée des productions de ce pays montagneux et presque désert.

« Voilà, mon cher oncle, un résumé de mon journal. Veuillez le communiquer à mes parents, et prier pour moi qui suis toujours avec la plus vive affection,

« Votre tout dévoué neveu,

« A. COMBELLES. »

61 Nous avons annoncé précédemment qu'une de ces persécutions locales qui éclatent encore à l'intérieur de la Chine, avait amené l'arrestation de Nosseigneurs Rizzolati et Novella dans le Hou-quouang, et par suite leur expulsion du territoire chinois. Ces deux illustres confesseurs avaient choisi Hong-kong pour refuge, en attendant l'occasion favorable de rentrer au sein de leur troupeau. Déjà Mgr Novella a pu retourner à son poste, mais son collègue moins heureux est toujours en exil. Il fallait rappeler ces faits pour expliquer, d'abord la présence de ces Prélats dans une île étrangère à leur Mission, et en second lieu les dates en apparence contradictoires des lettres qu'on va lire.

*Extrait d'une lettre de Mgr Novella, Coadjuteur de
Mgr Rizzolati, Vicaire apostolique du Hou-queouang,
au R. P. Louis d'Apricale, Mineur Réformé à Turin.
(Traduction de l'italien).*

Hong-kong, 19 juillet 1843.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« ... La nouvelle mission de la ville naissante de Hong-kong ou Victoria va en progressant. Son église est suffisamment spacieuse, et sa beauté est telle qu'on la remarquerait même à Rome. Elle possède un excellent jeu d'orgues venu de France, lequel contribue beaucoup à donner aux fonctions sacrées la pompe qui leur convient. Si vous eussiez assisté aux cérémonies pontificales du Jeudi - Saint et du jour de Pâques, célébrées l'une par Mgr Rizzolati, l'autre par moi, vous auriez cru être dans une cathédrale d'Europe. De temps en temps le bon Dieu opère ici la conversion de quelques protestants ou chinois, comme pour récompenser le zèle vraiment apostolique des Missionnaires. Ainsi le nom-

bre déjà considérable des catholiques va toujours en augmentant à la gloire du Seigneur.

« Lorsque je vis pour la première fois Hong-kong, c'est-à-dire le 8 juin 1844, j'éprouvai pour cette ville un sentiment d'horreur. Il y a peu d'années qu'on pouvait l'appeler, et elle l'était véritablement, une caverne de voleurs et le refuge des pirates qui infestent ces mers. Maintenant, sans établir aucune comparaison sous le rapport religieux, je préférerais presque ce séjour à celui de Rome elle-même. Il y a ici beaucoup de bons catholiques et plusieurs centaines de soldats Irlandais qui sont l'exemple de la cité. Les Anglais se comptent par plusieurs mille. On trouve, de plus, bon nombre d'Indiens, d'Américains, de Persans, de Portugais de Macao et des Indes, et d'Espagnols des îles Philippines, tous pacifiques marchands ou habitants de la ville. Les Français et les Italiens forment une faible minorité. Quant aux Chinois, ils s'élèvent à trente mille environ. Parmi ceux-ci, il n'en manque pas qui consacrent le jour aux affaires et la nuit à voler. Mais ils commencent à s'apercevoir que désormais on trouve à Hong-kong, en pareil cas, au lieu d'or et d'argent, des chaînes et la potence. L'on peut donc vivre en paix sous ce rapport. Il existe déjà beaucoup de belles maisons bâties à l'euro péenne ; ce sont bien les plus riantes et les plus commodes habitations que j'aie vues. Les rues et voies de communications, tant au dehors qu'à l'intérieur de la ville, sont larges et magnifiques, les promenades agréables, les monuments somptueux, élevés à grands frais et bâtis, ce semble, pour l'éternité. Les ponts et aqueducs sont construits en pierres de taille. On a aplani des monticules, qui ont été jetés à la mer, pour servir de base à d'autres édifices publics et privés, ou pour niveler des

places. Tout cela excite l'admiration de ceux qui arrivent ici et fait beaucoup d'honneur aux Anglais qui, en fait de colonisation, n'ont peut-être point d'égaux.

« Pour ce qui est du commerce, bien qu'il ne soit pas actuellement très-florissant à Hong-kong, on dit que sous peu la situation pourra s'améliorer, et que cette ville deviendra peut-être ce que Calcutta est pour les Indes, mais j'ai peine à partager cette opinion. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce sera toujours une très-forte place d'armes, d'où l'on tiendra l'orgueil chinois dans l'abaissement et d'où l'on protégera le commerce européen.

« Le terrain de cette île, à première vue, ne paraît pas susceptible de culture; il semble n'être composé que de pierres tendres, ou plutôt n'être qu'un amas de briques presque pulvérisées. De fait, j'ai vu ici plusieurs murs construits en entier avec cette terre mêlée à un peu de chaux, et ils acquièrent une telle solidité qu'on les dirait formés d'un seul bloc. Malgré cette apparente aridité, quelques jardins qu'on voit çà et là, démontrent bien que le sol est susceptible d'une exploitation avantageuse, d'autant plus qu'il est arrosé par de fréquentes sources d'une eau fraîche et limpide. On pourrait donc retrouver ici un peu de cette végétation luxuriante qu'on admire à Malacca, à Cochin, à Synapor et dans les contrées voisines de l'équateur, et qui n'existe pas en Europe. Mais les Anglais semblent peu se soucier de cultiver ce terrain, circonserit, du reste, au pied de montagnes assez ardues qui occupent la presque totalité de l'île. Si les Anglais ont choisi Hong-kong, c'est principalement à cause de son vaste port naturel, que plusieurs tiennent déjà pour le meilleur du monde.

« Hong-kong est situé sous la zone torride, par le 22° degré 15 m. de latitude septentrionale, à environ

80 milles géographiques de Canton, et à 40 de Macao. Toutefois, comme l'air est souvent rafraîchi par la brise et que les pluies d'été sont excessivement abondantes, comme, d'autre part, la ville est tournée au nord et abritée contre les vents du sud, la chaleur y est très supportable. Aussi en ai-je beaucoup moins souffert ici que dans le Hou-quouang. Pendant l'été de 1846, alors que j'étais à Han-keou, où je fus arrêté plus tard, le thermomètre de Réaumur marquait 35 degrés à minuit, tandis qu'à Hong-kong, cette année du moins, il n'a pas dépassé 27. Bien plus, il y a un mois, lorsque nous avions le soleil à notre zénith, et par un ciel serein, le même thermomètre ne s'élevait qu'à 26 degrés.

« Généralement on jouit à Hong-kong d'une bonne santé, excepté dans les mois de juillet et d'août, époque où les maladies sont fréquentes et la mortalité assez considérable, principalement parmi les soldats. Il s'en trouve actuellement plus de cent à l'hôpital militaire, et chaque jour plusieurs périssent; mais je ne saurais l'attribuer à l'influence de l'air plus qu'à toute autre cause, car le chiffre des décès dans la milice est sans proportion avec celui du reste de la population. Quoiqu'il en soit, on peut dire que si, dans les premières années de l'occupation anglaise, l'atmosphère de Hong-kong était insalubre, maintenant elle est au moins aussi bonne qu'à Macao. La cause de cette amélioration est due à l'érection de divers aqueducs destinés à assainir les maisons, en facilitant aux eaux stagnantes un plus libre écoulement. Il faut ajouter à cela la diminution des exhalaisons pernicieuses, résultant des grandes excavations qui avaient bouleversé un terrain vierge et marécageux.

« C'est tout ce que je peux vous dire de Hong-kong, après un court séjour dans cette île que je vais quitter

sans aucune espérance de la revoir, comme très-probablement aussi je ne reverrai jamais mes bons parents, mes amis, tout ce que j'ai de plus cher au monde et que j'ai abandonné pour l'amour de Dieu...

« † F. JOSEPH, *Mineur Reformé, Evêque de Patate et Coadjuteur du Vicaire apostolique du Hou-quouang.* »

Lettre de Mgr Novella, Coadjuteur de Mgr le Vicaire apostolique du Hou-quouang, aux deux Conseils centraux de Lyon et de Paris. (Traduction de l'italien).

Hou-quouang, 28 avril 1850.

« MESSIEURS,

« J'ai reçu, il y a peu de temps, une lettre de Mgr Rizzolati, qui m'annonce l'envoi de nouveaux secours à ma Mission. Cette nouvelle m'est arrivée bien à propos : je commençais vraiment à croire au bruit répandu dans ces contrées que, par suite des événements survenus en Europe, les aumônes de la Propagation de la Foi avaient cessé, et déjà je pensais à ce que nous

allions devenir, ainsi destitués de votre assistance, au milieu de la détresse profonde de ce Vicariat. La lettre de Mgr Rizzolati me relève de cet abattement, et j'en bénis Dieu de tout mon cœur. Je remercie aussi, au nom de mes prêtres, les associés de votre Oeuvre non moins admirable que nécessaire. Je l'appelle nécessaire, car, bien que rien ne soit impossible au Seigneur, humainement parlant c'en serait fait de ces Missions et de bien d'autres, sans le concours de votre charité. Combien est donc précieux ce sou que nos frères consacrent chaque semaine à l'apostolat ! après Dieu, les missionnaires seuls peuvent en apprécier la juste valeur. Mais que pourrais-je ajouter aux louanges d'une Oeuvre que le monde entier admire et bénit ! Du moins, de ces contrées lointaines de la Chine où je me trouve, je prierai le Seigneur d'écrire dans le livre de vie les noms de tous ceux qui y prennent part et qui la soutiennent de leurs efforts.

« J'avais besoin de vous dire ma reconnaissance; je passe maintenant à ce qui regarde ce Vicariat. Depuis les déplorables événements de 1847 et 1848, qui nous avaient séparés de nos chrétiens, nous n'avons plus été molestés par le gouvernement chinois; mais nous ne sommes pas pour cela tranquilles. Certaines recherches qui, par l'ordre du vice-roi, se font encore dans le Hou-quouang, pour s'assurer s'il n'y a pas quelque européen, nous tiennent constamment en haleine. Aussi ne puis-je avoir de demeure permanente; il me faut incessamment résider de côté et d'autre, courir d'une extrémité à l'autre de la Mission. Il résulte de cette espèce de mouvement perpétuel une lenteur inévitable dans l'expédition des affaires, des dépenses considérables, souvent même des périls pour la vie, en voyageant sur nos fleuves où les naufrages sont si fréquents.

Mais mes prêtres et les plus expérimentés de mes cathéchistes me disent tous d'une voix, que c'est une nécessité de m'astreindre à cette existence vagabonde, tant que l'horizon ne deviendra pas plus serein. Je me sou mets à leur avis, car, bien que ma vie errante me pro mène au milieu de la désolation, et que j'aie conti nuellement sous les yeux les incalculables ravages qu'ont souffert ces malheureux pays, je ne crains rien tant que d'être une fois encore déporté *honorablement* à Canton.

« Du reste, par suite de la mort récente de l'em pereur Tao-Kouang, les circonstances peuvent chan ger pour nous d'un moment à l'autre, soit en bien, soit en mal. Nous attendons avec une sorte d'anxiété quelle sera, à l'égard du christianisme et des européens, la con duite du nouveau prince Hien-foum. C'est en vain qu'on essayerait de le prévoir : la Chine est véritablement une nation mystérieuse ; et plus on la connaît, plus on la trouve difficile à définir. Il est probable cependant que Hien-foum laissera d'abord courir les choses comme auparavant, parce que Tao - Kouang étant mort dans les premiers jours de l'an chinois, qui a commencé le 12 février, cette année, suivant la cou tume du pays, doit être attribuée à son règne et non à celui de son successeur. Celui-ci ne datera donc son avènement au trône que du premier jour de l'année suivante, qui s'ouvrira le 1^{er} février. Si Hien-foum venait à mourir dans cet intervalle, il n'entrerait pas dans le catalogue des empereurs chinois. On sait qu'en Chine on ne connaît d'autre époque que celle du règne de chaque souverain ; et c'est pour ce motif, sans doute, qu'on adjuge à l'empereur défunt le reste de l'an née qui s'écoule après sa mort, dès lors qu'il l'a commencée. Cet art de fixer les dates est favorable

aux traditions de la chronologie chinoise, mais il est peu en rapport avec l'exactitude des faits. Ainsi, par exemple : si le nouveau monarque déclarait cette année que le christianisme est la religion de la Chine, cet événement prodigieux serait rapporté dans les annales de l'empire à la trentième année de Tao-Kouang, et non à la première de Hien-foum. Peut-être cette manière de compter pourrait-elle jeter quelque lumière sur l'histoire des peuples anciens.

« On dit que Hien-foum est le quatrième des enfants de Tao-Kouang ; il est âgé de 19 ans. Vous n'ignorez pas qu'en Chine chaque empereur est choisi secrètement par son prédécesseur, lequel prend celui de ses fils qui lui convient le mieux, et le réserve, pour ainsi dire *in petto*, jusqu'à sa mort. Alors les principaux personnages de la cour ouvrent avec les formalités d'usage le pli cacheté qui contient le nom du prince élu, auquel ils promettent aussitôt obéissance, puis ils le proclament empereur. Un des premiers actes d'Hien-foum a été d'amnistier, mais avec différentes exceptions, ceux qui étaient condamnés à mort ; ensuite il a donné le *Tim-sou*, comme on dirait en Europe la *croix-d'honneur*, à tous ceux qui avaient soixante-dix ans, et une décoration plus relevée encore aux octogénaires. Ainsi tout vieillard chinois, fut-il dépourvu de bon sens, peut, s'il le veut, monter d'un seul trait au rang des nobles, marcher l'égal des lettrés qui n'obtiennent un pareil honneur qu'après beaucoup d'études et d'examen. C'est, sans doute, une chose digne d'éloge que la vénération professée en Chine pour la vieillesse ; mais tous les enfants sont loin de respecter leurs vieux pères comme l'exigerait la piété filiale.

« Si le gouvernement ne nous a pas persécutés ces deux dernières années, exception rare dans le Hou-

quouang , nous n'avons eu que trop à souffrir des deux dernières inondations, et particulièrement de la plus récente, dont nous déplorerons bien longtemps les conséquences funestes. Comme je vous ai déjà écrit à ce sujet, je me bornerai à dire aujourd'hui que deux de nos résidences ont été emportées par les eaux, et que plusieurs autres ont croulé en partie. Mais ce qui, au milieu de nos désastres, nous a percé l'âme de douleur, c'est la perte d'un assez grand nombre de chrétiens morts de faim et de froid, soit dans leurs demeures, soit sur les routes, où ils expiraient abandonnés de tous, sans sacrements et sans consolations religieuses. Deux chrétiens ont perdu ainsi plus de trente de leurs habitants; j'ignore quel est le total des victimes, mais je ne l'apprendrai que trop par la suite. Je ne sais comment j'ai pu tenir au spectacle de tant de calamités. Un jour, entre autres, en entendant le récit de si poignantes désolations, le cœur me faillit et je tombai sur ma natte, presque sans espérance de me relever jamais. Un chrétien qui me vit dans cet état, pâle et presque sans respiration, se plaça auprès de moi en sanglotant, sans pouvoir me dire un mot. Mais un autre néophyte étant survenu : « Pourquoi, me dit-il, vous affliger à cet
 « excès pour nous? Est-ce ainsi que vous remédieriez
 « à nos maux? Si l'évêque meurt, quel avantage en résultera-t-il pour son troupeau? Dieu veut que nous
 « fassions pénitence de nos péchés; pourquoi ne le
 « voudrions-nous pas? Bien souvent l'évêque nous encourage à nous conformer à la volonté divine; qu'il
 « se souvienne de ses leçons et qu'il ne se laisse pas
 « aller à d'inutiles douleurs? » Cela dit, il se retire. Etourdi de ces paroles, je me sentis animé d'une force nouvelle; je me levai, et me traînant jusqu'à ma barque, je repris ma course vers d'autres malheureux,

admirant et louant la Providence divine qui s'était servie d'un chrétien bien simple pour m'humilier de ma faiblesse, et me consoler en même temps par des paroles dignes du meilleur ascétique.

« Au fléau de l'inondation a succédé dans la ville de Ou-chan-fou, capitale du Hou-quouang, le fléau non moins terrible du feu. Dans la nuit du 1^{er} janvier de cette année, s'alluma sur les navires un incendie tel qu'on n'en a jamais vu, et dont le souvenir seul fait frémir d'horreur. Pour s'en faire une idée, il faut savoir que le long du Kiang, sur un espace de vingt lys (1), se trouve ordinairement ancré un si grand nombre de jonques qu'en les regardant de la rive opposée du fleuve, c'est-à-dire de Han-yan-fou et de Han-keou, on croit apercevoir une épaisse forêt, tandis que vues de près, on dirait une immense et populeuse cité flottant sur l'eau. Cette agglomération de navires se prolonge même à quarante lys plus loin, mais sans être aussi pressés qu'au mouillage dont je viens de parler. Le tout ensemble forme un port de soixante lys d'étendue, où stationnent d'innombrables vaisseaux, et présente un spectacle que ne pourra jamais imaginer celui qui n'en a pas contemplé de ses yeux. Or, pendant la nuit du 1^{er} janvier un ouragan furieux éclata sur cette flotte immense, et dans la confusion qu'il y porta, le feu prit à un des navires. Aussitôt l'incendie, attisé par le vent, alimenté par le goudron et par les matières combustibles dont un grand nombre de vaisseaux sont chargés, se propage avec la rapidité de la foudre sur les bâtiments voisins. Sous l'action de l'orage et du feu les amarres sont rompues; les navires incendiés sont

(1) Vingt Lys font deux lieues.

dispersés par la tempête, comme pour semer partout à la fois la destruction; tout ce qu'ils touchent ils l'embrasent, et en un clin d'œil ils ont promené sur toute la ligne la flamme qui les devore. Ce n'est plus qu'un gigantesque brasier dans lequel une multitude prodigieuse, en proie au désespoir, broyée par l'ouragan, poursuivie par le feu, cernée de tout côté par les flots en courroux, se débat, hurle et meurt dans les tourbillons qui la consomment, ou dans les abîmes du fleuve qui l'engloutit. Des témoins oculaires m'ont dit que, sur une étendue de soixante lys, le Kiang était comme une mer de feu, et que dans le court espace de trois heures tous ces navires et les pauvres gens qui les montaient ont misérablement péri. On s'accorde unanimement à croire que le nombre de ces bâtimens, d'après les calculs les plus modérés, s'élevait à plus de trente mille. Chacun sait aussi que dans les barques chinoises, même les plus petites, a coutume de séjourner, outre les bateliers, toute la famille du capitaine; car il existe là des ménages entiers qui naissent, vivent et meurent dans leur navire, sans savoir de quel pays ils sont, venant au monde cà et là où se trouve leur demeure ambulante. D'autre part on m'assure que plusieurs vaisseaux incendiés étaient de grande dimension, que beaucoup d'entre eux contenaient quarante, cinquante et même soixante personnes. Mais quelle que soit la moyenne de ces chiffres, toujours est-il certain qu'on arrive à un total effrayant de victimes. Le nombre des cadavres, horriblement défigurés et mutilés par le feu, que l'on a pu retirer du fleuve, s'élève déjà à soixante-dix mille. Il faut noter enfin que ces navires étaient chargés de marchandises et appartenaient à des Chinois de toutes les provinces. On peut se former dès lors une idée de la perte immense,

de la désolation presque générale qui résulte de ce terrible incendie, le plus considérable peut-être qu'on ait vu, je ne dis pas en Chine seulement, mais dans tout l'univers.

« Je termine ce lamentable récit par quelques traits d'humanité, auxquels ont donné lieu tous ces malheurs. Ces faits sont d'autant plus remarquables qu'on devait moins les attendre d'un peuple chez qui l'avarice et le froid égoïsme forment le caractère national.

« Un païen de Han-yan-fou eut à peine vu la catastrophe dont je viens de parler que, ne doutant point du nombre infini des victimes, il commanda à ses frais dix mille *quam-zais* ou bières pour ensevelir autant de cadavres. On m'assure que chacun de ces *quam-zais* coûte au moins cinq ou six francs. Ce prix est celui des pauvres. Les cercueils ordinaires se payent de trente à quarante, et ceux des riches vont à plusieurs milliers de francs, car ces pauvres idolâtres s'imaginent que mieux le cadavre est traité, plus l'âme doit être heureuse. C'est peut-être de là que vient l'usage où sont les chefs de famille de se pourvoir pendant leur vie d'un beau *quam-zai*, afin qu'ils y soient plus à leur aise et mieux à leur goût; en sorte qu'ils en viennent à faire un objet de vanité de ce qui est pour l'homme un si grand sujet d'humiliation. Ces païens font un tel cas de ces cercueils, que si un père oublieux n'en a pas fait acquisition de son vivant et montre une trop grande peine à quitter ce monde, il se tranquillise aussitôt que son fils lui promet de lui acheter un *quam-zai* beau, commode et de grand prix. De ce que je viens de dire, on peut conclure que si l'action du bienfaiteur chinois est digne d'éloge, même aux yeux d'un Européen, elle est bien autrement appréciée par ces peuples superstitieux : et dans le fait, pendant plusieurs mois, on n'entendit parler que des 10,000 *quam-zais*.

« Je dois encore faire mention spéciale d'une compagnie de riches marchands de Han-yan-fou. Cette société a, comme toutes les autres de même genre, une maison commune qui sert exclusivement aux réunions où ses membres traitent de leurs intérêts commerciaux. Ces maisons communes s'appellent généralement *Kum sou*. Ce sont les bâtiments les plus vastes et les plus beaux des cités marchandes; mais je n'en ai point vu de comparable pour la grandeur à celui dont je parle. Il s'appelle *Ium-gan-kin*. Donc, après l'inondation de 1849, à peine l'eau commençait-elle à se retirer de la ville, que la corporation des négociants ouvrit à ses frais un asile pour y abriter et y nourrir la multitude des malheureux qui mouraient de faim. A cet effet, elle fit imprimer une proclamation où elle invitait le public à lui prêter un généreux concours. En même temps elle fit savoir aux pauvres et aux malades qu'elle leur avait préparé un refuge. Comme j'ai sous les yeux un exemplaire de cette pièce, je crois devoir en insérer ici la traduction

« L'*Ium-gan-kin* vous exhorte à secourir le peuple
 « pauvre, infirme et désolé, et à en avoir compassion.
 « Les calamités de cette année sont extrêmes. Les pau-
 « vres cherchent à apaiser leur faim et ne trouvent
 « point d'aliments; ils cherchent à se reposer et n'ont
 « pas un abri. Exposés à l'excessive chaleur du soleil,
 « à l'humidité, et aux exhalaisons de la terre, ils de-
 « viennent gravement malades, et plusieurs tombent
 « dans les chemins publics où ils meurent. Notre Société
 « voyant cela, en a le cœur percé de la plus vive dou-
 « leur, et elle se propose d'imiter la pitié du premier
 « Mandarin. La maison commune *Ium-gan-kin*, située
 « à l'intérieur de la grande porte orientale de la ville,
 « a ouvert une salle de bienfaisance. Les pauvres et les

« infirmes y sont reçus et soignés; d'abord on les lave,
 « ensuite on leur fournit des vêtements, on leur pro-
 « cure des médecins, des remèdes et du riz. On espère
 « avec des soins et une bonne nourriture les préserver
 « de la mort et les guérir. Le secrétaire du premier man-
 « darin y réside constamment, afin de veiller à ce
 « que les malheureux ne périssent pas dans les ca-
 « naux et dans des fossés, ce qui propagerait l'épidé-
 « mie, sémerait la contagion sur les routes et peut-
 « être parmi les hommes. Cet asile de bienfaisance a
 « donc été ouvert, non-seulement par compassion
 « envers les pauvres et les malades, mais encore pour
 « que les rues de la ville ne soient pas infectées. Ce-
 « pendant, ceux qu'on reçoit sont innombrables, et
 « on les nourrit pour un temps indéfini. En somme
 « les dépenses sont fort grandes. Pour augmenter le
 « bienfait de cet établissement il faut que chaque ha-
 « bitant donne l'exemple, offre de l'argent, et appor-
 « te son concours aux gens de bien. On espère que
 « les personnes charitables et vertueuses se laisseront
 « toucher de compassion et verseront de l'argent et
 « du riz. Qu'on offre beaucoup ou peu, il n'importe;
 « le mérite de cette œuvre de charité est immense.
 « Exercer la bienfaisance est la même chose qu'ap-
 « peler sur soi tous les bonheurs. Le cœur de celui qui
 « s'y dévoue est admiré du Ciel et en obtiendra toutes
 « sortes de biens et de joies. Concourez donc tous à
 « cette bonne œuvre. »

« *Bien que de semblables exhortations restent ordinai-
 rement inutiles, on ne peut nier qu'elles ne partent
 d'un bon cœur. Il est permis d'en conclure que si la
 Chine se convertissait, elle ne manquerait pas de bien-
 faiteurs insignes, qu'on pourrait comparer avec avan-
 tage aux personnes les plus charitables d'Europe. Je*

crois même qu'alors nous n'aurions plus besoin des secours étrangers. Mais en attendant, nous avons toujours nos yeux et nos espérances tournés vers cette sainte Oeuvre de la Propagation de la Foi, qui me paraît un véritable prodige de la divine Providence.

« Je suis, etc.

« † F. JOSEPH NOVELLA, *Min. Réf.*
Evêque de Patara, Coadjuteur. »

Une autre lettre de Chine, également signée par un vénérable Evêque, nous annonce la catastrophe de Ou-cham-fou ; mais cette dernière correspondance, tout en constatant un immense désastre, réduit de beaucoup le total des pertes et le nombre des victimes. Cette différence dans le récit des deux Prélats tient peut-être à ce que le premier est aux portes de la ville incendiée, tandis que le second en est placé à une grande distance. Tous deux ont écrit d'après les bruits qui circulaient autour d'eux, et on comprend que dans la province même qui a été frappée, sous l'impression des flammes et des cadavres qu'on a vus, en face de ruines qui sont pour ainsi dire personnelles, le sinistre prenne d'autres proportions que dans une île éloignée et devenue par la conquête des Anglais étrangère à l'Empire. Une autre cause a pu influencer également sur la diversité des appréciations ; c'est qu'il s'est écoulé entre la lettre de Mgr Rizzolati et celle de Mgr Novella assez de temps pour révéler au dernier Prélat bien des pertes encore inconnues lorsque le premier nous écrivait. En attendant que les faits soient mieux éclaircis, nous joignons la version de Mgr le Vicaire apostolique du Hou-quouang à celle de son Coadjuteur.

Extrait d'une lettre de Mgr Rizzolati, Vicaire apostolique du Hou-quouang, à MM. les Directeurs de l'Œuvre. (Traduction de l'italien).

Hong-kong, 15 avril 1850.

« MESSIEURS,

« ... Aux différentes calamités qui ont affligé le Hou-quouang, il faut ajouter l'horrible incendie de Ou-chan-fou, capitale de cette province, qui a consumé dans l'espace de deux heures, non-seulement tous les navires et les barques amarrés le long de la rive du Kiang, mais encore toutes les maisons des immenses faubourgs. Une prodigieuse multitude d'hommes qui peuplaient ces habitations et ces vaisseaux, ont été victimes des flammes. Le total des grands navires qui ont été brûlés, je parle de ceux qui égalent en grandeur les bâtiments européens, s'élève à plus de sept cents, sans compter un nombre infini de barques et de nacelles qui ont été réduites en cendres, ainsi que leurs équipages et les marchandises qu'elles portaient. On m'écrit que le nombre des cadavres déjà retirés du fleuve dépasse cinquante mille.

« L'incendie se manifesta d'abord sur la première ligne des grandes jonques qui étaient à l'ancre au nord, côté d'où soufflait le vent. Beaucoup de barques qui étaient accourues de Han-yan-fou et de Han-keou, deux villes populeuses qui occupent le rivage opposé à

la ville incendiée, furent également dévorées par le feu qu'elles venaient éteindre, en sorte que personne, pas même les négociants les plus opulents de la cité, ne put sauver ses navires et ses marchandises du milieu de cette immense fournaise.

« Vous serez peut-être étonnés, Messieurs, en entendant parler d'un nombre si élevé de navires et de morts; et cependant la chose est ainsi. Du reste, il est à la connaissance de tous que Ou-chan-sou, avec les deux autres villes placées en face d'elle, forme un lieu central qui est le rendez-vous de tout le commerce des dix-huit provinces de la Chine. Ces trois grandes cités, en Europe, n'en feraient qu'une seule, parce qu'elles ne sont séparées que par le Kiang. C'est, il est vrai, le plus grand fleuve de la Chine, et il est tout couvert de gros navires, que les Chinois ont coutume de lier étroitement les uns aux autres, par groupes de quinze à vingt, sur une même ligne. Le nombre des bâtiments de moindre grandeur, qui sont à l'ancre çà et là, est incomparablement plus grand encore, sans compter une infinité de petites barques qui vont et viennent d'une rive à l'autre. Un étranger placé à une certaine distance, resterait stupéfait en voyant une si grande quantité de vaisseaux à l'ancre sur ce fleuve majestueux; il se croirait en face d'une forêt immense et touffue. J'ai dû plus d'une fois perdre beaucoup de temps avant de pouvoir, avec ma petite barque, me dégager du milieu de tous ces navires.

« En présence d'une si grande calamité, je ne puis qu'appeler de nouveau sur ma mission vos secours et vos prières. Je compte sur vous et je suis, etc.

« † Rizzolati, *Vicaire apostolique du Hou-quouang.* »

MISSION DE LA CORÉE.

*Lettre de Mgr Ferréol, Vicaire apostolique de la Corée,
à M. Barran, Directeur du séminaire des Missions-
Etrangères à Paris.*

Corée, 30 décembre 1849.

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Cette année a été pour nous en Corée une véritable disette de lettres ; c'est à peine si le *Post-scriptum* qui annonçait la révolution française nous est parvenu. Depuis cette mémorable époque, nous sommes sans nouvelles. Au milieu de tant d'événements qui ont dû s'accomplir dans l'espace de deux ans, ne sommes-nous pas arriérés d'un siècle ? Souvenez-vous, je vous prie, que nous habitons le bout du monde, séquestrés du genre humain. Vraiment, pour le bruit qui se fait ici-bas, je crois que notre solitude vaut bien celle de la Thébàide.

« Dieu nous conserve toujours sa protection ; et malgré les voix ennemies et les menaces de persécution

qui se firent entendre l'année dernière contre nous, l'administration des chrétiens a pu s'achever sans fâcheux accident. Si nous n'avons pas la paix, telle que nous la désirons, nous n'avons pas non plus la guerre ouverte; je dirai même que des jours moins orageux semblent vouloir se lever sur la pauvre Eglise de Corée. Nous avons un petit roi de vingt-deux ans qui nous gouvernait; il vient de mourir sans laisser de postérité : c'était le dernier rejeton de la branche qui régnait dans ce pays. On a choisi pour lui succéder un jeune prince de dix-huit ans, qui depuis plusieurs années languissait dans l'exil et vivait dans un état voisin de la mendicité. Le voilà du fond de la misère placé au faite des grandeurs. Si la Providence n'était là pour s'occuper de ce monde, ne dirait-on pas que c'est un jeu de la fortune? Son grand-père fut, en 1801, mis à mort pour cause de religion et dénoncé à l'empereur de Chine comme coryphée des chrétiens. Le roi, son petit fils, doit, dit-on, envoyer une ambassade à Pékin pour réhabiliter sa mémoire. Probablement on parlera de la religion dans cette affaire; je ne saurais vous dire si ce sera en bien ou en mal.

« Le prince défunt n'était pas aimé; ceux qui l'approchaient de près payent aujourd'hui pour ses fautes. Son premier ministre vient par ordre de la cour d'avalier une potion mortelle : plusieurs autres hauts fonctionnaires ont été envoyés en exil. Ce petit royaume a aussi, comme les autres, ses révolutions; et il est rare qu'un roi quitte ce monde sans entraîner après lui la chute d'un grand nombre de gens en place. Naguère était au pouvoir une faction de tout temps fort hostile à la religion; sa puissance diminue chaque jour et passe aux mains du parti opposé, dont les dispositions nous sont favorables. Le jeune roi est sous la

tutelle de la vieille reine, dont le frère, dit-on, mourut chrétien en 1840. Cette princesse, non plus, n'est pas ennemie des chrétiens. Les commencements de ce nouveau règne nous font donc présumer qu'une persécution n'est pas proche d'éclater. Au reste, nous sommes entre les mains de Dieu; il fera de nous ce qu'il voudra.

« Cette année encore, M. Maistre n'a pas paru au rendez-vous que je lui avais donné dans la mer de Corée. L'occasion eût été belle pour lui : la barque que j'ai envoyée pour le recevoir a pu communiquer librement avec les jonques chinoises. Je ne sais encore quels obstacles l'ont arrêté. J'envoie à la frontière de Chine pour tâcher d'introduire un prêtre indigène. Dieu veuille diriger ses pas et le rendre à sa patrie; il y a assez longtemps qu'il frappe à la porte. Vraiment il semble qu'une main invisible repousse de la Corée tout nouveau missionnaire, et paralyse les efforts que nous ne cessons de faire depuis quatre ans pour en faciliter l'entrée. Le Seigneur nous voudrait-il seuls dans ce pays? voudrait-il nous laisser lentement nous consumer dans les travaux et les fatigues? Comme il n'est pas certain que ce soit là sa volonté, je demande à M. Libois deux missionnaires pour 1851; ils partiront du Kiang-Nan avec M. Maistre, et viendront sur une barque chinoise à la rencontre de la mienne sur les côtes de la Corée. Ce n'est là, comme vous le voyez, que du futur contingent.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, nous accorder le secours de vos prières et me croire votre tout dévoué et affectionné serviteur,

« † J. JOSEPH FERRÉOL, *Evêque de Belline, Vicaire apostolique de Corée.* »

« Catalogue des Sacrements administrés pendant l'année, en Corée.

Nombre des chrétiens, y compris les enfants et les catéchumènes, 11,000.

Confessions.	6,844
Communions.	4,929
Baptêmes d'adultes.	356
Catéchumènes.	156
Baptêmes d'enfants.	580
Confirmations.	202
Mariages.	146
Extrêmes-Onctions.	85

MISSIONS DE L'ORÉDON.

Extrait d'une lettre du R. P. Chirouse, Missionnaire de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, au R. P. Ricard, Supérieur provincial de la même Congrégation dans l'Orégon.

Sainte-Croix de Simkoné, le 12 janvier 1849.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Peu de jours après mon retour de Nesqually, je me suis rendu au camp de Kamayarken, où j'ai élevé une petite cabane avec l'aide du bon Frère Verney et des sauvages. S. Joseph est le patron que Monseigneur a voulu donner à cette pauvre petite maisonnette, et ce grand saint m'y a protégé jusqu'à l'hiver. Le froid commençant à se faire sentir, le chef et tous ses Indiens se sont disposés à partir pour le campement des neiges, sur la rivière Yakama, à une journée de Sainte-Rose. Ils m'ont prié d'aller passer la rude saison au milieu d'eux. Je n'ai accédé à leur demande qu'à condition

qu'ils me construiraient une seconde cabane pour me mettre à l'abri des vents et des neiges. En moins d'un mois, la maison a été élevée avec des troncs de peupliers. Mon nouveau logement, de trente pieds de long sur quinze de large, me donne l'agrément d'avoir deux chambres, l'une pour moi et l'autre pour la réunion des sauvages à la prière. C'est là, mon Révérend Père, que les peines, les misères et les croix de tout genre tombent sur moi comme la grêle sur la jeune plante qui commence à bourgeonner. C'est pourquoi j'appelle ma nouvelle résidence du nom de Sainte-Croix, doux nom qui m'inspire toujours la conduite à tenir dans les épreuves de cette vie.

« En ce moment se trouvent réunis à Sainte-Croix des sauvages de presque toutes les nations voisines. Je compte soixante cabanes dans mon village, cent familles environ. Là, j'ai pour contradicteur *Serpent-jaune* avec sa troupe. Il préside lui-même à toutes les abominations qui se disent ou se commettent dans sa loge infernale. Un vieux jongleur l'aide de son mieux à se débarrasser de moi : irrité de ce que mes enseignements étaient contraires à ses maximes et à ses actions diaboliques, il a inventé cette étrange calomnie pour que l'on me mit à mort : « La robe-noire, dit-il, prend des serpents-à-sonnette et leur fait vomir un venin noir, avec lequel il empoisonne le tabac, dans l'intention de tuer tous les hommes. » Ce qui est cause que je ne donne plus de tabac à personne. L'effet de cette résolution a été très-heureux : je conserve ainsi mon peu de tabac pour moi, et tous les hommes sont furieux contre le vieux calomniateur. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne le pende au premier jour.

• Malgré tous les traits de l'ennemi, je n'ai que des

actions de grâces à rendre au Seigneur et à m'applaudir des nombreuses bénédictions qu'il répand sur mes faibles travaux. Dans l'espace d'un mois ou deux, j'ai pu baptiser plus de trente enfants et sept adultes, assez bien instruits des principes de notre sainte Religion. La plupart de nos nouveaux chrétiens de Sainte-Rose sont venus passer l'hiver à Sainte-Croix, où ils ont plus édifié par leurs bons exemples que moi par mes prédications.

« Jusqu'à présent j'ai pu sans crainte visiter les sauvages de mon village et les instruire en public. La plupart d'entre eux sont atteints en ce moment de la fièvre ou de la grippe. Dans chaque loge, il y a des morts ou des mourants. En moins de quinze jours, plus de trente personnes ont déjà été victimes de ce fléau. De plus, le froid est si intense que plusieurs de nos chasseurs ont été gelés à cheval; les animaux succombent à ces rigueurs unies à la disette, car la famine se joint à tant de maux pour accabler mes pauvres néophytes. On se régale lorsqu'on peut avoir à manger du cheval, du chien ou du loup. La calamité publique ne m'épargne pas, mon R. Père, et je m'estime très-heureux d'avoir encore en réserve un chien et deux loups pour provisions de bouche. J'espère que cela me conduira jusqu'à la fin du carnaval, et qu'à cette époque, le bon Dieu, ému de compassion pour nous, nous enverra du chevreuil ou de l'ours.

« Au milieu de cette désolation, je n'ai de repos ni le jour ni la nuit. Le jour, je cours d'une cabane à l'autre, pour baptiser les enfants, pour instruire les grandes personnes qui veulent m'écouter, et ensevelir les nouveaux chrétiens que la mort nous enlève. La nuit, je baptise encore, puis je dis mon office, si les premiers rayons du soleil ne me surprennent pas au-

près d'un agonisant. En ce moment, j'ai auprès de moi un petit ange qui dort du sommeil des justes ; je dis un petit ange, car il n'a encore que six mois. Hier je l'ai purifié dans l'eau sainte, et ce matin au point du jour sa belle âme s'est envolée au ciel ; ce soir je l'accompagnerai au cimetière. Cinq de mes nouveaux régénérés ont refusé le ministère diabolique du jongleur ; ils se sont, d'après mon avis, tenu chaudement, ont transpiré et ils jouissent maintenant d'une santé parfaite. Le jongleur furieux de ne pouvoir, malgré ses infernales contorsions, guérir aucun malade, ne cesse de vomir contre moi mille malédictions. « Voyez-vous, « a-t-il dit en montrant ma cabane, voyez-vous cette « maison de bois, surmontée de la croix blanche, c'est de « là que vient notre misère, c'est delà que s'échappe la « mort ; c'est la robe-noire qui nous tue par sa prière, « par sa parole et sa médecine de l'eau (le baptême). Brû- « lez sa cabane et coupez lui la tête, je me charge ensuite « de vous guérir tous. » Les méchants croient aux discours du jongleur et plusieurs sont très-mal intentionnés contre moi. Je ne me dissimule point que je suis vraiment en danger ; mais qu'importe ! Je mourrai avec joie pour la cause de Jésus-Christ. Avec sa grâce, je ne cesserai pas de porter secours aux malheureux. Non, je ne laisserai pas mourir sans baptême tous ces pauvres enfants qui expirent chaque jour. Le bon Dieu ne m'abandonnera pas.

« D'après les nouvelles que je reçois, il paraît que la mortalité s'étend aussi chez les nations voisines, surtout près des montagnes ; chez les *Nez-percés*, les *Cayouses* et les *Têtes-plates*, on compte déjà plus de cinquante victimes. Les chevaux et les bœufs périssent, ensevelis dans la neige. On m'annonce qu'il y en a sept à huit pieds à la *Conception*. Le pauvre Père Pan-

dosy et le Frère Verney ne peuvent plus sortir, et sont obligés de grelotter la nuit et le jour sous un toit à mille fenêtres. Heureusement, ils ont tué deux bœufs, il y a peu de temps. Je leur ai envoyé un porc de 190 livres, quatre sacs de froment et deux de pommes de terre, ce qui est cause que je suis réduit à manger du chien et du loup. Ils pourront donc souffrir du froid ; mais non de la faim.

« Vous me demandez , mon R. Père , de vous faire connaître la route la plus sûre pour le transport des objets qui nous sont nécessaires. Il conviendrait que nous allussions chercher ces objets aux Dalles , et delà on les ferait conduire à Vancouver. Nous ne repasserons plus par les sentiers dangereux des montagnes de Nesqually, où l'on est exposé à se briser la tête à chaque instant et à mourir de faim avant de revoir la plaine. Comme vous me pressez de vous signaler mes besoins temporels, je vous dirai que je ne souffre pas encore de la faim, puisque j'ai un chien et deux loups dans mon garde-manger ; mais en fait de meubles et de vêtements, je ne suis pas si bien pourvu. N'ayant plus qu'une soutane en lambeaux, qui ne me défendait pas contre la bise, j'en ai fabriqué une avec une grosse couverture de laine blanche, que j'ai trempée dans l'eau de bluet ; elle s'est trouvée violette, et je me suis cru évêque : mais la pluie étant survenue, ma soutane a repris sa première couleur blanche, et tout-à-coup je me suis trouvé pape, mais un pape si pauvre qu'ayant perdu mon unique aiguille, je n'ai pu en trouver une autre dans tout mon palais Quirinal. Cependant il me fallait boucher les trous de mon antique soutane noire, qu'ai-je fait ? J'ai enlevé la tête à une épingle et j'en ai fait une aiguille. Cette invention m'a réussi : l'aiguille est grossière, mais solide ; elle plie et ne casse jamais. J'a-

vais pour tout bien douze clous pour la construction de ma maison de Sainte-Croix, et on me les a volés. Envoyez-moi les petits objets qui plaisent aux sauvages, je m'en servirai pour les gagner à notre sainte religion. Par l'appât de la récompense on les réunit pour les faire travailler, et on profite de ces réunions pour les instruire. Grâce à Dieu je me fais assez bien comprendre, et la plupart de mes adultes sont très-attentifs quand je leur parle. Il y a réellement du bien à faire à Saint-Joseph de Simkoné; mais jamais le pauvre petit Chirouse seul ne pourra défricher ce vaste champ, il faudrait au moins ici deux Pères et deux Frères. Voilà plus de quatre mois que je suis solitaire; je ne puis m'entretenir familièrement qu'avec mon chat et mon chien; avec les sauvages, grande réserve: la familiarité gâterait tout. Le grand chef vient souvent me faire des visites; mais quel plaisir de s'entretenir avec des princes sans vêtements, qui ne savent que vous demander à fumer ou à manger !!!... Pensez donc à moi, mon R. Père, et envoyez-moi le R. Père Sempfrid et le Frère Sareau; nous ferons ici merveille!

« Je me recommande instamment à vos ferventes prières et à celles de tous nos Frères et Pères de Nesqually, et je vous prie d'agréer l'hommage de mon respect,

• C. CHIROUSE, O. M. I. »



Un tableau que nous aimons à reproduire sous les yeux de nos lecteurs, parce qu'il est un de leurs plus beaux titres et une de leurs plus douces récompenses, c'est le concert de ces trois cents Evêques qui, depuis vingt-huit ans, se lèvent tour à tour et se répondent de l'ancien au Nouveau-Monde pour nous bénir; c'est le spectacle de ces jeunes chrétientés qui font des solennités de notre Oeuvre les fêtes de leur reconnaissance, et qui nous renvoyent leurs ferventes prières en échange de nos bienfaits; c'est le suprême adieu des martyrs et des vétérans de l'apostolat qui, du bord de la tombe, tiennent à nous assurer que leur première intercession dans le ciel, comme leur dernière pensée sur la terre, sera pour nos Associés. Mais au-dessus de ces glorieux suffrages, il en est un que nous sommes encore plus heureux de recueillir, c'est celui des Souverains Pontifes qui met le sceau à tant d'autres faveurs. Aux encouragements dont ils nous ont tant de fois honorés, aux nombreuses Indulgences dont ils ont daigné nous enrichir, Sa Sainteté Pie IX vient d'ajouter un nouveau trésor de grâces spirituelles. Nous les portons à la connaissance de nos Associés, qui verront avec nous, dans ces gages réitérés de la bienveillance Apostolique, un nouveau motif de pieuse gratitude pour le Saint-Siège, et de dévouement à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

DÉCRET

POUR ROME ET L'UNIVERS.

AUDIENCE DE SA SAINTETÉ, DU 17 OCTOBRE 1847.

Comme la pieuse autant qu'illustre Association, connue sous le titre de la Propagation de la Foi, depuis l'époque où, par un admirable dessein de la Providence divine, elle naquit en France, il y a déjà plusieurs années, a toujours contribué puissamment à rendre plus facile l'extension de la foi catholique jusque dans les régions les plus reculées, surtout en fournissant des secours à ceux qui cultivent la vigne du Seigneur, les Pontifes Romains n'ont pas manqué de la prendre sous leur tutelle; bien plus, de leur autorité apostolique, ils l'ont enrichie de grâces spirituelles et d'indulgences, en vue de procurer, et le plus grand accroissement de l'Association elle-même, et le bien des fidèles inscrits dans ses rangs qui, avec une faible aumône et quelques prières quotidiennes, concourent néanmoins d'une manière si louable au but de cette même Association.

Touché de ces considérations, notre Très-Saint Père

 DECRETUM

URBIS ET ORBIS,

 AUDIENTIA SANCTISSIMI, DIE 17 OCTOBRIIS 1847.

Cum pia, æque ac præclara Societas Propagationis Fidei titulo nuncupata, ex quo multis abhinc annis mirabili divinæ Providentiæ consilio ortum habuit in Gallia, media præsertim vineæ dominicæ cultoribus suppeditando ad Catholicam fidem in remotissimis licet regionibus facilius disseminandam plurimum semper contulerit, hinc eam Romani Pontifices in suam recipere tutelam haud prætermiserunt, immo spiritualibus Gratiis, atque Indulgentiis apostolica auctoritate ditaverunt, quo et majori Societatis ipsius incremento, et illorum Christifidelium bono consuleretur, qui Societati huic adscripti modica pecunia, paucisque quotidianis precibus ejusdem scopo laudabiliter admodum inserviunt. His permotus SSmus Dominus Noster Pius PP. IX. cum et Ipse eosdem Christifideles peculiaribus favoribus, et gratiis prosequi, novasque Indulgentias,

Pie IX, ayant aussi résolu d'accorder à ces mêmes fidèles du Christ des faveurs et des grâces spéciales, de nouvelles indulgences et de nouveaux privilèges, et de faire participer à cette largesse généralement et en tous lieux l'Association tout entière; à cette fin, confirmant les Indulgences et Privilèges accordés par ses prédécesseurs, et qui néanmoins sont contenus dans ce décret, a daigné dans sa bonté apostolique confirmer à perpétuité et concéder à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, par tout l'univers, dûment agrégés à cette pieuse Association, auront apporté l'obole hebdomadaire en l'espèce ou quantité statuée légitimement en chaque lieu, et de plus auront tous les jours récité, n'importe en quel idiôme, un Pater et un Ave avec cette invocation : « Saint François-Xavier priez pour nous », les privilèges suivants et indulgences, applicables aussi par mode de suffrage aux âmes retenues dans le Purgatoire.

1^o Indulgence Plénière, soit le 3^e jour de mai, fête de l'Invention de la Très-Sainte Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et anniversaire de la fondation de cette Société à Lyon, l'an 1822, soit le 3^e jour de décembre, fête de Saint François-Xavier, patron céleste de la même Association; Indulgence qui pourra se gagner à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du dernier jour de l'octave de ces deux fêtes, mais une fois seulement dans l'espace de ces huit jours, pourvu que les agrégés véritablement pénitents, confessés, et nourris de la sainte communion, visitent dévotement l'église ou l'oratoire public affecté à cette pieuse Association, ou leur propre église paroissiale, et y prient quelque temps suivant l'intention de Sa Sainteté.

Que si ces fêtes sont célébrées en d'autres jours par la

novaque privilegia eisdem conferre, quæque jam alicubi generaliter universæ Societati elargiri statuerit; hinc confirmando Indulgentias et Privilegia a Suis Prædecessoribus concessa, quæ tamen in hoc continentur Decreto, Omnibus utriusque Sexus Christifidelibus universi Terrarum Orbis piæ huic Societati rite adscriptis, quique hebdomadalem obulum in ea specie, seu quantitate contulerint, quæ legitime quolibet loco statuta erit, quique unum insuper Pater et Ave cum hac Invocatione : « Sancte Franciscæ Xaveri, ora pro nobis, » quolibet idiomate quotidie recitaverint, de Benignitate Apostolica dignatus est in perpetuum confirmare, et concedere sequentia privilegia, ac Indulgentias, animabus quoque in Purgatorio detentis per modum suffragii applicabiles, videlicet :

1 Indulgentiam Plenariam tum die 3. Maji in festo Inventionis SSmæ Crucis D. N. J. C., quæ anniversaria est Foundationis hujus Societatis, quæque Lugduni contigit anno 1822., tum die 3. Decembris in festo nempe S. Francisci Xaverii, ejusdem Societatis Patroni cœlestis, incipiendam a primis vesperis usque ad ultimæ utriusque festi Octidui diei solis occasum, semel tantum ejusmodi dierum spatio acquirendam, dummodo adscripti vere pœnitentes, confessi, sacraque communione refecti, vel Ecclesiam, seu publicum Oratorium piæ Societati addictum, vel propriam Ecclesiam parochialem devote visitaverint, ibique per aliquod temporis spatium juxta Sanctitatis Suæ mentem oraverint.

Quod si festa hujusmodi a pia Societate in locis ubi legitime constituta est, celebrentur debitis cum facultatibus aliis diebus, et hæc celebratio transferatur post utriusque Octavæ diem, Sanctitas Sua indulset, ut adscripti, qui dictam Plenariam Indulgentiam die

pieuse Association, dans les lieux où elle est légitimement instituée, et que cette célébration soit transférée après leurs octaves, Sa Sainteté a bien voulu que les agrégés qui n'auront pas gagné ladite Indulgence Plénière, le 3^e jour de mai et le 3^e jour de décembre, ou pendant les octaves respectives de ces deux fêtes, puissent gagner la même Indulgence Plénière, à partir des premières vêpres du jour auquel l'une ou l'autre de ces fêtes est transférée jusqu'au coucher du soleil du même jour, si, dûment disposés comme ci-dessus, ils visitent dévotement l'église ou oratoire public où l'on célèbre lesdites fêtes, et y répandent quelques temps devant Dieu de pieuses prières. Et toutes les fois que pendant les trois jours immédiats qui précèdent lesdites fêtes, soit qu'on les célèbre le jour même où elles tombent, soit dans le cas où elles seraient transférées, les agrégés assisteront d'un cœur au moins contrit, à la célébration de ces Triduo faite par la pieuse Association; autant de fois Sa Sainteté leur accorde une Indulgence de trois cents jours.

2^o Autre Indulgence Plénière à gagner par tous les membres de la pieuse Association, le jour où, en tous lieux, avec les autorisations requises, se fera une fois par an la solennelle commémoration de tous les agrégés qui sont morts; et le jour où, en lieux divers et avec les autorisations de droit, une commémoration semblable sera faite par les Conseils Diocésains, par les Divisions, les Centuries ou les Décuries, pour les fidèles défunts respectifs qui appartiennent au même Conseil Diocésain, à la même Division, Centurie ou Décurie; celle-ci à gagner par les Chrétiens fidèles qui y sont respectivement affiliés, pourvu également, comme ci-dessus, que véritablement pénitents, confessés et fortifiés au sacré

3. Maji, ac die 3. Decembris, vel infra respectiva eorum festorum octidua haud lucrati fuerunt, eandem Plenariam Indulgentiam, si, ut supra, rite dispositi Ecclesiam, vel publicum oratorium, ubi festa prædicta celebrantur, devote visitaverint, ibique per aliquod temporis spatium juxta mentem Sanctitatis Suæ piæ ad Deum preces effuderint, lucrari valeant a primis vesperis diei, in quem unum, vel alterum ex dictis festis transfertur, usque ad occasum solis ejusdem diei; et quoties ipsi adscripti respectivis Triduis dicta festa, vel cum celebrantur die, quo incidunt, vel etiam in casu, quo eadem transferri contingat, immediate præcedentibus, a pia Societate celebrandis, corde saltem contrito interfuerint, toties tercentum dierum Indulgentiam concessit.

2 Item Indulgentiam Plenariam tum lucrandam ab omnibus piæ Societati adscriptis in die, qua ubique locorum debitis cum facultatibus semel in anno fiat solemnis Commemoratio omnium adscriptorum, qui decesserunt, tum die, qua similis Commemoratio variis in locis, et cum debitis facultatibus fiet a Consiliis Diocæsanis, a Chiliarchiis, Centuriis, vel Decuriis, pro respectivis fidelibus vita functis, qui ad idem Consilium Diocæsanum, Chiliarchiam, Centuriam, vel Decuriam pertinebant a respectivis Christifidelibus eisdem adscriptis lucrandam, dummodo, etiam, ut supra, vere pœnitentes, confessi, ac Sacra Synaxi refecti respectivam Ecclesiam, vel publicum Oratorium, ubi Commemorationes ejusmodi peragentur, devote visitaverint, ibique per aliquod temporis spatium juxta consuetos fines oraverint.

Ut autem Animæ Fidelium Defunctorum tam piæ ac salutari Societati adscriptorum magis, magisque suffragentur, Sanctitas Sua benigne concessit, ut omnia

banquet, ils visitent dévotement l'église respective ou l'oratoire public où auront lieu ces commémoraisons, et y prient quelque temps suivant les fins ordinaires.

Et pour que les Ames des Fidèles Défunts, inscrits dans une si pieuse et si salutaire Association, recueillent des suffrages de plus en plus puissants, Sa Sainteté accorde avec bénignité que les Autels de l'église ou oratoire public, où se fera une commémoraison des défunts agrégés, comme il est dit ci-dessus, soient tous et chacun, le jour où se fera la commémoraison, privilégiés pour les Messes qui seront célébrés sur ces mêmes autels, n'importe par quel Prêtre, en faveur des agrégés pour lesquels on célèbre en ce jour la commémoraison générale ou particulière.

3^o Autre Indulgence Plénière à gagner deux fois le mois, c'est-à-dire en deux jours de chaque mois librement choisis par chaque Associé; jours auxquels, vraiment pénitents et confessés, ils recevront le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie, et visiteront l'église ou l'oratoire public de l'Association, ou leur église paroissale respective, et y répandront également devant Dieu, pendant quelque temps, de pieuses prières suivant l'intention de Sa Sainteté. Toutes fois, par une grâce spéciale de Sa Sainteté, récemment publiée en faveur de Rome, les Associés pourront gagner les deux Indulgences Plénières de chaque mois, aussi bien que les deux autres Indulgences Plénières accordées aux fêtes de l'Invention de la Très-Sainte Croix et de Saint François-Xavier, ou à leurs octaves respectives, si, dûment disposés, comme il est dit ailleurs, au lieu de visiter l'église ou l'oratoire public de l'Association, ou leur propre église paroissale, ils visitent dévotement l'église de Sainte Marie-Magdeleine des clercs réguliers qui servent les infirmes, où cette pieuse

et singula Altaria Ecclesiæ, vel Oratorii publici, in quibus tam generalis, quam peculiaris defunctorum, ut supra adscriptorum Commemoratio peragetur, die, qua hæc Commemoratio fit, privilegiata sint pro Missis, quæ in eisdem Altaribus a quocumque Sacerdote in suffragium illorum adscriptorum celebrabuntur, pro quibus ea die vel generalis, vel peculiaris Commemoratio celebretur.

3 Item Indulgentiam Plenariam bis in mense acquirendam, duobus nempe cujuslibet mensis diebus, uniuscujusque adscripti arbitrio eligendis, quibus vere pœnitentes, et confessi SSimum Eucharistiæ Sacramentum sumpserint, nec non Ecclesiam, vel publicum Oratorium Societatis, aut respectivam Ecclesiam parochialem visitaverint, ibique pariter per aliquod temporis spatium juxta mentem Sanctitatis Suae pias ad Deum preces effuderint. Ex speciali autem gratia Ejusdem Sanctitatis Suae Romæ tum nuper enunciata Plenariam Indulgentiam bis in mense acquirendam, tum duas alias Plenarias Indulgentias in diebus festis Inventionis SSmæ Crucis, ac Sancti Francisci-Xaverii, vel in eorum respectivis octiduis elargitas lucrari poterunt adscripti, si, ut alias rite dispositi loco visitationis Ecclesiæ seu publici Oratorii Societatis, aut propriæ Paræciæ, Ecclesiam S. Mariæ-Magdalænæ Clericorum Regularium infirmis Ministrantium, in qua primitus hæc pia Societas in alma Urbe constituta fuit, devote visitaverint, ibique, ut supra, oraverint.

4 Insuper Sanctitas Sua facultatem omnibus utriusque sexus Chrisifidelibus piæ Societati adscriptis benigne concessit Indulgentiam Plenariam in Mortis articulo acquirendam, dummodo tamen rite dispositi fuerint, vel saltem SSimum Jesu Nomen corde, si ore nequiverint, devote invocaverint.

Association fut primitivement instituée dans la Ville sainte, et y prient comme ci-dessus.

4° De plus, Sa Sainteté accorde avec bénignité à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, enrôlés dans la pieuse Association, la faculté de gagner une Indulgence Plénière à l'article de la mort, pourvu néanmoins qu'ils soient dûment disposés et invoquent dévotement, au moins de cœur, s'ils ne peuvent le faire de bouche, le Très-Saint nom de Jésus.

5° Enfin Sa Sainteté accorde avec clémence une Indulgence de cent jours, qui pourra se gagner par chacun des Associés, toutes les fois que, d'un cœur au moins contrit, ils réciteront les prières prescrites, savoir, le Pater et l'Ave avec l'invocation : « Saint François-Xavier, priez pour nous », ou, qu'en sus de l'obole hebdomadaire, ils dirigeront quelqu'aumône à la même fin (nonobstant toutes dispositions contraires), ou qu'ils accompliront quelque autre œuvre de piété ou de charité.

6° Pour ceux que des infirmités ou autres légitimes raisons empêcheraient de visiter une des églises ou oratoires publics prescrits, fût-ce par le motif que leur propre église paroissiale est extrêmement éloignée, ils peuvent, par une grâce spéciale de Sa Sainteté, gagner les mêmes Indulgences, pourvu néanmoins que, remplissant toutes les autres conditions, ils acquittent d'autres œuvres pies ou des prières imposées par leurs confesseurs respectifs. Et même, Sa Sainteté veut bien permettre que les fidèles Associés, qui, pour infirmité physique ou autre légitime empêchement, ne pourraient pas, durant les trois jours qui précèdent les fêtes de l'Invention de la Très-Sainte Croix et de Saint François-Xavier, assister à la célébration qui en sera faite, comme il a été dit ci-dessus, par la pieuse Associa-

5 Tandem Sanctitas Sua clementer concessit Indulgentiam centum dierum ab unoquoque ex adscriptis lucranda, quoties, corde saltem contrito, præscriptas preces Pater nempe et Ave, cum Invocatione « S. Franciscæ Xaveri ora pro nobis » recitaverint, vel aliquam eleemosynam (contrariis quibuscumque non obstantibus) præter obulum hebdomadalem, et in eundem finem subministraverint, vel denique quodlibet aliud Pietatis, aut Charitatis opus peregerint.

6 Qui vero inter adscriptos infirmitatis causa, vel Alias legitime fuerint impediti ad visitandam præscriptam Ecclesiam, seu publicum oratorium, etiam quia propria Ecclesia Parochialis valde admodum distet, ex speciali Sanctitatis Suae gratia easdem Indulgentias lucrari possunt, dummodo tamen cæteras omnes conditiones adimplentes, alia pia opera, vel preces a respectivis Confessariis injungendas præstiterint. Atque etiam Sanctitas Sua benigne indulset, ut adscripti Christifideles, qui vel ob physicam infirmitatem, vel ob aliud legitimum impedimentum enunciato Triduo ante duo festa Inventionis SSmæ Crucis, ac S. Francisci Xaverii, a pia Societate, ut supra dictum est, celebrando interesse nequeant, enunciata nihilominus tercentorum dierum Indulgentiam consequi valeant, dummodo privatim respectiva Tridua peragant.

7 Præterea Sanctitas Sua benigne concessit, ut omnes adscripti utriusque sexus, qui in Religiosis Domibus, Collegiis, Conservatoriis, aliisque Locis Piis, omnes scilicet, qui *in Communitate*, ut vulgo appellant, vitam degunt, præfatas omnes Indulgentias lucrari possint propriam Ecclesiam, vel ea deficiente, etiam privatum domus, qua degunt Oratorium, seu Cappellam visitando, ibique, ut alias jam dictum est, orando, loco visitationis ejusdem in præscripta Eccle-

tion, puissent encore gagner l'Indulgence de trois cents jours énoncée plus haut, pourvu qu'ils fassent en leur particulier les exercices de ces trois jours.

7° En outre, Sa Sainteté veut bien accorder que tous les Associés de l'un et de l'autre sexe vivant dans les Maisons Religieuses, Collèges, Providences et autres Habitations Pieuses, c'est-à-dire, tous ceux qui vivent, suivant l'expression vulgaire, *en Communauté*, puissent gagner toutes les Indulgences susdites en visitant leur propre église, ou même, à son défaut, l'oratoire privé ou chapelle de la maison qu'ils habitent, et en y priant comme il est dit ailleurs, cela, au lieu de faire la même visite dans l'église ou oratoire public prescrit, pourvu qu'ils remplissent fidèlement toutes les autres conditions.

C'est pourquoi Sa Sainteté, recommandant avec le plus vif intérêt, dans le Seigneur, cette pieuse Institution fondée pour la prospérité et le soutien de l'œuvre très-salutaire des Missions, a ordonné que tous ces Privilèges et Indulgences accordés par l'autorité apostolique fussent publiés dans ce Décret, sans aucune expédition de Bref, afin que tous les fidèles du Christ agrégés à l'Association pussent jouir de cette riche effusion d'Indulgences et de grâces, en même temps qu'il leur est accordé de participer tant vivants que défunts aux travaux, prières, suffrages et sacrifices, qui leur sont appliqués dans tout l'univers, par les Evêques et Missionnaires, et par l'Association tout entière.

Donné à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences.

Lieu † du sceau.

F. CARD. ASQUINI, *Préfet.*

A. Archipr. PRINZIVALLI, *Substitut ».*

sia, vel Oratorio publico peragenda, dummodo cæteras omnes conditiones fideliter adimpleverint.

Quapropter eadem Sanctitas Sua pium hoc Institutum ad saluberrimum Missionis opus fovendum, et sustentandum plurimum in Domino commendans, hæc omnia privilegia, et Indulgentias Apostolica auctoritate concessas publicari hoc Decreto absque ulla Brevis expeditione mandavit, ut omnes Christifideles eidem adscripti elargitis Indulgentiis, et Gratiis perfrui valeant, quibus etiam tam vivis, quam defunctis concessum est, ut participes sint Laborum, Orationum, Suffragiorum, ac Sacrificiorum, quæ pro ipsis ab Episcopis, et Missionariis per totum Orbem, ac ab universa Societate applicantur.

Datum Romæ ex Secretaria Sacræ Congregationis Indulgentiarum.

Loco † Signi

F. CARD. ASQUINIUS, *Præfectus.*

A. Archipr. PRINZIVALLI, *Substitutus.*

DÉCRET**POUR ROME ET L'UNIVERS.**

AUDIENCE DE SA SAINTETÉ, DU 10 SEPTEMBRE 1850.

Comme il s'est élevé une difficulté relativement à l'interprétation et au sens du second article d'un autre Décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, rendu le 17 octobre 1847 en faveur de la pieuse Société de la Propagation de la Foi, la Sacrée Congrégation, après avoir pris de nouveau la décision de Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, a déclaré que cet article devait être entendu ainsi :

« Indulgence plénière est accordée, une fois l'an, à tous les membres de la pieuse Association, pour le jour où sera célébrée, dans quelque lieu que ce soit et avec les autorisations requises, la solennelle commémoration de tous les Associés défunts ;

« De plus, partout où existe maintenant, partout où existera à l'avenir quelque subdivision de la dite Société, tels que Conseils diocésains, Divisions, Centuries, Décuries, ou même quelque section de ces divisions, Indulgence plénière est pareillement accordée,

URBIS ET ORBIS

DECRETUM

EX AUDIENTIA SANCTISSIMI, DIE 10. SEPTEBRIS 1950.

Cum aliqua difficultas irrepserit circa expositionem et intelligentiam Articuli Secundi alterius Decreti hujus S. Congregationis Indulgentiarum diei 17. Octobris 1847. pro pia Societate Propagationis Fidei, hinc ipsa S. Congregatio, audito iterum Oraculo Sanctissimi Domini Nostri Pii PP. IX., eundem Articulum ita intelligendum esse declaravit. « Plenariam nempe Indulgentiam concessam fuisse omnibus piæ Societati adscriptis semel in anno, die scilicet qua ubique locorum debitis cum facultatibus solemnis Commemoratio omnium adscriptorum, qui ex hac vita migrarunt, peragetur; præterea iis orbis terrarum locis dumtaxat in quibus præfatæ Societatis quædam subdivisio existit, vel in posterum existet, in Consiliis videlicet Diœcesanis, Chiliarchiis, Centuriis, Decuriis, aut in aliquibus tamen ex hujusmodi Sectionibus, Indulgentiam similiter Plenariam concessam fuisse,

une fois l'an, soit pour le jour où, avec les autorisations requises dont il a été question, la même commémoration solennelle se fera par chaque Conseil diocésain pour tous les défunts en général qui, au moment de leur mort, relevaient de ce conseil, Indulgence qui sera gagnée seulement par ceux qui seront alors sous ce même Conseil; soit pour le jour où, toutes choses gardées comme dessus, la même commémoration se fera par quelque Division pour les défunts de la même Division, Indulgence qui sera gagnée seulement par les membres de cette Division. Il en est de même des Centuries et Décuries, pourvu que ce jour là les Associés remplissent fidèlement toutes les conditions prescrites et énumérées dans le second article.

« En outre, Sa Sainteté a déclaré que c'était dans ce sens que devait être entendu ce qui concerne les Autels Privilégiés, soit des églises, soit des oratoires publics, où cette solennelle commémoration, générale ou particulière, doit être célébrée comme dessus. Et enfin, le même Très-Saint Père, afin que les âmes des défunts de cette Société soient secourues par des suffrages de plus en plus efficaces, a déclaré que toutes et chaque messes qu'un ou plusieurs Associés, dans quelque lieu du monde que ce soit, feront célébrer à un autel quelconque pour un ou plusieurs défunts qui, au moment de leur mort, appartenaient à la pieuse Association, ou qui seront célébrées par des prêtres Associés, jouiront à perpétuité de la même grâce que si elles étaient dites à un autel privilégié.

« Donné à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences.

Lieu † du sceau.

« F. CARD. ASQUINI, *Préfet.*

A. Archipr. PRINZIVALLI, *Substitut* ».

tum die qua præviis jam dictis debitis facultatibus eadem solemnibus Commemoratio fiet unica vice in quolibet anno ab aliquo Consilio Diœcesano generaliter pro omnibus defunctis sub præfato Consilio dum decesserunt existentibus, acquirendam ab adscriptis tantum sub eodem pariter Consilio tunc existentibus; tum die qua, in omnibus ut supra, eadem Commemoratio fiet ab aliqua Chiliarchia pro ipsius Chiliarchiæ ex hac vita migratis, lucrificandam solummodo ab adscriptis eidem Chiliarchiæ; idemque dicendum de Centuriis et Decuriis; dummodo tamen ea die præfati Adscripti singulas injunctas condiciones in eodem Secundo Articulo enunciatas fideliter adimpleant. Insuper declaravit Eadem Sanctitas Sua hoc sensu intelligenda esse Altaria Privilegiata, sive Ecclesiarum, sive publicorum Oratoriorum in quibus hujusmodi solemnibus Commemoratio vel generalis, vel partialis sit ut supra celebranda. Et tandem Idem Sanctissimus Dominus Noster, ut animæ defunctorum ipsius Societatis magis, magisque suffragentur, declaravit omnes et singulas Missas, quæ ubique terrarum sive ab uno sive a pluribus adscriptis pro uno, vel pro pluribus defunctis, dum mortem oppetierunt ad eandem piam Societatem spectantibus, ad quodlibet Altare celebrari fient, vel a Sacerdotibus adscriptis celebrabuntur, eadem in perpetuum gaudere gratia, ac si in Altari Privilegiato celebratæ fuissent. Præsenti valituro absque ulla Brevis expeditione.

Datum Romæ ex Secret. S. Congregationis Indulgentiarum.

Loco † Signi

F. CARD. ASQUINIUS, *Præfatus*.

A. Archipr. PRINZIVALLI, *Substitutus*.

TABLEAU DES INDULGENCES

ACCORDÉES A L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

PAR LES SOUVERAINS PONTIFES PIE VII, LÉON XII,

PIE VIII, GRÉGOIRE XVI ET PIE IX.

A tout Associé qui donne un sou par semaine et récite chaque jour un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation « Saint François-Xavier, priez pour nous », sont accordées les Indulgences suivantes, applicables aux âmes de purgatoire.

1° Indulgence plénière, soit le 3 mai, jour anniversaire de la fondation de l'OEuvre, soit le 3 décembre, fête patronale de l'Association, et pendant toute l'octave de ces deux fêtes. Elle peut être gagnée une fois seulement à chacune de ces époques, par tout Associé qui, contrit, confessé et communiqué, visite l'église ou l'oratoire public de l'OEuvre ou son église paroissiale, et y prie suivant les intentions du Souverain Pontife.

En cas de translation de ces fêtes, la même Indulgence peut se gagner, aux mêmes conditions, depuis les premières vêpres du jour où elles sont transférées jusqu'au coucher du soleil de ce même jour. (*Pie VII*, *Bref du 15 mars 1823* — *Pie VIII*, *Bref du 18 septembre 1829* — *Grégoire XVI*, *Brefs du 25 septembre*

1831 et du 15 novembre 1835 — *Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.* (1).

2° Indulgence plénière deux jours de chaque mois, au choix des Associés, et aux mêmes conditions. (*Mêmes Brefs*).

3° Indulgence plénière le jour de l'Annonciation et celui de l'Assomption ou un jour de leur Octave, en remplissant dans une église quelconque les conditions énumérées plus haut. (*Grégoire XVI, Bref du 22 juillet 1836*).

4° Indulgence plénière, une fois l'an, et aux mêmes conditions, le jour où se célébrera une commémoration solennelle de tous les Associés défunts. (*Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.*)

5° Indulgence plénière, une fois l'an, et aux mêmes conditions, pour tout Associé le jour où son Conseil diocésain, sa Division, sa Centurie, sa Décurie, ou sa section célèbre la commémoration des défunts ayant appartenu au Conseil, à la Division, à la Centurie ou à la Décurie dont il est membre. (*Pie IX, même Décret*).

6° Faveur des Autels privilégiés pour toute messe qu'un Associé dit ou fait dire, n'importe sur quel autel, pour les défunts de la Propagation de la Foi. (*Pie IX, même Décret*).

7° Indulgence plénière, à l'article de la mort, pourvu qu'animé de bonnes dispositions, l'Associé invoque au moins de cœur, s'il ne le peut de bouche, le Très-Saint nom de Jésus. (*Pie IX, même Décret*).

8° Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'un

(1) Chacun de ces Brefs accorde tout ou partie de l'Indulgence mentionnée.

Associé assiste, au moins contrit de cœur, au *Triduo* que l'Œuvre fait célébrer aux fêtes du 3 mai et du 3 décembre. (*Pie IX, même Décret.*)

9° Indulgence de cent jours chaque fois qu'un Associé, contrit de cœur, récite le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation à saint François-Xavier, ou qu'il assiste à une assemblée en faveur des missions, ou qu'il donne, outre l'obole hebdomadaire, quelque aumône pour la même fin, ou qu'il exerce toute autre œuvre de piété ou de charité. (*Pie VII, Bref du 15 mars 1823 — Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.*)

10° Ceux que l'infirmité, l'éloignement ou autre cause légitime empêchent de visiter l'église désignée, peuvent gagner les mêmes Indulgences pourvu qu'ils satisfassent aux autres conditions, et qu'ils suppléent à cette visite par d'autres œuvres ou prières indiquées par leurs confesseurs. (*Léon XII, Bref du 11 mai 1824. — Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.*)

Les maisons religieuses, collèges, Providences et autres communautés peuvent gagner les mêmes Indulgences en visitant leur propre église ou oratoire public, et, s'il n'y en a pas, la chapelle privée de leur maison, pourvu que les autres conditions soient remplies. (*Pie IX, même Décret.*)

NOTICE

SUR LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS,

LES PROGRÈS ET L'ÉTAT ACTUEL

DU CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS.

(SUITE (1)).

Après avoir rappelé, dans un premier article, l'origine et les progrès de l'Eglise américaine, il nous reste à étudier les divers éléments dont elle se compose, les ressources qu'elle possède, les besoins qui réclament encore nos secours, et l'état sommaire de chaque diocèse en particulier.

Dans cette variété de peuples de toute langue et de toute couleur que l'Eglise d'Amérique a pour mission de consommer dans l'Unité, il est quatre éléments principaux, dont l'analyse distincte nous expliquera l'action, les difficultés et les résultats du saint ministère aux Etats-Unis; ce sont : les descendants des anciens colons, les nouveaux émigrants, les tribus indiennes et les noirs esclaves.

La première catégorie, celle des grands centres de

(1) Voir le N^o 132, page 529.

population semés sur le littoral de l'océan et dans la vallée du Mississipi, possède un ministère sacerdotal à peu près tel que nous le voyons dans nos contrées. Là comme en Europe, avec le nombre et les ressources de moins, il a pour but de perpétuer la foi dans les générations catholiques, de ramener les sectaires par la discussion, et de léguer à l'avenir un clergé indigène. Mais ce but général, il le poursuit dans des conditions qui lui sont propres : en voici les plus remarquables.

D'abord, l'apostolat s'exerce dans un milieu d'indifférence religieuse. Elle est produite chez les Américains par le spectacle de ces innombrables sectes qui dégoûtent l'âme des choses de Dieu, en donnant leurs mille contradictions pour sa parole, et par cette impatience de jouir qui précipite toutes les existences sur les chemins aventureux de la fortune et ne leur permet d'autre culte sérieux que celui de l'intérêt. Sous l'empire de cette disposition, on va indistinctement d'une église à l'autre, on s'assoit successivement au pied de toutes les chaires, sans autre motif que de satisfaire un goût de controverse, et en général sans autre résultat que d'applaudir au talent de l'orateur. Ce qui attire de préférence aux temples catholiques, c'est l'accent grave et convaincu de la prédication, l'attrait de la musique religieuse et la majesté des cérémonies romaines.

A côté de cette indifférence générale se place une liberté sans limite pour l'action du prêtre. Elle existe du côté de l'Etat, dont l'Eglise ne reçoit ni faveurs ni entraves; du côté de l'esprit public qui, à défaut de religion positive, professe le respect de tous les cultes comme un dogme politique, comme une des formes de sa propre inviolabilité; du côté de l'hérésie elle-même

qui, d'abord tolérante par dédain, puis, à la vue de nos progrès, furieuse jusqu'à l'incendie et au sacrilège, a enfin compris qu'il valait mieux se montrer résignée dans l'impuissance, que se rendre inutilement odieuse dans le fanatisme.

« Chose étonnante ! la liberté qu'on disait mortelle au catholicisme, n'a profité qu'à lui, et les sectes y succombent. Privées de la tutelle du pouvoir qui, sans prévenir les scissions intérieures de doctrines, leur prête ailleurs un corps factice en les absorbant dans la vie officielle de l'Etat, ici elles ont pu, affranchies de tout frein, s'abandonner à leur pente naturelle et atteindre les dernières limites de cette décomposition où les précipite le poids même de leur principe. Toutes les formules de l'erreur, tous les écarts de l'indiscipline, tous les morcellements de la discorde, elles les ont parcourus dans une progression effrayante, jusqu'à ce qu'elles en soient venues à former autant de tronçons qu'elles ont déchiré de pages à leur Evangile en lambeaux. Réduites aujourd'hui à l'impuissance de se mutiler encore, parce qu'on ne fractionne pas la poussière, elles ne conservent plus d'autre symbole commun, d'autre ralliement et d'autre vie que la haine du catholicisme, chaque jour plus épanoui à ce soleil de la liberté qui les consume. (1).

(1) Cette annihilation religieuse des sectaires est si bien le résultat inévitable, la conclusion suprême et rigoureuse des doctrines protestantes, qu'elle a été annoncée et décrite, il y a deux siècles, avec toute la précision qu'on demanderait à l'histoire. Il serait impossible à un observateur contemporain de peindre avec plus de vérité ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis, que ne l'a fait Bossuet dans ces lignes tracées en 1669. « Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance... Dès lors on a bien prévu que la

En effet, les institutions que l'Eglise affectionne, parce qu'elles lui donnent pour cortège la science et la charité, se sont toutes acclimatées sous le ciel américain; toutes ont l'espoir de s'alimenter d'une sève généreuse, puisée dans le sol même où elles ont pris racine, et se couvrent déjà de rameaux indigènes. Un seul ordre avait jusqu'ici échoué sur le territoire de l'Union, c'était l'austère Trappiste qui n'a que ses prières et ses sueurs à donner pour la rançon des âmes; et voilà qu'il vient de compléter par une colonie nouvelle cette grande famille de Religieux qui compte déjà quatre-vingt-une communautés. Dans ces pieuses fondations, il est à remarquer que les maisons d'hommes ont généralement plus de peine à s'établir que celles de femmes, près de trois fois plus nombreuses (1). Les vocations ecclésiastiques rencontrent aussi des obstacles analogues dans ces idées d'affranchissement absolu, dans ce besoin d'émancipa-

« licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini; et que tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspiration, les autres fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la Religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance, dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme » : *Oraison funèbre de Henriette de France.*

(1) Dès l'année 1843, il y avait aux Etats-Unis huit cent cinquante-cinq Religieuses, connues sous les dénominations de Carmélites, Ursulines, Dominicaines, Sœurs de la Providence, de la Miséricorde, de Notre-Dame, de la Retraite, de Saint-Joseph, de la Visitation, du Sacré-Cœur, de Lorette et de la Charité. Le nombre des jeunes pensionnaires élevées par ces Religieuses, était alors de trois mille; celui des orphelines recueillies dans leurs asiles, de huit cent soixante-seize, et celui des petites filles pauvres instruites par elles dans les écoles gratuites, de trois mille neuf cent trente.

Lettre de Mgr Rosati, Evêque de Saint-Louis, — 1843.

tion précoce, qui tourmentent au sortir du berceau la jeunesse du Nouveau-Monde. Cependant le clergé n'en est plus comme autrefois à réparer exclusivement les pertes du sanctuaire par des emprunts faits à l'Europe : ses deux cent soixante-sept élèves des séminaires sont fournis en grande partie par des sources nationales, et la majorité de son épiscopat est aujourd'hui d'origine américaine. Si l'aurole du martyr lui a manqué, s'il n'a pas reçu l'onction du sang qui sacre aux yeux des peuples tout apostolat naissant, le sacerdoce des Etats-Unis y a suppléé de son mieux chaque fois, qu'à défaut d'a-rènes, les épidémies sont venues le mettre aux prises avec la mort : sur ce terrain, où les ministres protestants n'ont pas osé le suivre, il a su par son dévouement s'imposer à l'admiration et à la reconnaissance de ceux mêmes qu'on avait formés à le haïr (1).

Considérée dans son organisation intérieure, l'Eglise des Etats-Unis n'a pas de paroisses proprement dites. Le prêtre qui dessert une localité, en est moins le pasteur que le missionnaire ; il donne une sollicitude spéciale aux brebis placées sous sa houlette, mais il reste à la disposition de tout le troupeau. Aussi ses pouvoirs

(1) A l'époque récente où le typhus désolait le Canada, des Père Jésuites qui venaient de clore l'année scolaire dans un collège de l'Union, demandèrent et obtinrent la faveur d'aller passer leurs vacances dans les hôpitaux encombrés de mourants. Une des plus illustres victimes de cette héroïque charité, à l'époque dont nous parlons, fut Mgr Power, Evêque de Toronto sur la frontière des Etats-Unis. Lorsque la contagion envahit son diocèse, la santé du Prélat était déjà chancelante, et son médecin le pressait d'éviter le contact des malades sous peine de courir à une perte certaine. « Je le sais, répondit l'Evêque, c'est ma mort, mais c'est mon devoir », Et il alla mourir.

n'expirent pas aux confins du poste qu'il occupe; ils n'ont d'autres limites que celles du diocèse : ce qui permet de mobiliser son dévouement, de l'appeler sur tous les points comme à tous les emplois. Cette variété de ministères est souvent le partage de l'Evêque aussi bien que de son clergé. Il y a peu de temps qu'un Prélat américain cumulait à la fois, outre l'administration diocésaine, les fonctions de curé dans sa ville épiscopale, celle d'architecte de sa cathédrale aujourd'hui achevée, et celle de professeur dans son collège situé à plusieurs milles de sa résidence.

Sous l'action d'un apostolat si laborieux, la population catholique des villes s'est rapidement améliorée, et ses heureuses dispositions, comme sa force numérique, suivent plus que jamais une voie progressive. Le caractère distinctif de ce mouvement religieux est qu'il s'effectue de bas en haut. En Amérique comme au berceau de la foi chrétienne, les délaissés de ce monde sont venus les premiers se grouper autour de la croix; la semence évangélique a d'abord germé dans la souffrance, et de ces couches populaires, ordinairement trempées de larmes, elle monte graduellement vers les conditions supérieures, qu'elle atteindra mieux encore lorsque ses sanctuaires agrandis cesseront en quelque sorte d'humilier ceux qui les fréquentent. Envisagés dans leur ensemble, les fidèles de l'Union sont animés d'un bon esprit. Déjà plus d'un quart de nos frères américains, c'est-à-dire cinq cent mille environ, se distinguent par la pratique de tous les devoirs religieux. Leur exemple gagne de proche en proche la masse des indifférents, qui sentent la confiance leur venir avec le nombre, et se prennent d'une sainte émulation pour les pompes de leur culte trop longtemps oublié. C'est ainsi qu'en 1849, la ville de Cincinnati a vu cinq mille hommes

à une de ses processions, et compté, pendant une retraite de neuf jours, cinq mille communicants, dont quinze cents étaient des hommes mariés. Quelques mois après, c'étaient encore mille jeunes gens de la même ville qui recevaient la sainte hostie des mains de Mgr Purcel (1). Un dernier indice qui nous révèle le zèle et l'amour des laïcs pour leur foi, c'est qu'ils s'en font les organes et les apologistes dévoués dans la presse périodique : on compte aux Etats-Unis douze Gazettes ou Revues qui prêtent avec succès leur publicité au triomphe de la Religion.

A ces faits consolants se mêlent aussi des sujets de tristesse. Si les apostasies deviennent plus rares, il se produit encore quelques défections. Mais elles sont largement compensées par les conversions nouvelles. Ce qui prépare en général ces retours des Protestants à l'Unité, ce sont les écoles catholiques, où des familles dissidentes s'estiment heureuses de placer leurs enfants sous la sauvegarde du sacerdoce et de la virginité. Au sortir de ces maisons, dans lesquelles on n'exerce d'autre prosélytisme que celui de l'exemple, les jeunes Américains emportent avec eux, sinon la foi, du moins un souvenir pieux de ceux qui l'enseignent ; ils aiment à redire les vertus dont ils ont été témoins, et ils s'en font au besoin les défenseurs contre ceux qui les attaquent sans les connaître. Plus tard, la réflexion mûrit ces germes de la grâce, et ramène souvent l'élève convaincu au berceau de son enfance, au pied des autels de ses maîtres bien-aimés. Il est d'autres conversions plus laborieusement accomplies ; elles sont

(1) Extrait de *l'Ami de la vérité*, journal catholique de Cincinnati.

le fruit d'une étude persévérante, de la lassitude et du dégoût de l'erreur, des luttes et des angoisses de la conscience humaine en quête de la vérité. Aux Etats-Unis, plus que partout ailleurs, il y a des âmes désabusées de vains symboles, des intelligences élevées qui, se fatigant de flotter à tout vent de doctrine, viennent demander à l'Unité de calmer leurs doutes et d'apaiser leur muet désespoir. Les rangs du sacerdoce se sont déjà ouverts à plusieurs de ces heureux transfuges, qui invitent maintenant leurs frères égarés à se réfugier comme eux dans la foi antique, seule retraite assurée contre les incertitudes de l'esprit et les orages du cœur. Telle est la physionomie générale des anciens diocèses. Passons à ceux qui se forment aujourd'hui par l'émigration.

On sait que le peuple américain est un monde pour ainsi dire formé d'alluvions, que par ses ports, tournés vers l'Europe, il attire à lui tous ceux que la souffrance a déracinés du sol natal, et que les flots charrient sans cesse de nos côtes orageuses vers ses rivages hospitaliers. Chacune de nos calamités a concouru à sa fortune. La persécution religieuse lui a donné ses colonies de proscrits, la politique lui a jeté ses vaincus, la guerre lui a longtemps fourni son contingent de victimes, les troubles et la misère de notre vieille société ont fait et font encore le reste. Ces exilés volontaires quittent sans retour une patrie qui n'a plus ni calme ni pain à leur donner. Les uns se hâtent de mettre la barrière de l'océan entre eux et nos révolutions, préférant aux orages des cités les orages du désert. Les autres, véritable conscription levée périodiquement par la faim, s'en vont chercher ailleurs des champs qui les nourrissent. C'est par trois cent mille que l'Europe, si riche en malheureux, les exporte annuellement en

Amérique avec ses autres produits. Souvent il arrive que les émigrants d'une même contrée s'unissent pour s'expatrier ensemble. Comme l'Indien dont ils vont occuper la place, ils ont dit adieu aux ossements de leurs pères, et on les voit s'acheminer par troupes vers les bords de l'océan, à travers d'autres malheureux qui envient leur sort; l'obole du pauvre recueillie en passant les conduit jusqu' au navire où ils sont entassés; une sorte de vénération pour l'exilé environne leur départ, et bientôt les solitudes profondes de l'abîme les préparent à l'isolement lointain des forêts.

En tête de ces peuplades émigrantes marchent les Irlandais. Enfants d'une nation magnanime qui n'est pauvre que parce qu'on l'a dépouillée, ils partiraient jusqu'au dernier homme si la misère ne les condamnait pas à mourir sur leur sol inutilement fertile (1). Les plus heureux, 200 mille environ, jouissent annuellement du privilège de s'expatrier. Mais sous quelques cieux qu'ils s'exilent, que ce soient les plages de l'Océanie, du Nouveau-Monde ou de l'Afrique qui les recueillent, nulle part ils ne perdent l'amour de leur foi (2). On dirait qu'il a plu à la divine Providence de tenir ce peuple fidèle sous le pressoir, afin qu'il quittât la demeure de ses pères, et que sa dispersion fût une semence de chrétiens chez les nations lointaines (3). Ce sont eux qui ont donné aux Etats-Unis la plus grande partie de la population catholique, et qui versent encore

(1) Mémoire de Mgr Portier, Evêque de Mobile. — 1849.

(2) Lettre de Mgr Devereux, Vicaire apostolique au Cap de Bonne-Espérance, — 20 juillet 1850.

(3) Lettre de Mgr Byrne, Evêque de Little-Rock, — 1850.

chaque année dans son sein un tribut de cent cinquante mille âmes.

L'Allemagne déchirée par ses divisions intestines, va aussi chercher le travail et la paix sous les forêts américaines. On croit qu'elle leur fournit au moins 80 mille colons par an. Sans parler de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Iowa et du Missouri où ils affluent (1), le Wisconsin compte à lui seul plus de 200 mille émigrés, pour la plupart d'origine germanique. Chez eux la patrie absente conserve toujours un culte filial ; ils aiment à se grouper pour s'entre-secourir dans les mêmes provinces, à reconstituer des familles allemandes sur un sol étranger, à graver sur tout ce qui les entoure, sites, hameaux ou chapelles, l'empreinte de leurs patriotiques souvenirs. Quand un essaim considérable de ces cultivateurs pèlerins va s'installer au désert, il emmène ordinairement avec lui un prêtre de sa nation pour partager ses travaux et ses peines, qu'il peut seul adoucir. Souvent c'est lui qui distribue, comme un père à ses enfants, les terres à défricher. Le premier arbre abattu sert à façonner une croix. De ses branches enlacées on construit avant tout l'oratoire de feuillage ; et le soir venu, après la prière faite en commun, la jeune colonie s'endort autour d'un grand feu, ou distrait son insomnie à calculer l'avenir de son œuvre civilisatrice, accomplie dans la solitude, sous les yeux de Dieu seul (2). Né sous d'aussi pieux auspices, le village grandit bientôt par l'arrivée de nouveaux frères ;

(1) On nous écrit que, dans la seule ville de Cincinnati, leur nombre s'est élevé de 5,000 à 40,000 pendant les 15 dernières années, et qu'ils y ont bâti sept grandes églises de 1833 à 1849.

(2) Lettre du R. P. Cziwtkowietz, Rédemptoriste, 1843.

ils le reconnaissent de loin à son clocher qui domine la forêt ; c'est le signe du ralliement pour les émigrants de Trèves qui vont à Saint-François-Xavier, pour ceux de la Bavière qui accourent au Mine-Sota ou à Germantown déjà peuplée de 1,800 catholiques, ou pour les colons du Luxembourg qui forment près du lac Michigan une paroisse de 3,000 fidèles. Alors les huttes sont converties en maisons, la chapelle en église, et ce n'est pas sans verser de douces larmes qu'un jour, au fond des bois, l'enfant de la Germanie entend la cloche du pays natal tinter pour la première fois l'Angelus ; ce n'est pas sans une émotion sainte que, du milieu des lacs qu'il traverse à toute vapeur, le voyageur catholique salue de loin, au faite des églises de Green-bay, de Port-Washington et de Walkerspoint, le signe auguste de notre Rédemption : car au sein des solitudes américaines, ce que le phare est au navigateur dans l'obscurité de la nuit, la croix l'est au chrétien sur la flèche de ses temples où le soleil la fait étinceler (1).

Aux deux sources principales de l'émigration, l'Allemagne et l'Irlande, il faut ajouter la France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie, qui concurent pour un chiffre mal défini au versement annuel de 300 mille étrangers sur le territoire de l'Union. Sur ce nombre, qui s'est parfois élevé jusqu'à quatre ou cinq cent mille, plus des trois cinquièmes sont catholiques. C'est donc de 200 à 250 mille enfants adoptifs que le ciel envoie chaque année à l'Eglise américaine. Aussi sa plus grande sollicitude est-elle d'aller au devant de ces frères qui ont faim et soif à leur arrivée, qui demandent à être ré-

(1) Lettre du R. P. Joseph Salzmann, 5 mars 1850.

chauffés ou nourris pour quelques jours ; car ils sont malheureux pour la plupart, et beaucoup d'entre eux ne sortent du navire que pour entrer à l'hôpital.

Longtemps cette misère a fait le deuil de l'Eglise par les défections qu'elle enfantait. Alors l'émigré catholique, privé de tout secours et tombant isolé au milieu des masses du protestantisme, y perdait souvent sa foi, comme l'eau du ciel perd sa douceur native en tombant dans les mers. Nous allons résumer, d'après un illustre Prélat, les causes de ces anciennes apostasies, ne fût-ce que pour constater les avantages du présent, et signaler les conditions auxquelles on pourra prévenir le retour d'un passé douloureux.

« Les principales causes de nos pertes, dit Mgr Eng-
 « gland, sont : 1° l'affluence d'un grand nombre de
 « catholiques émigrants, dans un pays où rien n'était
 « préparé pour faciliter la pratique de leur culte, et où,
 « au contraire, l'exercice de leur Religion rencontrait
 « une foule d'obstacles qui devaient paraître insurmon-
 « tables à des étrangers ; 2° Le défaut d'établissements
 « pour élever les enfants et les orphelins catholiques
 « dans la religion de leurs pères ; 3° L'absence d'un
 « clergé assez nombreux pour répondre à tous les be-
 « soins, assez familiarisé avec la langue du pays pour
 « parler en public, assez initié au génie de la nation, à
 « son gouvernement et à ses lois pour agir toujours avec
 « connaissance de cause ; 4° Le manque de confiance
 « mutuelle entre les émigrants, et par suite le défaut
 « de coopération pour fondre ensemble les différentes
 « nations, qui, tout en ayant la même foi et le même
 « zèle, étaient cependant trop séparées par leurs usa-
 « ges et leurs intérêts pour agir comme un seul corps ;
 « 5° L'activité, les ressources pécuniaires, les efforts
 « bien concertés des diverses sociétés protestantes,

« qui, bien que divisées dans leurs croyances, sont
 « toujours unies lorsqu'il s'agit de tenir en échec le
 « catholicisme (1).

Nous l'avons dit, ces causes ont en partie disparu. Mais elles ne tarderaient pas à renaître, si notre charité cessait un instant de faire un contre-poids aux charges nouvelles que l'émigration impose à l'Eglise des Etats-Unis. Ces charges, que sont-elles ? Les Pères du VII^e Concile de Baltimore vont nous l'apprendre (2).

« Vous comprendrez facilement, nous disent-ils, l'im-
 « mensité de nos besoins et la grandeur de notre res-
 « ponsabilité, lorsque vous saurez que l'émigration
 « européenne et catholique dépasse maintenant,
 « par année, le chiffre de 250 mille âmes ! Les émi-
 « grants sont, à peu d'exceptions près, dénués de
 « ressources. A ces pauvres, il faut des églises, des
 « pasteurs ; à leurs enfants, de l'instruction, le pain
 « spirituel et souvent la nourriture du corps. Com-
 « prenez bien que, pour l'augmentation des catholi-
 « ques seuls, nous devrions nous procurer annuelle-
 « ment trois cents prêtres, bâtir trois cents églises, trois
 « cents écoles ! Or voici quelle est notre situation : les
 « vieux diocèses ne répondent que faiblement aux cris
 « et aux besoins de cette multitude ; ceux qui sont nais-
 « sants, qui n'ont qu'une population faible, éparse et
 « pauvre, languissent faute d'assistance ».

Les six cent cinquante mille francs que l'Œuvre alloue chaque année aux Etats-Unis, sont comme l'humble pierre apportée par nos mains à ces créations incessantes. « Jusqu'ici l'existence de la Propagation de

(1) Lettre de Mgr England, Evêque de Charleston. — 1836.

(2) Lettre du 14 mai 1849.

« la Foi, dit encore Mgr England, a été pour nous un
 « immense bienfait; aujourd'hui la continuation de vos
 « efforts nous est devenue une indispensable nécessité;
 « et si nous étions maintenant abandonnés, ce serait
 « une question de savoir si votre générosité de quelques
 « années n'aurait pas été plus nuisible qu'avantageuse
 « à nos Missions. Mais nous [n'avons rien à craindre
 « de semblable. Les règles de prudence que vous avez
 « adoptées vous interdisent de vous occuper de ce qui
 « n'est pas de votre ressort, tandis que vous agissez
 « fortement dans la sphère qui vous a été tracée :
 « vous amassez des trésors pour ceux qui sont dans
 « l'indigence, et vous en confiez la distribution à ceux
 « qui, selon la discipline de l'Eglise, sont chargés de
 « soigner ses intérêts. Et certes, vous n'êtes pas sans
 « consolations : vous avez bâti des églises, fondé des
 « séminaires, créé des couvents, établi des écoles,
 « arraché des orphelins à la misère et au danger de la
 « ruine éternelle. Des milliers d'hommes, assis naguère
 « à l'ombre de la mort, lèvent maintenant les mains
 « pour vous bénir, parce que vous les avez appelés à
 « jouir de la lumière et de la chaleur que répand le
 « le véritable Orient (1) »

(La suite à un autre Numero).

(1) Lettre de Mgr England, Evêque Charleston, N° 57, page 257.

MISSIONS

DE LA BAIE D'HUDSON.

*Lettre du R. P. Laverlochère, oplat de Marie Immaculée,
à Mgr l'Evêque de Marseille, Supérieur général de
cette Congrégation.*

Montréal, décembre 1849;

MONSIEUR ET TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

« Six ans se sont déjà écoulés depuis le jour où, prosterné aux pieds de Votre Grandeur, je sentais votre main paternelle levée pour me bénir, et je recueillais ces touchantes paroles qui n'ont jamais cessé de retentir au fond de mon âme : « Allez, mon fils, allez trouver ces âmes abandonnées... Un champ immense s'ouvre devant vous ». Vous me recommandâtes de vous donner des détails sur les missions confiées à mes soins. Heureux d'obéir à cette invitation, je

prends la liberté de vous adresser le récit de mon dernier voyage parmi les habitants des forêts. Malgré les scènes douloureuses qu'il retrace, il est encore plus consolant qu'il n'est pénible, et le dernier de vos enfants peut bien ici s'écrier avec le prophète-roi : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua; venientes autem venient cum exultatione* (1). J'essayerai de vous transmettre fidèlement tous les traits édifiants dont j'ai été témoin, et j'ose espérer que l'intérêt déjà si vif que vous portez aux malheureux sauvages, sera encore augmenté, s'il est possible, à la vue des efforts qu'ils font pour répondre à votre sollicitude, si empressée à leur envoyer des missionnaires.

« Ce fut pour moi une bien douce consolation, lorsqu'au printemps dernier, j'eus le bonheur de m'adjoindre deux confrères : je n'avais pu jusqu'alors en avoir qu'un, et même quelquefois j'avais été obligé d'entreprendre seul un long, pénible et toujours dangereux voyage. Mgr l'Evêque de Bytown avait assigné au R. P. Clément les missions indiennes du Canada jusqu'au lac Abbitibbi, tandis que le R. P. Arnaud devait m'accompagner jusqu'aux postes les plus reculés de la Baie d'Hudson. Nous partîmes tous les trois de Bytown au commencement de mai, après nous être mis sous la protection de Marie Immaculée, patronne de cette ville et de notre Congrégation, et nous être munis de la bénédiction paternelle de celui que l'obéissance a placé à la tête de cet immense diocèse. Je ne vous dirai pas, Monseigneur, les difficultés que nous éprouvâmes, ni les dangers que nous courûmes,

(1) Ils allaient et pleuraient en répandant leurs semences ; mais ils reviendront dans la joie, Ps. 125, V. 7 et 8.

pour nous rendre à Témiskaming, où nous devions laisser le P. Clément. Comme nous craignions d'arriver trop tard pour nous embarquer dans l'un des canots de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, nous voyagions à grandes journées. Les eaux étaient si hautes et le courant si rapide, que nous fûmes plusieurs fois sur le point d'être entraînés dans des gouffres affreux. Un jour, nos rameurs placés au-dessus d'une cascade qu'il nous fallait remonter, tiraient le canot avec une corde. Tout-à-coup cette corde se rompt et la barque est emportée comme un éclair. Point d'autre perspective alors que celle de nous briser contre un arbre placé au milieu du courant, ou d'être à jamais engloutis dans les tourbillons que formait au-dessous de nous la chute de la rivière. Nous allions périr!... Mais nous venions de chanter un cantique à Marie, et cette bonne mère vint à notre aide; ce que nous craignions comme un écueil, ce qui devait causer notre perte, devint au contraire notre moyen de salut. Un Iroquois, qui gouvernait le canot, le voyant sur le point de heurter contre l'arbre, se précipite dans l'eau, d'une main s'attache aux branches, et de l'autre retient le bateau suspendu sur l'abîme. Nous étions tous les trois dedans! Les autres rameurs eurent ainsi le temps de renouer la corde; nous échappâmes encore cette fois à la mort, et nous recommençâmes à naviguer en chantant l'*Ave, maris stella*.

« A mesure que nous approchions des lieux où nous avons eu le bonheur d'enfanter à Jésus-Christ des hommes naguères si barbares et si malheureux, et où, par conséquent, j'ai placé depuis lors mes plus chères affections, milles pensées assiégeaient mon âme. Reverrai-je ces bons néophytes, qui, l'année dernière, versaient des larmes en me quittant? Que sont-ils de-

venus depuis mon départ ? Nous étions encore à deux journées de Témiskaming , lorsque nous aperçûmes une douzaine d'Indiens de ce poste. Dès qu'ils reconnurent notre canot, ils accoururent au devant de nous. La joie que leur causait la vue des Robes noires, ne pouvait toutefois effacer entièrement l'expression de tristesse répandue sur leur visage. Je m'empressai de leur en demander la raison, et ils me dirent : « Mon père, un grand nombre de ceux que tu avais laissés pleins de vie et de santé, ont cessé de vivre. Tu ne les verras plus au lieu de la mission ; mais tu y trouveras encore quantité de malades qui, disent-ils, t'attendent pour mourir. Ils bénissent le Grand-Esprit d'avoir été arrosés de l'eau de la prière (le baptême), et ne craignent pas de quitter ce monde. Mais il n'en est pas de même de ceux qui ne prient pas (les païens) : ceux-là sont effrayés et disent qu'ils ne prieront jamais ; ils ne veulent ni s'approcher de la sainte cabane, ni laisser baptiser leurs enfants, persuadés que cela les ferait périr. Tu ne les rencontreras pas au village ; ils sont tous dans les bois, aux alentours du fort, et plus que jamais ils boivent de la liqueur de feu (eau-de-vie). Quelques-uns de ceux qui sont baptisés, et qui avaient dit : je ne boirai plus, ont bu de nouveau cet hiver, parce que les païens leur ont fait croire que c'en serait fait d'eux s'ils ne buvaient plus. Ils nous ont aussi sollicités plusieurs fois en nous présentant de la liqueur de feu, mais nous n'en boirons jamais... ».

« Tandis qu'ils me parlaient ainsi, leurs yeux se remplissaient de larmes, et sur leur physionomie se peignait une douleur profonde, unie à une sainte résignation, que je n'eusse pas même soupçonnée chez l'habitant des forêts, mais qui ne se trouve que chez celui qui est régénéré. Chacune des paroles que je venais d'entendre avait été un trait qui me perçait le cœur, car de-

puis le jour où nous m'envoyâtes, Monseigneur, évangéliser ces peuplades infortunées, je n'ai eu d'autre pensée que leur propre bonheur, trouvant le mien à les instruire et à me sacrifier pour elles. L'admirable résignation avec laquelle souffrent ces Indiens, la foi et la charité qui les animent, la joie qu'ils font éclater en revoyant le prêtre, voilà le baume avec lequel le missionnaire adoucit la douleur que lui cause l'affliction de ses enfants.

« Nous étions encore à plus d'un mille du poste, que déjà nous apercevions tous ces bons néophytes accourant sur le rivage. Les hommes et les enfants avaient le fusil à la main et saluaient notre arrivée par de nombreuses décharges. Toute la mission avait fait trêve à sa douleur et pris un air de fête. A voir ces excellents chrétiens, on eût dit que rien ne manquait à leur bonheur; mais hélas! je reconnus bientôt qu'il n'y avait point d'exagération dans le récit qu'on m'avait fait de leur détresse. Si je m'adressais à un homme pour lui demander des nouvelles de sa femme et de ses enfants que je ne voyais plus, son silence et les grosses larmes qui coulaient sur ses joues pâles et décharnées, semblaient me dire : « Mon père, ils ont pris le devant dans un monde meilleur, mais je vais bientôt les rejoindre !... » On se tromperait beaucoup si l'on s'imaginait qu'il y a moins de sensibilité chez nos Indiens catholiques que parmi les hommes civilisés. J'en ai rencontré quelquefois, assis sur le bord des rivières, les yeux baissés et pleins de larmes, l'air triste et abattu, se refusant à prendre aucune nourriture, parce qu'ils avaient vu en quelques jours leur famille entière descendre dans la tombe; mais ils se ranimaient aussitôt que le prêtre faisait briller à leurs yeux l'espérance d'une éternité bienheureuse. N'eût-il d'autre succès, le missionnaire serait déjà plus

que payé de ses fatigues. Jamais le philosophe n'aura cette puissance ni cette joie.

« Les canots destinés à nous transporter, le P. Arnaud et moi, à la Baie d'Hudson ne devant partir que dans douze jours, je profitai de ce retard pour instruire et consoler ce bon peuple. Jamais, hélas ! il n'avait eu plus besoin de notre ministère. Mon confrère utilisa ce temps à réaliser le projet, formé depuis plusieurs années, d'aller visiter un nouveau poste appelé Mattawagamingue, situé à sept ou huit journées de marche au nord-ouest de Témiskaming. C'est un trajet extrêmement difficile. La rivière, dans beaucoup d'endroits, cesse d'être navigable, et alors il faut porter le canot et les bagages à travers les bois, par des chemins affreux, et cela pendant l'espace de huit à neuf milles. Là comme ailleurs, l'arrivée du missionnaire fut un sujet d'allégresse pour les uns et de terreur pour les autres. Ces derniers, s'étant mis dans l'esprit que la vue du prêtre les ferait mourir, s'enfuyaient à son approche; quoiqu'il fit pour leur persuader qu'il venait uniquement pour leur bonheur, ils ne daignaient pas même jeter les yeux sur lui. La plupart néanmoins manifestaient vivement la joie que leur causait la présence de l'envoyé du Grand-Esprit, et faisaient tous leurs efforts pour s'instruire. Le R. P. Clément baptisa bon nombre d'enfants et plusieurs adultes. Un des chefs de cette tribu, que j'avais régénéré, il y a deux ans, au fort Moose, et dont la ferveur ne s'est jamais ralentie, n'a pas peu contribué, par ses bons exemples, à inspirer une haute idée de notre sainte Religion à ses compatriotes que la jonglerie et la passion des liqueurs n'avaient pas entièrement abrutis. Là aussi, j'espère, l'empire du démon s'écroulera bientôt si le missionnaire peut y faire de fréquentes apparitions. Mais hélas ! où sont les ouvriers, où sont

les ressources? *Messis quidem multa; operarii autem pauci* (1).

« Je reviens à ma chère Mission de Témiskaming. Je n'avais assurément rien de plus pressé, en arrivant au milieu de ce bon peuple, que d'aller porter quelques paroles de consolation à ceux qui, retenus par la maladie, gisaient dans leurs cabanes. Mais je ne les avais pas encore tous visités, que moi-même je dus me mettre au lit, atteint d'une fièvre brûlante. L'aspect de la détresse de mes enfants, plus encore que la fatigue du voyage, avait occasionné en moi une révolution de bile. Le bon M. Camerou, bourgeois du fort, avait eu la délicatesse de préparer un appartement chez lui pour nous recevoir. Dès que les Indiens eurent connaissance de mon état, ils accoururent en foule, et l'entrée du fort leur étant interdite, ils rôdaient autour de mon logement dans une attitude inquiète. Le lendemain, cependant, je pus commencer les exercices de la mission. Oh! comme tous mes néophytes s'empressaient de se rendre à la chapelle au premier son de la clochette! Quelques-uns s'y traînaient, d'autres s'y faisaient porter, et pendant que j'offrais l'adorable sacrifice, cette troupe de squelettes ambulants faisait encore retentir l'air de ses pieux cantiques. Il y avait dans le son de leur voix quelque chose de si mélancolique, que j'avais de la peine à comprimer mes sanglots; il me semblait entendre un hymne funèbre; c'était comme le chant du cygne précurseur de la mort; c'était le cantique de la délivrance! Lorsque vous m'envoyâtes, Monseigneur, vers ces peuplades malheureuses, sans doute mon dessein était de partager leurs douleurs

(1) La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares.

aussi bien que leurs joies ; mais je ne soupçonnais pas que cela dût me devenir si naturel ; maintenant c'est pour moi un besoin aussi bien qu'un devoir.

« Ce n'étaient pas, au reste, ceux qui m'entouraient alors qui excitaient le plus ma compassion : leur état me paraissait même digne d'envie. Trois Indiens, dans la même journée, expirèrent presque dans mes bras, munis des sacrements de l'Eglise, et portant vers le ciel un regard où se peignaient l'espérance et l'amour. Mais ce qui causait ma douleur, c'était la pensée qu'un grand nombre d'infidèles, en proie à une terreur panique, et minés, eux aussi, par une maladie mortelle, ne voulaient pas approcher du lieu de la mission. On m'avait appris qu'il y en avait quelques-uns campés dans les bois, à quelque distance du poste. J'y courus aussitôt, et j'y trouvai quatre familles frappées d'épouvante à mon aspect, comme à celui d'un être malfaisant. Ils s'enfuirent à toutes jambes, et il ne resta dans les cabanes que trois personnes que leurs infirmités y retenaient forcément. L'une d'elles était une femme, jeune encore, mais vieillie pas le désordre. Depuis cinq ans, mes efforts pour la faire rentrer en elle-même avaient été infructueux. L'année dernière elle était encore fraîche et robuste, et ce printemps, quand je la revis, je ne l'eusse pas reconnue, tant elle était changée. Consumée par un marasme qui la poussait rapidement vers la tombe, elle ne se dissimulait pas sa fin prochaine ; mais plus elle sentait son mal empirer, plus elle craignait de se trouver seule avec sa conscience. Bien qu'elle fût assez instruite pour être baptisée, l'idée que le baptême, et même la présence du prêtre, lui causerait la mort, la remplissait d'épouvante. Ne pouvant fuir ma présence comme les autres, elle prit le parti de demeurer insensible à tout ce que je pourrais lui dire :

couchée la face contre terre, elle ne voulait ni me répondre, ni même lever les yeux sur l'image du Christ que je lui présentais. Elle ne put toutefois empêcher que mes paroles, tantôt terribles, tantôt consolantes, ne vinssent frapper ses oreilles : aussi bien, était-ce le seul moyen qu'elle eût laissé en mon pouvoir pour faire naître le repentir dans son âme ; mais elle s'obstina à garder un silence absolu. Les deux autres personnes auxquelles je m'adressai ensuite, et dont l'une était sa mère, ne témoignèrent pas de meilleures dispositions. Constamment frappées de l'idée qu'une prompt mort serait la suite de nos conférences, elles étaient aussi terrifiées de ma présence que j'étais moi-même affligé de leur déplorable état. Lorsqu'après une longue exhortation, je leur demandai si elles ne seraient pas bien aises d'être baptisées, « Oh ! non, non, me répondirent-elles ; cela nous ferait mourir ».

« Voyant tous mes efforts inutiles sur ces âmes prévenues, je les quitte ; je m'enfonce dans l'épaisseur de la forêt, et l'âme accablée, je me jette au pied d'un arbre ; là je m'adresse à mon refuge ordinaire. Je supplie Marie Immaculée de s'intéresser pour ces infortunées créatures, qui venaient de refuser sa médaille ; je promets de dire la messe en son honneur. O ma Mère, vous entendîtes tous les soupirs de mon cœur ! L'âme un peu soulagée, je me dirige vers la chapelle. C'était l'heure de la prière ; mes bons néophytes m'y attendaient. « Mes enfants, leur dis-je, j'ai quitté mes parents, mes amis, ma patrie, pour venir dans vos forêts partager vos peines et vous enseigner le chemin du ciel. Votre âme m'est plus chère que ma vie, et il y en a cependant encore parmi vous qui ne prient pas, qui ne veulent pas m'écouter, et qui pourtant sont malades. Encore quelques jours, et ils seront perdus pour jamais !

Demandons à la bonne Marie qu'elle prie son fils Jésus de leur faire miséricorde » A ces mots, vous eussiez vu, Monseigneur, cette pieuse Congrégation tomber à genoux, et d'une voix émue adresser à l'auguste mère de Dieu cette touchante prière : « Souviens-toi, ô « Marie, que nous, qui habitons les forêts, sommes « les enfants de ton fils comme ceux qui habitent « dans les grands villages, puisqu'il a souffert pour « nous, et qu'il est mort sur le bois pour nous tirer « du feu de l'abîme. Nous étions tous bien à plaindre « avant de connaître la bonne prière de ton fils Jésus, « et la Robe-noire est venue nous l'enseigner. Mais il « y a encore beaucoup de nos frères ensevelis dans la « nuit profonde. De grâce, ô bonne Marie, prie pour « eux auprès de ton fils Jésus ; nous savons combien « tu es puissante auprès de lui. Ainsi-soit il ».

« Le lendemain avant la messe, je recommandai de nouveau leurs frères infidèles et la malade à leurs prières. Ces fervents néophytes devaient être exaucés. Je repris le sentier de la forêt, et à mesure que j'approchais du petit campement, mon esprit flottait entre la crainte et l'espérance : mais j'eus bientôt occasion de me reprocher mon peu de foi. Car à peine fus-je auprès de celle qui, la veille, n'avait voulu ni m'entendre, ni lever les yeux sur moi, que je la vis se traîner à ma rencontre. Voici les paroles qu'elle m'adressa, et qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire : « Hier ; mon « père, je n'ai pas voulu t'écouter, lorsque tu me « parlais de la religion du Grand-Esprit ; mais quand « tu as été parti, j'ai été plus malade. Que la nuit m'a « paru longue ! J'avais peur de mourir, et je savais « que je ne pouvais aller voir le Grand-Esprit dans sa « grande lumière, ayant été si méchante et n'étant pas « baptisée. » Puis, s'adressant à sa mère : « Tu sais, ma

« mère, que trois fois je t'ai appelée durant la nuit. » La mère, qui pendant cette conversation avait paru tout absorbée, regarda sa fille d'un air compatissant, fit un signe affirmatif et retomba dans ses réflexions. La malade ajouta : « Il me semblait que j'allais dans le feu du grand abîme, voilà pourquoi je t'appelais ». Voyant qu'elle n'avait que peu de temps à vivre, je la disposai au baptême, et elle le reçut avec toutes les marques d'une foi ardente et d'un profond repentir, baisant avec une vive affection la petite croix et la médaille qu'elle avait refusées la veille. Ce fut la mère qui courut à la rivière puiser l'eau qui devait régénérer sa fille ; ce fut elle aussi qui après le baptême, l'engageait à rendre grâces à Dieu. « O mon père, me dit la mourante, sitôt que je pourrai marcher, je veux aller à la sainte cabane pour que je m'y fortifie avec l'huile sainte. Cependant, dit-elle, je crois qu'il est prudent de cacher pendant quelque temps mon baptême ; car si je venais à mourir, les infidèles diraient que c'est lui qui m'a tuée. » Je passai plus de quatre heures dans ce réduit infect ; mais que ce temps eut d'attrait pour moi ! Jamais il ne sera donné aux mondains de le comprendre. Vous aviez sans doute appris, Monseigneur, par la lettre que j'adressai l'an dernier à Mgr de Bytown, que j'avais été sur le point d'être tué par un infidèle. Eh bien, cette jeune néophyte était sa propre sœur. Tous mes chrétiens partagèrent ma joie lorsqu'ils apprirent qu'elle était baptisée, et que sa mère était catéchumène. Quelques jours après elle rendit l'esprit dans les plus beaux sentiments d'amour et de résignation.

« Onze jours s'étaient déjà écoulés depuis que nous étions au milieu de cette pieuse tribu. Tous mes chrétiens avaient pu participer aux bienfaits de la mis-

sion. Il n'y eut que quelques infidèles qui ne voulurent pas s'y rendre. Les canots se trouvant prêts, nous quittâmes ce poste le 9 juin. Nous étions accompagnés de vingt-deux sauvages, dont cinq du lac Nipissing, et dix-sept de Témiskaming. Le peuple, réuni sur la rive, fait des vœux pour notre voyage, une décharge de plus de cinquante coups de fusil se mêle aux cris d'adieu, et nous partons.

« Je vis, en passant au lac Abbittibi, mes chers Indiens qui habitent ses bords; je leur annonçai qu'un missionnaire viendrait bientôt les visiter. Je baptisai leurs enfants nouveau-nés, et je bénis la tombe de plusieurs fervents néophytes qu'une mort imprévue avait, l'hiver dernier, enlevés à l'édification de leurs frères. Je visitai aussi le tombeau solitaire d'un vieillard respectable qui, depuis quarante-cinq ans, résidait dans ce poste en qualité d'agent de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui venait de terminer sa carrière. A la vue de cette tombe où reposaient les cendres d'un homme qui fut toujours plein de bonté pour moi, je ne pus m'empêcher de donner des larmes à sa mémoire. Que j'eusse voulu le conserver plus longtemps à la tendresse des Indiens! car tous le regardaient comme un père, et, de fait, il les aimait comme ses enfants.

« Nous ne séjournâmes que deux jours dans ce poste, puis nous nous embarquâmes pour la Baie d'Hudson. Jamais dans mes voyages je n'avais goûté tant de bonheur, parceque jamais je n'avais eu à ma suite un si grand nombre de mes enfants. Outre ceux dont j'ai déjà parlé, dix du grand-lac et trente d'Abbittibi vinrent grossir notre troupe. Notre marche était une véritable mission ambulante. Soir et matin, nous nous réunissions au pied d'un arbre plusieurs fois séculaire. Là, nous faisons retentir les échos du désert de

pieux cantiques, traduits dans la langue si naïve et si poétique des sauvages. Comment dire à Votre Grandeur les sentiments divers qu'éprouve le missionnaire à la vue de ces scènes grandioses qui se déroulent sous ses yeux? Comment rendre les élans d'amour qui s'échappent de son âme lorsque, peu après le milieu de la nuit, à la clarté douce et majestueuse d'une aurore boréale, au pied d'une cascade, sur le rivage de la mer, sous la voûte d'un firmament étoilé, dans cet immense temple de la nature, au bruit des vagues furieuses livrant un combat terrible aux montagnes de glace flottantes, sa bouche prononce sur l'hostie les paroles qui font descendre l'homme-Dieu sur la terre! Avec quels transports il s'écrie, les yeux baignés de larmes au souvenir des crimes qui souillent aujourd'hui le monde civilisé : Bêtes féroces, et vous, habitants des forêts, bénissez-le Seigneur, puisque ceux de ses enfants qu'il a le plus comblés de biens, le blasphèment sans cesse!!!

« Partis le 15 du fort Abbitibbi, nous arrivions le 21 au fort Moose-Factory. J'y continuai durant dix jours la mission commencée en chemin. Les Indiens de ce poste, au nombre de quarante ou quarante-cinq familles, ont presque tous été baptisés par un ministre méthodiste qui y a résidé huit ans. Les noms bibliques qu'ils ont reçus sont, chez les hommes surtout, la seule marque qui les distingue des infidèles. Je n'ai trouvé en eux ni plus de vertu, ni plus de science, ni plus de moralité. Plusieurs cependant m'ont témoigné un désir sincère de connaître et d'embrasser notre sainte Religion. Ils s'empressèrent de m'apporter leurs enfants nouveaux-nés, pour que je les baptisasse. La vue de la croix que j'avais plantée, l'année dernière, dans une des plus belles positions de l'île où le fort est bâti, leur a fait la plus salutaire impression. Le dimanche qui suivit notre

arrivée, nous fûmes en procession solennelle à cette croix. Nos chrétiens d'Abbitibbi et de Témiskaming marchaient en bon ordre et en chantant des cantiques. La nouveauté du spectacle avait attiré les protestants. Lorsqu'ils eurent entendu l'explication du culte que les catholiques rendent à ce signe de notre rédemption, ils tombèrent à genoux : j'en vis même plusieurs qui versaient des larmes au chant du *Vexilla regis*, entonné par les enfants du désert. La cérémonie achevée, ils vinrent me trouver en grand nombre et me dirent « Nous n'avions jamais rien vu de si beau. Ne feras-tu pas encore une fois cette sainte promenade avant de nous quitter? » Oui, mon Révérend et bien-aimé Père, il faut à l'Indien plus qu'à tout autre quelque chose de sensible pour l'élever à Dieu. Oh ! qu'ils sont coupables ceux qui, par d'absurdes calomnies, l'éloignent du charme irrésistible qu'il trouverait dans la majesté du culte catholique !

« Il me tardait beaucoup d'aller visiter le poste appelé *Albany-Factory*, où l'année dernière, pour la première fois, j'avais jeté la divine semence dans des cœurs qui me promettaient une abondante moisson. Le 4 juillet, nous nous embarquâmes, le P. Arnaud et moi, sur une goëlette. Mon angélique compagnon fut constamment malade durant la traversée, ce qui l'empêcha de contempler un phénomène admirable, qui se renouvelle presque chaque nuit dans ces contrées du nord. Une aurore boréale, parcourant le ciel d'un horizon à l'autre, formait au firmament comme un vaste incendie. La mer ne me paraissait plus qu'un océan ensanglanté. Des légions innombrables de petites baleines blanches, qui venaient se jouer autour du navire, me retraçaient l'image des corps qui sortiront un jour de sein de la terre et des mers... Figurez-vous un mis-

sionnaire, au milieu de la nuit, assis sur le tillac d'un vaisseau, ayant au-dessus de sa tête un demi-globe de feu, sous ses pieds une mer de sang, autour de lui d'immenses forêts, où gisent ensevelies à l'ombre de la mort des tribus nombreuses qu'il vient sauver avec cette croix qu'il porte sur sa poitrine : voilà, Monseigneur, ce qu'était alors celui que vous avez envoyé aux extrémités de la terre. Confondu, anéanti au milieu de ces trois immensités, le ciel, l'océan et le désert, il s'écriait avec le prophète : *Domine, mirabilia opera tua. Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universâ terrâ!* (1).

« Nous étions sur le point d'entrer dans la rivière d'Albany; le navire n'avait plus que quelques milles à parcourir pour atteindre le poste si désiré, lorsque la mer, en se retirant, le déposa sur un banc de sable où nous passâmes la nuit. Je voyais s'élever la fumée des cabanes sauvages, dispersées çà et là sur les bords du fleuve et de la mer. Nous allions enfin annoncer la bonne nouvelle à ces âmes si délaissées; on m'avait assuré qu'une quarantaine de familles, qui l'an dernier n'avaient pu nous voir, attendaient notre arrivée avec impatience. On ne nous avait pas trompés. A mesure que nous approchions du fort, nous apercevions les Indiens accourir en témoignant leur joie. Quelques-uns, venus pour la première fois au poste, étaient dans une nudité presque complète; mais dès qu'on leur eût dit qu'ils ne devaient pas se présenter ainsi devant la Robe-noire, ils coururent se couvrir. Ces Indiens sont de la tribu des Makégons (habitants des marais). Aucune déno-

(1) Seigneur, vos œuvres sont admirables. Seigneur, que votre nom est admirable par toute la terre!

mination ne peut mieux leur convenir, car toute la côte occidentale des deux baies n'est qu'un vaste marécage. La difficulté qu'ils éprouvent à marcher sur ce sol mouvant semble avoir affecté leur dialecte ; de même que leurs pieds mal assurés pataugent toujours dans la vase, leur langue ne bredouille que des sons mal articulés, ce qui fait que le missionnaire a plus de peine à les comprendre qu'à en être compris. Leur taille est avantageuse et leur physionomie régulière. On ne voit pas chez eux ces difformités naturelles si communes parmi les peuples civilisés. Doux et pacifiques, ils ne se plaignent jamais, même dans les plus grandes privations et les souffrances les plus aiguës ; ils supportent patiemment une injure, mais c'est plutôt, je crois, par faiblesse de caractère que par générosité ; je parle ici des païens, car j'ai vu des néophytes pardonner généreusement les offenses les plus graves, et dont ils pouvaient facilement tirer vengeance.

• Notre première pensée, en touchant cette terre, fut d'aller nous prosterner au pied de la croix que j'avais plantée l'année précédente. Tous les Indiens m'y suivirent dans un silence religieux, et je commençai immédiatement à évangéliser ce peuple, aussi affamé de la parole divine qu'il y avait paru jusque là indifférent. Ne sachant pas leur langue, je parlais le *sauteux* que plusieurs comprennent, bien qu'ils ne le parlent pas. Une dame pieuse, épouse du commandant du fort, était mon interprète ; car elle connaît les dialectes de toutes les peuplades de cette baie. Permettez-moi, Monseigneur, de vous dire quelques mots de ses vertus. Outre que je lui dois un tribut d'éloges, ce sera pour Votre Grandeur un nouveau sujet de bénir la divine Providence qui a ses élus dans tous les lieux comme dans tous les temps.

« Cette dame, née d'un père écossais et d'une mère semi-indienne, avait passé ses premières années dans le protestantisme. Le Seigneur, qui voulait en faire un instrument de ses miséricordes, avait orné son esprit et son cœur des plus rares qualités. Elle était douée d'un sens droit, d'un jugement juste et solide, d'une constante égalité d'humeur, d'une admirable douceur de caractère et d'une tendresse compatissante. Tous les Indiens qui l'ont connue, l'ont regardée comme une mère; mais les plus malheureux étaient les premiers objets de sa sollicitude. A l'âge de quinze ou seize ans, elle eut le bonheur d'unir son sort à celui d'un Irlandais catholique, d'une éminente piété, qui ne négligea rien pour cultiver les bonnes dispositions qu'il voyait en elle. Combien il a eu à se féliciter de ses leçons! Que pourrais-je ajouter à cet éloge de son époux? » Voilà trente ans que nous sommes ensemble, me dit-il un jour, et je ne crois pas qu'elle ait commis une faute de propos délibéré. » En entendant ces paroles; je me souvins de celles-ci qu'a prononcées notre divin Maître : « Je vous le dis en vérité, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident et prendront place au festin dans le royaume du ciel, et les enfants du royaume seront jetés dehors ». Il y a deux ans, lorsque nous descendimes pour la première fois sur les bords de la baie d'Hudson, cette femme admirable ne craignit pas, quoique malade et pouvant à peine se soutenir, de se mettre en mer pour venir nous trouver à plus de cinquante lieues de distance. Depuis qu'elle était mariée, elle n'avait jamais vu de prêtre. Le P. Garin après s'être assuré que son instruction et sa conduite ne laissaient rien à désirer, l'admit au sein de l'Eglise catholique. Elle reçut le saint baptême ainsi que sa fille; elle avait quarante-huit ans, et sa fille vingt-deux. La cérémonie

eut lieu en présence de son époux. Le lendemain toute cette pieuse famille participa au banquet eucharistique. Telle est, Monseigneur, celle que le Seigneur a établie la première dispensatrice de ses bienfaits parmi ces peuplades indiennes, surtout parmi celles du fort Albany. Si, pendant le cours de cet été, j'ai eu la consolation de baptiser un grand nombre de sauvages et de former une chrétienté fervente, dans des lieux qui jusqu'ici semblaient frappés d'une éternelle malédiction, ce n'est pas à nous qu'il faut l'attribuer, c'est au zèle, aux vertus et aux efforts de cette admirable femme.»

(La suite au prochain Numéro.)

MISSIONS DU CAMBOGE.

*Lettre de Mgr Miche, Evêque de Dansare, à Mgr
D'Isauropolis, Vicaire apostolique de la Basse-Co-
chinchine.*

7 mars 1849.

« Revenu depuis deux jours d'un petit voyage que j'ai fait sur le grand fleuve du Camboge, je me hâte de communiquer à Votre Grandeur le résultat de mes explorations. J'étais parti de Pinta-lu, le 12 février; je suis arrivé, le 16, à l'embouchure de la rivière Chilang, qui prend sa source dans les montagnes du Nuoi-Stieng et qui se décharge dans le Meycon, vers le onzième degré quarante minutes de latitude nord. Mon but principal était de remonter ce cours d'eau jusque chez les sauvages, pour sonder leurs dispositions à recevoir la semence de la divine parole; mais, à mon grand désappointement, je trouvai le lit du torrent si desséché qu'il était tout-à-fait impraticable, même pour les barques de la plus petite dimension. La voie du Chilang m'était donc fermée; je ne pouvais d'ailleurs organiser une caravane pour me rendre par terre chez

les Stieng : un seul parti me restait , et je le pris , c'était de suivre le Meycon aussi longtemps que je le trouverais navigable. Sachant que plus j'avancerais vers le nord , plus aussi j'aurais de facilité à réaliser mon dessein , je continuai ma route jusqu'à la province de Conchor , de là je gagnai celle de Créché ; puis enfin celle de Sambor , où il me fallut faire halte plusieurs jours pour attendre le gouverneur de la province , qui était absent , et dont le secours m'était indispensable pour aller plus loin. J'étais arrivé aux colonnes d'Hercules ; les navigateurs du pays n'osent se risquer au delà , parce que le fleuve est hérissé de recifs et présente partout de grands dangers.

« Cependant j'avais singulièrement à cœur de ne pas m'arrêter là , pour deux raisons : d'abord , je n'étais qu'à deux petites journées de la province de Samboc , où M. Levasseur pénétra vers l'an 1770 et bâtit une petite chapelle. J'éprouvais un vif désir d'interroger les souvenirs des vieillards sur cette église et sur les résultats de l'expédition de ce zélé missionnaire ; en second lieu , je me proposais de visiter aussi les premières tribus laociennes qui touchent aux limites de Samboc. Mais que de difficultés à vaincre pour y arriver ! Tous les Cambogiens qui virent ma barque , me dirent qu'il fallait ou rebrousser chemin ou m'installer avec cinq ou six hommes sur une petite pirogue , pour continuer ma route à travers les rochers et remonter la cataracte , dont je n'étais éloigné que de deux lieues. Je ne pouvais prudemment me déterminer pour ce dernier parti. Comment , en effet , rester quatre jours assis dans un canot , exposé à un soleil brûlant et à l'humide fraîcheur de la nuit , sans repos ni sommeil , comment tout cela , sans en tomber malade ? Je fis donc examiner ma barque par les deux conducteurs que le gouverneur me donna ;

je leur fis remarquer qu'elle ne contenait que deux sacs de riz et un peu de poisson sec, qu'elle calait à peine un pied, et qu'après tout je me proposais d'enlever le mât et la voile pour l'alléger encore. Cela posé, mes guides me dirent qu'elle pourrait glisser sur les rochers et remonter la chute sans trop de peine, et ils partirent avec moi. La rame était désormais inutile. Mes gens s'armèrent de perches, à l'aide desquelles ils luttaient contre le courant et nous faisaient éviter les écueils patents et cachés. Grâce à la limpidité de l'eau, le danger était toujours prévu; et si parfois notre barque s'arrêtait sur quelque rocher, comme nous allions à l'encontre du fleuve, elle n'échouait qu'avec lenteur, ce qui nous permettait de la remettre à flot sans trop de difficulté.

« Arrivés au pied de la cataracte, nous trouvâmes du renfort : le maire de Sambor avait pris le chemin de terre avec un de ses administrés et nous attendait là pour nous prêter secours. Je place cette chute à peu près vers le douzième degré quarante minutes de latitude nord. Là, le lit du Meycon s'élargit considérablement et peut avoir une lieue d'une rive à l'autre. Ses eaux ainsi répandues sur une plus vaste superficie, offrent moins de profondeur. Tout est pittoresque en cet endroit; une infinité d'îlots, couronnés de buissons verts, occupent toute la largeur du fleuve sur une étendue de vingt à trente minutes. On dirait une forêt plantée dans des eaux. Celles-ci n'apparaissent à l'œil qu'à certains intervalles, mais le bruit des flots qui déferlent avec fracas sur les rochers, les révèle au loin. Ces îles entrecoupées par une multitude de canaux, forment un dédale inextricable pour quiconque n'a pas l'habitude de ces lieux. Mes gens choisirent le passage le plus profond. Nous avions devant nous une magnifique

nappe d'eau, d'une blancheur éblouissante, qui roulait ses flots écumants sur un terrain pierreux et fort incliné.

« Les perches dont nous étions munis devinrent inutiles; mes hommes se mirent à l'eau. Quatre d'entre eux, à la tête de la barque, la conduisaient comme on mène un cheval par la bride, et les cinq autres la poussaient par derrière. Je restai seul à bord, parce qu'on ne me permit pas de descendre, et en effet je me serais mal tiré d'affaire; car mes Cambogiens, quoique cramponnés au bateau, et avec des pieds moins lendres que les miens, ne pouvaient se tenir debout sur les prières aiguës dont le lit du fleuve est parsemé. Quand la douleur les forçait d'accélérer le pas, ils glissaient sur des rochers, tombaient dans des trous, et la barque, privée de leur secours, reculait au gré du courant. Enfin, après environ une heure d'efforts et de persévérance, nous parvînmes au sommet de la chute. Nous voyageâmes tout le reste du jour à travers des ilots qui ne nous permettaient pas de voir à plus de trente pas devant nous. Tantôt on allait de l'avant, tantôt on était arrêté par des banes de granit qui formaient comme un rempart sans issue; il fallait alors revenir sur nos pas et chercher avec incertitude un autre passage.

« La nuit nous surprit dans ces parages solitaires. Nous la passâmes fort tranquillement sur un banc de sable, où nous fûmes étourdis jusqu'au lever du soleil par les hurlements des crocodiles qui abondent en ces lieux. Le lendemain matin, nous sortîmes de ce dédale et le fleuve nous apparût dans toute sa largeur, mais plus hérissé de rochers que jamais. De loin, ils présentaient l'aspect d'une armée de soldats plongés dans l'eau jusqu'au cou. Notre route se poursuivit avec lenteur, et nous atteignîmes Samboc dans l'après-midi. Depuis notre

départ de Sambor, nous avons fait un trajet de quatre lieues environ, dans l'espace de trente-six heures.

« Il y a à Samboc un gouverneur de province; mais, hélas, quelle province! Elle se compose de quatre ou cinq petits villages de 150 âmes seulement. Cette contrée était autrefois la plus riche du Camboge, et maintenant c'est la plus désolée. Lors de la dernière guerre, le général siamois, après en avoir chassé les Annamites, enleva six mille Cambogiens qui peuplaient cette contrée et les transféra à Bangkok. Aujourd'hui on ne voit plus à Samboc que de nouveaux habitants; aussi nul d'entre eux n'a pu satisfaire mon attente, lorsque je leur ai parlé de l'église chrétienne, élevée autrefois au milieu du village. Je crois Samboc placé à la hauteur du *Cua-de-ran* de Phu-yen. Là finit le royaume de Camboge sur la rive orientale du Meycon.

« Pour compléter ces renseignements, je dois ajouter qu'à la saison des pluies, c'est à-dire en septembre et en octobre, toutes les difficultés dont j'ai parlé précédemment disparaissent. Alors chaque rivière, chaque canal, qui se décharge dans le grand fleuve, est accessible à toutes sortes de barques. On peut pénétrer chez les sauvages soit par Chilang, soit par Chlong. En remontant plus haut, les rochers disparaissent sous l'inondation à une très-grande profondeur; il n'existe plus de chute d'eau, plus de cataracte, parce que le niveau est rétabli entre le cours inférieur et supérieur du Meycon. Toutes les personnes que j'ai consultées sur les lieux, affirment qu'à cette époque on peut facilement se rendre de Nam-vang au Laos en dix-huit jours, et voguer à pleine voile sans craindre aucun récif. C'est donc sur la fin de la saison des pluies qu'il conviendrait d'entreprendre ce voyage pour éviter les obstacles que j'ai rencontrés.

« Dans tout ce qui précède, je n'ai entretenu Votre Grandeur que du côté physique de mon voyage ; mais, comme mon expédition avait un tout autre but que de faire des découvertes géographiques, je vais maintenant vous dire un mot de ma course comme Missionnaire.

« A partir des bords du Chilang jusqu'à Sambor, j'ai trouvé partout de petits villages dont les habitants appartenaient à quatre nations différentes : Malais, Ciampois, Chinois et Cambogiens y vivent ensemble et confondus. Les Malais et les Ciampois suivent la loi de Mahomet ; leur parler de la religion chrétienne, surtout aux premiers, c'est jeter le bon grain sur la pierre et dans les épines. Les Chinois seraient plus faciles à gagner à Jésus-Christ. Mais ils sont là en très-petit nombre et dispersés fort loin les uns des autres. Partout je me suis arrêté ; j'ai parlé de Dieu ; je l'ai fait connaître entre autres à un pauvre aveugle. On a trouvé la nouvelle doctrine fort belle, et généralement on a été forcé de convenir que la religion du pays est fausse. Ceux qui n'ont pas fait cet aveu de bouche, l'ont fait par leur silence. Mais, hélas, que le démon est puissant sur ces pauvres Cambogiens ! L'erreur connue comme telle, reste néanmoins pour eux digne de vénération, quand elle est professée par les grands et les riches, et surtout quand elle est consacrée par l'antiquité et les coutumes de la nation. La vérité en matière de religion les touche peu, et ils affrontent l'enfer de sang-froid parce que les bonzes, appuyés sur leurs livres sacrés, leur ont répété cent fois que cet enfer n'est pas éternel. Ce n'est à leurs yeux qu'un purgatoire, d'où l'on revient prendre une autre naissance, noble ou abjecte, dans le corps d'un homme ou d'un animal, selon les fautes ou les mérites de la vie antérieure. Cette doctrine absur-

de de la métempsycose, dont tous les Cambogiens sont imbus, est à mon avis la principale cause de leur sécurité dans l'erreur. Je dois dire cependant que je n'ai pas trouvé partout la même indifférence. A Samboc, en particulier, j'ai rencontré des âmes plus droites, qui m'ont écouté avec intérêt, et j'ai quitté ces lieux avec la conviction que le bon Dieu a là des élus.

« Dès mon arrivée à Samboc, un petit garçon qui vint puiser de l'eau au fleuve, m'aperçut dans ma barque. Cinq minutes après, une foule de femmes et d'enfants descendit sur le rivage, cherchant des yeux l'homme extraordinaire qu'on venait de leur dépeindre. Je déjeûnais alors ; j'accélérai mon repas pour satisfaire la curiosité publique. Dès que je sortis de mon canot, la troupe fit volte-face et prit la fuite. Mais en m'entendant parler cambogien tout le monde s'arrêta, les figures s'épanouirent et mes visiteurs se dirent entre eux : « Il parle comme nous, attendons-le. » Arrivé au milieu de ces braves gens, je leur dis qui j'étais, je leur fis connaître le but de mon apparition dans leurs parages ; puis je me dirigeai vers la maison qui me parût la plus spacieuse et j'y entrai suivi d'une nombreuse compagnie. C'était un auditoire tout trouvé. La religion seule fit les frais de cet entretien ; on m'écouta avec grande attention ; on m'adressa beaucoup de questions sur nos vérités saintes, et j'eus lieu de croire que mes réponses avaient été goûtées. De plus, les Sambociens me dirent que si quelque prêtre comme moi s'établissait dans leur village, il serait bien reçu et qu'on viendrait l'entendre : on m'en dit autant à Sambor et à Crèché.

« A mon retour à Thmaéré, petit hameau situé à une demi-lieue au sud de Samboc, j'appris qu'il y avait des sauvages à peu de distance. Comme j'étais muni d'une lettre qui mettait tous les mandarins à ma dispo-

sition, je priai le gouverneur de me faire conduire chez eux. Il acquiesça à ma demande, et de plus il me donna son cheval pour faire le trajet. Ce village, connu sous le nom de Galop, est mixte, c'est-à-dire qu'une partie de la population est cambogienne et l'autre sauvage. Le maire du lieu, que j'avais rencontré chez le gouverneur, était un de mes guides et il me reçut dans sa maison. Je visitai d'abord les sauvages, dont la plupart parlait la langue du Camboge. Entassés dans de petites cabanes, ils offraient l'image de la plus grande misère; à peine ont-ils quelques lambeaux de vêtements. Toutes les femmes portent un collier en grains de verre et des bracelets en gros laiton. J'en ai vu une dont le bras était entièrement couvert par un de ces bracelets roulé en spirale; c'était comme une manche d'habit. Aussi ce membre chargé d'un tel poids lui devenait inutile et restait appuyé sur un bambou. Hommes et femmes, tous ont les cheveux longs, et comme ils ne sont peignés qu'avec les cinq doigts de la main, il est facile de comprendre quelle élégance cette longue chevelure ajoute à leur personne, déjà fort peu gracieuse. De plus, leurs oreilles sont percées et chargées d'un gros tube de bambou ou d'un morceau d'ivoire, qui les fait descendre jusque sur leurs épaules. Quant au moral, mon jugement serait précipité si j'en parlais, car il faut vivre plus ou moins longtemps au milieu d'une nation pour la juger avec compétence. Sous ce rapport néanmoins, je puis dire que leur mise habituelle, leur manière de vivre et surtout l'absence de tout principe religieux, doivent faire de ces sauvages un peuple très corrompu. D'après la conversation que j'ai eue avec eux, il paraîtrait qu'ils ne sont adonnés à aucun genre de superstition, chose difficile à croire. Pour les instruire, il y aura donc peu à détruire. Mais quand il s'agira

d'ouvrir l'intelligence à ces êtres matériels, de leur faire comprendre les vérités de la foi et de les former à la pratique des vertus chrétiennes, ce sera un pénible travail.

« Au moment de me séparer de ces sauvages, j'aperçus une femme négligement étendue sur une natte, et près d'elle gisait pareillement un petit enfant suspendu à sa mamelle. Cette pauvre créature, d'un an environ, n'avait plus que les os. Une partie de son corps, rongée par une maladie scrofuleuse, était déjà en proie à la putréfaction et exhalait une odeur fétide. Je dis à la mère que je pouvais faire du bien à son enfant, et la priai de le prendre entre ses bras; ce qu'elle fit de fort bonne grâce. Alors je baptisai ce pauvre petit, premier-né de sa tribu pour le ciel. Puisse ce jeune prédestiné, une fois en possession du bonheur éternel, intercéder auprès de Jésus-Christ en faveur de ses frères et devenir l'ange tutélaire de sa nation!

« Revenu chez le maire du village, j'annonçai selon ma coutume Jésus-Christ à ces âmes délaissées, qui ne le connaissaient pas encore. Ici, je puis le dire avec assurance, mes paroles ne furent pas vaines. La semence tomba sur une terre bien préparée, qui promet une consolante moisson. Je m'adressais à des âmes simples qui cherchaient la vérité avec droiture et bonne foi; il me fut facile de porter la conviction dans leur esprit; et après une conversation de trois heures, ils comprirent la nécessité d'abjurer toutes les superstitions du pays pour embrasser l'évangile. Le maire et toute sa famille, mes conducteurs et quelques autres personnes du village qui composaient mon auditoire, me déclarèrent unanimement qu'ils étaient tout disposés à se faire chrétiens. Seulement, l'un d'entre eux manifesta la crainte d'encourir la colère du roi en quittant

la religion nationale, et il me dit que si je pouvais obtenir un écrit du prince, attestant que Sa Majesté laisse à chacun la liberté de choisir un culte à son gré, alors il n'y aurait plus de difficulté à leur conversion. Je lui repondis que j'avais une lettre du roi conçue dans le sens désiré, mais que je ne l'avais pas apportée avec moi, et qu'au besoin, à la première rencontre, ils pourraient la lire eux-mêmes. Je quittai ces braves gens dans ces heureuses dispositions. Ils me pressèrent beaucoup de rester au milieu d'eux, et je leur promis, ou de revenir plus tard, ou de leur envoyer un missionnaire comme moi pour travailler à leur instruction. Dieu veuille que les talapoins n'aillent pas semer la zizanie dans ce champ où le bon grain si bien reçu fait espérer une récolte abondante.

« Vous le voyez, Monseigneur, mon voyage n'a pas été tout-à-fait inutile. Je comprends maintenant plus que jamais que, si un missionnaire se fixait dans un village cambogien, surtout dans ceux où les talapoins paraissent rarement, il glorifierait Dieu et pourrait gagner bien des âmes à Jésus-Christ. Le prêtre qui sera chargé de cette expédition, aura beaucoup à souffrir du côté de la nature; car dans ces contrées il est difficile de se procurer les aliments nécessaires. Cependant il y a plusieurs moyens d'obvier à cet inconvénient : mais il sera temps de les signaler quand Votre Grandeur jugera à propos de désigner l'apôtre de ces peuples infortunés.

« Agréez, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De votre Grandeur,

Le plus humble et le plus obéissant serviteur,

« † J.-C. MICHE, *Evêque de Dansare.* »

MISSIONS DE LA CHINE.

Lettre du R. P. Poissemieux, Supérieur de la Compagnie de Jésus en Chine, au R. P. Provincial à Paris.

Zi-kawei, 25 avril 1850.

« MON RÉVÉREND PÈRE ,

« La misère est ici à son comble ; des milliers d'hommes meurent de faim. A Chang-hai , outre la population ordinaire, il en est une autre en haillons, qui peut bien s'élever à dix mille. Depuis deux mois et plus elle campe dans les rues, exposée la nuit comme le jour à toutes les rigueurs de la saison. La faim et le froid ont déjà enlevé une grande partie de cette multitude. Si tous n'ont pas encore succombé, ils le doivent à Monseigneur Maresca qui, aidé de ses missionnaires, fait tous les deux jours des distributions de riz à quatre ou cinq mille de ces malheureux. Les aumônes de nos chrétiens, de notre consul et des Français de Chang-hai, ont suffi jusqu'ici à toutes les dépenses. M. Forth-Rouen, ministre plénipotentiaire de France, a envoyé

lui même un secours de cent piastres. Quelques familles riches, parmi les païens, ont voulu suivre l'exemple de notre digne Prélat ; elles ont même demandé à s'entendre avec Sa Grandeur pour la distribution des secours à cette troupe d'affamés. C'est vraiment un beau spectacle, au milieu d'une population toute païenne, que cette assistance des pauvres : toute la gloire en revient à notre sainte Religion, qui commence déjà à recevoir les bénédictions des infidèles. S'il nous est donné de pouvoir organiser ces œuvres de bienfaisance, pour continuer le bien commencé, nous espérons recueillir à Chang-hai d'immenses fruits de salut. A *Zikawei*, nous distribuons journellement des aliments à des centaines de pauvres. Il m'a été possible de procurer à nos Pères jusqu'à quatorze cents piastres, qui leur serviront à préserver les chrétiens des horreurs de l'extrême misère. La quête que nous avons faite chez MM. les Anglais, a mis aussi quatre cents piastres à notre disposition pour cette œuvre. De tous les points du diocèse, j'apprends que l'exercice de la charité chrétienne nous gagne les populations. J'aurai plus tard des détails plus circonstanciés à vous donner ; aujourd'hui je me borne à constater l'effet général.

« Le Mandarin de la ville de Chang-hai, mû peut-être aussi par l'exemple que lui donne notre sainte Religion, a eu l'heureuse idée de réunir dans un immense hôpital les enfants au-dessus de quatre ans et au-dessous de dix, que la pauvreté de leurs parents laissait exposés à mourir de faim. Nous nous sommes prévalus de la présence de quelques enfants chrétiens dans cet asile pour y pénétrer. Monseigneur est parvenu à y introduire avec lui, outre des catéchistes et des femmes chrétiennes, trois de nos confrères, le P. Hellet pour y établir un système de ventilation, le P.

Cajétan comme médecin, et le P. Brouillon. Depuis sept semaines ils y ont baptisé un grand nombre d'enfants moribonds. De cet hospice, la bonne œuvre s'est répandue dans les rues de la ville et sur les barques dont le fleuve est couvert : on y baptise journellement douze ou quinze personnes. Un de nos bons chrétiens, l'ancien bonze que j'ai converti au *Pou-Tom*, il y a un peu plus de deux ans, et qui a été, depuis, notre portier à *Zi-kawei*, travaille maintenant, sous la direction du P. Brouillon, au salut des âmes à Chang-hai ; il fait, surtout parmi les pauvres, dans les rues de la ville et sur les barques, un bien merveilleux par ses ardentes exhortations. Pour persuader les païens, il se sert avec grand succès de l'argument qu'il tire de son ancienne profession. Il n'a trouvé d'opposition que de la part de quelques bonzes et de quelques ministres protestants : l'un d'eux lui a même fait l'honneur de le frapper pour l'empêcher de baptiser un moribond. Mais Dieu le bénit ; il est d'une humilité et d'une docilité parfaite à l'égard du Père qui le dirige, et j'espère qu'il continuera longtemps d'être l'instrument du salut de plusieurs.

« Dans quelques districts, des écoles ont été ouvertes par le soin de nos Pères. Cette œuvre prend à merveille, et elle serait susceptible d'une extension bien rapide, si nous avions des ressources suffisantes et des maîtres d'école capables. Voici ce que nous allons tenter en attendant que nous puissions faire mieux. Dans les grands centres de chrétiens, nous établirons des maîtres qui seront payés en tout ou en partie à nos frais, afin qu'ils soient sous la main des missionnaires pour leur conduite et le plan d'études qu'ils devront suivre. L'école étant à peu près gratuite, nous aurons plus d'autorité pour presser

les parents d'y envoyer leurs enfants; et l'instruction, surtout l'instruction religieuse, se répandra ainsi parmi les chrétiens. Ces écoles primaires seront une pépinière où nous irons choisir les enfants qui annonceront plus de talent, pour les placer dans des écoles d'un ordre supérieur. On ne pourra être admis à suivre ce dernier enseignement qu'après quatre ou cinq ans d'études, et lorsqu'on aura fait des progrès notables, constatés par des examens sérieux. Le cours de ces écoles supérieures sera de trois ou quatre ans, et embrassera, avec la littérature chinoise, l'étude approfondie des livres de religion, afin que ces jeunes gens sachent rendre raison de leur foi, l'exposer et la prouver aux païens. Cette institution qui ne fait que de naître est accueillie, par les chrétiens et par les païens, avec une faveur toute particulière. Déjà un grand bachelier s'est offert pour corriger les compositions des élèves d'une des écoles supérieures; il a même promis de recevoir chez lui, à la fin des cours, ceux qui auront fait plus de progrès, et de les préparer au baccalauréat. Leurs études finies, ces jeunes gens qui auront été l'objet d'un soin spécial de la part des Pères, seront, je l'espère, bons chrétiens et capables d'exercer sur les autres une heureuse influence. Quelques-uns pourront être choisis pour les études préparatoires au sacerdoce et commenceront à apprendre le latin; d'autres seront placés dans nos écoles comme professeurs, et quand ils seront parvenus à l'âge de 26 ou 28 ans, ils pourront exercer l'office de catéchistes sous la direction des missionnaires. Ce plan paraît offrir bien des avantages; mais pour l'exécuter sur une grande échelle il nous faudrait des fonds considérables.

« J'ai la consolation de vous envoyer un petit résumé de nos travaux pendant les cinq derniers mois; j'ose

espérer qu'il vous fera plaisir. Vous venez de voir nos projets d'écoles et nos institutions de Charité ; de plus, 5,273 enfants d'infidèles ont été baptisés en danger de mort, ou après avoir été adoptés par nos chrétiens : c'est presque quatre fois le nombre de ceux que nous avons régénérés l'année dernière. Parmi ces enfants 897 ont été nourris dans les hôpitaux ou dans des familles particulières. Les confessions annuelles ou de dévotion sont au nombre de 26,467 : c'est plus de la moitié de nos chrétiens adultes. J'espère qu'ils se confesseront presque tous dans l'année. Déjà 21,598 néophytes ont eu le bonheur de communier depuis cinq mois.

« Vous savez sans doute que la situation politique de la Chine est à une époque critique. Le vieil empereur vient de mourir : son quatrième fils, jeune homme de dix-neuf ans, lui a succédé. Son début, chose bien étrange pour la Chine, a été de se montrer opposé à tout ce qu'avait toléré son père. Un de ses oncles, dit-on, a été empoisonné par ses ordres, parce qu'il fumait l'opium. Un grand mandarin qui, avant les démêlés de ce pays avec l'Angleterre, avait saisi et livré aux flammes une grande quantité d'opium, et qui, pour cela, avait été disgracié par Tao-Kouang, comme auteur de la guerre, vient d'être rappelé à la cour et élevé à de plus grands honneurs. Défense a été promulguée de porter dans l'empire des habits faits de drap apporté par les barbares, et ordre a été donné de renverser toutes les maisons construites par eux sur divers points du territoire. Les Anglais, de leur côté, sont prêts à recommencer les hostilités dès qu'il plaira aux Chinois : Nous attendons l'issue avec assurance. Je ne crois pas qu'il se trouve, dans la province du Kiangnan, un seul homme qui ose se présenter en armes à

Chang-hai. Certes, si l'empereur abolissait l'usage de l'opium, il ferait fort bien; mais avant de prescrire cette mesure, il ne lui serait pas inutile de se demander s'il peut la faire mettre à exécution.

« Je suis, en union de vos saints sacrifices, etc.

« AUG. POÏSSEMEUX, S. J. »

« *Post-scriptum* du 1^{er} mai. Notre affligée mission est encore une fois dans le deuil. Le Seigneur vient d'appeler à lui notre cher Père Cajétan Massa, après vingt jours d'une maladie douloureuse. C'est ici, dans notre maison de Zi-kawei, qu'il a succombé le 28 avril, entouré de ses quatre frères, exemple unique sans doute pour un missionnaire de la Chine. Il était âgé de 29 ans et trois mois. Après de grandes douleurs, il s'est endormi tranquillement, sans effort, et nous a laissés remplis de cette consolante pensée, que le calme d'une si paisible mort n'était que le présage de la paix et du repos éternel. »

*Autre lettre du R. P. Poissemeux au R. P. Provincial,
à Paris.*

Zi-kawoi, 6 juin 1830.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Il y avait bien peu de temps que nous avions fermé la tombe du P. Cajétan Massa, quand il nous a fallu songer à en ouvrir une autre. Cette fois, ce n'est plus un jeune ouvrier, plein d'espérance pour l'avenir, que nous avons vu moissonné quand il ne faisait que d'entrer dans la carrière apostolique; c'est un de nos principaux missionnaires, un de ceux qui savaient bien la langue, un des plus exercés dans le saint ministère, un de ceux qui s'y livraient avec le plus de zèle et dont les travaux étaient couronnés des plus grands succès. Enfin, et je erois pouvoir le dire sans offense pour aucun de mes frères qui sont ici, c'était peut-être le plus cher de tous à nos chrétiens. Ce précieux missionnaire dont la perte nous est si sensible, c'est le très-bon P. Paul Pacelli.

« Dieu l'a appelé de bonne heure, à l'âge de trente-huit ans. Il n'avait pas encore travaillé bien longtemps dans cette mission, n'étant arrivé en Chine qu'au commencement de 1847; mais déjà il était digne de la

récompense. Pendant les premiers mois qu'il passa au Kiang-nan, il fut donné pour compagnon au P. Sica dans son district. Son occupation ne fut guère alors que d'aider à l'administration des malades et d'apprendre la langue. Il y fit des progrès rapides, et on lui confia le district de *Jam-ze-in*, que depuis il n'a cessé de cultiver avec soin et d'arroser de ses sueurs. Il avait la perle des chrétientés du continent, des fidèles d'une foi, d'une simplicité, d'une docilité et, en général, d'une innocence admirable. C'est particulièrement le district des pêcheurs et des navigateurs. La vie de ces bons néophytes a quelque chose de merveilleux et peut être comparée, en un sens, à celle des patriarches pasteurs. L'un'que habitation de la famille, c'est une petite barque. L'enfant y naît : devenu grand, il y gagne sa vie frugale du travail de chaque jour et du petit commerce que la pêche lui permet de faire. Si ses gains sont modiques, ils suffisent généralement à ses besoins qui sont plus modiques encore. Le pêcheur arrive-t-il à la vieillesse, il la passe toujours dans sa petite barque, où ses enfants lui payent en soins assidus les services qu'il a rendus lui-même à ses vieux parents. Enfin, il y meurt ; et c'est alors qu'il quitte sa mobile demeure pour aller reposer sous un humble monument, que sa famille lui érige sur les bords d'un canal que souvent elle parcourt, et vers lequel elle conduira plus souvent encore, à l'avenir, la barque que lui a léguée le défunt. Elle viendra l'attacher à la rive où elle a enterré son père et sa mère, versera quelques larmes sur la tombe chérie, ou du moins elle la saluera de sa prière en voguant sur les eaux qui la baignent. Telle est la vie du pêcheur au Kiang-nan ; sa barque lui est tout. Pour le pêcheur chrétien, c'est de plus son oratoire, où, deux fois le jour, on l'entendra réciter,

ou plutôt chanter, sans respect humain et à haute voix, sa prière du matin et du soir : c'est même le plus ordinairement son église, sa paroisse. Quand il est trop éloigné du lieu où réside le Missionnaire, et qu'il est privé de la consolation d'entendre la messe les jours de dimanche et de fête, on voit, à une heure fixe de la matinée, toute la famille, présidée par le père ou la mère, se réunir dans la barque; là on s'agenouille autour d'un autel modeste, mais aussi élégant qu'on l'a pu faire, et devant l'image du crucifix indulgencié à cette fin par un privilège du Souverain Pontife, on fait en commun et à haute voix l'exercice du chemin de la croix. Au temps de la Mission, et à l'approche des grandes fêtes, ces barques se réunissent. La flotille chrétienne s'assemble auprès d'une église où réside le missionnaire, avide d'entendre ses instructions, d'assister au saint sacrifice et de participer aux saints mystères. Tel est dans son ensemble l'intéressant troupeau que le P. Pacelli a soigné pendant deux ans et demi. Aussi, comme il les aimait, ces chers chrétiens! Comme en retour il en était aimé! Je l'ai vu souvent au milieu d'eux; c'était vraiment un père au milieu de sa famille: même respect, même confiance, même obéissance de la part des chrétiens; même tendresse, même dévouement, même sollicitude de la part du missionnaire. Il aimait tous ses enfants, il les aimait jusqu'à la mort, jusqu'à mourir pour eux.

« Oui, mon R. Père, il est très-vrai de dire que le bon P. Pacelli est mort victime de son affection pour ses néophytes chinois. Que n'eut-il pas à souffrir, lui naturellement si sensible, si affectueux, quand il lui fallut voir, pendant ces longs mois de l'hiver dernier, la misère et la faim décimer ses chers enfants? quand il les voyait se presser autour de lui, épuisés

par leurs longs jeûnes forcés ; quand il était réduit, faute de ressources suffisantes pour soulager tous les nécessiteux, à discerner et à choisir entre misères et misères, à se roidir contre son propre cœur pour refuser à des besoins moins extrêmes, afin de réserver quelque chose pour ceux qui allaient périr. Que ne souffrit-il pas quand, malgré sa sollicitude et sa générosité, on venait lui apprendre la mort de quelques-uns de ses enfants affamés ? Oh ! mon R. Père, il faudrait avoir eu sous les yeux le spectacle d'une détresse comme celle qui vient de nous affliger, pour comprendre les angoisses dont un cœur est serré en la contemplant sans pouvoir la soulager autant qu'on le voudrait. Il n'est pas besoin d'aller chercher d'autre explication à l'état de fatigue et d'accablement qu'éprouvait le P. Pacelli. Je lui avais écrit, il y a six semaines environ, de venir ici se reposer quelque temps ; il y vint en effet en religieux docile au moindre signe de son Supérieur. Mais à peine arrivé, il me fit une peinture si triste de l'état de ses chers chrétiens, me demanda avec tant d'instance de retourner au milieu d'eux, où sa présence était si nécessaire aux mourants, que je ne pus résister à un sentiment si beau et si saint. Il repartit donc en me promettant de se ménager. Hélas ! il allait au milieu de la contagion, au milieu du *typhus* ; il allait chercher la maladie qui devait nous l'enlever. A peine rentré dans son district, il se vit tous les jours obligé d'assister des malades atteints du fléau : dans les étroites maisons, sur les petites barques de ses pauvres pêcheurs, dans les chétifs hospices où la misère et sa charité avaient entassé grand nombre d'enfants païens ; partout régnait la fièvre typhoïde, et comment n'y pas respirer la contagion ? Il prenait les précautions que je lui avais pre-

serites ; elles furent impuissantes à le préserver. Le 2 juin, après quelques jours de maladie, il rendit tranquillement sa sainte âme à Dieu.

« Je vous demande, mon révérend Père, pour ce cher défunt les suffrages ordinaires de notre Province. Sera-ce au moins le dernier que nous perdrons cette année ? Nous n'en savons rien. Les lettres de nos Confrères m'annoncent que tout le pays est plein de malades atteints du *typhus*; vous savez combien ce mal est contagieux. Les trois Pères que nous avons perdus depuis deux ans sont morts de cette maladie. Veuillez avoir pitié de nous et nous envoyer un secours abondant.

« Je suis, en union de vos saints sacrifices, etc.

« AUG. POISSEMEUX, S. J. »

Lettre du R. P. Lemattre, Missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine, au Procureur de la mission à Paris.

Mai-mou, juin 1850.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Voilà bien longtemps que je n'ai pu vous donner de mes nouvelles. Pendant les quatre ou cinq mois qui viennent de s'écouler, le temps et le courage m'ont manqué pour écrire. Obligé de courir et de travailler

tout le jour et une grande partie de la nuit, je ne pouvais même suffire aux plus pressants besoins. La famine horrible qui règne en Chine depuis quelques mois, a fait dans ce pauvre pays de *Hai-men* des ravages effrayants. Les récoltes avaient beaucoup souffert des inondations précédentes : il y a deux ans, la mer avait brisé ses digues et couvert de ses flots le quart de cette presqu'île et des îles adjacentes. Tout avait été détruit dans la partie inondée, et la terre, chargée de sel, n'avait presque rien produit l'année dernière à la première récolte. Un peu avant la seconde, quand le coton, le maïs, les fèves et le riz donnaient de belles espérances, vinrent des pluies continuelles qui firent de tout le pays une vaste mer, où j'ai navigué plusieurs jours presque sans rencontrer d'obstacles. La récolte était entièrement perdue et les anciennes ressources épuisées; la famine ne pouvait manquer de sévir avec rigueur.

« Dès le mois de novembre, on trouvait des malheureux morts de faim dans les rues des villes et sur les grandes routes. Le nombre des victimes dans la seule ville de *Tom-tseu* s'est élevé, dit-on, jusqu'à quinze mille. Tous les jours, des gens soldés par le Mandarin parcouraient trois fois la cité, et emportaient les cadavres qu'ils trouvaient le long des maisons et dans les halles servant d'asile aux pauvres. Quelquefois même avec les morts ils enlevaient ceux qui respiraient encore. — « Laissez-moi, criait un de ces infortunés en se voyant saisi pour être porté en terre; je ne suis pas mort. — N'importe, disaient les fossoyeurs; aussi bien tu mourrais certainement aujourd'hui; » et ils continuaient leur travail. C'est que ces hommes recevaient une somme déterminée pour chaque personne qu'ils enterraient, et qu'ils étaient intéressés à en

grossir le nombre. Je tiens ce fait de plusieurs témoins oculaires. Dans les autres localités c'était la même misère et la même mortalité. Il était presque impossible de traverser quelque bourgade sans rencontrer des cadavres étendus dans les rues. Au moins ceux qui mouraient ainsi près des habitations étaient enterrés le jour même ou le lendemain ; mais ceux qui tombaient dans les campagnes restaient là huit ou quinze jours, sans que personne s'occupât de les couvrir d'un peu de terre.

« J'ai interrogé beaucoup de Chinois sur le nombre approximatif des mort dans Hai-men ; on le porte généralement à plus d'un dixième de la population. Ce chiffre est peut-être un peu exagéré : mais le nombre des victimes ne fût-il que de sept ou huit sur cent, jugez combien de milliers de personnes ont dû succomber dans cette presqu'île, qui compte plusieurs millions d'habitants.

« Les cinq mille chrétiens que nous avons dans ce district sont aussi pauvres que les païens, et nous en aurions perdu plusieurs centaines sans les secours que nous sommes parvenus à leur procurer. J'ai couru de tous côtés, j'ai écrit, j'ai frappé à toutes les portes, j'ai crié à la famine, et l'on a eu pitié de nous. Mgr Maresca m'a donné pour mes neophytes plus de 1,000 francs. Le R. P. Supérieur, se confiant en la divine Providence, m'a envoyé une grande partie des ressources de *Zi-kawei* ; de sorte que j'ai eu à ma disposition, pour soulager les plus nécessiteux dans ce temps de disette, environ 19,000 francs. Si Dieu cesse d'affliger ce pays désolé, cette somme ne sera pas entièrement perdue : quelques familles aisées, qui ont dû être secourues comme les autres pendant la famine, veulent rendre ce qu'elles ont reçu, dès qu'elles auront récolté un peu de coton.

« Vous pouvez donc, mon révérend Père, annoncer à tous nos bienfaiteurs, et en particulier aux Conseils de la Propagation de la Foi, qu'avec leur aide et en leur nom, j'ai pu sauver la vie du corps à plus de mille personnes. Il ne faut presque rien pour empêcher un chinois de mourir ; mais le difficile était de trouver le peu qui lui est nécessaire. La nourriture commune, non-seulement des pauvres, mais de beaucoup de riches propriétaires, était une sorte de bouillie, faite avec du son, ou mieux encore avec du tourteau, résidu de l'huile de fèves. Heureux qui pouvait se procurer chaque jour quelques onces de cette dégoûtante pâture ! Vous pourrez dire encore à tous nos bienfaiteurs que leurs aumônes ont produit un très-grand bien dans les âmes. D'abord cette chretienté de *Hai-men* est conservée, et c'est bien quelque chose dans un pays où il est si difficile de faire de nouveaux chrétiens. De plus, les païens ont vu que nous n'étions pas comme les bonzes, et que nous ne venions pas au milieu d'eux pour avoir l'argent du peuple. Aussi nos œuvres de charité ont-elles fait grande impression sur les esprits, et l'on commence à se demander qu'elle est cette religion qui sait inspirer de tels sentiments. Quelques familles idolâtres auxquelles j'ai pu venir en aide, sont désormais gagnées à Jésus-Christ. Que n'ai-je pu en secourir un plus grand nombre ! Mais j'avais trop peu pour les fidèles. Enfin, au moyen de quelques provisions, j'ai mis plusieurs zélés chrétiens en mesure d'aller à la recherche des âmes. Pendant les deux derniers mois de la famine, plus de six cents adultes ont été baptisés en danger de mort, ainsi que mille enfants dont plus de deux cents ont été recueillis par nos chrétiens. Mes pauvres ont voulu partager avec eux ce qui suffisait à peine pour leur plus strict nécessaire. Deux de mes

catechistes envoyés à *Tom-tseu*, ville où la mortalité a été si grande, ont, en quinze jours, préparé et admis au baptême environ deux cents adultes; ils en auraient régénéré un bien plus grand nombre si l'un d'eux n'avait pas été d'une conscience trop timide. Quand il expliquait les principaux mystères de la foi, on l'écoutait avec grande attention, et plusieurs demandaient le baptême; mais mon brave catéchiste, ne les jugeant pas encore assez instruits, remettait au lendemain ceux qu'il ne voyait pas tout à fait à l'agonie: or, assez souvent, le lendemain, en revenant à la halle où étaient entassés ces malheureux, il trouvait morts tous ceux qu'il avait baptisés et ceux à qui il n'avait osé accorder la même grâce. Une femme, un peu plus hardie et non moins dévouée, travaillait auprès des pauvres païennes: en trois semaines elle en a baptisé plus de quatre cents, et un nombre à peu près égal de petits enfants.

« Les deux catéchistes, pour récompense de leur zèle, ont eu l'honneur d'être cités à la barre du Mandarin. En comparaisant devant le juge, ils ont déclaré hautement qu'ils étaient chrétiens, et que leur religion ordonnant de faire du bien à tous, ils n'avaient pas cru pouvoir mieux lui obéir qu'en venant consoler et secourir tant de malheureux. Après cette déclaration, on ne leur fit que des questions insignifiantes, et ils sortirent du tribunal avec la gloire d'avoir confessé généreusement leur foi. Quelques jours après, leurs forces étant épuisées, ils durent cesser leur admirable apostolat. L'un d'eux avait vomî jusqu'au sang toutes les fois qu'il était entré dans ces halles infectes où l'on entassait les mourants. L'autre portait dans son sein le germe d'une grave maladie qui se développa rapidement. Au bout de quelques jours il était à l'extrémité.

Pendant un délire assez prolongé, il ne faisait que prêcher les païens, et surtout les mères qui avaient des enfants en danger de mort. Quand je lui administrai les derniers sacrements, je croyais bien qu'il ne tarderait pas à succomber; mais Dieu, dans sa bonté, a bien voulu nous le rendre, et le voilà prêt à reprendre son ministère. La femme que son zèle avait portée aussi à parcourir les rues de *Tom-tseu* pour baptiser les païennes malades, dut également céder à la fatigue; mais on m'a dit que, rentrée dans sa famille, elle n'avait pu se résigner à prendre quelques jours de repos, et qu'elle était repartie pour cette ville idolâtre, afin d'y gagner des âmes à Jésus-Christ. Elle étonne tout le monde par son intrépidité et sa persévérance.

« Parmi nos Pères, deux sont morts victimes de leur zèle et de leur charité. D'autres ont eu l'honneur de souffrir de différentes manières pour sauver la vie et les âmes des Chinois. Pour mon compte, tout ce que j'ai pu acquérir, c'est d'être si fatigué que j'en suis devenu comme un être privé d'intelligence. Depuis longtemps je ne puis plus lier deux idées l'une à l'autre: si je veux lire ou méditer, je m'endors, ou je reste accablé, incapable d'aucune réflexion. Sans doute, ma lettre se ressentira de cet état de fatigue; mais je sais que vous êtes indulgent, et je n'ai pas la crainte de vous ennuyer en vous parlant de la Chine.

« Je suis, en union de vos saints sacrifices, etc.

« M. LEMAITRE, S. J. »

MANDEMENTS

DE NOSSEIGNEURS LES EVÊQUES EN FAVEUR DE L'OEUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI,

Au commencement de ce Numéro, nous avons rappelé qu'à l'exemple des Souverains Pontifes, déjà plus de trois cents Evêques avaient prodigué à notre Association les témoignages de leur haute bienveillance. Nous sommes heureux d'ajouter que ces précieux encouragements nous arrivent plus nombreux que jamais.

Depuis la dernière liste que nous avons récemment publiée, six mandements nouveaux ont recommandé l'OEuvre aux diocèses de Verdun, d'Aire, de Digne, de Mende, d'Alger et de Montréal (en Sicile).

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES.

Sont partis du Séminaire de Drumcondra en Irlande, pendant l'année 1850 :

MM. Patrick Phelan, prêtre, pour les Missions d'Angleterre,

Francis Danahee, id. pour les Missions d'Ecosse,

Hughes O'Reilly, id. pour les Etats-Unis,

James Lynet, id. pour la Jamaïque,

Bernard Sheridan, id. pour Madras,

Thomas Fleeson, diacre, pour Madras,
 Michel Sheahan, prêtre, pour le Texas,
 Denis Brennau, sous-diacre, pour les Etats-
 Unis,
 John Jeelins, id. pour les Etats-Unis,
 André Jalty, id. pour les Etats-Unis,
 James O Hagan, dans les ordres mineurs,
 pour Calcutta,
 John Hoyne, étudiant, pour Calcutta,

*Noms des Pères et Frères de la Congrégation de Picpus,
 qui se sont embarqués au Havre, le 23 avril dernier,
 à bord du navire l'Arche d'Alliance (1).*

RR. PP. Flavien Fontaine, belge, ancien curé du diocèse de Tournay; Delphin Prouet, prêtre du diocèse d'Avignon; Rogation Périer, prêtre du diocèse de Rennes; Luc Boyer, prêtre du diocèse de Rodez; Lucien Vacfsen, hollandais, élève de philosophie.

FF. convers. Fidèle Labrunie, du diocèse de Cahors; Anicet Tastevin, du diocèse de Viviers; Vincent Ribo, espagnol.

(1) Au moment où ces Religieux s'embarquaient, nous avons annoncé leur départ, mais sans y joindre leurs noms, qui nous étaient alors inconnus.

LOI ET GÉNÉRAL RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES
 RECETTES

COMPTÉ-RENDU

DE

1850.

41,805	02	Allemande
60,101	48	Amérique du Nord
12,338	08	Amérique du Sud
87,257	33	Belgique
126,272	64	Brasile
5,050	02	Colonies
81,888	02	États-Unis
11,457	12	France (Paris de l')
12,371	46	France (Paris de l')
8,202	62	France (Paris de l')
700	56	France (Paris de l')
2,302	30	France (Paris de l')
26,930	41	France (Paris de l')
10,371	71	France (Paris de l')
12,302	37	France (Paris de l')
10,728	16	France (Paris de l')
62,330	20	France (Paris de l')
28,338	03	France (Paris de l')
192,704	10	France (Paris de l')
45,682	84	Gènes
121,417	82	Piémont
780	22	Sardaigne
37,204	70	Savoie
46,807	68	Naples
8,182	68	Sicile
52,300	34	Siciles (deux)
46,452	47	Suisse
42,771	48	Toscane

Nos associés verront avec un vif intérêt, dans le compte-rendu d'autre part, que, malgré la difficulté des circonstances dans plusieurs contrées, les recettes de l'OEuvre, en 1850, ont atteint un chiffre supérieur à celui de la précédente année, et ils s'uniront à nous pour en remercier la Providence.

2,300,846	45	Total général.
212,701	22	Restant en excédant des recettes sur les dépenses

COMPTE GÉNÉRAL RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES

RECETTES;

France.	{ Lyon. 1,065,619 87 }			
	{ Paris. 842,296 46 }			4,907,916 f. 33 c.
Allemagne.				41,895 95
Amérique du Nord.				69,401 48
Amérique du Sud.				13,388 98
Belgique.				165,257 32
Britanniques (Iles).	{ Angleterre. 28,200 44 }			126,572 64
	{ Ecosse. 5,050 » » }			
	{ Irlande. 81,865 08 }			
	{ Colonies. 11,457 12 }			
Eglise (Etats de l')				42,374 46
Espagne.				8,593 65
Grèce.				766 56
Levant.				5,302 90
Lombard-Vénitien (royaume).				36,600 41
Malte (île de)				40,371 71
Modène (duché de)				13,562 57
Parme (duché de)				10,758 16
Pays-Bas.				85,330 20
Portugal.				28,333 03
Prusse.				162,704 10
Sardes (Etats)	{ Gênes. 45,663 84 }			205,256 59
	{ Piémont. 121,417 83 }			
	{ Sardaigne. 780 22 }			
	{ Savoie. 37,394 70 }			
Sicules (Deux-)	{ Naples. 46,807 68 }			56,800 34
	{ Sicile. 9,492 66 }			
Suisse.				46,452 47
Toscane.				42,711 42
De divers pays de l'Italie (versé à Rome).				1,512 06
De diverses contrées du nord de l'Europe.				4,395 90
Recouvrement sur une lettre de change en souffrance.				370 70
Total des recettes propres à l'année 1850 (*)				3,082,729 93
Somme restée sans emploi par suite du décès du Supérieur de la Mission à laquelle elle était destinée.				9,125 » »
Restait en excédant des recettes sur les dépenses du précédent compte de 1849.				217,791 52
Total général.				<u>3,309,646 f. 45 c.</u>

(*) Voir la note (4), pag. 164.

DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, EN 1850.

DÉPENSES.

Missions d'Europe.	515,245 f. » c.
Id. d'Asie.	1,046,163 77
Id. d'Afrique.	270,050 »»
Id. d'Amérique.	776,984 75
Id. de l'Océanie.	410,455 »»
Frais de publication des Annales et autres imprimés tant en France qu'à l'étranger (*).	168,024 59
Frais ordinaires et extraordinaires d'administration tant en France qu'à l'étranger (**).	33,827 77

Total des dépenses propres à l'année 1850.	3,220,748 86
Reste en excédant des recettes sur les dépenses du présent compte	88,897 59
Somme égale au total général ci-contre.	3,309,646 f. 45 c.

(*) Voir la note (2), pag. 164. (**) Voir la note (3), même page.

(1) Dans le total des recettes se trouvent divers dons particuliers ; parmi ces dons, quelques-uns avaient des destinations spéciales, qui ont été scrupuleusement respectées. Plusieurs de ces dons, provenant de diocèses français et étrangers, ont été faits à l'OEuvre pour le baptême et le rachat des enfants d'infidèles, et pour honoraires de messes à dire par les Missionnaires.

Nous devons ajouter que tous les bienfaiteurs de l'OEuvre se recommandent d'une manière spéciale aux prières des Missionnaires.

Le produit des Annales et collections vendues se trouve uni aux chiffres des recettes de chacun des diocèses dans lesquels la vente a été effectuée.

(2) Dans les frais de publication sont compris l'achat du papier, la composition, le tirage, la brochure des cahiers, la traduction dans les diverses langues et la dépense des impressions accessoires, telles que celles des prospectus, coup d'œil, tableaux, billets d'indulgence, etc., etc. Il faut remarquer en outre que l'extension de l'OEuvre nécessite quelquefois plusieurs éditions dans la même langue, soit à cause de la distance des lieux, soit par suite de l'élévation des droits de douanes ou autres motifs graves. C'est ainsi que, parmi les éditions des Annales, il s'en trouve trois en allemand, deux en anglais, trois en italien.

(3) Dans les frais d'administration sont comprises les dépenses faites non-seulement en France, mais aussi en d'autres contrées. Ces dépenses se composent des frais de voyages, des traitements des employés, des frais de bureaux, de loyers, registres, ports de lettres pour la correspondance tant avec les divers diocèses qui contribuent à l'OEuvre par l'envoi de leurs aumônes, qu'avec les Missions de tout le globe.

Les fonctions des administrateurs sont toujours et partout entièrement gratuites.

DÉTAIL DES AUMONES

TRANSMISES PAR LES DIVERS DIOCÈSES QUI ONT CONTRIBUÉ
A L'OEUVRE EN 1850.

FRANCE.

Diocèse d'Aix				14,571 f. 95 c.
— d'Ajaccio				1,414 50
— de Digne.				6,634 65
— de Fréjus				27,416 »»
— de Gap				7,686 10
— de Marseille				38,934 80
— d'ALBI. {	Albi	13,130	15	} 24,684 51
	Castres	11,554	36	
— de Cahors.				14,695 »»
— de Mende (1)				18,800 »»
— de Perpignan				7,000 »»
— de Rodez.				36,656 80
— d'Auch				29,300 »»
— d'Aire				26,390 60
— de Bayonne.				24,457 50
— de Tarbes				15,500 »»
— d'AVIGNON (2)				55,900 »»
— de Montpellier.				30,000 »»
— de Nîmes				20,082 14
— de Valence.				16,745 35
				416,869 f. 90 c.

(1) Y compris 4,000 francs appartenant à l'exercice précédent. — Une somme de 1,677 f. 80 c., arrivée trop tard, sera portée au compte-rendu de 1851.

(2) Y compris un don de 24,000 francs.

	Report	416,869 f. 90 c
Diocèse de Viviers. (1)	19,852	30
— de BESANÇON	32,247	35
— de Belley.	20,854	01
— de Metz.	34,862	65
— de Nancy (2).	24,129	»»
— de Saint-Dié.	16,400	45
— de Strasbourg	41,518	30
— de Verdun	19,700	»»
— de BORDEAUX.	41,631	50
— d'Agen	20,800	»»
— d'Angoulême (3)	7,538	60
— de Luçon.	23,748	70
— de Périgueux (4)	7,205	20
— de Poitiers (5).	22,605	»»
— de la Rochelle (6).	17,042	95
— de BOURGES.	5,200	»»
— de Clermont-Ferrand.	28,000	»»
— de Limoges.	11,993	45
— du Puy	20,972	»»
— de Saint-Flour.	18,552	60
— de Tulle	6,200	»»
	<hr/>	
	857,923 f. 96 c.	

(1) Y compris divers dons, savoir : deux dons de 400 fr. chacun, et un de 50 fr. de la paroisse de Satillieu; un de 300 fr. du canton d'Aubenas; un de 500 fr. de la paroisse de Vernoux; un de 25 fr. de la paroisse de Mauve; un de 50 fr. de la paroisse de Gravières; et un de 400 fr. d'un anonyme.

(2) Y compris 10,000 fr. appartenant à l'exercice précédent.

(3) Y compris un don de 4,000 fr.

(4) Y compris un don de 1,000 fr.

(5) Y compris un don de 1,000 fr. pour un Missionnaire de Canton;

(6) Y compris un don de 300 fr.

	Report	857,923 f. 96 c.
Diocèse de CAMBRAI.	77,649	05
— d'Arras	25,805	» »
— de LYON.	163,853	16
— d'Autun (1).	19,078	» »
— de Dijon (2)	10,875	» »
— de Grenoble.	29,601	15
— de Langres	19,500	» »
— de Saint-Claude.	22,070	» »
— de PARIS (3).	76,892	50
— de Blois (4).	5,570	» »
— de Chartres.	6,312	05
— de Meaux.	4,421	90
— d'Orléans (5).	8,661	25
— de Versailles.	11,882	60
— de REIMS.	13,070	55
— d'Amiens (6).	17,859	» »
— de Beauvais	7,964	» »
— de Châlons-sur-Marne.	7,000	» »
— de Soissons	15,527	39
— de ROUEN	28,076	13
	<hr/>	
	1,429,592 f. 69 c.	

(1) Y compris un don de 500 fr.

(2) La recette du diocèse de Dijon, pour 1850, devrait comprendre en outre, une somme de 1,049 fr. 90 c., qui a été inscrite au compte de 1849, et par contre être diminuée de 377 fr. 40 c. compris dans le total ci-dessus, et appartenant à 1851; en sorte que la recette de ce diocèse s'est élevée effectivement à 11,547 fr. 50 c.

(3) Y compris 11,888 fr. 70 c. montant de divers dons, parmi lesquels il en est un de 1,000 fr. pour le Saint-Sépulcre.

(4) Y compris deux dons montant ensemble à 245 fr.

(5) Y compris un don de 500 fr.

(6) Y compris un don de 3,000 fr.

	Report	1,429,592 f. 69 c.
Diocèse de Bayeux (1) :	23,454	»»
— de Coutances (2)	29,710	»»
— d'Evreux	6,529	95
— de Séez	14,327	96
— de SENS	8,361	»»
— de Moullins	6,004	»»
— de Nevers.	5,953	90
— de Troyes	6,500	»»
— de TOULOUSE	41,970	95
— de Carcassone	16,211	70
— de Montauban.	14,001	25
— de Pamiers.	6,222	»»
— de TOURS	13,039	»»
— d'Angers	29,469	20
— du Mans (3)	41,303	»»
— de Nantes (4)	67,959	30
— de Quimper.	23,700	50
— de Rennes	50,091	93
— de Saint-Brieuc.	25,000	»»
— de Vannes	28,335	35

COLONIES FRANÇAISES.

Diocèse d'Alger.	3,762	45
Guadeloupe.	368	»»

1,891,868 f. 13 c.

(1) Y compris deux dons, l'un de 1,000 fr., et l'autre de 160 fr.

(2) Y compris, entre autres dons, un de 100 francs d'un artisan de Tréauville.

(3) Y compris deux dons, l'un de 400 fr., et l'autre de 200 fr., provenant de Laval.

(4) Y compris 6,288 fr. 30 c., montant de divers dons, parmi lesquels il en est un de 4,279 fr. 30 c.

	Report	1,891,868 f. 13 c.
Martinique	5,700	» »
Pondichéry.	1,122	20
Réunion (île de la) (1).	9,070	» »
Saint-Pierre et Miquelon.	156	» »
		<hr/>
		1,907,916 f. 33 c.

ALLEMAGNE.

	Corins.	Kr.	
De divers diocèses	4,599	46	15,628 f. 26 c.

AUTRICHE.

Diocèse de Trieste.	73	8	182 80
-----------------------------	----	---	--------

GRAND-DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT.

Diocèse de Mayence	713	49	1,529 61
------------------------------	-----	----	----------

HESSE-ÉLECTORALE.

Diocèse de Fulde.	854	34	1,831 21
---------------------------	-----	----	----------

DUCHÉ DE NASSAU.

Diocèse de Limbourg.	435	26	933 07
------------------------------	-----	----	--------

SAXE.

Vicar. apost. de la Saxe.	962	30	2,062 50
-----------------------------------	-----	----	----------

WURTEMBERG.

Diocèse de Rottenbourg.	9,206	38	19,728 50
---------------------------------	-------	----	-----------

 41,895 f. 95 c.

AMÉRIQUE DU NORD.

AMÉRIQUE ANGLAISE.

	liv.	can.	sh.	d.	
Dioc. de QUÉBEC (Canada).	1,682	17	10 ¹ / ₂		35,901 f. 73 c.
— de Montréal (id.) (2)	1,278	7	7		27,272 » »

 63,173 f. 73 c.

(1) Y compris un don de 5,600 francs.

(2) Cette somme est le montant de la recette de 1849.

	Report	63,173 f. 73 c.
Diocèse d'Halifax (Nouvelle-Ecosse) (1)	1,620	» »
— du Nouveau-Brunswick	782	75

ÉTATS-UNIS.

Diocèse de la Nouvelle-Orléans.	700	3,500	» »
— de Pittsburg	65	325	» »

MEXIQUE.

De divers diocèses (2)		» »	» »
		<hr/> <hr/>	
		69,401 f. 48 c.	

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Diocèse de BAHIA (3)	160,900	1,006 f. 18 c.
— de Rio-Janciro (4).		» » » »

CHILI.

Diocèse de SANTIAGO	2,453 64	12,268 20
— de Coquimbo	22 92	114 60
		<hr/> <hr/>
		13,388 f. 98 c.

BELGIQUE.

Diocèse de MALINES		29,108 f. 84 c.
— de Bruges		25,081 » »
		<hr/> <hr/>
		54,189 f. 84 c.

(1) D'autres fonds ont été annoncés, mais ne sont point encore parvenus.

(2) 1,480 piastres, annoncées, n'ont pas encore été reçues.

(3) D'autres fonds envoyés n'ont pu être encaissés par suite du décès de la personne à l'ordre de laquelle était émise la traite qu'il a fallu retourner.

(4) Des fonds ont sans doute été recueillis à Rio-Janciro, mais ils n'étaient pas parvenus avant la clôture.

	Report	54,189 f. 84 c.
Diocèse de Gand		35,556 96
— de Liège (1).		37,001 50
— de Namur		12,470 19
— de Tournay (2).		26,038 83
		<u>165,257 f. 32 c.</u>

ILES BRITANNIQUES.

ANGLETERRE.

	liv.	st.	sh.	d.	
District de Londres.	223	13	8		5,648 f. 01 c.
— de Lancastre.	319	12	1		8,070 10
— d'Yorck	141	16	2		3,580 62
— du Nord	36	18	8		932 52
— du Centre	175	15	8		4,438 50
— de l'Est	14	18	4		376 60
— de l'Ouest	130	14	5		3,300 66
Pays de Galles	73	8	1		1,853 43

ÉCOSSE.

District de l'Est.					1,262 50
— du Nord (3).					2,398 75
— de l'Ouest.					1,388 75

IRLANDE.

Diocèse d'ARMAGH	95	2	9		2,418 36
— d'Ardagh.	8	19	4		227 89
— de Clogher	2	3	8		55 05
— de Derry.	12	5	»		311 39

36,263 f. 13 c.

(1) Y compris, entre autres dons, un de 4,000 francs.

(2) Y compris divers dons.

(3) Y compris 1,262 fr. 50 c. recueillis en 1849.

Report 36,263 f. 13 c.

	liv.	st.	sh.	d.		
Diocèse de Down et						
Connor	42	8	6		1,078	40
— de Dromore.	21	1	2		535	29
— de Kilmore.	14	6	9		364	42
— de Meath.	85	19	6		2,185	43
— de Raphoë	1	1	8		27	50
— de CASHEL	34	1	9		856	50
— de Cloyne et						
Ross	706	17	7		17,972	38
— de Coreck.	177	6	8		4,507	70
— de Kerry.	25	15	10		655	50
— de Killaloë	36	4	1		920	26
— de Limerick.	29	»	8		737	98
— de Waterford	287	19	8		7,320	28
— de DUBLIN	1,139	18	4 $\frac{1}{2}$		28,987	51
— de Ferns.	193	4	7		4,911	84
— de Kildare et						
Leighlin	134	14	1		3,424	16
— d'Ossory.	40	6	1		1,024	52
— de TUAM.	3	6	8		84	62
— d'Achonry	3	1	8		78	32
— d'Elphin.	9	15	2		247	88
— de Galway	113	17	4		2,893	88
— de Kilfenora.	1	10	»		38	02

COLONIES BRITANNIQUES.

Adélaïde (Australie)	631	25
Cap de Bonne-Espérance (province occidentale.)	775	60
Cap de Bonne-Espérance (province orientale.)	985	»»

 117,507 f. 37 c.

	Report	117,507 f. 37 c.
Gibraltar		1,099 87
Port d'Espagne (Trinidad)		520 » »
Jafnapatam (Ceylan).		190 » »
Madras (Indes orientales)		6,455 40
Mangalore (id.)		579 69
Vérapolly (id.)		220 31
		<hr/>
		126,572 f. 64 c.
		<hr/> <hr/>

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

	écus romains.	
Recettes de 1849 (1)	7,568 28	41,131 f. 96 c.
Don envoyé de Rome, en 1850, pour le baptême des enfants Chinois.	1,242 50	
		<hr/>
		42,374 f. 46 c.
		<hr/> <hr/>

ESPAGNE.

	réaux.	
De divers diocèses.	30,842	7,710 f. 50 c.

ILE DE CUBA.

	piastres.	
Diocèse de la Havane (2).	133	683 15
		<hr/>
		8,393 f. 65 c.
		<hr/> <hr/>

(1) Le total de ces recettes porté à 54,360 fr. 22 c. au Numéro 130 des Annales, page 201, n'est inscrit ici que pour 41,131 fr. 96 c. par suite d'un emploi de 2,434 écus romains, soit : 13,228 fr. 26 c. fait par la Sacrée Congrégation de la Propagande pour divers objets de Missions.

(2) Cette somme provient de la ville de la Trinité;

GRÈCE.

	drachmes.	
Diocèse de Santorin.	388 07	349 f. 17 c.
— de Syra	222 22	200 » »
— de Tyne. (1).	244 » »	217 39
		<hr/>
		766 f. 56 c.

LEVANT.

	piastres turques	
Vicariat apostolique de		
CONSTANTINOPLE.	10,152 20	2,281 f. 45 c.
— de Sophia	959 » »	215 50
Diocèse de SMYRNE	3,522 50	812 65
— de Scio (2).	815 30	187 35
— de Beyrouth	628 » »	157 » »
— de Damas (3).	» » »	» » »
Ile de Chypre.	420 » »	105 » »
Vicariat apostolique de		
ÉGYPTÉ.	4,023 » »	1,035 95
— de Tunis		258 » »
Tripoli de Barbarie		250 » »
		<hr/>
		5,302 f. 90 c.

LOMBARD-VÉNITIEN

(ROYAUME).

	liv. autrich.	
Diocèse de MILAN.	23,046 36	19,628 f. 92 c.
— de Bergame.	7,502 35	6,377 » »
— de Lodi	534 » »	458 » »
		<hr/>
		26,463 f. 92 c.

(1) 882 drachmes, annoncées, ne sont pas encore parvenues.

(2) 772 piastres turques, annoncées, ne sont pas encore parvenues.

(3) 143 fr. 25 c., soit : 634 piastres turques, arrivés trop tard, seront portés au compte-rendu de 1851.

				Report	26,463 f. 92 c.
				<small>liv. autrich.</small>	
Diocèse de Mantoue .	161	» »	135	24	
— de Trente (1).	2,360	» »	2,010	» »	
— de Chioggia .	60	» »	50	40	
— de Concordia .	200	» »	168	» »	
— de Padoue (2).	1,846	58	1,551	13	
— d'Udine. . .	3,797	62	3,190	» »	
— de Vérone. . .	572	31	480	74	
— de Vicence. . .	3,036	88	2,550	98	
					<u>36,600 f. 41 c.</u>

ILE DE MALTE.

				<small>écus maltais.</small>	
Diocèse de Malte. . .	5,000		10,371 f. 71 c.		

DUCHÉ DE MODÈNE.

Diocèse de Carpi.			1,506 f. 32 c.		
— de Guastalla			326	43	
— de Massa.			1,376	83	
— de Modène (3).			4,427	14	
— de Nonantola.			225	85	
— de Reggio.			5,500	» »	
					<u>13,362 f. 57 c.</u>

(1) Y compris 920 fr., soit : 1,070 liv. autrich., provenant de la ville de Roveredo.

(2) Y compris un don de 443 fr. 52 c., soit : 528 liv. autrich.

(3) Y compris, entre autres dons, un de 73 fr. 11 c., offert par un médecin de Modène.

DUCHÉ DE PARME.

Diocèse de Borgo-San-Donnino.		316 f. 72 c.
— de Parme.	4,048	53
— de Plaisance (1).	6,392	91
		<u>10,758 f. 16 c.</u>

PAYS-BAS.

Vicariat apostolique de		
Bois-le-Duc.	24,316 f.	91 c.
— de Bréda	4,232	80
— du Limbourg.	19,748	11
— du Luxembourg.	9,029	»
De divers archiprêtres	28,003	38
		<u>85,330 f. 20 c.</u>

PORTUGAL.

	reïs.	
Diocèse de BRAGA.	1,380,890	8,630 f. 57 c.
— d'Aveiro.	21,600	135 »
— de Bragance.	96,000	600 »
— de Castello-Branco.	9,600	60 »
— de Coïmbre	419,485	2,621 78
— de Pinhel.	8,600	53 75
— de Porto	407,050	2,544 06
— de Thomar.	4,800	30 »
— de Viseu.	405,250	2,532 81
— id. (2).	576,000	» »
		<u>17,207 f. 97 c.</u>

(1) Y compris divers dons s'élevant à 419 fr. 02 c., parmi lesquels il en est un de 245 fr. 85 c., offert par un prêtre de Plaisance.

(2) Ces 576,000 reïs seront convertis en une rente sur l'Etat au profit de l'OEuvre, conformément aux intentions de la donatrice; et les intérêts de cette rente seront portés chaque année en recette comme provenant du diocèse de Viseu.

	Report	17,207 f. 97 c.
	reis.	
Diocèse d'EVORA.	103,920	649 50
— de Beja	67,200	420 »»
— de Crato.	15,360	96 »»
— de LISBONNE.	1,108,480	6,928 »»
— de Guarda.	7,680	48 »»
— de Lamego.	4,800	30 »»
— de Leiria.	201,200	1,257 50
— d'Angra (Açores).	271,370	1,696 06
		<u>28,333 f. 03 c.</u>

PRUSSE.

GRAND-DUCHÉ DE POSEN.

	thalers	sil.	pf.	
Diocèse de POSEN.	500	»	»	1,851 f. 85 c.

PROVINCE DE PRUSSE.

Diocèse de Varmie (1).	750	»	»	3,000 »»
--------------------------------	-----	---	---	----------

PROVINCE RHÉNANE.

Diocèse de COLOGNE (2).	21,156	1	3	78,362 03
— de Trèves.	3,438	9	»	12,734 45

SILÉSIE.

Diocèse de Breslau.	4,351	14	»	15,957 60
— d'Olmütz (partie prussienne).	40	13	»	148 »»
— de Prague (partie prussienne).	543	3	»	1,991 »»

WESTPHALIE.

Diocèse de Munster	7,777	17	»	28,888 57
— de Paderborn.	5,338	1	9	19,770 60
				<u>162,704 f. 10 c.</u>

(1) 2,021 fr. 52 c., soit : thalers 541 26 5, arrivés trop tard, seront portés au compte-rendu de 1851.

(2) 14,750 fr., arrivés trop tard, seront portés au compte-rendu de 1851.

ÉTATS SARDES.

DUCHÉ DE GÈNES.

Diocèse de GÈNES.	28,675 f. 34 c.
— d'Albenga.	2,120 35
— de Bobbio.	1,048 58
— de Nice.	3,321 50
— de Sarzane (1).	4,873 70
— de Savone.	3,294 87
— de Vintimille.	2,329 50

PIÉMONT.

Diocèse de TURIN (2).	51,642 27
— d'Acqui.	3,122 14
— d'Albe.	7,143 96
— d'Aoste.	5,250 »
— d'Asti	2,400 »
— de Coni.	2,100 »
— de Fossano.	2,303 51
— d'Ivrée.	7,251 89
— de Mondovi (3).	3,715 40
— de Pignerol.	3,002 52
— de Saluces	3,892 80
— de Suse.	1,663 75
— de VERCEIL (4).	5,584 59

144,736 f. 67 c.

(1) Y compris 2,300 fr., montant des aumônes du Jubilé; et un don de 900 f. offert par le même prêtre qui, en 1849, avait déjà donné 250 f.

(2) Y compris plusieurs dons considérables de diverses personnes, et 239 fr. 80 c., don d'un prêtre du diocèse d'Ivrée.

(3) Y compris 44 francs appartenant à l'exercice de 1849.

(4) Y compris un don de 500 fr., offert par un ancien curé de la ville de Verceil; et un autre de 15 fr., offert par un ecclésiastique de la ville de Trino pour le baptême des enfants d'infidèles.

	Report	144,736 f. 67 c.
Diocèse d'ALEXANDRIE	1,690	20
— de Bielle.	4,850	»»
— de Casal.	3,755	»»
— de Novare	5,000	»»
— de Tortone.	4,716	10
— de Vigevano.	2,333	70

SARDAIGNE.

Diocèse d'ORISTANO.	169	04
— de SASSARI	611	18

SAVOIE.

Diocèse de CHAMBÉRY	9,305	»»
— d'Annecy	21,219	85
— de Moutiers (1).	4,466	35
— de St-Jean-de-Maurienne.	2,403	50

 205,256 f. 59 c.

DEUX-SICILES.

ROYAUME DE NAPLES.

	ducats.	gr.	
Diocèse de NAPLES.	6,276	38	27,628 f. 51 c.
— de Nocera de Pagani.	258	»	1,135 71
— de TRANI et NAZARETH.	100	»	440 20
— de Castellamare.	109	12	480 34
— de Pouzzoles.	40	»	176 08
— de Lecce.	130	»	572 26
— de Lucera.	4	36	19 19
— de Castellaneta	30	»	132 06
— d'Oppido.	272	»	1,197 34
— de San-Severo.	50	»	220 10

 32,001 f. 79 c.

(1) Y compris un don de 100 fr. pour le baptême des enfants Chinois.

	ducats.	grs.	Report	32,001 f. 79 c.
Diocèse de Teramo	132	»	581	06
— de BARI.	3	53	15	54
— de Cava.	200	»	880	40
— de Muro.	28	»	123	25
— de Monopoli	46	»	202	49
— de Sora, Aquino et Ponte-Corvo.	100	»	440	20
— de SALERNE.	93	50	411	58
— de REGGIO.	145	»	638	29
— d'Aversa.	320	56	1,411	10
— de MANFREDONIA.	24	»	105	65
— de Nicotera et Tropea.	17	»	74	83
— de SORRENTO.	1,050	»	4,622	08
— d'Atri et Penne.	40	»	176	08
— de Gallipoli.	48	»	211	29
— de Marsi.	20	54	90	42
— de Nole.	150	»	660	30
— de LANCIANO et ORTONIA.	45	»	198	09
— d'Ugento.	54	»	237	71
— de BISCEGLIE.	130	50	574	46
— de CHIETI.	270	»	1,188	53
— d'Isernia.	13	40	58	99
— d'Oria	53	»	233	30
— d'OTRANTE	50	»	220	10
— de Mileto.	120	»	528	24
— de Sulmona et Valva.	36	16	159	18
— d'Aquila.	49	»	215	70
— de Sessa.	116	43	512	52
Monastère de l'Annonciade d'Arienzo	7	84	34	51

 46,807 f. 68 c.

Report 46,807 f. 68 c.

SICILE (1).

	ducats.	gr.		
Diocèse de PALERME. . .	862	84 5	3,595	19
— de Catane. . .	450	»	1,875	»»
— de Girgenti. . .	265	20	1,105	»»
— de MONTRÉAL. . .	201	47	839	46
— de Cefalu. . .	91	32 5	380	52
— de Mazzara. . .	201	75	840	62
— de Patti. . .	12	»	50	»»
— de Noto (2). . .	193	65	806	87
			<hr/>	
			56,300 f. 34 c.	
			<hr/>	

SUISSE.

	francs de suisse.			
Diocèse de Bâle (3). . .	17,430	85	24,901 f.	21 c.
— de Coire . . .	2,741	54	3,916	49
— de Côme (Tessin). . .	2,625	»»	3,750	»»
— de Lausanne (4). . .	5,159	95	7,371	35
— de Saint-Gall. . .	2,733	72	3,905	32
— de Sion. . .	1,825	67	2,608	10
			<hr/>	
			46,452 f. 47 c.	
			<hr/>	

TOSCANE.

	liv. tosc.	s.	d.		
Diocèse de FLORENCE (5). . .	8,881	11	4	6,985 f.	08 c.
— de Colle . . .	538	»	»	451	92
				<hr/>	
				7,437 f. »» c.	
				<hr/>	

(1) Les aumônes de la Sicile, portées au présent compte, sont le résultat des recettes de 1848 et 1849.

(2) Cette somme a été recueillie dans les villes de Modica et de Raguse.

(3) Y compris un don de 1,000 fr., offert par Th. W. V. E.; et un autre don de 90 fr. pour le baptême des enfants d'infidèles en Chine.

(4) Y compris deux dons provenant du canton de Fribourg, l'un de 1,456 fr. 80 c., et l'autre de 1,050 francs.

(5) Y compris un don de 420 francs.

	Report		7,437 f. » » c.	
	liv. tose.	s. d.		
Diocèse de Fiesole . . .	3,345	6 4	2,810	08
— de Pistoie (1) . . .	1,893	6 8	1,590	» »
— de Prato (2). . .	2,215	14 »	1,861	20
— de San-Miniato. . .	2,924	6 8	2,456	44
— de San-Sepolero (3). . .	2,344	» »	1,968	96
— de PISE	5,000	» »	4,200	» »
— de Livourne.	3,100	» »	2,604	» »
— de SIENNE.	2,449	6 8	2,117	44
— d'Arezzo	2,918	7 »	2,451	12
— de Chiusi.	157	» »	131	88
— de Cortone (4).	640	» »	537	60
— de Grosseto	320	» »	268	80
— de Massa et Populonia.	931	14 4	782	61
— de Modigliana.	564	» »	473	76
— de Montalcino	440	6 8	369	88
— de Monte- Pulciano.	364	3 4	305	90
— de Pescia.	700	» »	588	» »
— de Pienza.	100	» »	84	» »
— de Sovana.	1,113	6 8	935	20
— de Volterra	1,469	4 4	1,234	13
— de LUCQUES	10,251	9 4	7,503	42
			<u>42,711 f. 42 c.</u>	

dans romains.

De divers pays de l'Italie.

(Versé à Rome). 278 22 » 1,512 f. 06 c.

(1) Y compris divers dons s'élevant ensemble à 243 fr. 60 c.

(2) Y compris un don de 420 fr. pour le baptême des enfants chinois.

(3) Y compris un don de 20 francs.

(4) Y compris un don de 134 fr. 40 c.

De diverses contrées du Nord de l'Europe	1,395 f. 90 c
Recouvrement de 370 f. 70 c. sur le montant de diverses lettres de change qui avaient été portées précédemment comme non encore recou- vrées	<u>370 f. 70 c.</u>

*La répartition des aumônes entre les diverses Missions ,
pour 1850, a été arrêtée dans l'ordre suivant :*

MISSIONS D'EUROPE.

À Mgr Carruthers, évêque, vi- caire apostolique d'Edimbourg (Ecosse).	24,000 f. » c.
À Mgr Murdoch, évêque, vicaire apostolique du district occidental (Ecosse).	22,500 » »
À Mgr Kile, évêque, vicaire apostolique du district du Nord (Ecosse).	20,000 » »
Vicariat apostolique du district occidental (Angleterre).	3,000 » »
Vicariat apostolique de Londres, pour aider à la construction d'une église destinée aux Italiens.	3,000 » »
Vicariat apostolique de Londres, pour la Mission de Jersey.	4,500 » »
Vicariat apostolique de Londres, pour la Mission de Guernesey.	3,000 » »
	<u>80,000 f. » » c.</u>

	Report	80,000 f. » » c.
Vicariat apostolique de Londres, pour la Mission d'Aurigny.		2,000 » »
A Mgr Brown, évêque, vicaire apostolique du pays de Galles (An- gleterre)		7,500 » »
Mission des Oblats de Marie Im- maculée en Cornouailles (Angle- terre).		14,000 » »
Mission de la Congrégation des Maristes en Angleterre.		10,025 » »
A Mgr Haly, évêque de Kildare et Leighlin (Irlande).		2,000 » »
A Mgr Feeny, évêque de Killala (Irlande).		2,000 » »
A Mgr French, évêque de Kil- macdaugh et Kilfenora (Irlande) .		3,000 » »
Séminaire de Drumcondra (Ir- lande).		5,500 » »
A Mgr Delany, évêque de Corek (Irlande).		5,500 » »
A Mgr Egan, évêque de Kerry (Irlande).		9,500 » »
A Mgr Hughes, évêque, vicaire apostolique de Gibraltar.		6,000 » »
Diocèse de Lausanne et Genève.		27,300 » »
A Mgr Salzmann, évêque de Bâle (Suisse).		6,000 » »
A Mgr Gaspard de Carl, évêque de Coire (Suisse).		8,000 » »
Diverses Missions de l'Allemagne et du nord de l'Europe.		143,520 » »
Missions allemandes des Ré-		

 331,845 f. » » c.

	Report	331,845 f. » » c.
demptoristes. ;		2,800 » »
A Mgr Antoine de Stefano, évêque, vicaire apostolique de la Moldavie (Mission des RR. PP. Mineurs Conventuels)		10,000 » »
A Mgr Parsi, évêque, administrateur du vicariat apostolique de la Valachie et de la Bulgarie.		14,000 » »
Vicariat apostolique de la Bosnie.		3,000 » »
A Mgr Barisich, évêque, vicaire apostolique de l'Herzégovine . . .		4,500 » »
Mission de la Compagnie de Jésus dans l'Herzégovine.		2,750 » »
Mission de Trébigne.		3,000 » »
A Mgr Topich, évêque d'Alésio.		2,000 » »
Au même, pour le diocèse de Seutari		3,000 » »
A Mgr Bogdanovich, évêque administrateur du diocèse de Scopia.		4,000 » »
A Mgr Severini, évêque de Sappa.		4,000 » »
A Mgr Pooten, évêque administrateur du diocèse d'Antivari. . .		2,000 » »
A Mgr d'Ambrosio, archevêque de Durazzo.		2,000 » »
A Mgr Dodmassei, évêque de Pulati.		3,000 » »
A Mgr Hillereau, archevêque, vicaire apostolique de Constantinople.		37,000 » »
A Mgr Hassun, archevêque arménien catholique de Constantinople.		23,000 » »

 451,895 f. » » c.

Report 451,895 f. » c.

Mission des Lazaristes à Constantinople, collège, écoles des Frères, établissement des Sœurs de la Charité, etc.	24,800 » »
A Mgr Blancis, évêque de Syra et délégué apostolique pour la Grèce.	14,000 » »
Mission des RR. PP. Capucins à Syra	300 » »
A Mgr Zaloni, évêque de Tyne	2,000 » »
Missions de la Compagnie de Jésus en Grèce.	8,250 » »
A Mgr Castelli, archevêque de Naxie.	1,500 » »
A Mgr Cuculla, évêque de Santorin	500 » »
Mission des Lazaristes et établissement des Sœurs de la Charité à Santorin.	6,000 » »
Mission des RR. PP. Capucins à Paros.	1,500 » »
Mission des RR. PP. Capucins à Céphalonie	2,000 » »
Missions des RR. PP. Capucins dans l'île de Candie.	2,500 » »
	<hr/>
	515,245 f. » »
	<hr/> <hr/>

MISSIONS D'ASIE.

Mission des Lazaristes à Smyrne, écoles des Frères, établissement des Sœurs de la Charité, etc.	16,800 » »
---	------------

	Report	16,800 f. » » c.
Mission des RR. PP. Capucins à Smyrne	5,000	» »
A Mgr Mussabini, archevêque de Smyrne et vicaire apostolique de l'Asie mineure	6,000	» »
A Mgr Justiniani, évêque de Scio.	1,500	» »
Mission des RR. PP. Mineurs Réformés à Rhodes.	6,500	» »
Mission des RR. PP. Mineurs Réformés à Mételin.	3,000	» »
Mission des RR. PP. Mineurs Réformés à Bournabat.	1,000	» »
Mission de l'île de Chypre.	8,500	» »
Mission des RR. PP. Capucins dans l'Anatolie.	9,049	» »
Mission des RR. PP. Capucins en Syrie.	10,000	» »
Mission des RR. PP. Carmes en Syrie.	3,000	» »
Missions des Lazaristes en Syrie, établissement des Sœurs de la Charité à Beyrouth, collège d'Antoura, etc.	40,433	» »
Mission de la Compagnie de Jésus en Syrie.	27,500	» »
A Mgr Villardell, archevêque, délégué apostolique au Liban.	6,000	» »
A Mgr Valerga, patriarche latin de Jérusalem.	30,000	» »
Au Révérendissime Custode du Saint-Sépulcre	3,166	» »
Mission d'Aden (Arabie).	2,500	» »
		<hr/>
		179,948 f. » » c.

	Report	179,948 f. » » c.
Mission des RR. PP. Carmes en Mésopotamie.	3,000	» »
Délégation apostolique dans la Mésopotamie, le Kurdistan et l'Arménie mineure.	11,000	» »
Missions des RR. PP. Dominicains dans la Mésopotamie et le Kurdistan.	10,000	» »
Mission des RR. PP. Capucins en Mésopotamie.	5,000	» »
A Mgr Trioche, archevêque de Babylone et délégué apostolique en Perse.	9,500	» »
Mission arménienne en Perse.	3,800	» »
Mission des Lazaristes en Perse.	15,000	» »
A Mgr Carli, évêque, vicaire apostolique d'Agra (Mission des RR. PP. Capucins).	23,500	» »
A Mgr Hartmann, évêque, vicaire apostolique de Patna.	11,000	» »
A Mgr Carew, archevêque, vicaire apostolique de Calcutta (Bengale occidentale).	9,500	» »
A Mgr Olife, évêque, vicaire apostolique de Dacca (Bengale oriental).	9,000	» »
Vicariat apostolique de Bombay (Mission des RR. PP. Carmes).	8,686	» »
A Mgr Louis de Sainte-Thérèse, archevêque, vicaire apostolique de Vérapolly (Malabar) (Mission des RR. PP. Carmes)	16,800	» »
	<hr/>	<hr/>
	315,734 f. » » c.	

	Report	315,734 f. » » c.
Mission de Koulan.	15,000	» »
Mission de Mangalore.	10,000	» »
A Mgr Bonnard, évêque, vicaire apostolique de Pondichéry (Congrégation des Missions étrangères).	32,735	» »
Mission de Maïssour (Congrégation des Missions étrangères)	23,677	» »
Mission de Coimbatour (Congrégation des Missions étrangères)	21,830	59
A Mgr Canoz, évêque, vicaire apostolique du Maduré (Mission de la Compagnie de Jésus)	33,000	» »
A Mgr Fenelly, évêque, vicaire apostolique de Madras.	22,000	» »
Mission d'Hyderabad.	17,000	» »
Mission de Vizagapatam.	14,000	» »
A Mgr Bravi, évêque coadjuteur, pour la Mission de Colombo (Ceylan).	11,000	» »
A Mgr Bettachini, évêque, vicaire apostolique de Jafnapatam (Ceylan).	15,000	» »
A Mgr Balma, évêque, vicaire apostolique de Pégu et Ava (Mission des Oblats de la Sainte-Vierge)	16,800	» »
A Mgr Marti, évêque, vicaire apostolique du Tong-King central (Mission des RR. PP. Dominicains).	11,000	» »
A Mgr Hermosilla, évêque, vicaire apostolique du Tong-King oriental (Mission des RR. PP. Dominicains)	7,500	» »
A Mgr Retord, évêque, vicaire		

	Report	566,276 f. 59 c.
apostolique du Tong-King occidental (Congrégation des Missions étrangères)	23,031	» »
A Mgr Gauthier, évêque, vicaire apostolique du Tong-King méridional (Congrégation des Missions étrangères)	17,838	» »
Vicariat apostolique de la Cochinchine septentrionale (Congrégation des Missions étrangères)	9,439	» »
A Mgr Cuénot, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale (Congrégation des Missions étrangères)	15,098	» »
A Mgr Lefebvre, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale (Congrégation des Missions étrangères)	11,366	» »
Mission du Camboge (Congrégation des Missions étrangères)	9,005	» »
A Mgr Bouchot, évêque, vicaire apostolique de la presqu'île Malaise (Congrégation des Missions étrangères)	24,301	» »
A Mgr Pallégoix, évêque, vicaire apostolique de Siam (Congrégation des Missions étrangères)	15,660	» »
Collège de Pulo-Pinang (Congrégation des Missions étrangères)	23,000	» »
Mission du Thibet (Congrégation des Missions étrangères)	9,940	» »
	724,954 f. 59 c.	

	Report	724,954 f. 59 c.
A Mgr Maresca, évêque administrateur du diocèse de Nankin.	25,000	» »
A Mgr Louis de Castellazzo, évêque, vicaire apostolique du Chan-Tong.	7,000	» »
A Mgr Rizzolati, évêque, vicaire apostolique du Hou-Quang (Mission des RR. PP. Mineurs Réformés).	35,000	» »
A Mgr de Moretta, évêque, vicaire apostolique du Chan-Si (Mission des RR. PP. Mineurs Observantins).	8,500	» »
A Mgr Ephise Chiais, évêque, vicaire apostolique du Chen-Si (Mission des RR. PP. Mineurs Observantins).	9,500	» »
Mission de Hong-Kong	7,000	» »
Procure des Missions italiennes de la Chine à Hong-Kong.	3,000	» »
Mission de Canton.	20,704	» »
A Mgr Pérocheau, évêque, vicaire apostolique du Su-Tchuen (Congrégation des Missions étrangères).	29,620	» »
A Mgr Ponsot, évêque, vicaire apostolique du Yun-Nan (Congrégation des Missions étrangères).	17,556	» »
A Mgr Albrand, évêque, vicaire apostolique du Kouei-Tcheou (Congrégation des Missions étrangères).	17,244	» »
Procure de la Congrégation des Missions étrangères à Hong-Kong.	28,000	» »
A Mgr Calderon, évêque, vicaire		

	Report	933,078 f. 59 c.
apostolique du Fo-Kien (Mission des RR. PP. Dominicains)		6,000 » »
A Mgr Daguin, évêque, vicaire apostolique de la Tartarie-Mongole (Mission des Lazaristes).		9,000 » »
A Mgr Mouly, évêque, pour les Missions des Lazaristes dans le diocèse de Pékin.		7,000 » »
A Mgr Baldus, évêque, vicaire apostolique du Ho-Nan (Mission des Lazaristes).		4,500 » »
A Mgr Jeandard, évêque, vicaire apostolique du Kiang-Si (Mission des Lazaristes)		6,000 » »
A Mgr Danicourt, évêque, vicaire apostolique du Tché-Kiang (Mission des Lazaristes)		6,500 » »
Mission de la Compagnie de Jésus en Chine		33,000 » »
A Mgr Verrolles, évêque, vicaire apostolique de la Mandchourie (Congrégation des Missions étrangères).		20,270 . 18
A Mgr Ferréol, évêque, vicaire apostolique de la Corée (Congrégation des Missions étrangères)		10,875 » »
A Mgr Forcade, évêque, vicaire apostolique du Japon (Congrégation des Missions étrangères)		9,940 » »
		<hr/> <hr/>
		1,046,163 f. 77 c.

MISSIONS D'AFRIQUE.

A Mgr Pavy, évêque d'Alger.	45,000	»»
Pour l'établissement des RR. PP. Trappistes dans le diocèse d'Alger.	3,500	»»
A Mgr Fidèle de Ferrare, évêque, vicaire apostolique de Tunis (Mission des RR. PP. Capucins)	14,000	»»
Mission des RR. PP. Mineurs Réformés à Tripoli de Barbarie	2,500	»»
A Mgr Solero, évêque, vicaire apostolique de l'Egypte, et pour les divers Rits Unis	20,000	»»
Mission des Lazaristes à Alexan- drie d'Egypte, établissements des Frères de la doctrine chrétienne et des Sœurs de la Charité, et con- struction d'un Collège	37,300	»»
Mission des RR. PP. Mineurs Réformés dans la Haute-Egypte	8,000	»»
A Mgr de Jacobis, évêque, pour la Mission d'Abyssinie (Mission des Lazaristes)	12,000	»»
A Mgr Massaia, évêque, vicaire apostolique des Gallas (Mission des RR. PP. Capucins)	9,500	»»
A Mgr Griffitz, évêque, vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espé- rance, partie occidentale	16,000	»»
A Mgr Devereux, évêque, vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espé- rance, partie orientale	20,000	»»
A Mgr Bessieux, évêque, vicaire		
	187,800 f.	»» c.

Report	187,800 f. » » c.
apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie (Missions de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie)	52,000 » »
Mission de la Compagnie de Jésus à Madagascar.	30,250 » »
	<hr/>
	270,050 f. » »
	<hr/>

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

A Mgr Provencher, évêque de Saint-Boniface (territoire de la Baie d'Hudson).	8,440 » »
Mission des Oblats de Marie Im- maculée dans le territoire de la Baie d'Hudson	17,500 » »
A Mgr Walsh, évêque d'Halifax (Nouvelle-Ecosse).	16,800 » »
A Mgr Dollard, évêque du Nou- veau-Brunswick	2,000 » »
A Mgr Donald Mac-Donald, évê- que de Charlotte-Town	7,500 » »
A Mgr Guigue, évêque de By- town (Haut-Canada).	23,500 » »
A Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto (Haut-Canada).	30,000 » »
A Mgr Turgeon, archevêque de Québec (Bas-Canada)	26,547 73
A Mgr Bourget, évêque de Mont- réal (Bas-Canada)	27,272 » »
Mission de la Compagnie de Jésus dans le Haut-Canada.	27,500 » »
	<hr/>
	187,059 f. 73 c.

	Report	187,059 f. 73 c.
A Mgr Demers, évêque de Vancouver.		9,500 »»
A Mgr Alexandre Blanchet, évêque de Nesqually (Etats-Unis) . . .		9,500 »»
Mission des Oblats de Marie Immaculée dans l'Orégon.		20,000 »»
Mission de la Compagnie de Jésus dans l'Orégon		27,500 »»
A Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon-City (Etats-Unis) . .		28,000 »»
A Mgr Loras, évêque de Dubuque (Etats-Unis)		15,600 »»
A Mgr Cretin, évêque de Saint-Paul de Minesota (Etats-Unis) . .		10,000 »»
A Mgr Lefèvre, évêque coadjuteur et administrateur du Détroit (Etats-Unis)		11,000 »»
A Mgr Rapp, évêque de Cleveland (Etats-Unis).		25,000 »»
A Mgr Kenrick, évêque de Philadelphie (Etats-Unis)		7,000 »»
A Mgr O'Connor, évêque de Pittsburgh (Etats-Unis)		12,000 »»
A Mgr Whelan, évêque de Wheeling (Etats-Unis)		7,500 »»
A Mgr O'Reilly, évêque d'Hartford (Etats-Unis).		5,000 »»
A Mgr Mac-Closkey, évêque d'Albany (Etats-Unis.		7,500 »»
A Mgr Timon, évêque de Buffalo (Etats-Unis)		32,500 »»
A Mgr Miles, évêque de Nashville		

414,659 f. 73 c.

	Report	414,659 f. 73 c.
(Etats-Unis)		5,500 »»
A Mgr Spalding, évêque de Louis- ville (Etats-Unis)		4,900 »»
Mission des RR PP. Trappistes dans le diocèse de Louisville (Etats- Unis)		7,450 »»
A Mgr de Saint-Palais, évêque de Vincennes (Etats-Unis)		25,000 »»
A Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis (Etats-Unis)		12,500 »»
A Mgr Henni, évêque de Milwau- kie (Etats-Unis)		11,000 »»
A Mgr Byrne, évêque de Little- Rock (Etats-Unis)		6,000 »»
A Mgr Van de Velde, évêque de Chicago (Etats-Unis)		30,000 »»
A Mgr Chanches, évêque de Nat- chez (Etats-Unis)		18,000 »»
A Mgr Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis)		6,100 »»
A Mgr Portier, évêque de Mo- bile (Etats-Unis)		6,000 »»
A Mgr Reynolds, évêque de Charleston (Etats-Unis)		30,000 »»
A Mgr Gartland, évêque de Sa- vannah (Etats-Unis)		8,000 »»
A Mgr Odin, évêque de Galves- ton (Etats-Unis)		26,025 »»
A Mgr Alemany, évêque de Mon- terey (Etats-Unis)		10,000 »»
Mission de la Congrégation de Piepus dans le diocèse de Monterey.		11,500 »»

 632,634 f. 73 c.

Report 632,634 f. 73 c.

Mission des Lazaristes aux Etats-Unis	25,000 » »
Missions de la Compagnie de Jésus chez les Sauvages à l'est des Montagnes-Rocheuses (Etats-Unis).	11,100 » »
Mission des RR. PP. Dominicains dans le Wisconsin (Etats-Unis)	6,500 » »
A Mgr Smith, archevêque de Port-d'Espagne (Trinidad)	15,000 » »
A Mgr Fernandez, évêque, vicaire apostolique de la Jamaïque.	9,500 » »
Mission de la Compagnie de Jésus à la Jamaïque.	5,500 » »
A Mgr Hynes, évêque, vicaire apostolique de la Guyane britannique	13,000 » »
Vicariat apostolique de Curaçao. } Mission de Surinam. }	45,000 » »
Missions de la Compagnie de Jésus dans l'Amérique du Sud	13,750 » »
	<hr/>
	776,984 f. 73 c.
	<hr/>

MISSIONS DE L'Océanie.

A Mgr Wranken, évêque, vicaire apostolique de Batavia	13,000 » »
A Mgr Jaussen, évêque, vicaire apostolique des Archipels de Mangareva, de Tahiti, etc. (Missions de la Congrégation de Piepus)	45,240 » »
A Mgr Maigret, évêque, vicaire apostolique de l'Archipel Sandwich (Mission de la Congrégation de Pie-	
	<hr/>
	58,240 f. » » c.

	Report	58,240 f. » » c.
pus)		45,240 » »
A Mgr Baudichon, évêque, vicaire apostolique de l'Archipel des Marquises (Missions de la Congrégation de Picpus)		11,600 » »
Procure de la Congrégation de Picpus à Valparaiso, pour ses Missions de l'Océanie		14,571 » »
A Mgr Pompallier, évêque d'Auckland (Nouvelle-Zélande)		33,002 » »
A Mgr Viard, évêque de Port-Nicholson (Nouvelle-Zélande)		50,050 » »
Vicariat apostolique de la Mélanésie		25,000 » »
A Mgr Bataillon, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie centrale (Missions des RR. PP. Maristes.)		61,000 » »
A Mgr Douarre, évêque, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie (Mission des RR. PP. Maristes)		55,500 » »
Procure des RR. PP. Maristes à Sydney (Australie)		9,400 » »
A Mgr Polding, archevêque de Sydney (Australie)		12,000 » »
A Mgr Murphy, évêque d'Adélaïde (Australie)		7,500 » »
A Mgr Goold, évêque de Melbourne (Australie)		10,000 » »
A Mgr Brady, évêque de Perth (Australie)		16,350 » »
A Mgr Rosendo Salvado, évêque de Port-Victoria (Australie).		1,000 » »
		<u>410,453 f. » » c.</u>

Nous inscrivons ici les recettes effectuées dans les Etats de l'Eglise en 1850, dont la note nous est parvenue après la clôture du compte de la susdite année. Le montant de ces recettes sera reporté au compte-rendu de 1851.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

écus romains.

ROME. 4,415 99 5 23,741 f. 92 c.

Diocèse d'Acquapen-

dente. 29 95 161 02

— d'Albano. 60 91 327 47

— d'Amelia. 10 40 55 91

— d'Anagni. 52 19 280 59

— d'Ancône. 157 29 845 65

— d'Ascoli 158 86 854 09

— d'Assise. 63 50 341 39

Abbaye des trois Fon-

taines. 70 » 376 34

Diocèse de Bagnorea 73 » 392 47

— de BÉNÉVENT. 134 32 722 15

— de Bertinoro. 37 45 201 34

— de BOLOGNE. 1,200 » 6,451 62

— de Cagli. 27 44 5 147 55

— de CAMERINO. 100 11 538 22

— de Cervia. 36 05 193 82

— de Césène 56 25 302 42

— de Cingoli 11 67 62 74

— de Citta-della-

Pieve 28 » 150 54

— de Citta-di-Cas-

tello. 130 17 5 699 87

— de Fabriano. 113 74 611 51

37,458 f. 63 c.

	Report		37,458 f. 63 c.	
	écus romains.			
Diocèse de Faenza. . .	348	18	1,871	94
— de Fano. . .	407	15	2,188	98
— de Ferentino . . .	94	»	505	38
— de FERMO. . .	871	66 5	4,686	37
— de FERRARE . . .	1,270	19	6,828	98
— de Foligno . . .	83	20	447	31
— de Forli . . .	282	83	1,520	59
— de Forlimpopoli.	31	20	167	74
— de Fossombrone.	16	50	88	71
— de Frascati . . .	15	10	81	18
— de Gubbio . . .	280	29	1,506	94
— d'Iesi. . .	97	70	525	27
— d'Imola. . .	314	46	1,690	65
— de Lorette . . .	80	83	434	57
— de Macerata. . .	150	»	806	45
— de Matelica. . .	90	»	483	87
— de Montalto. . .	23	»	123	66
— de Montefiascone.	31	93	171	67
— de Narni. . .	22	95	123	39
— de Nepi (Tolfa).	17	24 5	92	71
— de Norcia. . .	51	17 5	275	13
— d'Orvieto. . .	172	49	927	37
— d'Osimo. . .	20	77 5	111	69
— de Palestrina. . .	94	97 5	510	62
— de Pérouse. . .	99	03 5	532	45
— de Pesaro. . .	170	»	913	98
— de Poggio-Mirteto.	30	07	161	67
— de RAVENNE. . .	240	»	1,290	32
— de Recanati. . .	42	60	229	03
— de Rieti. . .	95	»	510	75
— de Ripatransone.	81	16	436	34

 67,704 f. 34 c.

Report 67,704 f. 34 c.

écus romains.

Diocèse de San-Severino.	64	»»	344	09
— de Sarsina . . .	50	»»	268	82
— de Senigallia. . .	268	67	1,444	46
— de SPOLETTE. . .	257	72	1,385	59
— de Terni. . . .	32	18 5	173	04
— de Tivoli. . . .	75	»»	403	23
— de Todi	60	66	326	13
— d'Urbania (1). . .	139	26	748	71
— d'URBINO	37	72	202	80
— de Velletri . . .	84	»»	451	61
— de Veroli. . . .	63	18	339	68
— de Viterbe . . .	41	09	220	91

74,013 f. 41 c.

La note qui nous donne le détail des recettes des États de l'Église, nous fait aussi connaître la provenance de plusieurs autres sommes envoyées à Rome, savoir :

écus romains.

Diocèse de CAPOUE. . .	456	»»	2,451 f.	61 c.
— de Brescia . . .	1,905	75	10,245	97
— de VENISE. . . .	870	20	4,678	50
— de Vérone	45	97	247	15
— de TURIN. . . .	1	47	7	90

17,631 f. 13 c.

Nous recevons également, mais trop tard pour la comprendre dans le compte-rendu de 1850, la note des aumônes recueillies dans les différents diocèses de la Sicile, s'élevant en total à 13,951 fr. 98 c. soit : Ducats 3,348 47 5. Cette somme sera reportée au compte-rendu de 1851.

Même observation pour une somme de 894 fr. 41 c. soit : Thalers 240 28 7, provenant du diocèse de Culm (Prusse).

(1) Y compris un don de 20 fr. 03 c., soit : écus romains 3 72 5.

MISSIONS

DE LA BAIE D'HUDSON.

Suite de la lettre du R. P. Laverlochère, Oblat de Marie Immaculée, à Mgr l'Evêque de Marseille (1).

Montréal, décembre 1849.

Après trois semaines d'étude au fort Albany, je pus commencer à parler makégong. Cette langue a des mots d'une effrayante longueur. En voici un exemple. Je suppose que je veuille exprimer cette pensée : *J'ai peur*; je dirai : *Naspitchinikokwanissakenindamichkagobon*; ou celle-ci : *Dis cela*; *Nanatotamawatitamamatagok*. Je vous prie cependant, Monseigneur, de ne pas croire que le Seigneur m'ait gratifié du don des langues, tant s'en faut; mais il m'a donné en retour une grande ardeur pour les étudier. De plus, le génie de ce dialecte est à peu près le même que celui de l'Algonquin; et puis, durant plus de six semaines, j'étais devenu entièrement *somniphobe*. Malgré ce tourment de l'insomnie, oh! qu'elles sont douces les fatigues de l'apôtre, quand elles ont un pareil résultat!

« Si jamais, au reste, le missionnaire venait à oublier qu'il n'est qu'un instrument bien faible entre les

(1) Voir le précédent numéro, page 115.

mains de la providence, si quelques sentiments de vaine gloire pouvaient se glisser dans son cœur à la suite de ses succès, l'exemple suivant serait bien propre à lui démontrer sa folie. — Il y avait, lors de notre arrivée au fort Albany, une vingtaine d'Indiens venus du *Lac salé*, situé à 900 milles de ce poste et à peu près à égale distance de la *Rivière rouge*. Depuis bien des années un ministre méthodiste résidait dans leur tribu. La charité chrétienne et la décence ne me permettent pas de répéter tout ce qu'ils débitaient à tort ou à raison sur sa conduite. S'ils manifestèrent d'abord quelque joie en nous voyant arriver, c'était uniquement dans l'espérance que nous leur donnerions du tabac. Ils m'en demandèrent plusieurs fois, et quand je leur eus dit que ce n'était pas pour distribuer du tabac, mais pour enseigner la religion du Grand-Esprit, que nous étions venus dans leurs forêts, ils s'enfuirent et s'abandonnèrent à toutes sortes de jongleries. J'eus beau leur représenter le ridicule de leurs superstitions et la nécessité de se faire instruire et baptiser pour aller au ciel; pour toute réponse, ils me dirent : « L'homme de la prière (le ministre) qui est venu chez nous, n'est qu'un charlatan et un trompeur : toi, tu peux bien être de même. Tant qu'il eut du tabac à nous donner, nous allions à sa prière, quoique nous ne le comprenions pas ; si tu veux nous en donner aussi, nous écouterons ta parole. » Puis ils ajoutèrent d'un air moqueur : « Tu nous parles d'un paradis ! nous ne voulons pas du paradis des blancs, car les blancs ne nous ont jamais fait que du mal. Nous voulons aller dans le paradis de nos pères. » Leur montrant alors un tableau de l'enfer. « Voyez, leur dis-je, voilà le paradis où vont les méchants qui ne veulent pas écouter la parole du Grand-Esprit, que la Robe-noire

« vous annonce. Vous dites que vous ne compreniez
 « pas votre ministre, mais vous me comprenez, moi.
 « — Tu crois donc, me dit l'un d'eux en m'interrom-
 « pant, que tous nos pères sont allés là? — Oui, lui
 « dis-je, si vos pères ont eu occasion de voir la Robe-
 « noire, et si, au lieu de faire ce qu'il leur enseignait,
 « ils ont continué à tuer leurs frères, à s'enivrer, à
 « suivre la mauvaise médecine, il n'y a pas de doute
 « qu'ils sont allés rejoindre le mauvais *manitou* dans
 « le feu de l'abîme. Voulez-vous donc y aller aussi? ré-
 « pondz ». Celui qui m'avait fait cette question était
 de la tribu des *Scioux*, homme féroce et redouté de
 tous les autres; il se retira sans me répondre un seul
 mot. Plusieurs autres le suivirent : il en resta cepen-
 dant quelques-uns qui manifestèrent le désir d'être in-
 struits, m'écoutèrent avec attention, et promirent de
 revenir. Mais quand ils furent de retour dans leurs ca-
 banes, les jongleurs leur firent tant de menaces, qu'ils
 en furent épouvantés et ne reparurent plus à la chapelle.
 Je voyais néanmoins, au respect qu'ils me témoi-
 gnaient, qu'ils n'étaient retenus que par la crainte des
 devins. Il y avait, en effet, dans les procédés de ces fa-
 rouches jongleurs quelque chose de capable d'intimider
 des âmes pusillanimes et superstitieuses, comme le
 sont généralement les sauvages qui ne connaissent pas
 encore la religion.

« J'ai cependant eu le bonheur, dans le cours de
 cet été, d'arrêter un de ces malheureux sur le bord de
 l'abîme. C'était un vieillard octogénaire. Il avait passé
 sa longue carrière dans les exercices de la magie. Mais
 depuis quatre ans, une lèpre horrible lui couvrait tout
 le corps de tubercules noirâtres et ulcéreux, qui n'en
 faisaient plus qu'une masse de pourriture. Les ongles
 et même l'extrémité des doigts lui étaient tombés; ses

dents et ses gencives étaient à découvert ; toute sa chair s'en allait en lambeaux et répandait au loin une puanteur insupportable. Il y avait deux jours que j'étais au fort Albany, lorsqu'il y fut apporté. J'allai le visiter, et je le trouvai dans un état impossible à décrire. Jamais dans les pays civilisés la lèpre ne doit présenter un spectacle aussi hideux que dans ces tristes forêts, où le patient ne peut même se procurer le morceau de linge qui lui serait si nécessaire. Etendu dans son triste réduit, incapable de se remuer, le malade laissait échapper de temps en temps des gémissements prolongés. La vue de cet être si malheureux était bien propre à exciter la compassion du missionnaire. Je découvrais dans son âme une lèpre non moins hideuse que celle qui rongait son corps : c'était celle-là que je voulais guérir. « Tu souffres beaucoup ! lui dis-je en l'abordant. » Au son de cette voix inconnue, il fait un mouvement de tête vers moi. « Qui est-ce qui me parle, dit-il, je ne puis rien voir ? — C'est la Robe-noire, mon fils, c'est l'envoyé du Grand-Esprit qui vient te visiter. — Oh ! comme je souffre ! — Oui, tu souffres, mon fils, je le vois ! hélas ! tu as longtemps outragé le Grand-Esprit. Il te punit maintenant ; mais tu souffrirais bien davantage dans l'enfer, si tu n'étais pas contrit d'avoir mal fait, et si tu ne désirais pas ardemment d'être baptisé. — Oh ! oui, j'ai mal fait, me dit-il, j'ai servi le mauvais *manitou* ; j'ai outragé le Grand-Esprit ; il ne pourra plus me pardonner ! — Que dis-tu là, mon fils ? Le Grand-Esprit veut te pardonner, dès que tu te repentiras. Il m'a envoyé pour te le dire. — Robe-noire, ta parole fait du bien à mon cœur. Tu es bon, toi, et moi je suis méchant ! » Et aussitôt il commença à haute voix la longue histoire de sa vie. Je voulus éloigner les sauvages qui étaient autour de sa

cabane. « Non, dit le vieillard, ils savent tous com-
 « bien j'ai été méchant. » Je passai une partie de la
 nuit à lui expliquer nos saints mystères. Le plaisir qu'il
 y trouvait, semblait un peu calmer ses douleurs. Quant
 à moi, pour soutenir mon courage durant cette nuit,
 il ne me fallait rien moins que la pensée de ce qu'a
 fait notre divin Maître pour guérir la lèpre de notre
 âme. Trois fois le cœur me manqua; mais il n'y avait
 pas de temps à perdre pour instruire et baptiser ce
 moribond prêt à paraître devant son juge. Lorsque je
 me sentais défaillir, j'allais à la rivière et j'en revenais
 fortifié; je regardais l'image de Notre-Seigneur crucifié,
 et je disais : *Et nos putavimus eum quasi leprosum...
 Et livore ejus sanati sumus* (1). » O croix de mon Sau-
 veur! à ta vue, le missionnaire sera toujours heureux; tu
 as pour lui des ressources infinies. Voyant que mon ma-
 lade déclinait sensiblement, je lui administrai le bap-
 tême avant de le quitter. Lorsqu'il l'eut reçu, il me dit :
*Milwachin naspit kije manito, migwetch o migwetch no-
 tawi! Qu'il est bon le Grand-Esprit! merci, merci à lui,
 merci à toi, mon père; je suis content, je vais mourir,
 je vais voir le Grand-Esprit dans sa grande lumière, et
 la Bonne Marie aussi. Merci, adieu, merci!* » Il disait
 vrai; il allait mourir. Ses exclamations répétées étaient
 un véritable *Nunc dimittis*. Il baisa plusieurs fois sa
 petite croix et sa médaille. Je le quittai, ne pensant
 pas qu'il fût si proche de sa fin; mais, deux heures après,
 il avait cessé de souffrir.

« Il paraîtra peut-être surprenant qu'il y ait des lé-
 preux dans des régions où il gèle toute l'année; mais

(1) *Et nous l'avons regardé comme un lépreux... Et nous avons été
 guéris par ses meurtrissures*, Isaïe, 53.

il faut l'attribuer à l'extrême malpropreté dans laquelle vivent ces tribus indigènes. La lèpre de ce vieillard était celle qu'on nomme *éléphantine* ; elle était par conséquent contagieuse. On me dit que plusieurs autres sauvages qui errent dans les bois en étaient également atteints.

« Lorsqu'on m'eut appris la mort de cet homme, j'allai à sa cabane, et j'y trouvai sa femme et deux de ses enfants qui se disposaient à l'envelopper dans une espèce de pelisse. Ils voulaient également ensevelir avec lui son fusil, son arc, sa boîte à poudre, son calumet et son briquet, pensant qu'il aurait besoin de toutes ces choses dans le royaume des Esprits (*manito djinat o to kimawiwini wadjick*). Je leur déclarai que c'était une superstition ; ils y renoncèrent. Le gardien du fort leur avait déjà dit la même chose, et ils n'avaient pas voulu l'écouter. Si le défunt avait été infidèle, je n'aurais pas été obéi non plus ; mais ils se soumettent ponctuellement aux injonctions du prêtre en ce qui regarde les chrétiens.

« Qu'elle était belle et harmonieuse la nature sortant des mains du Créateur ! L'homme, fait à l'image de Dieu, était roi de la création, et tout lui était soumis, parce qu'il était lui-même soumis au Très-Haut. Dans cet état de grâce, la vue des créatures l'élevait constamment vers son auteur. Mais dès qu'il eut rompu, par sa désobéissance, la chaîne qui l'attachait au ciel, toutes les créatures brisèrent aussi les liens de leur dépendance. Parce qu'il s'était élevé contre Dieu, tout se souleva contre lui, et ce roi déchu, obligé de lutter sans cesse contre des sujets révoltés, roula d'abîme en abîme. Bientôt il ne se contenta plus de faire la guerre aux bêtes féroces ; il méconnut les liens du sang, et l'on vit le frère massacrer son frère, quelquefois même le dévorer.

Mais le Seigneur a eu pitié de son œuvre. *Le Verbe, par qui tout a été fait, s'est fait chair*, et il a dit : « *Lors-que j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.* » Oh ! oui, du haut de la croix il attire tout à lui, tout, même les âmes les plus terrestres ; du haut de la croix il rétablit l'harmonie entre les créatures et l'homme, et entre l'homme et Dieu. Le trait suivant, tragique dans son origine, mais touchant dans son dénouement, en est une preuve frappante.

« Vers la fin de l'hiver dernier, une femme avait massacré, durant leur sommeil, trois garçons, quatre filles, deux femmes et deux hommes. Une seule personne avait échappé à cette boucherie. J'étais dans une cabane, occupé à faire le catéchisme, quand cette personne parut devant moi. C'était un beau jeune homme de dix-huit à vingt ans, dont la physionomie portait l'empreinte d'une profonde tristesse. La vue d'une Robe-noire parut l'interdire un instant ; mais quand je lui eus fait signe de s'asseoir, il se rassura, et je le priai de me raconter ses malheurs. Il poussa un long soupir, et commença ainsi : « Je ne veux pas trahir ma pensée, le mensonge ne viendra point souiller mes lèvres. On m'a dit que tu étais l'envoyé du Grand-Esprit, et je sais que tu me comprends ; je vais tout te dire. Nous campions, l'hiver dernier, deux familles ensemble. Mon père, mon frère aîné, un autre homme et moi allions tous les jours à la chasse. Il faisait très-froid ; nous ne pouvions rien tuer, et nous revenions, le soir, dans notre cabane où nous attendait ma mère, avec plusieurs enfants et une autre femme. Celle-ci disait toujours : « Je veux manger de la viande fraîche ; oui, j'en mangerai. » Nous n'avions que de l'ours boucané à lui offrir. Nous en mangeâmes et nous nous endormîmes. On n'aurait pas fumé trois

fois le calumet (l'espace de trois heures) depuis que nous étions couchés, lorsque je fus éveillé tout-à-coup par un bruit qui se faisait à côté de moi. Je vis une main qui donnait un coup de massue sur la tête de mon père, et je me dis : c'est le *windigo* (le windigo chez les sauvages est un être fabuleux, un génie malfaisant, dont ils ont grand'peur.) Je me sauve à la hâte ; je cours pendant deux jours sans savoir où j'allais ; à la fin, j'arrive sans m'en douter sur le lieu où ma famille avait péri. J'aperçois des jambes et des pieds épars çà et là, et des morceaux de chair coupés. J'eus peur et je m'enfuis de nouveau. Je vis sur un monticule la femme terrible ; elle disait toujours : « Je veux manger de la viande fraîche ; oui, j'en mangerai. » J'ai encore marché longtemps sans trouver personne. A la fin j'ai rencontré une famille , je lui ai raconté mes malheurs ; nous sommes retournés au lieu du massacre, mais nous n'avons plus retrouvé la femme ; elle s'était cachée. Des loups mangeaient les cadavres de ma famille !... Je suis bien malheureux ! On m'a dit que la Robe-noire devait se rendre ici : voilà pourquoi j'y suis venu. Moi aussi, je veux faire la prière de la Robe-noire ! » — Cet affreux récit avait jeté tous les assistants dans la stupeur. Je fus longtemps moi-même sans pouvoir dire une seule parole. A la fin, m'adressant à cet infortuné jeune homme : « Mon fils, lui dis-je, le Grand-Esprit veut encore avoir pitié de toi, c'est pour cela qu'il t'a dirigé vers nous. Je vais t'enseigner comment on le prie, je vais purifier ton âme par le baptême, et puis tu seras encore heureux. »

« L'ardeur qu'il mit à s'instruire était vraiment admirable, et ses progrès non moins étonnants. Tandis que les autres, quoique plus âgés que lui, se livraient à une joie enfantine, jamais je ne le vis sourire. Le

onzième jour après son arrivée, il eut le bonheur de recevoir le baptême, et le lendemain il fit sa première communion. Lorsqu'il eut reçu ces deux grâces insignes, sa mélancolie, sans se dissiper entièrement, laissa cependant apercevoir sur les traits de son visage la paix de son âme. Il s'approcha de moi et me dit :

« Lorsque j'eus vu toute ma famille massacrée, et que
 « j'errais çà et là dans le bois, je me disais : *A chail!*
 « *c'est fini!* il n'y a plus de bonheur pour moi sur la
 « terre. Seul, abandonné de tout, je n'ai plus qu'à
 « mourir. Oh ! je sais bien que je me trompais, puis-
 « que c'est après la perte de ma famille que j'ai eu le
 « bonheur de te voir et de connaître la sainte prière du
 « Grand-Esprit! » Ici le jeune homme s'arrêta pour
 essuyer ses larmes, puis il reprit : « C'est que nous
 sommes si malheureux dans nos déserts ! Ensevelis
 dans la nuit profonde de la magie, nous naissons,
 nous grandissons, et puis nous cessons de vivre comme
 les animaux de nos forêts. Nous ne pensons pas que là-
 haut, dans sa grande lumière, le Grand-Esprit veille
 sur nous. Maintenant, ô mon père ! je vais rentrer dans
 nos forêts ; mais je n'y serai plus seul. Souvent dans
 mes souffrances je baiseraï mon petit cadavre de bois
 (le crucifix) et l'image de Marie ; je conterai les saintes
 graines de la prière (le chapelet), et je planterai une
 croix dans ma terre de chasse. C'est là que j'irai prier
 le Grand-Esprit. Je regarderai le ciel, les forêts et la
 mer, et je dirai : Le Grand-Esprit a fait tout cela pour
 moi, et je ne le savais pas ! qu'il est bon, le Grand-
 Esprit!... Voilà ce que je penserai, mon père ». Telles
 furent les paroles que m'adressa, avant de retourner
 dans ses forêts, ce jeune homme naguère si malheu-
 reux. Il vint avec moi aux pieds de la croix plantée
 sur le rivage, la baisa avec amour, me pria de le bé-

nir, et il partit. Religion sainte, m'écriai je alors les yeux baignés de larmes, voilà ton ouvrage! Les larmes, Monseigneur, ne sont pas toujours filles de la douleur; il en est qui naissent d'une joie inexprimable. Telles étaient celles que répandait votre fils en ce moment. N'avais-je pas raison de dire que l'Évangile seul peut renouer la chaîne que le péché a rompue, entre les créatures et l'homme, et entre l'homme et Dieu?

« Je ne m'étonne plus de ce qu'on nous rapporte de la ferveur des premiers chrétiens. Qu'elle est puissante, cette grâce du baptême, lorsqu'elle tombe dans des cœurs bien disposés! Le prêtre est aux yeux de ces néophytes ce qu'il est en effet aux yeux de la foi, le représentant du Très-Haut, l'ami de Jésus-Christ. L'exemple suivant en est une nouvelle preuve.

« Dans une de mes chrétientés vivait une jeune Indienne que nous avons baptisée il y a cinq ans. Elle était d'une piété angélique et la plus instruite de sa tribu. Mariée depuis trois ans à un jeune Écossais protestant, excellent homme, auquel il ne manquait assurément que d'être enfant de la vraie foi, la jeune femme tomba dangereusement malade, et son mari lui prodigua les soins les plus touchants. Je devais, à mon retour de la baie d'Hudson, repasser dans ces lieux. Elle le savait, et cette attente était pour elle un sujet de joie et de crainte. Jour et nuit elle disait à son mari : « Je n'ai plus qu'un désir sur la terre, c'est la grâce de voir la Robe-noire avant de mourir. Oh! mon ami, si tu apprends qu'il approche, va, je t'en prie, va au-devant de lui. » Il vint en effet à une assez grande distance. En m'abordant, il me dit : « Venez vite. Ma femme se meurt. Elle vous demandait sans cesse. Depuis hier elle a perdu la parole. » Je m'élançai aussitôt dans son léger canot, et nous partons comme un trait.

La mère de la malade, me voyant entrer, lui dit : « Voilà la Robe-noire. » A ce mot, la malade bondit comme si un fluide électrique eût parcouru tout son corps ; elle se lève sur son séant ; ses yeux s'animent, son visage s'enflamme, elle étend vers moi ses bras décharnés : « Mon père, mon père ! » fut tout ce qu'elle put me dire. Elle saisit ma main, la baisa, et je la sentis mouillée d'une larme brûlante. Je lui donne mon crucifix : elle le presse, tantôt sur son cœur, tantôt contre ses lèvres. Cet élan sublime de foi et d'amour pour le Dieu qu'elle allait voir bientôt face à face, avait achevé d'épuiser ses forces. Elle retomba comme anéantie sur sa couche ; je lui donnai l'extrême-onction, et lui dis : « Ma fille, si tu étais capable de communier, j'irais dire la sainte messe, et puis je t'apporterais le corps sacré de Jésus. » « Oh ! va, mon père, s'efforça-t-elle de me dire avec une touchante naïveté ; va, je t'attendrai. » Pendant la sainte messe, son mari fit préparer l'appartement et le chemin que nous devions suivre. Elle reçut le saint viatique avec une ferveur qui attendrit tous les assistants. Cette admirable et sainte femme demanda pardon des scandales qu'elle croyait avoir donnés ; puis elle me dit, d'une voix presque éteinte : « Mon père, j'espère aller bientôt voir le Grand-Esprit. Oh ! comme je vais lui parler pour tous mes frères les sauvages ! » Nous retournons à la chapelle. Quelques instants après, son mari venait m'annoncer lui-même son veuvage. « Oh ! monsieur, me dit-il d'une voix émue, nous croyons bien, nous autres protestants, à ce que nous disent nos ministres ; mais les entourer de cette vénération que vous témoignent vos catholiques, c'est ce que je n'ai jamais vu. »

« Il y avait près de deux mois que nous étions au fort Albany. J'y avais baptisé plus de quarante adultes,

qui avaient à peu près tous communiqué, et plus de soixante enfants. J'avais fait le catéchisme à plus de cinquante Indiens, âgés les uns de sept ans, les autres de soixante et dix. La mission était finie. La plupart des sauvages, pressés par la faim, avaient été obligés de rentrer dans leurs forêts, pour chercher de la nourriture. Plusieurs cependant ne purent se résoudre à quitter si tôt cette place où ils avaient goûté tant de consolations, quoiqu'ils fussent depuis dix ou douze jours soumis à un jeûne cruel. De ce nombre était le fils du lépreux dont j'ai parlé plus haut, et un Indien que j'ai converti l'année dernière. L'histoire de ces sauvages, naguère si méchants et aujourd'hui si excellents néophytes, offrirait un récit plein d'intérêt; mais comme j'ai déjà dépassé les bornes que je m'étais prescrites dans cette relation, je me contenterai, Monseigneur, de dire seulement un mot de l'un et de l'autre.

« Le premier, ayant appris dans les bois la mort édifiante de son père, arriva au poste le lendemain de l'inhumation. J'étais à prêcher un sermon sur l'enfer, lorsqu'il vint au lieu de l'assemblée. Je m'étendais alors sur les tourments réservés aux magiciens, car c'est le crime qui domine parmi les peuplades du Nord. Il y prêta une attention sérieuse, parut consterné, et, l'instruction finie, il alla trouver la dame du fort, n'osant pas encore s'adresser à moi. Il lui dit : « Parle pour moi à la Robe-noire. Je voudrais lui dire combien j'ai été méchant, mais je n'ose pas. J'ai compris tout ce qu'il a dit touchant le feu de l'abîme, et j'ai peur d'y tomber, car j'ai trop servi le mauvais *manitou*. » Instruit des bonnes dispositions de cet homme, je fus le trouver. En me voyant, il me dit ces paroles remarquables, bien propres à faire rougir

tant de chrétiens, qui rejettent ou méprisent la confession comme une institution humaine. « Robe-noire, « me dit-il, j'ai appris, il y a deux jours, que tu étais « ici, et, pour cette raison, je ne voulais pas venir au « fort, car j'étais méchant. Mais lorsqu'on m'a dit que « le Grand-Esprit avait eu pitié de mon père, que ce vieil- « lard t'avait dit ses fautes avant de mourir, qu'il avait « été arrosé de l'eau de la prière, et qu'il s'était repenti « d'avoir fait si longtemps la magie (*matchi manitou* « *kazowin*), alors j'ai dit à ma compagne et à mes en- « fants : Allons voir la Robe-noire. Moi aussi je veux « connaître la prière du Grand-Esprit. Je veux te dire « tout le mal que j'ai fait; car j'ai peur de tomber « dans la prison de feu (*Amamoskamikok*). » Il me parla encore longtemps sur diverses matières; mais ce qui me frappa le plus, ce fut le récit détaillé qu'il me fit des cérémonies en usage parmi ces peuples, au fond de leurs forêts, ou plutôt de leurs immenses marécages. J'appris de lui que, dans certaines circonstances, ils se réunissent pour jeûner et offrir des sacrifices aux divinités des rivières, des bois et de l'air. Si l'un d'entr'eux est frappé par quelque accident, il va aussitôt trouver le magicien, lui fait la confession de toutes ses fautes, et lui demande une pénitence. Cette confession est toujours faite à haute voix, et la pénitence, quelque rigoureuse qu'elle soit, doit toujours être ponctuellement accomplie. Son père m'avait déjà dit la même chose. Eh bien! ce que ces infortunés infidèles font comme une pure cérémonie, les néophytes le font comme l'acte le plus indispensable et le plus consolant de la religion qu'ils viennent d'embrasser. Ils n'ont pas de plus grand plaisir que de dire et de répéter au prêtre les péchés qu'ils ont eu le malheur de commettre, avant comme après le baptême, persua-

dés que c'est à Dieu lui-même qu'ils font leurs aveux. J'en ai vu qui sont venus exprès de plus de cent lieues, qui ont passé deux jours entiers prosternés à la porte de la chapelle, exposés à toutes les injures de l'air, sans prendre aucune nourriture, gravant sur un morceau d'écorce ce qu'ils avaient à confier au prêtre.

« Mais j'oubliais que j'ai à vous dire un mot d'un autre Indien qui, l'année dernière, eut la générosité de renvoyer sa plus jeune femme qu'il chérissait beaucoup, pour retenir la plus âgée qu'il n'aimait guère. Depuis cette époque, sa conduite a été admirable. Il a gardé tous ses enfants avec lui, a fourni à la subsistance de la jeune femme qui demeure avec ses parents, et il a repris une sincère affection pour sa première compagne. Deux de ses fils ont fait leur première communion, et une petite fille âgée seulement de quatre ans et demi sait déjà le *Pater* et l'*Ave*. Si je n'avais pas été témoin des peines qu'il s'est données pour soutenir sa nombreuse famille, et en même temps pour participer jusqu'à la fin au bienfait de la mission, j'aurais eu peine à le croire. Il avait un frère qui fut, il y a quelques années, baptisé par un ministre. Il vint plusieurs fois me supplier de l'admettre au sein de l'Eglise catholique. Ne le jugeant pas assez instruit, je fus obligé d'ajourner son abjuration jusqu'à l'année prochaine, et je le vis se retirer en pleurant.

« Nous n'attendions plus que le canot qui devait nous conduire au fort Moose. Il arriva à onze heures et demie du soir. Nous devons partir le lendemain ; mais dans la nuit il s'éleva une tempête si horrible que de mémoire d'homme on n'en a vu de semblable dans ces contrées. Elle dura toute la journée du lendemain, accompagnée de grêle et de coups de tonnerre épouvantables. On entendait dans le lointain le

bruit effrayant d'une mer en furie, qui bouleversait les montagnes de glace suspendues sur ses abîmes. Nous craignons à tout instant que le fort ne fût renversé. Les cabanes des sauvages furent emportées au loin, et la goëlette qui était à l'ancre dans la rivière, remonta le courant. Nous bénissons la Providence de ne nous être pas trouvés en mer pendant la tourmente ; car, à moins d'un miracle, nous eussions été ensevelis sous les flots.

« Je vais profiter de ce retard inattendu pour faire une courte et dernière observation sur ces contrées si tristes, mais si chères à mon cœur. Je ne parlerai que de la partie sud de la baie d'Hudson, connue sous le nom de baie James. Elle s'étend depuis le 51° degré de latitude jusqu'au 55°, où commence la baie d'Hudson proprement dite, qui s'étend elle-même jusqu'à la mer de Baffin par le 75° degré. La navigation ne s'ouvre que vers le milieu du mois de juin, et ne dure que jusqu'au milieu de septembre ; encore, durant ces trois mois d'été, faut-il passer à travers d'énormes bancs de glace pour aller d'un lieu à un autre. Le navire qui chaque année vient d'Angleterre à la baie, met plus de deux mois à franchir 350 lieues environ. Sur deux vaisseaux qui se rendaient au fort d'York, portant des marchandises pour la *Rivière rouge*, l'un a péri dans les glaces au mois de juillet dernier.

« La baie James paraît être peuplée de nombreuses baleines blanches, marsouins et autres cétacées, dont les Indiens makégongs et esquimaux font leur principale nourriture pendant l'été, comme la chair d'ours blanc est leur principal aliment durant l'hiver. Les Européens n'ont jamais pu se faire à ce régime dégoûtant, et tandis qu'ils voient les Indiens savourer avec délices et en énorme quantité la graisse fétide du loup

marin, ils ne peuvent seulement l'approcher de leurs lèvres sans se sentir le cœur soulevé. Aucune des rivières qui affluent dans cette immense baie ne paraît être poissonneuse, et l'eau en est mauvaise au goût. Tout le pays qui environne la baie est inaccessible à la culture ; le sol ne dégèle jamais à fond, il y gèle même au cœur de l'été. On m'a assuré que, pendant l'hiver, il y a dans les forêts jusqu'à vingt pieds de neige, et que sur la mer la glace n'a pas moins de trente à trente-cinq pieds d'épaisseur à sa surface unie, et cela vers le 56° degré de latitude. Quelle doit donc être son épaisseur vers le 75° degré?

« Durant cette saison rigoureuse, les sauvages qui habitent les forêts s'enfoncent dans des cabanes de neige, et ceux qui vivent sur les bords de la mer se bâtissent des maisons de glace, s'y ensevelissent durant sept à huit mois, et n'en sortent que lorsque la faim les presse. Alors le chasseur va à la poursuite des ours blancs. La peau de cet animal est son unique défense contre le froid, car il ne fait jamais de feu. Il dévore la viande crue. De là vient le mot Esquimaux, *eski* (crue), et *mar* (mange). On ne voit aucune espèce de gibier durant tout l'été ; ce n'est que vers la mi-septembre que les pluviers et les outardes commencent à se montrer. Ces oiseaux opèrent leur passage du nord au sud pendant une quinzaine de jours. Ils sont aujourd'hui moins nombreux qu'autrefois, parce que, depuis quelque temps, des spéculateurs américains viennent charger leurs navires d'œufs d'outardes sur les côtes du Labrador. Si ce commerce dure encore quelques années, il va enlever aux malheureux habitants de la baie d'Hudson la principale et presque unique ressource que la Providence leur a ménagée.

« Les Indiens, ainsi que les agents de la Compagnie

de la baie, n'ont pas d'autres bêtes de somme que des chiens, appelés *chiens de Terre-Neuve*. On les attèle deux, trois et quelquefois quatre ensemble, et alors ils traînent de 250 à 300 livres pesant. Cet animal est ici comme ailleurs l'inséparable compagnon, le plus fidèle ami de l'homme, aussi intelligent que plein de reconnaissance. Un jour j'en vis un qui s'était pris la tête entre deux arbrisseaux, d'où il ne pouvait plus se dégager; il poussait des hurlements affreux. Je le délivrai, et dès ce moment il ne voulut plus me quitter. Je traversai une rivière dans un canot, lui se mit à la nage; et, quelque temps après, comme je m'embarquais sur une goëlette, on fut obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de me suivre. Quelque pressé qu'il soit par la faim, le chien des Esquimaux ne fait jamais du mal à l'homme; mais s'il voyait quelqu'un frapper son maître, il étranglerait sur-le-champ l'agresseur.

« Voilà, Monseigneur, quelques notions que je jette sans ordre sur le papier, touchant le pays que la Providence m'a donné pour apanage. J'ai manifesté chaque année, dans mes rapports, le désir ardent que nous avons de pouvoir habiter au milieu de nos chers et malheureux Indiens. Aujourd'hui nos vœux commencent à se réaliser. Le gouvernement canadien vient enfin de faire justice à nos demandes réitérées, en nous accordant deux terrains pour y réunir nos sauvages et les habituer à la culture. L'un de ces terrains est situé à 30 lieues de Bytown, et l'autre à 125 de Témiskaming. Les Missionnaires, étant ainsi au milieu de leurs néophytes, auront plus de facilité pour se transporter, chaque printemps, chez ceux qui habitent les environs de la mer glaciale. Je nourris, de plus, l'espoir que bientôt je pourrai moi-même hiverner à *Moose-Factory*. Je n'ai pas d'autre désir sur la

terre, vous le savez, mon bien-aimé père, que de vivre et mourir pour le bonheur éternel de ces peuples qui me sont confiés.

« Le 1^{er} septembre, après avoir une dernière fois offert le saint sacrifice et nous être mis sous la protection de la glorieuse sainte Anne, patronne de cette chrétienté nouvelle, nous nous dirigeâmes vers le rivage. Les néophytes, qui se trouvaient encore réunis au nombre d'une trentaine, nous suivirent dans un religieux silence, les yeux remplis de larmes. L'un d'eux prenant la parole : « Vois, mon père, me dit-il, « si nous savons apprécier le bien que tu nous as fait. « Il y a déjà longtemps que nous n'avons pas mangé, « mais nous jeûnerions encore plutôt que de te quitter. Puisqu'il faut que tu partes, tu diras à ceux qui « contribuent à nous envoyer des *Robes-noires*, que « nous nous souviendrons d'eux en priant le Grand-Esprit dans nos forêts. Adieu ! » A ces mots, ils se prosternent sur le rivage ; debout dans le canot, je leur donne une dernière bénédiction, et nous nous séparons, eux pour rentrer dans leurs forêts, nous pour retourner au Canada.

« Un vent du nord, accompagné de neige, nous fit éprouver un froid assez vif durant les cinq journées que nous mîmes pour nous rendre au fort Moose. La marée descendante entraînait le canot en pleine mer, malgré les efforts de sept habiles rameurs ; d'autres fois elle nous laissait à sec à une distance de six ou sept milles du rivage, et nous étions obligés de transporter nos effets, en pataugeant dans la vase, jusqu'à ce que nous trouvassions un endroit propre à camper. Arrivés là, il nous fallait encore courir à une distance de cinq ou six milles dans le bois pour découvrir de l'eau potable. Tandis que nos compagnons prenaient

quelques instants de repos, les deux Missionnaires se promenaient sur le bord de la mer, disant leur chapelet ou leur office. Un soir nous récitons Laudes et nous en étions à ces paroles des trois enfants dans la fournaise : *Fontaines, mers, fleuves, baleines, et vous tous, habitants des eaux, bénissez le Seigneur*; tout-à-coup nous entendîmes notre guide s'écrier : Pères, pères, voilà la marée qui monte avec rapidité; vite, vite dans le canot!! Nous courûmes aussitôt à travers la vase; mais le canot était à plus d'une lieue de distance. Quand nous y arrivâmes, la marée était sur le point de l'atteindre; nous n'eûmes que le temps de nous y jeter, et nous continuâmes : *Dragons et abîmes, louez tous le Seigneur*. Des milliers de petites baleines, que la marée avait amenées, se jouaient autour de notre frêle embarcation d'écorce.

« En arrivant au fort Moose, nous apprîmes que l'un des deux navires qui, chaque année, viennent dans la baie d'Hudson, avait été brisé par la glace, et toute la cargaison engloutie. C'est une perte de 50,000 louis pour la compagnie de la baie d'Hudson et dont les Indiens ne se ressentent pas moins.

« Oh! si ma plume était capable de peindre le bien immense qu'opère l'OEuvre admirable de la Propagation de la foi, je crois qu'il n'y aurait pas une seule âme, de celles qui s'honorent du beau nom de catholiques, qui ne se fit un devoir bien doux d'y souscrire! Bénissez, Monseigneur, tous nos chers sauvages. Ils m'ont recommandé bien des fois de vous demander pour eux cette faveur. Je la sollicite aussi pour celui qui ne cessera jamais d'être,

de Votre Grandeur,

le très-obéissant fils en Jésus-Christ.

« LAVERLOCHÈRE, Oblat de M. Im. »

MISSIONS DE LA CHINE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU SU-TCHUEN.

*Lettre de Monseigneur Perrocheau, Vicaire-Apostolique
du Su-tchuen, à MM. les membres des deux Conseils
de l'Œuvre de la Propagation de la foi.*

Su-tchuen, le 5 septembre 1850.

« MESSIEURS,

« Dieu, dans sa miséricorde, a spécialement protégé, cette année, notre Mission du Su-tchuen : qu'il en soit mille fois béni ! L'Immaculée Vierge Marie, notre tendre et puissante Mère, nous a obtenu cette faveur ; les Anges et les Saints y ont aussi contribué : à tous, grandes actions de grâces !

« Vous aurez sans doute appris que l'empereur Tao-Kouang est mort le 24 février, et que son fils

Han-Foung (1), âgé de 19 ans, lui a succédé. Un mois avant le décès du monarque, les grands mandarins de Pékin lui avaient présenté une requête, pour qu'il ordonnât de prendre et de chasser tous les Européens qui sont en Chine, excepté dans les cinq ports ouverts au commerce. Le vieil empereur n'a pas voulu sanctionner leur projet. Peu après sa mort, les mêmes personnages ont fait plusieurs fois de vives instances auprès du nouveau prince, pour qu'il expulsât les Missionnaires étrangers, ajoutant aux vieilles calomnies d'autres imputations aussi graves qu'elles sont fausses. Néanmoins le jeune empereur a constamment refusé un tel ordre, parce qu'à ses yeux toutes ces accusations étaient sans preuve; et voilà qu'au mois de juin, il vient d'envoyer à tous les mandarins de l'empire une ordonnance qui permet formellement aux chrétiens de bâtir des églises, soit à la capitale, soit dans le reste de la Chine, pour y *prier* et *prêcher* selon leur foi. Il déclare, en outre, qu'il retient à la cour, pour son service, quatre Missionnaires européens arrêtés précédemment en Mongolie et amenés à Pékin. Bénissons tous le Seigneur d'avoir inspiré à ce jeune prince des dispositions si favorables, et prions ce Dieu de bonté d'achever son œuvre, en prêtant à Han-Foung la force et les moyens de faire exécuter son édit dans toutes les provinces, en lui donnant la foi, les vertus, les qualités d'un Constantin.

« Jusqu'ici c'est seulement dans les contrées maritimes que la liberté religieuse et la permission d'élever des oratoires ont été respectées, tandis que les ancien-

(1) *Toute-Abondance* (signification de *Han-Foung*.)

nes prohibitions restent toujours en vigueur dans les régions centrales, comme tant de lettres vous l'ont appris depuis cinq ans. Il est à craindre que les vice-rois éloignés de la capitale et de la mer ne regardent comme non avenue cette permission du nouvel empereur, comme ils ont fait pour les concessions plusieurs fois réitérées de son père. Ce qui est plus à craindre encore, c'est que les grands mandarins, ennemis de la religion chrétienne, et de beaucoup plus nombreux que ses amis, ne viennent à bout, par suppliques et par menaces, de changer la conduite d'un prince si jeune. Que toutes les bonnes âmes de l'Europe, les Associés de la Propagation surtout, redoublent leurs prières, nous les en conjurons, afin d'obtenir, avec l'exécution de l'ordonnance impériale, des grâces qui convertissent les infidèles par millions en chaque province.

« Ces bonnes dispositions de Han-Foung ont une origine qui est un coup admirable de la Providence. L'empereur Tao-Kouang, affligé de la mort de ses trois fils, donna pour gouvernante au quatrième (l'empereur actuel), une dame chrétienne en qui il avait une entière confiance. Il ordonna que jour et nuit le prince fût sous les yeux de cette femme, absolument partout, durant ses repas, ses études, ses récréations et son sommeil. Il y a dix ou onze ans que cette nouvelle m'est parvenue; on la tenait secrète alors; mais aujourd'hui les mandarins la publient volontiers. C'est donc cette pieuse chrétienne, gouvernante du prince impérial, qui lui aurait inspiré ses bons sentiments pour notre religion.

« Du reste, les païens louent la bonté et les heureuses qualités du nouvel empereur. Louons aussi sa grandeur d'âme et son courage. Il vient d'en donner une éclatante preuve en publiant une telle ordonnance dans

un âge si peu avancé, quelques mois après son avènement au trône, contre la volonté bien connue du plus grand nombre des mandarins, et cela en faveur d'une religion regardée, par presque tous les fonctionnaires, comme un culte hostile à l'Etat, comme une secte dont le principal but, selon eux, serait de préparer les voies aux armées européennes destinées à envahir l'empire. Daigne le Seigneur faire tomber toutes les calomnies, éclairer ces aveugles et les convertir tous!

« Si nous pouvons user dans le Su-tchuen de la permission de bâtir des églises, ayez la charité de venir à notre aide par de fortes sommes, je vous en supplie. Dans toute la province, il n'y a qu'une ville où les chrétiens puissent réunir assez de fonds pour élever une chapelle. Les trois quarts de nos fidèles sont indigents, et sur l'autre quart le plus grand nombre n'a qu'une modeste aisance, tout juste au-dessus de la vraie pauvreté. C'est l'argent d'Europe qui nous permet d'avoir tant d'écoles, de procurer le baptême à tant d'enfants en danger de mort.

« Le nombre de ces petits Chinois baptisés en 1850 est moindre que l'an dernier. Cette diminution tient à ce que vous avez été forcés de réduire vos aumônes; dès qu'il vous sera possible de nous donner davantage, notre chiffre s'élèvera dans la même proportion. Veuillez donc, je vous en conjure, nous allouer chaque année une somme de plus en plus considérable. Avec cent francs donnés à nos baptiseurs, nous pouvons régénérer trois ou quatre cents enfants au moins, dont les deux tiers vont presque aussitôt au ciel. Pressez vivement les riches d'ouvrir leurs bourses. Dites à tous ceux qui désirent tirer un fort intérêt de leurs capitaux, de les envoyer au Su-tchuen, où vingt sous produisent par an deux trésors, en servant au rachat de

deux âmes. Quiconque sait bien le prix d'une créature formée à l'image de Dieu, jugera que ma promesse est fort au-dessous de la réalité. Vous m'excuserez, Messieurs, si je répète une telle demande dans toutes mes lettres. Je suis un vrai mendiant qui importune les gens de ses prières; mais si je puis obtenir quelques liards, je serai trop heureux, car je les emploierai tous à procurer la perpétuelle félicité des âmes, à augmenter la gloire du Seigneur qui, durant l'éternité, sera plus aimé, plus loué, plus glorifié, selon mon grand désir.

« Ce ne sont pas nos seuls baptiseurs salariés qui ont donné le baptême à 94,131 enfants d'infidèles dangereusement malades. Nous n'avons point assez de ressources pour payer autant de coopérateurs; mais sans cesse nous exhortons les fidèles pieux et habiles, sans cesse nous les pressons d'aller au secours des enfants menacés de périr dans leur voisinage. Beaucoup d'entre eux se montrent dociles à nos avis et fort zélés pour la bonne œuvre. De leur côté, les médecins chrétiens et quantité de pieuses néophytes, qui exercent l'art de guérir les enfants, nous procurent aussi un bon nombre de baptêmes. Ce sont tous ces auxiliaires gratuits qui, chaque année, font monter si haut le total des petits Chinois baptisés en danger de mort. Ce chiffre, avec la grâce de Dieu, ira toujours croissant à mesure que s'élèveront les aumônes envoyées de l'Europe au Su-tchuen.

« Je vous adresse, Messieurs, à vous et à tous les associés de l'Œuvre divine de la Propagation de la foi, mille remerciements pour les secours que votre grande charité a déjà accordés à ma Mission et daignera lui accorder chaque année.

« C'est avec les sentiments de la plus vive gratitude
et du plus profond respect que j'ai l'honneur d'être,

Messieurs;

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † J. L. PERROCHEAU, *Evêque de Maxula,*

Vicaire apostolique du Su-tchuen. »

*Baptêmes d'enfants d'infidèles en danger de mort, dans
quelques-unes des Missions de l'Asie.*

Au Su-tchuen en 1849.	99,807
Au Yun-nan en 1848.	4,000
En Corée en 1847 et 1848.	1,225
Au Cambodje en 1849.	5,000
Chez les Birmans en 1849.	127
Dans la Cochinchine orientale en 1849.	4,074
— occidentale en 1849.	1,688
Dans la moyenne Cochinchine en 1848.	5,017
Au Tong-king oriental en 1849.	13,506
— central en 1849.	12,439
— occidental en 1848.	9,428
Dans le même Vicariat en 1849.	9,649

En nous envoyant ces listes d'enfants baptisés, les
Missionnaires ajoutent que les trois quarts sont déjà
morts et en possession du ciel.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU CHEN-SI.

Extrait d'une lettre de Mgr Ephise Chiaï, Mineur-Observantin, Evêque de Tiene, et Vicaire apostolique du Chen-si, aux Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la foi, à Lyon et à Paris. (Traduction de l'italien.)

Chen-si, 22 septembre 1850.

« MESSIEURS,

« J'ai reçu, il y a peu de temps, votre lettre du 20 octobre dernier, dont la lecture m'a fait admirer une fois de plus combien est grande votre sollicitude pour mon vicariat apostolique. Je vous en rends de vives actions de grâces, et je prie Dieu d'augmenter l'abondance de ses bénédictions sur votre sainte Œuvre.

« Heureux de saisir toutes les occasions qui se présentent de vous donner quelques détails sur l'état de nos Missions, je vous dirai que, malgré l'inexécution partielle du décret impérial, obtenu par l'ambassadeur de France pour le libre exercice de notre sainte religion dans ces contrées, nous ne sommes cependant plus exposés aux terribles persécutions qui éclataient

autrefois. Il est vrai que les mandarins ne cessent pas, lorsque nos chrétiens sont traduits devant leurs tribunaux, de les incarcérer et d'user de tous les moyens pour les contraindre à l'apostasie ; mais si les accusés se montrent fermes dans la foi, les juges n'osent plus les condamner à un lointain exil, comme l'exigeait l'édit de Kia-King, aïeul du présent empereur. Ils se contentent de les menacer d'horribles châtimens, sans presque jamais en venir au fait ; puis, après quelques mois ou seulement quelques jours de prison, ils les renvoient chez eux sous un prétexte quelconque. C'est ce qu'il sera facile de constater par le fait suivant, arrivé l'année dernière :

« Dans le hameau de Hui-ci-tzai-se, dépendant de Ceu-ze-hien, ville de troisième ordre, à dix-huit lieues de Si-gan-fou, capitale de la province, se trouve une chrétienté qui depuis longtemps n'avait eu à souffrir de la part des païens aucune vexation. Mais, à l'automne de l'an passé, ceux-ci ayant résolu de bâtir un temple dans leur village, commencèrent, avant de mettre la main à l'œuvre, à exiger des contributions de tous les habitants. Nos chrétiens répondirent que, comme ils n'avaient jamais pris aucune part dans le passé à de telles entreprises, ils n'entendaient y participer ni dans le présent ni dans l'avenir. A cette déclaration, les païens exaspérés prirent la résolution d'accuser les néophytes devant les tribunaux, ajoutant avec menaces qu'ils en auraient bientôt purgé leur pays.

« Au jour fixé pour les débats, les infidèles se réunirent en foule, et marchèrent vers le tribunal en vociférant comme des forcenés tout le long du chemin :
 « Il faut en finir ; c'est la dernière affaire que nous
 « aurons avec ces adorateurs du Maître du ciel. » Arri-

vés au prétoire, accusateurs et accusés se mirent à genoux selon la coutume, et le juge commença par demander aux chrétiens pourquoi ils refusaient de contribuer à la dépense commune, jugée nécessaire pour la construction du nouveau temple. Alors un chrétien, plus disert que les autres, exposa ainsi les motifs de leur refus :

« Depuis tant d'années que nous habitons notre vil-
 « lage, jamais il n'est venu en pensée aux païens de
 « nous taxer pour leur comédie, pour leurs idoles, pour
 « la restauration ou pour la construction de leurs tem-
 « ples. De quel droit viennent-ils aujourd'hui réclamer
 « notre concours? Ne savent-ils donc pas que notre loi
 « nous défend de coopérer à de telles œuvres? N'entrons-
 « nous pas volontiers dans les dépenses d'utilité com-
 « mune, lorsqu'elles n'impliquent aucune supersti-
 « tion? » En entendant ces paroles, le juge se tourna
 vers les accusateurs et leur dit : « Pourquoi molestez-
 « vous les chrétiens en leur imposant une contribu-
 « tion pour notre culte, malgré l'exemple de vos ancê-
 « tres qui n'ont jamais eu une telle prétention? Si leur
 « loi le leur défend, il est injuste de les y contraindre.
 « Ce n'est pas tout; ceux qui le font sont des pertur-
 « bateurs de la paix publique, et comme tels ils doi-
 « vent être punis. » A ces mots, il commanda de
 donner dix soufflets à chacun des accusateurs. Or, ces
 soufflets ne sont point appliqués avec la main, mais
 avec une espèce de férule en cuir, composée de plu-
 sieurs lanières cousues ensemble, de telle sorte que
 chaque coup fait cracher le sang au malheureux sup-
 plicié ou lui fait sauter quelques dents.

« Ainsi rudement éconduits, les païens s'en retour-
 nèrent avec leur honte et leurs souffrances, mais fu-
 rieux plus que jamais contre les chrétiens. Ils réuni-

rent donc le plus d'argent qu'ils purent, et se rendirent au chef-lieu de la province, pour demander au tribunal de cette ville un nouveau jugement. Cette fois, ils ne furent pas même écoutés; mais, toujours obstinés dans leur dessein, ils s'adressèrent au suprême tribunal de Gan-tza-fou, où ils obtinrent quelque appui. La cause fut reçue, et trois jours après une sentence renvoya le procès au même tribunal qui avait refusé de s'en occuper, avec ordre de prononcer un jugement conforme aux lois de l'empire, qui condamnent à un exil perpétuel les chrétiens fidèles à leur foi.

« Pour obéir à cet ordre, le mandarin Cé-fou commanda que l'on prît sans délai dix néophytes de notre Mission, et qu'on les conduisit devant lui pour être jugés. L'interrogatoire eut lieu après quelques jours de prison. Il fut accompagné d'effrayantes menaces : les châtimens les plus cruels allaient les frapper, s'ils n'abjuraient aussitôt leur foi. Mais les confesseurs répondirent avec constance : « Plutôt mourir que d'apostasier ». Rappelés plusieurs fois au tribunal, ils entendirent répéter les mêmes menaces, et toujours ils firent la même réponse; en sorte que le juge ordonna de les retenir au cachot jusqu'à ce qu'ils se fussent décidés à obéir. Ils passèrent ainsi deux mois dans les fers, sans que rien donnât à penser qu'ils changeraient de résolution. Cé-fou les fit donc comparaître encore une fois devant lui, et mit de nouveau tout en œuvre pour les intimider ou les séduire; mais ce fut toujours en vain. Alors se laissant aller à l'emportement de sa colère : « Vous avez encore trois jours pour vous décider, leur dit-il; après quoi n'attendez plus de moi aucune pitié; les tourmens feront justice de votre obstination. »

« Plus affligés que surpris de ces paroles brutales, les dix confesseurs passèrent ces trois jours à préparer

leur dernière défense, et lorsqu'ils eurent été ramenés en présence du juge pour entendre leur condamnation, le même chrétien qui, devant le premier tribunal, avait parlé au nom de tous, s'approcha du mandarin et s'exprima en ces termes :

« La nuit dernière nous méditions, mes compagnons et moi, sur les tourments qui nous attendent si nous ne cédon pas à vos ordres, et sur ceux qu'après la mort nous devons-endurer si nous transgressons la loi du Seigneur du ciel. Nous avons compris que les châtimens dont vous nous menacez, bien que très-rigoureux, ne sont rien en comparaison de ceux que tout pécheur souffrira dans l'autre monde. Pendant que nous étions plongés dans cette méditation, les tourments de l'autre vie se sont présentés à notre esprit aussi vivement que si nous les avions eus sous les yeux. C'était une immense fournaise que remplissaient des flammes dévorantes. Il semblait que nous fussions arrivés sur le bord de cet abîme de feu; un pas de plus et nous y tombions pour l'éternité. A cette vue, saisis d'horreur, nous invoquâmes l'aide de Dieu, le priant de nous raffermir dans sa foi jusqu'à notre dernier soupir, et il nous sembla que cet horrible supplice disparaissait à nos regards. Considérant ensuite que plus les tourments dont vous nous menacez seront longs et cruels, plus ils nous acquerront de grâces auprès du Seigneur, si nous les supportons pour son amour, tous d'un accord commun nous avons résolu de demeurer chrétiens jusqu'à la mort. Maintenant portez la sentence. »

« A cette déclaration, le juge répliqua avec une amère ironie : « Nous allons voir si le gouffre que vous avez rêvé aura sur vous plus de puissance que les véritables tourments. » Cela dit, il commanda à

ses satellites de donner vingt coups sur les mains de ce chrétien. Le courageux confesseur les endura sans en être ébranlé, et, comme on lui demandait de nouveau, après ce supplice, s'il était disposé à renier son Dieu, il répondit encore une fois : « Plutôt mourir ». Surpris et touché de cette intrépidité, le mandarin pensa qu'user de la même rigueur envers les neuf autres néophytes, qui le regardaient avec un front serein, ne ferait que rendre neuf fois plus manifeste son impuissance, et il résolut de les mettre tous en liberté, sans leur infliger aucune peine. Cependant, comme il craignait que leur acquittement, sans qu'ils eussent donné le moindre signe de soumission, ne fût un trop rude échec pour son autorité, il imagina de leur commander quelque chose qu'ils ne pussent refuser en conscience. Prenant donc en main une feuille de papier blanc, il se tourna vers le néophyte qui avait été battu, et lui dit que sa constance et celle de ses compagnons dans la foi qu'ils professaient, méritait bien quelques égards; qu'il avait donc résolu de les mettre en liberté; mais qu'avant tout ce chrétien devait écrire son nom et celui de ses compagnons sur cette feuille, afin qu'il l'envoyât au tribunal supérieur d'où lui était venu l'ordre de juger leur affaire. Le confesseur, entendant cette proposition, craignit qu'elle ne cachât un piège; il répondit cependant qu'il ne voyait aucune difficulté à donner au mandarin cette innocente satisfaction. Mais, poursuivit-il, comme on pourrait y ajouter des paroles que nos lèvres n'ont jamais proférées, et que notre esprit ne pensera jamais, je ne me déciderai à écrire ces noms qu'autant que vous, mandarin, me déclarerez qu'il n'y sera fait aucune addition de nature à mettre en doute notre foi, à faire croire que nous ayons jamais incliné le moins du monde et de quelque ma-

nière que ce soit à l'apostasie. Cé-fou leur certifia qu'il en serait ainsi, et, pour mieux les rassurer, il ajouta qu'ils pouvaient retourner chez eux en toute sécurité, sans crainte que dorénavant on ne réclamât leur coopération au culte des idoles. « Quant à vous, dit-il en se tournant vers les accusateurs, attendez-vous à de terribles châtimens, si, pour ce motif ou pour tout autre, vous cherchez encore à molester les chrétiens. »

« Sur de telles assurances de la part du mandarin, les dix chrétiens consentirent à ce que leurs noms fussent écrits sur la feuille de papier; et étant retournés dans le sein de leurs familles, ils se mirent avec elles à rendre des actions de grâces au Seigneur pour leur délivrance inespérée.

« De ces faits il faut conclure, comme je l'ai dit en commençant, que les magistrats n'osent plus sévir comme autrefois contre les chrétiens, ni les condamner à un exil perpétuel, suivant la teneur des anciens édits

« Je prie Dieu de nouveau de répandre ses bénédictions sur tous les membres de votre sainte OEuvre, et je suis, etc.

« † FR. EPHISE CHIAIS,

Mincur-Observantin, Evêque de Tienc,

Vicaire apostolique du Chen-si. »

VICARIAT APOSTOLIQUE

DU

QUOUANG-TONG.

*Lettre de M. Leturdu, Missionnaire apostolique, à MM.
les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères,
à Paris.*

Hong-Kong, 17 novembre 1850.

« MESSIEURS ET VÉNÉRÉS DIRECTEURS,

« A peine rendu à la liberté, je profite du premier moment de repos pour vous faire connaître les circonstances de mon arrestation et la persécution qui s'en est suivie contre les chrétiens de Kia-in-Teheou, district de la province de Quouang-Tong.

« Dans les premiers jours de l'année, la fille d'un petit mandarin, mariée dans les environs de ma résidence, me fit demander si elle pouvait aspirer à la grâce d'être chrétienne. Elle ajoutait qu'ayant entendu parler des beautés de la religion, elle ferait tous les

sacrifices nécessaires pour obtenir cette faveur. Je lui répondis que je la recevrais très-volontiers au nombre des adorateurs du vrai Dieu; mais, qu'avant tout, elle devait se faire instruire de ce qui concernait son culte, sa doctrine et la manière dont il voulait être servi par ses enfants. Dès lors, cette fervente catéchumène n'a pas cessé, pendant trois mois, de faire chaque semaine plus d'une lieue pour se rendre auprès d'une personne sage et éclairée, qui lui enseignait nos vérités saintes. Le jour de sa régénération arrivé, j'ai pu voir à la manière dont elle reçut le baptême, quelle abondance de grâces l'Esprit-Saint répandait dans son cœur. Tandis que l'eau sainte coulait sur son front, de grosses larmes s'échappaient de ses yeux et montraient tout le bonheur qui inondait son âme. Un de ses fils, placé à ses côtés, recevait le baptême en même temps que sa mère, et mêlait ses larmes aux siennes. Tous deux vinrent ensuite se jeter à mes pieds pour me témoigner leur reconnaissance; mais l'enfant, à peine âgé de quatorze ou quinze ans, me prenant à part, me dit : « Père, j'aurais encore une grâce à vous demander, « celle de me consacrer entièrement au service de « Dieu et de devenir un jour le ministre de ses « autels. »

« Bien que cette cérémonie, d'ailleurs si touchante, se soit faite avec tout le secret possible, cependant les absences réitérées de cette nouvelle néophyte, le changement frappant qu'on remarquait dans sa conduite, quelques paroles tendant à convertir plusieurs de ses proches, tout cela fit soupçonner qu'elle avait changé de religion et qu'elle ne pouvait être que chrétienne. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la fureur de son beau-père qui, tenant sa famille pour déshonorée par ce renoncement au culte de ses ancêtres,

résolument aussitôt d'en tirer une éclatante vengeance. Il va à l'instant même en prévenir le mandarin, et combine avec lui les moyens de se saisir de ma personne. Mais déjà les chrétiens, instruits de ce qui se tramait, avaient eu soin de me prévenir. Jugeant cette résidence peu sûre pour moi, je pris le parti de faire une excursion dans les montagnes, où j'avais à visiter plusieurs chrétientés, et où j'avais la certitude d'échapper aux recherches du mandarin. Après trois mois passés dans ce pays désert, au milieu des fatigues les plus grandes et recueillant partout les bénédictions que Dieu voulait bien accorder à la simplicité de ces pauvres gens, je crus que le moment était arrivé de retourner à mon ancien troupeau. Je revins, en effet, et je demeurai environ deux mois dans ma première habitation sans être reconnu. Mais enfin le bruit de mon retour finit par se répandre au-dehors, le mandarin en fut informé, et dès lors mon arrestation fut résolue de manière à ne me laisser aucun moyen d'échapper.

« Dans la nuit du 31 août, je dormais profondément, lorsque, entre trois et quatre heures du matin, je suis réveillé en sursaut par les cris tumultueux d'une multitude qui assiégeait la maison ; des coups redoublés de massues étaient appliqués contre les portes pour les enfoncer. Je ne fus pas longtemps sans deviner quel était le but de cette visite. Je me levai promptement et allai ouvrir la porte, afin de m'offrir moi-même à ces gens et de laisser aux personnes qui se trouvaient avec moi le temps de s'enfuir. Mes efforts furent inutiles ; déjà la porte était enfoncée, et une vingtaine de satellites armés de piques, de massues, de flambeaux, et accompagnés de la populace, se jettent dans la maison. Comme je leur déclare que je suis le Missionnaire qu'ils cherchent sans doute, ils

s'arrêtent un instant stupéfaits, car on leur avait dit que j'étais magicien et qu'ils devaient se défier de mes maléfices ; mais bientôt, revenus de leur première surprise, ils me passent une chaîne au cou, m'enlèvent le peu d'habits que j'avais pu mettre, ne me laissent qu'un simple pantalon, et m'entraînent hors du logis. J'avais alors avec moi mon maître d'école et un jeune homme de quinze à seize ans qui apprenait la doctrine du salut. On les enchaîne également, et on va de là se saisir d'un vieux chrétien qui demeurait dans le voisinage et qui m'avait aidé de son nom à acheter le réduit où j'habitais. Cette première opération faite, les prétoriens pillent la maison et la chapelle; ils emportent les lits, les meubles, les habits; ils arrachent jusqu'aux portes et aux fenêtres, qu'ils vont brûler avec quelques livres de religion; et enfin, après avoir bien assouvi leur rage sur ces objets insensibles, ils nous conduisent tous quatre, la chaîne au cou, jusqu'à la ville située à une lieue de distance. C'était là que nous devions comparaître devant le tribunal du mandarin.

« On peut juger de l'affluence qui se pressa sur notre route, lorsqu'au lever du jour, le bruit se répandit, avec la rapidité de l'éclair, qu'un chef de la religion chrétienne avait été saisi. On accourait de toutes parts pour voir cet homme extraordinaire et inconnu, dont la renommée faisait un être presque fabuleux. Un grand nombre de païens nous suivit jusqu'à la ville. Là, quantité de chrétiens vinrent se mêler à la foule, non pour augmenter le nombre des curieux, mais pour voir une dernière fois leur père et adoucir par leur présence la peine de son arrestation. L'un d'eux, en ce moment, surmontant la honte qu'il pouvait y avoir à se déclarer publiquement chrétien, prit la parole et

fit, devant ce peuple assemblé, l'apologie de notre foi. Tous convinrent que cette religion était bonne et que c'était sans doute par erreur que le mandarin nous avait fait prendre. L'heure de l'audience ayant été retardée, les chrétiens nous servirent un modeste repas : agapes fraternelles bien propres dans cette circonstance à resserrer les liens de la charité qui nous unissait. Je profitai de ce moment pour encourager les compagnons de ma captivité à supporter généreusement, pour l'amour de Dieu, ce qu'il plairait au mandarin de nous faire souffrir. Le jeune enfant, placé à mes côtés, paraissait saisi de frayeur ; il n'était encore que catéchumène, et il était chez moi, lorsque les satellites y entrèrent, pour étudier les livres chrétiens et se disposer ainsi à la grâce de la régénération. Il désirait beaucoup recevoir le baptême : je lui promis que si, dans cette épreuve, il ne faisait rien d'indigne de sa foi, je le lui conférerais à Noël prochain ; je lui rappelai en même temps ce que Notre-Seigneur a enduré pour notre salut, nous engageant à souffrir quelque chose pour sa gloire. Les deux chrétiens paraissaient tranquilles : « Il n'arrivera, disaient-ils, que ce que le bon Dieu voudra, nous ne craignons rien. »

« J'avais, en effet, le droit de compter sur leur courage. L'un d'eux, je veux dire le vieillard arrêté à son domicile, est le plus ancien néophyte du district. Il a reçu le baptême à Pinang, il y a près de vingt ans. De retour dans sa famille, il ne fut pas le bien-venu ; souvent il fut maltraité par les siens qui voulaient l'obliger de renoncer à sa religion. Mais, Dieu le soutenant, la fermeté de sa foi, loin d'être ébranlée, triompha elle-même de l'incrédulité de ses parents, et, depuis plusieurs années, sa femme, ses frères et ses enfants sont chrétiens. C'était chez lui que descendait le Mis-

sionnaire qui venait visiter annuellement les fidèles de Kia-in-Teheou, et ses vertus le faisaient regarder lui-même comme le père de cette chrétienté.

« Le maître d'école, plus jeune d'âge (il n'a que 52 ans), plus jeune aussi par les années de son baptême qu'il a reçu seulement l'année dernière, ne le cède à ce premier athlète ni en foi ni en ferveur. C'est un homme de haute stature, à la figure sèche et mortifiée; ses moustaches bien fournies, sa démarche assurée, sa longue robe de *siu-chang* (maître) qui semble encore allonger sa taille, son œil d'une vivacité extrême, tout lui donne un air doctoral qui me frappa la première fois que je le vis. Aussi, avais-je dès-lors conçu l'espoir de le placer à la tête de l'école que je voulais établir. Mais je ne savais pas encore que je possédais en lui un homme au cœur généreux et sensible, aux manières insinuanes, à la parole énergique et à la piété la plus sincère. Il secourt souvent du denier de sa pauvreté les chrétiens encore plus pauvres que lui, donne des avis fraternels à ceux qui ne marchent pas assez droit, ne finit son école que pour aller prêcher dans le village et quelquefois à la ville; et pour ne pas s'oublier lui-même tout en enseignant les autres, il fait régulièrement, chaque jour, une heure au moins d'oraison; il jeûne tous les vendredis pour honorer la passion de N.-S., et passe le reste de sa vie dans une abstinence continuelle, ne mangeant que du riz cuit à l'eau avec quelques légumes. Aussi, quoiqu'il me fût impossible de prévoir l'issue de la lutte qui allait s'engager, je ne doutais pas qu'elle ne fût à la gloire de la religion que ces deux nobles chrétiens savaient si bien pratiquer.

« Mais l'heure de comparaître devant le mandarin est arrivée; au moment de me séparer de mes généreux compagnons, je leur fais mes adieux, je les bénis une

dernière fois. Une bande de satellites, s'emparant d'eux, les conduit au tribunal. Qui n'a pas vu l'appareil menaçant de ces prétoires chinois, peut difficilement se faire une idée de la frayeur qui doit saisir un accusé, lorsqu'il est amené devant son juge. Après l'avoir fait passer par deux cours encombrées de curieux, qui cherchent à se repaître du spectacle de son malheur, on le conduit à la salle principale, où on l'oblige à se mettre à genoux; un triple rang de soldats et d'exécuteurs l'environne, portant chacun l'instrument d'un supplice particulier. Bientôt le bruit des pétards et le retentissement du tam-tam annonce l'arrivée du mandarin qui, suivi de ces satellites, l'air sévère et menaçant, va siéger au sommet de son tribunal. Il n'en faut pas tant pour glacer d'effroi un pauvre Chinois trop accoutumé à pâlir devant l'autorité. Aussi, à peine l'inflexible mandarin eut-il fait apporter une croix, en commandant aux chrétiens de la fouler aux pieds, et en leur promettant la liberté à ce prix, que le jeune homme, à demi-mort et tout hors de lui-même, fit le pas déplorable qu'on lui demandait. Hélas! le pauvre enfant a-t-il réellement renié son Sauveur? A-t-il conservé assez de connaissance et de volonté pour sentir toute la noirceur de l'acte infâme qu'il commettait? Je laisse à Dieu d'en juger. Seulement je dirai qu'à peine sorti du prétoire, il me fit parvenir des excuses sur sa faiblesse, et me promit de la réparer plus tard. Pour nos deux chrétiens, ils se montrèrent dignes de leur conduite passée, dignes de tout ce que l'histoire raconte de plus beau à la gloire de nos anciens martyrs. Devant eux aussi le mandarin fit placer une croix, en leur promettant la liberté s'ils la foulaient aux pieds. Le maître d'école, prenant alors la parole avec cet air calme et assuré qui le distingue,

né répond que ces mots énergiques : | « Ne savez-vous
 « donc pas, grand mandarin, que celui que vous nous
 « ordonnez de renier est notre Dieu ; qu'il n'a jamais
 « cessé de nous combler de biens, et que pour toutes
 « choses au monde nous ne pouvons abandonner son
 « service. » — « Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, s'écrie
 « le juge transporté de fureur, satellites, faites votre
 « devoir. » A l'instant, les bourreaux saisissent nos
 généreux confesseurs, les dépouillent de leurs habits,
 ne leur laissant qu'un pantalon relevé jusqu'au-dessus
 des genoux, et les placent en cet état sur le chevalet,
 machine infernale, où, d'une part, le patient est age-
 nouillé sur des chaînes de fer, tandis que, de l'autre,
 ses mains sont tirées, à l'aide d'une poulie, jusqu'à ce
 qu'elles arrivent aux bras du chevalet fixé par der-
 rière. On peut se figurer la douleur que cause un tel
 supplice, surtout lorsqu'il se prolonge un peu long-
 temps. Nos chrétiens y passèrent deux heures consécu-
 tives, pendant lesquelles on ne cessa de tirailler leurs
 membres, et, pendant tout ce temps, ô prodige de la
 grâce ! pas une seule plainte n'est sortie de leur bou-
 che, pas un seul soupir ne s'est échappé de leur poi-
 trine ; seulement quand on les a détachés, leurs mem-
 bres disloqués ne trouvant plus leur place naturelle,
 et la douleur devenant alors excessive, ils ont poussé
 un long gémissement et sont tombés par terre, où ils
 sont restés quelque temps sans pouvoir se relever.

« Nos généreux néophytes étaient encore sur le che-
 valet, quand je fus amené devant le mandarin. Témoin
 de leurs horribles souffrances, je bénis Dieu au fond
 de mon cœur de l'héroïque courage qu'il leur accor-
 dait. Qu'il m'eût été doux de leur adresser une parole
 de consolation ; mais c'était un sacrifice qu'il fallait
 encore ajouter à tant d'autres, et je l'offris à Dieu en

le priant de m'assister moi-même au moment où j'allais entrer dans la lice. Je n'avais toujours pour vêtement qu'un simple pantalon et la chaîne que je portais pour le nom de Jésus. Le mandarin, abordant presque aussitôt la question religieuse, me demanda ce que je venais faire dans ce pays ? « J'y suis venu, lui répondis-je, pour annoncer la religion du Seigneur du ciel. » — « Mais ne savez-vous pas qu'il est défendu aux sujets de l'empire de l'embrasser ? » — « Non ; et depuis quand une telle défense a-t-elle été portée ? » — « Depuis toujours ; car cette religion est un culte étranger, et en même temps contraire aux rites de l'empire. » — « Mais il y a trois ans que l'empereur publia un édit dans lequel il louait la religion du Seigneur du ciel, et permettait à ses sujets de l'embrasser. Or, s'il est permis de l'embrasser, il est aussi permis de l'annoncer ! » J'étais bien aise d'insister sur cet édit qui était la justification de nos chrétiens et montrait aux païens que nous n'étions pas des perturbateurs, comme on voulait bien nous peindre. « Non, répond le mandarin, il n'y a jamais eu d'édit semblable. » — « Si le mandarin n'en a pas connaissance, qu'il consulte les gens de Kia-in-Tcheou ici présents, car cet édit a été publié partout, ici comme ailleurs. » Après un moment d'hésitation, le mandarin reprenant la parole : « Je vous dis, moi, qu'il n'y a jamais eu d'édit qui permette aux Chinois de l'intérieur d'adorer le Seigneur du ciel ; ce décret ne regarde que les cinq ports ouverts aux étrangers. » — « Le mandarin est dans l'erreur ; l'ordonnance impériale ne porte aucune restriction ; elle a été affichée en tous lieux, dans les villes de l'intérieur comme dans les cinq ports ; elle concerne donc généralement tous les sujets de l'empire. » —

« Je vous dis qu'il n'en est pas ainsi; foulez la croix
 « aux pieds. » Pour toute réponse, je prends la croix
 entre mes mains, et je la baise respectueusement en
 présence de toute l'assistance étonnée; puis je la re-
 pose à la place où elle était. « Obéissez, dit le juge,
 « ou je vous ferai mourir. » — « Je prie le mandarin
 « de ne pas aller si vite dans une affaire de cette im-
 « portance, et de vouloir bien, avant de passer outre,
 « en référer au gouverneur de Canton, qui en dé-
 « cidera en dernier ressort. » — « Non, je vous fe-
 « rai mourir; c'est moi qui terminerai cette affaire.
 « Apportez-moi des tablettes, dit-il à ses gens. » Ceux-
 ci lui en remettent trois, sur lesquelles il inscrit le nom
 de trois prisons différentes où nous serons écroués en
 attendant un second interrogatoire.

« Trois jours après, eut lieu effectivement une se-
 conde séance, dans laquelle le mandarin commença
 par me demander mon origine. « Je suis Français, lui
 répondis-je. » J'étais content de lui faire connaître ce
 nouveau titre, espérant qu'il y donnerait plus d'atten-
 tion qu'aux raisons alléguées précédemment; mais je
 vis bien que je m'étais trompé. Pendant tout l'interro-
 gatoire, il ne cessa de s'élever, avec une sorte de fureur,
 contre la religion chrétienne; il me dit qu'il me ferait
 transférer dans une prison pire que celle où j'avais été
 jeté, et il finit par commander aux satellites de me
 donner en spectacle au peuple. Un des soldats, saisis-
 sant alors la chaîne que j'avais au cou, me conduisit
 dans la cour du prétoire où une foule immense était
 réunie, et m'en fit faire deux fois le tour; traitement
 qui, du reste, m'avait été infligé dès le premier inter-
 rogatoire. De là il me conduisit à la prison ou plutôt à
 l'espèce de cachot auquel j'avais été condamné.

« Vous ferai-je le tableau du triste spectacle qui se

présenta à moi, lorsque je descendis pour la première fois dans ce noir séjour du désespoir et de la mort. Le premier objet qui vint s'offrir à ma vue effrayée fut la troupe des malheureux enfermés dans cet antre; tous, l'œil hagard, à demi-rongés par la lèpre et autres maladies contractées dans les horreurs du cachot, entièrement nus et tellement pressés les uns contre les autres que, pour seize que nous étions, nous n'avions pour nous retourner qu'un réduit de douze pieds de long sur huit de large. A peine quelque lueur de lumière, passant par les barreaux, vient-elle éclairer cette sombre demeure. Là le prisonnier, abandonné des hommes, ne reçoit pour sa nourriture que 18 sapèques par jour, somme répondant à 8 centimes environ de notre monnaie; et encore, pour avoir droit à cette chétive rétribution, faut-il qu'il ait passé quinze jours dans ce lieu; avant ce temps, il ne reçoit absolument rien. Aussi le manque d'aliment, l'infection de l'air, mille autres misères qu'on s'est plu à multiplier, ont bientôt consumé la plupart de ces malheureuses victimes et avancé l'heure de leur trépas. Sept prisonniers, m'a-t-on dit, y sont morts dans le cours de l'année; un autre a expiré sous mes yeux. A des privations déjà si grandes, viennent se joindre des tortures morales plus affreuses encore; là, pas une bouche d'ami qui fasse descendre quelque consolation sur cet obscur séjour de la douleur. Les criminels renfermés ensemble ne semblent réunis que pour augmenter leurs souffrances, en se déchirant les uns les autres. Un nouveau venu arrive-t-il, aussitôt les plus anciens se jettent sur lui, l'enchaînent et cherchent à le dépouiller du peu d'argent qu'il peut avoir. S'il n'a rien, on lui dit d'écrire à sa famille pour en obtenir quelque secours, qu'on se propose bien de lui enlever; mais, en attendant, on lui

arrachera les haillons dont il est couvert, et on l'accablait de coups jusqu'à ce qu'il ait satisfait l'insatiable avidité de ses bourreaux.

« Placé dans ce lieu d'horreur, je devais naturellement en éprouver les misères. Si les prisonniers n'ont pas exercé à mon égard toute leur brutalité, du moins n'ai-je pas été à l'abri de leurs mauvais traitements. Ils m'accueillirent d'abord par mille injures, qui se changèrent parfois en actes assez violents. Une fois entre autres ils me lièrent les pieds et les mains pour me frapper, et me tinrent longtemps dans cet état. Cependant quand il fallut en venir à l'exécution, voyant bien qu'ils ne pourraient rien obtenir par ce moyen, ils me délièrent et me laissèrent tranquille. Enfin, à force de douceur et de condescendance, je parvins à les adoucir un peu à mon égard. Ils en vinrent même jusqu'à me prier de leur parler de la France et de la religion du Seigneur du ciel; et après m'avoir écouté avec attention, je les entendais se répéter les uns aux autres : Mais cet homme-là, c'est un brave homme !

« J'eus aussi quelque peu à souffrir de la faim. Pendant tout le séjour que je fis en ce triste lieu, je ne reçus absolument rien de la part du magistrat. Mes pauvres chrétiens s'étaient bien cotisés pour suppléer à cette détresse; mais souvent les faibles provisions de leur charité n'arrivaient pas jusqu'à moi; les satellites préposés à la garde de la prison les repoussaient ou demandaient des sommes si fortes, qu'il fallait quelquefois renoncer à me faire rien parvenir. Obligés de pourvoir eux-mêmes à leur sûreté par la fuite, ils chargèrent une vieille femme, païenne et aveugle, de m'apporter chaque jour quelque nourriture. Grâce à cet expédient, si j'eus quelquefois à souffrir de la faim, je pus au moins échapper au danger de la mort. J'eus

aussi la faveur, que j'apprécie comme bien grande, d'avoir pu conserver un reste de vêtement qui m'empêchait de rougir de ma nudité. On regardera peut-être cela comme peu de chose ; mais quand on est privé de tout, on estime au poids de l'or ces faibles ressources qui partout ailleurs passeraient pour l'excès de la misère, et je ne puis trop en remercier Dieu et nos bons chrétiens. Ceux-ci me témoignèrent en cette circonstance une charité dont je conserverai à jamais le précieux souvenir.

« Quelque dur que fût mon sort, il était encore bien doux en comparaison de celui des deux chrétiens pris avec moi. Au second interrogatoire qu'ils eurent à subir, comme ils se montraient toujours inébranlables dans leur fidélité à Dieu, on les frappa, par deux fois, à coups de gantelets, sur la bouche et sur les joues qui en furent ensanglantées ; puis le mandarin finit par les condamner à la prison des grands criminels, lieu infâme dont on ne sort ordinairement que pour être conduit en exil ou à la mort. Là encore de nouveaux tourments les attendaient. Le geôlier leur enlaça le cou, les pieds et les mains de chaînes tellement pesantes, qu'il leur était impossible de faire le plus léger mouvement ; et il leur déclara qu'on ne les délivrerait qu'après une forte rançon. Le maître d'école a été taxé à vingt-cinq piastres ou cent vingt-cinq francs de notre monnaie ; le vieux chrétien à cent piastres, qui, ensuite, ont été réduites à cinquante-cinq. Pour fournir cette somme, la femme du maître d'école a été obligée de vendre le seul bœuf qu'elle possédât, et le vieux chrétien a engagé ses terres. A ce prix, ils ont été déchargés de leurs fers ; mais en restant toujours sous la menace de la prison perpétuelle, de l'exil ou de la mort.

« Et, au milieu de tant de misères, quels étaient les sentiments de leurs cœurs? le calme et une douce sérénité. Comme les autres prisonniers en étaient dans l'étonnement, le maître-d'école leur en apprit le secret : « Nous autres chrétiens, dit-il, nous croyons que ceux qui souffrent pour Dieu sont amplement récompensés dans une autre vie ; voilà ce qui nous console et nous fait supporter avec patience les maux actuels. » Déjà, à son entrée en prison, un des captifs lui demandant s'il avait été battu : « Oui, répondit-il ; mais il est bon que la chair souffre, afin que l'esprit soit vivifié. » On m'a rapporté qu'il ne perdait aucune occasion de prêcher à ses compagnons d'infortune.

« Deux jours après notre emprisonnement, on arrêta un chrétien de distinction qui venait en secret m'apporter quelque argent. Son aumône fut prise et lui-même conduit devant le mandarin, qui lui ordonna de fouler la croix, s'il voulait recouvrer sa liberté. Le chrétien repoussa avec horreur une semblable proposition, et il fut en conséquence jeté au cachot. Bientôt ce lieu devient le théâtre d'une scène extrêmement touchante. A la nouvelle de son arrestation, sa vieille mère, qui n'était pas baptisée, oubliant son grand âge (elle avait soixante-dix ans), sa mère, dis-je, ne prenant conseil que de sa tendresse, se fait porter à la geôle où son fils était renfermé, et là, lui rappelant sa vieillesse dont il est la consolation, le conjure, les larmes aux yeux, de renoncer à une religion que le mandarin condamne, et qui le conduit à sa perte. Le chrétien, ému, lui aussi, jusqu'aux larmes, trouve pourtant dans sa foi assez de forces pour lui répondre ces paroles : « Ma mère, demandez-moi toute autre chose, je vous l'accorderai avec bonheur ; mais renoncer à ma religion, jamais. Pendant plus de cinquante ans, je

« n'ai travaillé qu'à me perdre, il est temps maintenant de songer à sauver mon âme ; je suis chrétien et je le serai jusqu'au dernier soupir. » Cet homme généreux avait reçu le baptême à Pâques de cette année, et, pour obtenir cette grâce, il avait dû se résoudre aux plus grands sacrifices.

« Un autre fidèle, qui était connu pour m'avoir rendu quelques services, fut poursuivi jusque dans sa demeure ; arrêté par les satellites, il ne parvint à se tirer de leurs mains qu'en rachetant sa liberté par une forte somme d'argent.

« Tant d'arrestations devaient, ce semble, calmer la fureur de nos ennemis ; mais ils avaient juré de détruire pour toujours la religion dans le district de Kia-in-Tcheou. Bien loin de mettre fin à ses vexations, le mandarin fit afficher à la porte de son prétoire et dans trente-six villages voisins, un édit dans lequel il prodiguait au christianisme la calomnie et l'injure. Trop instruit de la licence chinoise, il suppose que nos assemblées ne sont, comme les leurs, que des écoles de libertinage. Il révoque toutes les anciennes franchises accordées aux fidèles, ordonne qu'on saisisse les néophytes partout où on les rencontrera, et commence lui-même par dresser une liste de leurs noms. Cet édit acheva de porter la consternation parmi nos chrétiens. Quelques-uns se cachèrent ; le plus grand nombre prit la fuite, pour aller chercher dans les pays lointains une sécurité qu'ils ne pouvaient trouver au sein de leur patrie.

« Tel était l'état de cette Mission, lorsqu'après dix-huit jours de captivité, on est venu m'annoncer que le lendemain je partirais pour Canton. Dans toute autre circonstance, cette nouvelle eût été accueillie par un sentiment de joie, elle ne fit que rendre ma tristesse

plus profonde. Laisser au milieu des prisons et exposés à toute la rigueur des tourments, des chrétiens qui n'étaient là qu'à mon sujet et par attachement à leur religion ! m'en s'éparer sans pouvoir leur dire une parole d'adieu, sans savoir même si je les reverrais ! Cette pensée ajoutait une nouvelle épine à celles dont je sentais si vivement l'aiguillon. Cependant les satellites étaient sous les armes ; une chaise à porteur m'attendait ; il fallut me résoudre à partir. A trois lieues de la ville, je reçus de mes néophytes une dernière marque d'affection qui me rendait leur éloignement encore plus douloureux. Un jeune homme de quinze à seize ans, ayant appris que j'étais presque sans habits, courut après moi pour m'offrir les siens. Pauvre enfant, c'était bien tout ce qu'il possédait, et volontiers il consentait à se dépouiller de tout pour me couvrir un peu. Je n'ai pas accepté ; mais J.-C. lui tiendra compte de ce vêtement offert en son nom et par amour pour lui ! Je bénis l'enfant, et le renvoyai avec ces paroles : Dis à tous les chrétiens que jamais je ne les oublierai !

« Je continuai ma route sans rencontre extraordinaire. Arrivé le soir à la demeure de quelque petit mandarin, on m'envoyait passer la nuit en prison, où je trouvais toujours nombreuse compagnie. Le lendemain nous poursuivions notre marche. Parvenu sur les bords du fleuve qui descend à Canton, j'échangeai mon palanquin contre un grand bateau qui devait nous conduire à la capitale de la province. Là comme ailleurs je trouvai des gens qui me témoignèrent de la commisération, quelques-uns même de l'attachement. Le domestique du mandarin qui nous accompagnait, jeune homme à la figure intéressante, aux manières polies, vint m'offrir son habit et sa couverture. Je refusai l'habit dont je pouvais absolument me passer, et

J'acceptai la couverture qui me devenait nécessaire pour me préserver de la fraîcheur de la nuit. Tous les autres ont été également honnêtes. Sur ma simple observation que leurs propos étaient peu convenables devant un chef de religion, ils changèrent à l'instant leurs discours. Si dans les endroits où nous nous arrêtions, ils parlaient de moi aux nombreux spectateurs que ma présence attirait, c'était toujours pour faire mon éloge et celui de notre foi. Aussi ai-je pu recueillir sur mon passage cette parole répétée d'un bout de la province à l'autre : « Venez nous instruire, nous embrasserons la religion du Seigneur du ciel. »

« Après vingt-deux jours de route, le dimanche 6 octobre, nous vîmes apparaître les premières baraqués de Canton. Déjà, pendant la nuit, lorsque nous longions les rives du fleuve, j'avais pu juger, au bruit des clochettes placées sur les navires européens, que nous n'étions pas éloignés de la ville. Un petit mandarin passager me dit qu'effectivement nous abordions, et en même-temps il m'engagea à être sur mes gardes, ajoutant qu'il pourrait bien y avoir quelque bruit à mon arrivée, et, qu'en ce cas, il avait entendu dire à l'autre mandarin qu'il ne ferait rien pour me défendre. Mais déjà je n'avais plus rien à redouter ; j'entrerais dans une ville où était un consul français ; là aussi se trouvait un Missionnaire, sur la charité et le dévouement duquel je comptais assez pour n'avoir aucune crainte. J'écrivis à mon confrère un billet qui lui annonçait mon retour, et que le petit mandarin lui-même se chargea de faire porter. Une heure après je vis arriver, sur une barque chinoise, M. Reynvaan, notre consul, et M. Guillemin, missionnaire de Canton. Dieu soit béni ! me dis-je, voici les libérateurs que le ciel m'envoie ! Puissent-ils aussi contribuer à la

délivrance de nos bons chrétiens, dont la pensée me suit partout, comme si j'étais encore au milieu d'eux!

« Après quelque temps passé sur le rivage en attendant les ordres du grand mandarin, on vint me prendre pour me conduire dans une des prisons de la ville. M. Guillemain voulut bien m'y accompagner. Placés l'un et l'autre dans une chaise à porteur, escortés de plusieurs soldats, nous traversâmes une grande partie de la cité sans que nous ayons entendu le moindre bruit. Enfin, arrivé à un vaste édifice, on me dit que ce serait ma demeure jusqu'à ce qu'on me remit entre les mains de notre consul. Hélas! cet édifice si vaste, si beau, destiné à recevoir les prisonniers, était jadis un temple de chrétiens qui leur a été enlevé au temps des persécutions. Si les traités passés dernièrement entre la France et la Chine sont fidèlement exécutés, comme nous avons lieu de le croire, espérons qu'il reviendra un jour à son ancienne destination. J'y passai deux jours, après lesquels je fus conduit officiellement à notre consul, puis à M. Fort-Rouen, ministre de France en Chine, lequel arrivait en ce moment à Canton.

« Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de rendre mes actions de grâces à M. le ministre pour l'appui bienveillant qu'il n'a cessé de me donner. Les vives réclamations qu'il a adressées au gouverneur de Canton, et qu'il a bien voulu me communiquer, sont à la fois dignes d'un ministre qui tient à l'honneur de son pays et au bien de la religion. Tout ce qu'il a pu faire, il l'a fait; je lui en renouvelle mes sincères et très-humbles remerciements. Si la persécution n'est pas encore éteinte, si nos chrétiens gémissent encore dans les fers, comme nous l'avons appris depuis, tout cela tient à des causes indépendantes de ceux qui sont

chargés de nous protéger, et nous ne pouvons en accuser que le mauvais vouloir de la politique chinoise. Inerte de sa nature, elle n'agit jamais que par force et lorsqu'elle ne peut faire autrement. Il ne faudrait ici qu'un ou deux navires, avec la résolution de s'en servir au besoin, et on pourrait assurer avec certitude qu'il n'y aurait pas une réclamation fondée à laquelle on ne s'empressât de rendre justice, et cela sans qu'il y eût un seul coup de canon tiré. Mais je me tais ; je sais qu'en disant adieu à ma patrie pour me dévouer à l'œuvre des Missions, j'ai dû me résigner à tout ce que notre vocation entraîne de peines et de sacrifices. Si maintenant j'exprime du bout des lèvres un sentiment étranger à mon ministère, on voudra bien me le pardonner en faveur de nos pauvres chrétiens qui gémissent dans l'oppression, et à qui nous apprenons à regarder l'Europe comme leur appui et leur libératrice.

« Enfin, je finis ma trop longue lettre. Après avoir passé quelques jours de repos dans notre procure de Hong-Kong, auprès de M. Libois, notre vénérable procureur, le moment est arrivé pour moi de retourner au combat. Les plus tristes nouvelles nous arrivent du centre de notre Mission. Nous apprenons à la fois que nos trois chrétiens prisonniers sont encore dans les fers, qu'un de nos plus jeunes confrères, M. Marizien, vient de mourir de la mort des apôtres, en remplissant les pénibles fonctions de son ministère ; qu'un autre Missionnaire, après avoir baptisé dans ce même lieu dix-neuf catéchumènes, a été violemment frappé par des païens, jaloux des victimes qu'il enlevait à l'enfer. Au milieu de tant de désastres, notre digne et vénérable supérieur m'offre de retourner au sein de ma Mission chérie. Pour éviter tout danger, j'irai d'abord au milieu des montagnes, d'où je me rapprocherai insen-

siblement du centre de mon district. Dieu soit béni de ma nouvelle destination ! Déjà je vois flotter sous mes fenêtres le pavillon du navire sur lequel je monterai. Dans quelques heures il va me reporter au pays où j'ai laissé mes chrétiens. Quel est le sort nouveau qui m'y est réservé ? Dieu seul le sait ; mais si des chaînes et des tribulations m'y attendent, je serai heureux de dire avec le grand Apôtre, quoiqu'à moins juste titre que lui : « Je ne les crains pas ; je ne redoute ni la « persécution ni la mort ; je n'estime pas ma vie plus « précieuse que moi-même , pourvu que j'accomplisse « ma course, et que je remplisse jusqu'au bout le minis- « tère de la parole que j'ai reçu du Sauveur Jésus. »
« Tribulationes et vincula me manent, sed nihil horum « vereor, nec facio animam meam pretiosiore[m] quàm me, « dummodò consummem cursum meum et ministerium « verbi quod accepi à Domino Jesu ! »

« Veuillez agréer, Messieurs et bien vénérés Direc-
 teurs, l'expression des sentiments de respect et d'affec-
 tueux attachement avec lesquels je suis, en union de
 vos prières et saint sacrifices,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LETURDU, *Miss. Apost.* »

*Lettre de M. Pinchon, Missionnaire apostolique en
Chine, à son ancien Directeur.*

« Dans ma dernière lettre, je crois avoir eu l'honneur de vous dire un mot de la conversion héroïque d'un prétorien de Kouan-thien, appelé Mâ. Peut-être seriez-vous aise d'apprendre les événements qui l'ont suivie de près. En décembre dernier, le père et le fils Mâ furent traduits devant les tribunaux. Ils furent soumis à plusieurs interrogatoires, et cruellement frappés par ordre du Mandarin; on les somma de fouler la croix. Sur leur refus plein d'énergie, quatre satellites s'emparent aussitôt du fils Mâ, le traînent et le couchent sur une croix tracée à dessein au milieu du Prétoire. Mais le pieux néophyte ne fit qu'embrasser le glorieux instrument de son salut, en disant à ses persécuteurs : « C'est de plein gré que je me suis converti, je veux rester chrétien jusqu'à la mort ! » Et comme on frappait le fils, pensant en triompher plus facilement, le père Mâ se tourna vers sa femme qui était accourue et qui jetait les hauts cris : « Ma femme, lui dit-il, tu devrais te réjouir de ce que ton fils est frappé pour la gloire de Dieu. » Ces paroles dites avec fermeté émurent l'auditoire, et furent suivies d'un profond silence. Le Mandarin aussitôt fait lever la séance en disant aux néophytes qu'il leur accorde trois jours de réflexion, et ne leur assigne pour prison que la ville de Kouan-thien. Le lendemain le père se réfugiait auprès de moi, qui visitais une station située à cinq lieues du théâtre de la persécution. Oh ! quel ne fut pas mon attendrissement en voyant ce vieillard plein de dignité, autrefois la terreur du pays, venir aujourd'hui se jeter aux pieds d'un pauvre prêtre pour y

trouver un asile contre la persécution, dont naguère il était l'âme ! Aujourd'hui la persécution a cessé. La famille a perdu une partie de son avoir ainsi que sa dignité au prétoire ; mais elle a eu le bonheur de conserver sa foi dans toute sa pureté. Daignez prier le bon Dieu pour elle , et rendre gloire au Seigneur.

MANDEMENTS

DE NOSSEIGNEURS LES EVÊQUES EN FAVEUR DE L'OEUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

S. E. le Cardinal Oppizoni , Archevêque de Bologne ; S. E. le Cardinal Vannicelli Casoni, Archevêque de Ferrare ; S. E. le Cardinal De-Angelis, archevêque de Fermo ; Mgr l'Archevêque d'Urbin , Mgr l'Evêque de Faenza , Mgr l'Evêque de Cervia , Mgr l'Evêque de Rimini , Mgr l'Evêque de Sarsina et Bertinoro (Etats-romains), Mgr l'Evêque de Carpi (Duché de Modène) , Mgr l'Archevêque de Paris et Mgr l'Evêque de Perpignan (France) , viennent d'ajouter leurs puissantes recommandations à toutes celles dont notre OEuvre s'honore.

FAITS DIVERS.

Mgr Louis de Sainte-Thérèse, Vicaire apostolique du Malabare , nous écrit que pendant l'année 1850 , sa mission a célébré trois cent quatre-vingt-six messes pour le repos des âmes des Associés défunts. A la même intention , plus de deux mille messes ont aussi été dites pendant les cinq dernières années, dans la mission de Mgr Massaia , Vicaire apostolique des Gallas.

— Nous apprenons la mort de deux Evêques mis-

sionnaires. L'un est Mgr Merciaj, Préfet apostolique des Dominicains en Mésopotamie. Après avoir relevé cette ancienne mission, il avait été sacré Archevêque de Théodosia en 1849, et nommé Déléгат du Saint-Siège pour la Mésopotamie, le Kurdistan et l'Arménie mineure. C'est le 22 octobre 1850, que Mgr Merciaj est décédé à Diarbékir.

L'autre perte est celle de Mgr Lavaissière, Lazariste, qui exerçait depuis plus de dix ans l'apostolat en Chine. Il est mort à Nin-po, dans son Vicariat apostolique du Tche-Kiang, le 19 décembre 1849. Les funérailles du Prélat ont ressemblé à un triomphe. Trois navires du port ont salué chacun de sept coups de canon ; le bruit du tam-tam, les décharges de mousqueterie se mêlaient aux prières du peuple et aux chants du clergé, tandis que le convoi défilait dans les mêmes vallées et sur les mêmes côteaux où le saint Evêque avait naguère évangélisé les biens de la paix.

— Le séminaire des Missions Etrangères a fait partir neuf Missionnaires dans l'espace d'un mois : trois sont partis pour l'Inde : ce sont MM. Bordereau, du diocèse de Meaux ; Henri, du diocèse de Verdun ; Malhaire, du diocèse de Séez.

Les six autres sont partis pour se rendre en Chine : ce sont MM. Jacquemen, du diocèse de Nancy ; Bisch, du diocèse de Poitiers ; Janson et Salinier, du diocèse d'Alby ; Faurie, du diocèse de Bordeaux, et Vinçot, du diocèse de Saint-Brieuc. Les trois premiers se sont embarqués à Lorient avec Mgr Verrolles à bord du *Cassini*, navire à vapeur qui va dans les mers de Chine. Les trois derniers sont partis de Londres pour se rendre directement à Hong-kong.

MISSIONS DE LA CHINE.

Lettre de M. Bertrand, Missionnaire Apostolique, à M. Voisin, Directeur du Séminaire des Missions Etrangères.

Kiù-Hiên, le 23 août 1850.

« MONSIEUR ET TRÈS-VÉNÉRABLE CONFRÈRE,

« Depuis ma dernière lettre, de tristes événements ont eu lieu dans mon district. A deux lieues, au sud de la ville de Kiù-hiên, est un petit village appelé Ly-tou-pa, dont les habitants, au nombre de deux cent quarante, sont tous chrétiens. En 1847, ces bons néophytes s'étaient cotisés pour l'achat d'une maison, destinée à servir tout à la fois d'école et d'oratoire. Les frais s'élevèrent à plus de 130 ligatures. C'était beaucoup

pour nos *Ly-tou-pamiens* ; mais, charmés de posséder une chapelle, ils vivaient paisibles et contents. Uniquement occupés à la culture, ils ne se mêlaient point de ce qui se passait au dehors. Leur vie avait la simplicité de celle des patriarches. Chaque jour de fête et de dimanche, ils se réunissaient dans leur modeste sanctuaire pour y réciter en commun les louanges de Dieu et lire des livres de piété. Leur bonne conduite attirait sur eux l'attention des païens du voisinage, et déjà plusieurs songeaient à les imiter et à embrasser notre sainte religion. Il n'y avait pas jusqu'aux autorités du marché voisin, appelé *Ly-tou-hò*, qui ne rendissent hommage à leur vertu ; elles publiaient hautement que les habitants de *Ly-tou-pa* étaient des gens irréprochables.

« Au bonheur de ces néophytes il ne manquait que la présence d'un prêtre, qui pût se fixer auprès d'eux au moins trois mois de l'année. Pour correspondre à leurs vœux, Mgr de Sinite leur envoya M Tapie. Ce fut le 12 août que ce cher confrère arriva à *Ly-tou-pa*. Jugez quelle dut être la joie de ces chers chrétiens. L'approche de la fête de l'Assomption fut pour eux un surcroît d'allégresse ; ils remerciaient Dieu de leur avoir procuré la consolation d'entendre la messe ce jour-là, consolation qu'ils n'avaient pas eue de leur vie. Ils eurent donc hâte d'orner leur oratoire, d'apporter des fleurs, de préparer des cierges pour faire honneur à la grande fête. Le jour désiré étant venu, ils chantèrent, avec un élan qui partait du cœur, les louanges de la Reine des Anges. Cette chrétienté n'avait plus rien à désirer ; elle était au comble de ses vœux. Mais, hélas ! que sa joie fut courte !

« Jaloux de son bonheur, le démon vint troubler une si douce paix et faire avorter les plus heureuses

espérances, en soufflant au vieux mandarin de Kiù-hièn des projets de persécution. Ce mandarin est un autre Verrès : dans l'espace de cinq ans, il a extorqué au peuple qu'il gouverne plus de cent mille taëls (1). Son insatiable soif de l'or lui avait suggéré qu'il trouverait de l'argent chez nos chrétiens, et qu'il n'avait qu'à les mettre sous le pressoir pour extraire leurs sapèques (2). Donc, le 24 août, il sort de la ville, escorté d'un grand nombre de satellites; il descend la rivière et arrive à Ly-tou-pa. M. Tapie, averti à temps, se glisse dans une maison voisine; quelques chrétiens prennent à la hâte ses effets, qu'ils vont cacher sous des tas de paille. Le mandarin entre soudain dans le village consterné. Aussitôt d'envahir l'Oratoire, d'enlever les images et le crucifix de l'autel, de s'emparer d'une statue de la sainte Vierge, des cierges, des chandeliers et des livres de l'école. Après avoir tout pillé, et pendant que ses gardes se répandaient dans les maisons adjacentes, le mandarin, assis à l'ombre d'un arbre, se livrait à un divertissement digne de lui : il contraignait les enfants, qui venaient là par curiosité, à fouler aux pieds la croix. Terrifiés par l'ascendant du magistrat, huit de ces jeunes chrétiens, âgés de sept à douze ans, commirent cette profanation; les autres, mieux avisés, prirent la fuite. Sur ces entrefaites, six hommes avaient été arrêtés et chargés de chaînes. Voici leurs noms : *Toüng-tchéu-tsoüng*, *Toung-tchéu-hiö*, *Toüng-tchéu-min*, *Toüng-tiéu-foü*, *Toüng-tiéu-tsai*, et *Houäng-foü*, ex-chef de satellites. Il était alors midi; le mandarin monte en

(1) Le taël vaut 8 fr. 25.

(2) Les sapèques dans la monnaie chinoise représentent à peu près nos centimes.

palanquin et va chercher son diner au marché de Ly-tou-ho ; les prétoriens le suivent, emmenant les captifs et emportant les objets enlevés. O divin Pasteur, que vont devenir les six agneaux que les loups ont arrachés si inhumainement de votre bergerie ! tout leur crime est d'avoir entendu votre voix.

« Arrivé à Ly-tou-pa, le mandarin donna d'abord ses soins à d'autres affaires. Vers le soir, il manda les six chrétiens à son tribunal. Apercevant parmi eux Houàng-fou, qui avait été son satellite : « Est-il convenable, lui dit-il, qu'un vétérân du prétoire comme toi, professe la religion des barbares de l'occident ? « N'as-tu pas honte d'avoir abandonné Confucius pour adorer un criminel crucifié ? Songes-y bien, si tu ne reviens pas à de meilleurs sentiments, tu seras condamné à expirer dans les tortures. » Houàng-fou, chrétien de paille, fait une inclination profonde, et dit : « Mandarin, j'ai eu tort d'embrasser la religion chrétienne ; je vous en demande pardon ; je suis disposé à suivre vos ordres. » Un tel aveu non-seulement l'exempta de coups, mais encore lui valut immédiatement la liberté. Il s'en retourna donc, et tous les chrétiens l'appelèrent apostat.

« Restaient les cinq autres prisonniers. Le mandarin leur adressa d'abord une infinité de questions sur le crucifix, les images, le calendrier ; et puis, sommation leur étant faite de fouler la croix et de renoncer à la religion des barbares, ils répondirent qu'ils ne le pouvaient pas. Pour les intimider, quarante soufflets furent appliqués sur les mâchoires de Toùng-tchéu-tsoùng, le plus âgé des cinq, et soixante furent infligés à Toùng-tchéu-hiô, le plus déterminé de tous. Cela fait, le mandarin envoya une escouade de satellites, sous la conduite d'un Laò-yè, avec ordre de confisquer l'Oratoire

des chrétiens. Il était alors neuf heures. Il y eut grand tapage à Ly-tou-pa. Les satellites mettaient leurs mains rapaces sur tous les objets à leur convenance ; tout ce qui leur paraissait bon à quelque usage, ils se l'approprièrent. Les nattes de lit, les bancs, les chaises, les ustensiles de cuisine, tout fut enlevé. Après avoir complété le pillage de la maison, ils en fermèrent les portes, et affichèrent en dehors de grands placards injurieux à notre foi et revêtus du sceau du mandarin. Le lendemain, avant de quitter Ly-tou-ho, le persécuteur ayant fait venir les cinq néophytes à sa barre, leur ordonna encore de renoncer à la religion chrétienne et de fouler la croix aux pieds. Leur réponse fut, comme la veille : Nous ne le pouvons pas. Entrant alors dans une furieuse colère, le mandarin vomit contre eux et contre tous les chrétiens un torrent d'injures : « Race diabolique, s'écria-t-il, il faut que je
 « t'extermine du sol de Kui-hièn. Vous dites : Le grand
 « mandarin de Su-ten ne poursuit pas les chrétiens ;
 « moi, mandarin de Kui-hièn, je veux les anéantir.
 « Vous dites encore : Le vice-roi de Tcheù-toù ne con-
 « damne pas les chrétiens ; l'empereur leur fait grâce
 « et les tolère, soit ; moi, mandarin de Kui-hièn, je
 « veux en finir avec eux, comme on en a fini avec
 « l'évêque Su. »

« Cependant la foule des spectateurs était immense. Le mandarin s'adressant aux païens : « Vous, mon
 « peuple fidèle, leur dit-il, écoutez : Devez-vous de
 « l'argent ou du riz aux chrétiens, gardez-vous de leur
 « rien rendre. Si, au contraire, ils vous doivent, exi-
 « gez qu'ils vous remboursent ; sinon accusez-les, frap-
 « pez-les, tuez-les ; ne craignez rien, le mandarin est
 « pour vous. » Il dit et monte sur sa barque qui le
 porte à la ville. Les cinq confesseurs, toujours sous la

garde des satellites, suivent le mandarin sur une autre nacelle. Arrivés à Kui-hiên, ils sont jetés en prison dans un réduit infect. Une chaîne plus lourde vient remplacer les fers de Toung-tchéu-hiò. C'était la punition de sa contenance hardie. Au moment où le soleil allait disparaître à l'horizon, les cinq prisonniers se mirent à réciter, en commun et à haute voix, leur chapelet et la prière du soir, au grand étonnement des païens qui venaient en foule les entendre. Ainsi se passa la journée du 25.

« Le 26, l'interrogatoire s'ouvre par des menaces, auxquelles les confesseurs répondent par des refus. Alors commence une scène horrible. Les bourreaux sont armés des instruments de supplice; le signal est donné; on frappe d'abord sur les mains, ensuite sur les mâchoires. Après quelques coups, les bourreaux s'arrêtent.

Le mandarin : « Renoncez-vous à votre religion, et consentez-vous à fouler la croix? — *Les confesseurs* : « Plutôt mourir!

« Les bourreaux frappent encore quelques coups et s'arrêtent.

Le mandarin : « Renoncez-vous à votre religion, et consentez-vous à fouler la croix? — *Les confesseurs* : « Plutôt mourir!

« Les bourreaux continuent de frapper.

Le mandarin : « Renoncez-vous à votre religion, et consentez-vous à fouler la croix? — *Les confesseurs* : « Plutôt mourir! » Cependant Toung-tchéu-min poussait des cris déchirants; les autres disaient : Jésus, sauvez-nous! Les bourreaux frappèrent ainsi soixante coups à diverses reprises.

« Vient ensuite la férule de cuir. Les bourreaux en frappent quelques coups sur les mâchoires.

Le mandarin : « Renoncez-vous à votre religion, et consentez-vous à fouler la croix? — *Les confesseurs* : « Jamais!

« Les bourreaux redoublent leurs coups.

Le mandarin : « Renoncez-vous à votre religion, et consentez-vous à fouler la croix? » — Les confesseurs ont la bouche remplie de sang et ne peuvent plus répondre : « Frappez toujours, dit le mandarin » Les bourreaux s'arrêtent après soixante coups. Le mandarin distinguant une voix qui criait : Jésus, sauvez-nous ! (c'était celle de Toùng-tchéu-hiô) : « Ah ! ils prient encore ; frappez, frappez, tuez-les ! » Leurs mâchoires ne sont qu'une plaie ; le sang coule de leur bouche ; leurs mains, dont les nerfs sont froissés, ont perdu tout mouvement, et la verge meurtrière sillonne déjà leur dos ; les exécuteurs la relèvent sanglante et la déchargent de toutes leurs forces sur les patients. Toùng-tchéu-soung roule à terre et s'évanouit. Les bourreaux ont rempli leur odieuse tâche ; mais le mandarin n'est pas satisfait ; il s'agite de dépit ; il maudit ses innocentes victimes, et les fait reconduire dans leur cachot, où, après avoir pansé leurs plaies, les confesseurs continuent encore, durant cinq jours, à réciter leurs prières en commun.

« Le 1^{er} septembre, leurs plaies saignaient encore et leurs mâchoires étaient horriblement enflées, lorsqu'il fallut de nouveau comparaître à la barre. Le mandarin, selon sa coutume, débuta par des menaces, et y joignit l'ordre de fouler la croix. Toùng-tchéu-hiô répondit au nom de ses compagnons : « Mandarin, il est inutile de nous parler d'apostasie ; nous sommes dans la disposition de tout souffrir plutôt que d'ab-
« jurer notre foi. Vous pouvez nous mettre en cage,
« nous envoyer en exil, ou nous trancher la tête, comme

« il vous plaira ; mais vous ne pourrez jamais nous arracher notre Dieu. » A ces paroles, le juge se frappait la poitrine en signe d'embarras ; il semblait dire « Hélas, comment en finir avec de pareilles gens ? » C'est qu'il n'avait jamais rencontré de chrétiens.

« Depuis la scène du 26, des sentiments plus favorables avaient germé dans son cœur. Ses amis, tout en le raillant de son impuissance, avaient blâmé sa trop grande sévérité envers des innocents. Une entrevue qu'il avait eue avec le mandarin de Ta-tchou, ne contribua pas peu à le rendre plus humain. Ce fonctionnaire, passant par Kù-hièn, n'approuva pas l'excessive rigueur que déployait son collègue contre les néophytes : « A quoi bon, lui dit-il, sévir contre des hommes qui ne sont ni voleurs ni rebelles ? En vain les tourmenterez-vous, s'ils sont foncièrement chrétiens, ils se laisseront plutôt tuer que de renoncer à leur religion. Croyez-moi, terminez au plutôt cette affaire ; il ne vous convient pas de passer votre temps à vexer des gens passibles, tandis que vous laissez impunis tant de brigands qui désolent votre département. » Ce sont les gens du prétoire eux-mêmes qui ont rendu publiques les paroles du mandarin de Ta-tchou. Voyant donc la fermeté des cinq confesseurs, le tyran dit à Toùng-tchéu-hiò : « Je ne veux ni vous envoyer en exil, ni vous trancher la tête ; vos mères vous ont donné la vie, pourquoi vous l'ôterais-je ? J'exige seulement que vous condescendiez à ma volonté, que vous disiez au moins de bouche un mot de repentir, et je vous laisserai en paix. De retour chez vous, vous continuerez à prier comme auparavant. » — « Nous ne pouvons dire ce mot, répondit Toùng-tchéu-hiò ; nous n'avons nui à personne, nous ne sommes point des rebelles, nous sommes innocents ; de quoi devons-

« nous donc nous amender? Proférer un tel mot ce
 « serait renier notre Dieu. Nous avons une conviction
 « profonde que notre religion est vraie, la seule
 « vraie; comment pourrions-nous dire de bouche que
 « nous y renonçons.? » Cette fois les cinq confesseurs
 ne furent point frappés; et même ils eurent liberté
 d'aller loger à l'auberge, sous la garde d'un satellite,
 qui devint leur commensal obligé; tel est l'usage ici.
 Dès ce jour, ils ne portèrent plus leurs chaînes que
 lorsqu'ils paraissaient devant le mandarin.

« Le tyran, comme on peut le voir, désirait en finir;
 mais il ne voulait pas passer pour vaincu. N'ayant pu
 obtenir ce qu'il souhaitait, ni par la violence, ni par
 la douceur, il résolut de surprendre un désaveu par
 la ruse. Il eut donc recours à un stratagème digne de
 Julien-l'Apostat : vous allez en juger. Le 4 septembre,
 il fit venir les cinq néophytes à son tribunal, et se mit
 à leur faire un long discours : « Je vous plains, leur
 « dit-il, en vous voyant plongés dans une si grande
 « ignorance. Vous n'avez point étudié les livres du
 « divin Confucius; faut-il s'étonner si votre esprit est
 « vide de lumière! Ce qui concerne le bonheur de
 « l'homme vous est entièrement inconnu. Les perni-
 « cieuses doctrines des barbares de l'Occident vous ont
 « faussé le jugement. Aussi, quel n'est pas votre dé-
 « lire? Vous vous êtes mis dans la tête que vous aviez
 « une âme; mais, jé vous le demande, qu'est-ce que
 « cette âme? l'avez-vous vue? où est-elle donc? Ce que
 « vous appelez une âme, est tout simplement un *Ky* (de
 « l'air), qui s'évapore comme la fumée lorsque la vie
 « quitte nos corps. Vous avez peur de l'enfer, et vous
 « prétendez à un paradis après la mort; quoi de plus
 « absurde? Otez-moi ces idées de vos têtes. (Il rit un
 « instant.) Etre en dignité, avoir des richesses et jouir

« des plaisirs de la vie, voilà le vrai paradis ; n'en
 « cherchez point d'autre. Pour moi qui ai pitié de vous,
 « je me propose de dissiper les ténèbres de votre intel-
 « ligence, et pour cela je veux que vous étudiiez un li-
 « vre vraiment spirituel de la doctrine de l'empereur.
 « Ce livre reformera vos idées, je l'espère ; et, pour
 « ne pas trop vous fatiguer, j'exige seulement que vous
 « en appreniez par cœur un passage, que j'ai extrait
 « moi-même. Le jour où vous le récitez couram-
 « ment, vous serez mis en liberté. » Une copie dudit
 extrait fut à l'instant distribuée à chacun des confes-
 seurs. Il contenait en substance que le christianisme
 est une religion fausse et qu'il faut la ranger parmi
 les sectes perverses. Toùng-tchéu-tsoùng, Toùng-tchéu-
 hiò, Toùng-tiéu-fou et Toùng-tiên tsai, soupçonnant un
 piège dans cet écrit, n'eurent garde de l'étudier ; mais
 Toùng-tchéu-min, n'y voyant qu'un moyen facile de se
 tirer d'affaire, se mit à apprendre en vrai perroquet la
 fatale leçon. A la première audience, le mandarin de-
 manda aux confesseurs s'ils savaient l'extrait du livre
 divin. Toùng-tchéu-min eut hâte de prouver sa dili-
 gence ; il le récita donc : « C'est très-bien, dit le man-
 « darin ; je ne veux pas autre chose ; tu as apostasié
 « de fait ; tu peux te retirer. » Toùng-tchéu-min courba
 son front jusqu'à terre et s'en alla.

« Les quatre autres néophytes persévérèrent dans
 leur refus. Ni les menaces, ni les injures ne purent les
 faire changer de détermination. C'était surtout à Toùng-
 tchéu-hiò que le mandarin en voulait. Piqué de ses
 réponses hardies, il lui fit encore appliquer quarante
 soufflets. Enfin, vers le commencement d'octobre, ces
 quatre chrétiens présentèrent au mandarin une sup-
 plique, dans laquelle ils promettaient que, tout en ob-
 servant la religion chrétienne, ils se conduiraient en

hommes de bien et ne feraient jamais rien qui pût troubler l'ordre. En deux mots, ils s'engageaient à être bons chrétiens et bons citoyens. Le mandarin, qui désirait en finir, accepta la supplique, et les confesseurs, mis en liberté, retournèrent à Ly-tou-pa avec le mérite de leurs souffrances et l'intégrité de leur foi. Depuis lors le vieux persécuteur n'a plus molesté les chrétiens, mais il n'a jamais voulu rendre les objets saisis ni la maison confisquée. Il a dit que l'Oratoire resterait fermé jusqu'à ce qu'il tombât en ruine.

« Voilà la part de liberté qu'on nous fait ici. Je vous l'ai dit l'an passé, l'émancipation religieuse trouvera difficilement accès dans l'intérieur. Les Chinois mandarins et lettrés n'en veulent point.

« Je me recommande à vos prières et saints sacrifices, et j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très-vénérable confrère,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

« J. BERTRAND, *Miss. Apost.* »

MISSIONS DU TONG-KING.

*Extrait d'une lettre de Mgr Retord, Evêque d'Acanthe et
Vicaire apostolique du Tong-King occidental, à MM. les
Directeurs du Séminaire des Missions - Etrangères à
Paris.*

2 mai 1850.

« MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

« J'ai à vous faire la relation fidèle de tout ce qui nous est arrivé de plus important depuis le commencement de 1849, et à mettre sous vos yeux l'état où se trouve actuellement cette Mission.

« Comme toujours, j'aurai à constater des résultats heureux, mais entremêlés de tristes événements. Je mentionnerai d'abord les bonnes nouvelles, parce que

je trouve plus de plaisir à les raconter ; ensuite je vous dirai les mauvaises, dont le récit est souvent plus intéressant à lire.

« Vous savez déjà que MM. Néron, Charbonnier et Bonnard sont heureusement arrivés dans cette Mission, les deux premiers au Carême de l'année dernière, et le troisième il y a peu de jours. Outre ces trois confrères, le nombre des ouvriers, dans cette petite vigne du Seigneur, s'est encore accru de onze nouveaux prêtres annamites, dont six ont été ordonnés par moi, et cinq par Mgr Jeantet. Pour nos théologiens, nos catéchistes, nos étudiants en latinité et en caractères chinois, nos élèves catéchistes, nos religieuses *Amantes de la croix*, et nos chrétiens, voici quel était leur nombre, à la fin de 1849. Théologiens, vingt-cinq, dont quatre diaeres, sept sous-diaeres, et huit minorés. Catéchistes, cent soixante-quinze, les uns professeurs dans nos collèges, les autres placés à la suite des Missionnaires ou des prêtres indigènes, ou employés à différents ministères. Etudiants latinistes, deux cent vingt-trois : les années précédentes nous en avions davantage, mais la modicité de nos ressources nous a forcés de les diminuer, et je prévois que nous nous trouverons bientôt dans la nécessité de les réduire encore beaucoup. Etudiants en caractères chinois et annamites, cent, placés sous la direction de deux maîtres, dont l'un enseigne dans notre communauté de Ke-Vinh, l'autre dans celle de Ke-Non. Elèves catéchistes ou domestiques, cinq cent soixante-deux. De ce nombreux personnel, composé, comme vous le voyez, de près de mille personnes, quatre cent trente-trois individus sont à la charge de notre communauté, les autres vivent à leurs dépens. Pour avoir un certain nombre de bons prêtres indigènes, il faut nécessairement entretenir beaucoup d'èle-

ves, parce que, avant la fin de leurs études, les uns meurent, les autres se retirent et retournent chez eux; d'autres, par défaut de capacité, de vertus, de caractère, doivent être renvoyés près des prêtres annamites ou chez leurs parents; ceux qui achèvent leur cours de latinité ne peuvent être mis en théologie et ordonnés qu'après avoir été faits catéchistes, avoir été éprouvés à la suite des Missionnaires et des prêtres, s'être exercés dans l'art de la parole en instruisant les fidèles, en prêchant aux païens, et avoir été accoutumés aux œuvres, aux affaires de la Mission; de sorte que quand ils sont faits prêtres, ils ont près de quarante ans, ou même plus. Or, d'après les réflexions que j'ai faites, d'après l'expérience que j'ai acquise depuis dix-huit ans, je dis que cette méthode seule peut former ici de bons et excellents prêtres indigènes. Le total de nos religieuses à la fin de 1849 était de quatre cent soixante-seize, et celui de nos chrétiens de cent vingt-huit mille quatre cent seize.

« Du personnel je passe à nos ressources. L'année 1849 n'a pas été mauvaise pour les céréales; la moisson du cinquième mois a été passable, celle du dixième assez bonne: nos revenus, dans le pays, ont donc été un peu plus considérables que dans plusieurs des années précédentes; et comme nous avons encore en réserve une certaine quantité de riz, nous en avons moins acheté qu'à l'ordinaire, ce qui a un peu diminué nos dépenses.

« Tout calcul fait, quoique l'année dernière n'ait pas été mauvaise, quoique nous ayons fait toutes les économies possibles, nous avons néanmoins encore eu un déficit de quatre mille quatre cent cinquante-deux francs. Cependant, je ne crois pas qu'il soit possible de vivre plus pauvrement que nous, d'entretenir tant de mai-

sons et tant de monde, de supporter tant de charges, de régler tant d'affaires avec moins d'argent. Cette seule considération devrait vous intéresser en notre faveur, et si vous ne pouvez pas augmenter nos moyens de bonnes œuvres, tâchez du moins de prévenir l'épuisement de nos dernières ressources, de nous soustraire à la dure nécessité de diminuer le bien que nous faisons, et de détruire une partie de nos collèges.

« Depuis l'édit de notre petit roi Tu-Due contre la Religion, contre ses Ministres, et plus spécialement contre les Missionnaires européens, Sa Majesté très-païenne n'a plus paru s'occuper de nous; peu à peu les mandarins l'ont imitée, et, après quelque temps de frayeur, les choses ont repris leur cours ordinaire, c'est-à-dire que voyant que, loin de nous donner la liberté religieuse, on voulait au contraire nous l'enlever, nous l'avons reprise de nous-mêmes, et généralement nous avons continué d'en jouir assez à l'aise jusqu'à présent. Nous nous sommes remis à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur, prêchant et confessant jour et nuit, chantant des grand'messes à toutes les solennités, avec un concours immense de fidèles et même de païens. Jésus et Marie ont béni nos efforts; nous avons recueilli une moisson plus abondante qu'en aucune des années précédentes, comme vous pourrez le voir par le catalogue des sacrements administrés ici dans le courant de 1849 :

Baptêmes d'enfants d'infidèles	9,649
Baptêmes d'enfants de chrétiens	2,636
Baptêmes d'adultes	693
Confirmations.	6,406
Communions ordinaires.	132,796
Viatiques	2,779
Mariages	1,045

Total des baptêmes	12,986
Confessions.	210,717
Premières communions	5,763
Extrême-Onctions.	4,371

« Aux six cent quatre-vingt-treize adultes que nous avons baptisés, si l'on ajoute leurs enfants qui ont été régénérés avec eux, et cinquante-trois enfants de païens que nous avons achetés et donnés à nourrir à des chrétiens, on aura au moins mille nouveaux néophytes de plus; le nombre des fidèles de cette Mission s'augmente annuellement de quinze cents à deux mille; il grandit encore par l'arrivée de plusieurs centaines de chrétiens du Tong-King oriental et méridional qui viennent s'établir de nos côtes; de sorte qu'une année portant l'autre, le chiffre de nos chrétiens s'accroît au moins de trois mille.

« Pendant ces dernières années, je me suis appliqué d'une manière toute spéciale à exciter le zèle de nos prêtres, de nos catéchistes, de nos religieuses et de nos chrétiens pour baptiser les enfants d'infidèles en danger de mort. J'ai écrit plusieurs lettres pastorales sur ce sujet; j'ai traduit en annamite et publié partout les indulgences accordées par le Saint-Siège à ceux qui contribueraient à la conversion des païens et au baptême de leurs enfants malades; j'ai proposé des récompenses en livres de piété, images, croix, chapelets, médailles, à ceux qui baptiseraient ou achèteraient, pour les nourrir, quelques-unes de ces pauvres créatures, et j'ai offert de rembourser les dépenses que cette bonne œuvre pourrait occasionner. Dans plusieurs paroisses nous avons aussi établi des Sociétés de baptiseurs et baptiseuses. Là on fait une collecte d'argent, on capitalise peu à peu une petite somme qu'on place dans le commerce ou qu'on emploie à l'acquisition

d'un champ, et, avec le revenu, on achète des planches pour faire des cercueils et des insignes religieux et funéraires ; puis, quand ces enfants de païens meurent, comme c'est l'ordinaire, la Société leur fait un enterrement solennel, avec musique et tambour, et une troupe de petits chrétiens de l'un et de l'autre sexe suit le convoi du jeune prédestiné. Or, les païens sont ravis de cette pompe décernée à la sépulture de leurs enfants ; c'est à tel point que lorsqu'un des leurs est gravement malade, ils prient eux-mêmes les fidèles de venir le baptiser. Il y a actuellement un grand zèle dans toute la Mission pour cette œuvre ; mais, pour entretenir cette ardeur, il me faut faire une grande consommation de livres, d'images, de chapelets. Tout ce que vous m'envoyez en objets de ce genre, est employé à cette destination ; et encore cela ne suffit pas ; je fais confectionner ici beaucoup de chapelets pour cette même fin. Mais vous voyez que si cela m'occasionne quelque dépense, je ne dois pas la regretter. Néanmoins, jamais nous ne parviendrons à un chiffre de baptêmes aussi élevé qu'en Chine, par la raison que les Annamites, même païens, aiment beaucoup leurs enfants ; plus ils en ont un grand nombre, plus ils en sont fiers et contents : ils ne les tuent pas, ne les exposent point comme en Chine. Jamais ils ne se plaignent d'en être trop surchargés ; et ce n'est que dans les temps de disette, lorsqu'ils ne peuvent absolument plus les nourrir, qu'ils consentent à les vendre pour ne pas les voir mourir de faim chez eux. Sous ce rapport le peuple annamite est bien au-dessus du peuple chinois.

« Quant à ce qui me regarde plus particulièrement, je ne vous parlerai en détail que de mes travaux apostoliques de Ke-Bang, chef-lieu de l'ancien district de M. Charrier, et le peu que je vous en dirai pourra vous

faire connaître ce que nous avons fait ailleurs ; ce sont toujours les mêmes exercices, faits de la même manière, et à peu près avec le même succès. Jusqu'ici je n'avais encore pu visiter les paroisses de Ke-Bang et de Ke-Trinh, où il y a près de douze mille âmes, et cependant c'est dans ces deux paroisses que la persécution avait fait les plus tristes ravages, c'est dans cette province que les mandarins et les païens s'étaient toujours montrés plus acharnés contre la Religion et les chrétiens. Or, je suis resté là trois mois avec MM. Schœffler et Legrand, avec sept prêtres indigènes, et une quarantaine de catéchistes, et nous y avons travaillé jour et nuit à entendre les confessions de ceux qui, de tous les points de ces deux paroisses, venaient se présenter au saint tribunal. Quatre prêtres annamites évangélisaient en même temps Ke-Dai, Ke-Trinh, Dia-Oc, Vi-Hoang. J'envoyais partout des catéchistes pour exhorter les pécheurs, instruire les enfants, préparer les fidèles à la communion, à la confirmation, dresser le catalogue des néophytes dans chaque chrétienté, régler leurs affaires extérieures, convier les familles idolâtres auprès desquelles il y avait espérance de succès. Le village de Ke-Bang était rempli jour et nuit d'étrangers ; on n'y entendait que la voix des prédicateurs, des chrétiens chantant leurs prières, et des enfants étudiant le Catéchisme. Tous les chemins qui aboutissent à Ke-Bang étaient couverts d'une foule compacte qui accourait, non-seulement de tous les points du district, mais encore de Xu-Thanh, de Xa-Nôi, et de la province des RR. PP. Dominicains ; et dans cette multitude se mêlaient beaucoup de païens qui venaient, les uns pour demander à se faire chrétiens, les autres pour se donner le plaisir de nous voir. Nous étions donc là au vu et au su de tout le monde ; païens

et mandarins, petits et grands, tous étaient comme fascinés, et personne ne parut songer à la somme promise à ceux qui nous arrêteraient; personne n'a cherché ni à nous prendre ni à nous dénoncer. Tous nos chrétiens étaient émerveillés et croyaient qu'il y avait quelque chose de miraculeux dans cette grande paix dont nous jouissions. Au commencement chacun tremblait et pensait qu'il ne tarderait pas à nous arriver quelque mauvaise aventure, ou du moins que nous serions obligés de prendre bientôt la fuite; mais, à la fin, voyant que notre tranquillité n'était point troublée, tous s'enhardirent peu à peu, et vous auriez dit que nous étions en pays tout chrétien. Les gens de Ke-Bang surtout étaient si fiers de la protection divine qui nous couvrait si visiblement de son ombre, qu'ils auraient été disposés à aller chercher M. Charrier en France pour le ramener chez eux, si je le leur avais ordonné. Aussi, quand nous les quittâmes, quelle explosion de cris et de pleurs retentit dans tout le village! C'était vraiment à fendre l'âme. Malgré nos travaux, malgré le succès dont Dieu les couronna, nous laissâmes encore bien de l'ouvrage à faire dans cet ancien district de M. Charrier; mais nous y imprimâmes un mouvement religieux qui ne s'est pas encore ralenti. Or, ce que j'ai fait avec les confrères qui m'accompagnaient à Ke-Bang, MM. Titaud et Castex, Néron et Charbonnier l'ont fait à proportion sur les différents points de la province de Ha-Nôi. Depuis quelques années, nos chrétiens sont généralement animés d'une grande ardeur pour s'approcher des sacrements, et il nous suffit de paraître quelque part pour les voir aussitôt entourer le saint tribunal et nous y tenir jusques après minuit. Voilà, Messieurs et chers Confrères, les bonnes nouvelles que j'avais à vous donner de notre

Mission. Mais à côté de nos joies se placent toujours beaucoup de misères et de calamités; il est temps de vous en faire le récit.

« Un premier malheur pour ce pays a été le voyage des ambassadeurs chinois, qui sont venus vers le milieu de l'année dernière, de la part de l'empereur de Chine, apporter à notre petit monarque son diplôme royal. La coutume était qu'ils s'arrêtassent à la capitale du Tong-King, où le nouveau prince se transportait de Cochinchine. Mais notre roi actuel, craignant qu'à l'occasion de ce voyage, son frère aîné ne le supplantât pendant son absence, n'a pas osé quitter le centre de ses Etats : c'est pourquoi il a demandé et obtenu d'être dispensé de venir en personne au Tong-King, et les ambassadeurs chinois ont dû aller jusqu'à Phu-Xuân pour accomplir leur mission. Vous ne sauriez croire combien de vexations et quelles charges énormes leur voyage a occasionnées. Il a d'abord fallu bâtir des palais tout le long de la route et sur les bords des fleuves, pour les recevoir, eux et leur suite; construire des barques élégantes et en grand nombre, pour les transporter lorsqu'il leur plairait d'aller par eau; creuser des canaux dans certains endroits pour allonger leur route, et par là leur faire croire que ce royaume est d'une immense étendue. Au passage de ces étrangers, ordre était donné au peuple d'accourir en foule, en grands habits de fête, avec des présents en abondance, et un air joyeux et content, pour leur donner à penser que ce pays est le plus riche, le plus heureux et le plus peuplé qu'ils aient jamais vu. Ces ambassadeurs avaient de nombreux domestiques; trois ou quatre cents soldats chinois les accompagnaient, armés de sabres et de piques de bois, pour prouver qu'en pays annamite les terribles et valeureux Chinois

n'ont pas besoin ~~des~~ armes pour se faire craindre et respecter. Quand ils voyageaient à pied, le peuple annamite était obligé de les porter en palanquin, avec tous leurs bagages, tous les comestibles apprêtés pour leurs repas, et des sacs de terre chinoise, sur lesquels ils dormaient pendant la nuit et se tenaient assis ou couchés pendant le jour, afin de pouvoir respirer continuellement la bonne odeur du pays natal. Or, je vous le demande, quelles dures corvées pour ces pauvres gens que d'avoir sur les épaules tant de monde et tant d'effets, au milieu des plus fortes chaleurs de l'été! Et, malgré cela, messieurs les Chinois affichaient le plus superbe mépris pour les Annamites, qui néanmoins, sous bien des rapports, valent plus qu'eux; on ne saurait imaginer rien de plus sale que la tenue de ces Chinois; rien de plus dégoûtant que leur manière de vivre: rien de plus cynique que leurs mœurs.

« Après les ambassadeurs sont venus les pirates et les brigands, qui ont aussi causé et causent encore beaucoup de maux ici. L'année dernière toutes les côtes du Tong-King et de la Cochinchine ont été infestées par ces forbans: ils allaient par troupeaux de cinquante à soixante barques; les unes plus petites avec femmes et enfants pour le transport des objets pillés, les autres grandes et bien armées avec un équipage nombreux, pour combattre et piller encore. Heureusement, deux vapeurs anglais sont venus chercher les pirates chinois jusque sur les côtes du Tong-King; ils leur ont brisé et coulé bas une soixantaine de barques, tué et noyé beaucoup de monde; et ce qui restait de ces misérables s'est dispersé. Mais voilà qu'ils se sont de nouveau réunis, et maintenant ils recommencent leurs exploits maritimes,

« Les brigands de terre, furent actuellement la province de Ha-Nôi, font encore plus de mal que les pirates : ils sont d'autant plus nombreux et plus impitoyables que c'est en partie la faim qui les pousse et les fait agir. *Ventre affamé n'a point d'oreilles* ; on peut ajouter : *et point d'entrailles*. Bien que je vous aie dit plus haut que la moisson avait été assez bonne, il n'en a pas été ainsi dans la province de Ha-Nôi, dont le territoire est en grande partie inondé par le débordement des fleuves. De plus, comme en Cochinchine et au Tong-King méridional la récolte du dixième mois a été généralement mauvaise, les marchands annamites et les spéculateurs chinois sont venus s'approvisionner ici, de sorte que le riz est monté rapidement à un prix élevé, et que maintenant il y a disette et pénurie presque partout. La moitié de nos chrétiens est à l'état de famine, et de plus elle est exposée aux ravages des brigands qui brûlent les maisons, pillent les villages et tuent souvent ceux qui osent leur résister. Il se passe peu de nuits sans atrocités de ce genre. Dans la province de Ha-Nôi on compte quatre ou cinq bandes, de trois ou quatre cents hommes chacune, avec des chefs et des armes : ce sont de petites armées nocturnes, qui infestent tout le pays et que les mandarins laissent faire, parce qu'ils n'osent les attaquer. Outre ces dévastations, il y a encore eu ici, sur la fin de l'année dernière, un grand nombre d'incendies dont les causes sont inconnues. Dans les villes de Ke-Chò, Vi-Hoang et Van-Sang, beaucoup de maisons ont été la proie des flammes. Presque la moitié de la grande chrétienté de Tân-Dô a aussi été brûlée. A Vi-Hoang une vingtaine de boutiques de marchands chrétiens ont été réduites en cendre. J'ai fait donner quelques secours aux néophytes incendiés ; mais vous pensez bien que

n'ayant pas même assez pour nous, il ne nous est guère possible de secourir efficacement les autres.

« Je ne vous ai encore rien dit de la persécution, qui avait coutume de tenir une si large place dans nos anciennes lettres. Vous croyez peut-être que nous en sommes délivrés, et que nous jouissons enfin de cette paix religieuse après laquelle nos cœurs soupirent depuis si longtemps. Il n'en est pas ainsi. Nous sommes, il est vrai, bien plus tranquilles que sous les règnes des deux rois précédents; mais dans bien des endroits nous éprouvons encore de temps en temps des rafales qui brisent les agrès de notre petit navire, nous forcent de plier ses voiles, et nous font perdre beaucoup de temps et d'argent à réparer ses avaries. Venons aux faits. L'année dernière, le samedi saint, lorsque le prêtre annamite se préparait à célébrer la fête de Pâques à Dông-Chò, et que les chrétiens étaient réunis en grand nombre pour la prière du soir et la fête du lendemain, deux satellites avec le maire païen arrivent subitement au milieu de l'assemblée : ils jurent, ils menacent, ils prennent et lient le catéchiste qui faisait la lecture, enfin ils demandent de l'argent. Les chrétiens, irrités de cette insolence, se jettent sur eux, les terrassent et les rouent de coups. C'était là une très-grande imprudence; elle fut payée bien cher. Le mandarin du lieu se hâta de porter au gouverneur de la province une accusation terrible. Il avait appris, disait-il dans sa requête, que les chrétiens s'étaient rassemblés à Dông-Chò pour lever l'étendard de la révolte; aussitôt il avait envoyé des hommes sur les lieux pour voir ce qu'il en était; et, en effet, ils avaient trouvé les chrétiens formant leurs bataillons, préparant leurs armes; un prêtre annamite et le chef du canton étaient les meneurs et les chefs de cette formi-

dable conspiration ; l'autorité avait été méconnue et ses agents cruellement battus par les rebelles, etc., etc. De là un procès sérieux, qui a été terminé au bout de deux mois par une sentence d'exil contre le chef de canton chrétien, et de prise de corps contre le prêtre annamite, et une dépense d'environ trois mille francs.

« Une autre affaire nous est arrivée dans la chrétienté de Cua-Bang, qui avoisine le Tong-King méridional, à l'autre extrémité de notre Mission. Au mois de juillet, le Père Diên, curé de cette paroisse, en revenant de visiter un malade, fut arrêté par un satellite. Ce Père fut aussitôt livré au mandarin, qui, après lui avoir fait donner plusieurs volées de coups de verge, ne pouvant ni le faire apostasier, ni en tirer de l'argent, le livra au gouverneur de la province. Celui-ci, par déférence pour un de nos riches chrétiens de la ville, et plus encore pour les beaux présents qu'on lui porta, mit le prêtre en liberté. Au sortir de prison, le P. Diên célébra une messe solennelle d'actions de grâces, messe à laquelle assistèrent toutes les femmes et les enfants des mandarins, et beaucoup de fonctionnaires subalternes avec un grand nombre de païens. En définitive cette affaire, qui avait d'abord répandu la terreur dans tous les environs, finit par une délivrance qui remplit nos chrétiens de joie, et affermit la confiance parmi eux ; mais elle occasionna une dépense de plus de douze cents francs, pour laquelle notre communauté fournit deux cent quarante francs seulement ; le reste fut supporté par le P. Diên et les fidèles de sa paroisse.

« Une troisième aventure qui aurait pu avoir les plus mauvaises suites, mais dont la divine Providence nous tira comme par miracle, est celle qui arriva à M. Schœffler et à moi, le 5 décembre dernier. En voici

les principaux détails. Notre intention, en venant à Ke-Vinh après notre administration de Ke-Bang, était de nous reposer un peu au milieu de nos élèves et d'y rétablir nos forces épuisées. La ferveur de nos chrétiens ne nous permit pas d'y rester tranquilles. A peine étions-nous arrivés qu'ils accoururent en foule ; il nous aurait été difficile de les chasser et de leur défendre de venir, d'autant plus que nous n'y étions nullement disposés ; car s'il est vrai que nous eussions pris très-volontiers quelque temps de repos, nous aimions encore mieux nous voir toujours accablés d'ouvrage.

« Nous en étions là quand le chef de canton amena le mandarin du Huyèn jusqu'au milieu de notre église, sous prétexte d'une petite promenade de plaisir, mais dans le but de nous faire faire quelques réflexions préliminaires sur la nécessité de délier bientôt les cordons de nos bourses. Le mandarin, à qui on avait donné un bon repas, se comporta bien, tant qu'il fut dans le village. « Je sais, dit-il, qu'il y a ici trois Européens ; mais mon intention n'est pas de leur faire aucun mal ; d'ailleurs je le voudrais que je ne le pourrais pas ; ce nombreux troupeau de femmes qui me suit partout, me les aurait bientôt arrachés des mains, etc. » Mais quand les notables du hameau allèrent lui rendre grâce de sa dispendieuse et importune visite, en lui portant pour cela une charge de riz et quelques ligatures : « Ho ! ho ! dit-il, c'est là bien peu de chose pour une affaire si importante ; il ne suffit pas de quelques miettes pour rassasier un appétit comme le mien. Vous avez trois Missionnaires européens chez vous ; si vous voulez que je les y laisse en paix, il me faut trente taëls d'argent. » Nos chrétiens eurent beau se prosterner jusqu'à terre, et employer toute leur éloquence pour exciter sa compassion, il ne voulut rien entendre,

et nos néophytes se retirèrent tristement avec leur of-
frande méprisée. A peine étaient-ils sortis de sa cour,
que le mandarin fit courir après eux pour avoir leur
riz et leurs ligatures, et leur rappeler qu'ils eussent à
lui apporter au plus tôt les trente taëls. Quand nos
hommes revinrent et qu'ils m'annoncèrent l'insuccès
de leur visite : « Cela ne m'étonne nullement, leur dis-
je ; c'est le chef de canton qui nous suscite cette affaire.
Homme au cœur double, sous main il nous suscite du
mal, pour nous mettre dans la nécessité de l'employer
ensuite à le guérir, et se donner la réputation de nous
rendre des services tout en nous tirant le sang des vei-
nes. C'est ainsi qu'il en a agi à mon retour de Xu-Nghê
et de Xu-Thanh. Il faut que ce commerce finisse et
que je cesse de me laisser mettre le pied sur la gorge.
Ainsi, ne donnez pas une sapèque au mandarin du
Huyèn, ne dites pas un mot au chef de canton ; pour
nous, continuant de rester ici, nous attendrons l'évé-
nement. Si le petit mandarin vient pour nous prendre,
nous nous jetterons en barque, et passerons sur la pro-
vince de Ninh-Binh ; s'il faut perdre de l'argent, j'aime
mieux que ce soit auprès du grand mandarin ; car il
vaut mieux, dit l'adage annamite, se noyer en pleine
mer comme un gros navire, que dans l'huile d'une pe-
tite lampe comme un vil moucheron. »

« Mon discours plut à tout le monde, et il fut décidé
qu'on ne donnerait rien. Il se passa près d'un mois
sans que nous fussions inquiétés. Le chef de canton
eut alors que nous avions donné de l'argent au man-
darin, sans implorer sa protection pour arranger cette
affaire, et sans qu'il pût en avoir sa portion. Outré de
dépit, il courut à la ville et nous dénonça au gouver-
neur ; il accusa aussi le mandarin du Huyèn de s'être
fait chèrement payer pour nous laisser tranquilles. En

même temps il nous écrivait de fuir au plus vite : Nous étions dénoncés, disait-il; le grand mandarin allait l'envoyer avec une troupe de soldats pour nous prendre. Nous temporisâmes d'abord; mais voyant qu'il continuait ses avertissements, et pensant qu'il pourrait bien nous jouer quelques mauvais tours, nous délogeâmes le 3 décembre; et, le 6 au matin, ce chef de canton vint avec une dizaine de soldats loués par lui, et une centaine de païens des hameaux environnants, bloquer le village de Ke-Vinh. Comme nous étions loin et qu'il n'était venu que pour ne pas en avoir le démenti, il ne fit pas des recherches sérieuses et ne prit rien de suspect. Mais M. Schœffler et moi avions déjà été traqués la veille, et voici comment :

« Après être restés trois jours et trois nuits sur le fleuve, M. Schœffler et moi, ennuyés d'être ballottés dans notre barque, crûmes que nous serions plus tranquilles dans notre ancienne cachette de Ke-Nôp. Nous y fûmes donc. Je ne sais qui divulgua notre présence et en donna avis à quelques mauvais sujets de ce village : aussitôt ils vinrent faire tapage dans la demeure où nous étions, tandis que l'un d'eux courait appeler le petit mandarin du Huyèn, et que d'autres montaient la garde au dehors pour nous couper la retraite. Bientôt tout le village sut ce qui nous était arrivé; la nouvelle en fut portée à notre communauté et au bourg de Vinh-Tri, et de tout côté une foule d'hommes et de femmes accourut à notre secours. Les braves gens de Ke-Nôp, pendant que quelques-uns d'entre eux parlaient avec ceux qui croyaient nous avoir pris, nous tirèrent furtivement de la cachette où nous étions, puis nous emmenèrent hors du village par une issue qui n'était pas gardée. Il était nuit : arrivés au milieu des champs, nous apercevions du monde de tous côtés.

Étaient-ce les gens du mandarin, était-ce la troupe de ceux qui voulaient nous prendre, ou des amis qui venaient à notre secours? Nous l'ignorions, et nous ne savions où aller pour éviter le péril. Dans cette perplexité nous nous assimes tranquillement sur un monceau de terre, au milieu d'une espèce de marais; bientôt nous entendimes la voix d'un homme qui demandait des nouvelles de sa barque. Or, c'était un de nos catéchistes. Nous sûmes par lui que nous étions hors de danger, et que tout ce monde que nous voyions courir à travers champs autour de nous, c'étaient nos élèves et le village de Ke-Vinh qui s'avançaient en masse sur celui de Ke-Nòp pour nous délivrer. Dans ce même temps le mandarin entra aussi à Ke-Nòp. Ce fut donc un grand bonheur pour le mandarin comme pour nous que nous ne fussions pas tombés entre ses mains, car on l'aurait mis en pièces pour nous en arracher, et cela nous aurait suscité une bien terrible affaire. Nous redescendimes le fleuve en barque, et, le lendemain au soir, après le ridicule blocus de Ke-Vinh par le chef de canton, nous revînmes dans notre communauté. Quant au mandarin, furieux d'avoir manqué sa proie, il mit à la cangue et en prison le maître de la maison où nous avions trouvé asile, ainsi que le maire du village de Ke-Nòp, leur fit donner quelques dizaines de coups de rotin pour leur faire avouer où ils avaient mis les cinq barres d'or, les dix barres d'argent, le bâton d'or et le bonnet d'argent (1) qu'il prétendait que je leur avais donnés. « Faites-moi apporter ces trésors, leur disait-il, et je vous rends aussitôt à vos familles. Que voulez-vous faire de tant

(1) C'est ainsi qu'il désignait ma crosse et ma mitre.

de richesses? Pourquoi voulez-vous me les acheter? Est-ce que je ne sais pas tout ce qu'il en est?» Vous pensez bien que je n'avais pas donné une obole à ces pauvres gens. Enfin, après bien des prières, des allées et des venues, et après lui avoir donné la somme de deux cent cinquante ligatures, le mandarin mit nos deux hommes en liberté. Avec tous les frais, cette affaire nous occasionna une dépense de trois cents ligatures que je supportai en entier.

« Enfin, il y a une dizaine de jours, une autre mésaventure est arrivée à la paroisse de Hoà-Lac. Cette chrétienté était allée offrir des présents au mandarin du Huyèn pour en obtenir la permission de faire bénir leur village par un prêtre : les dons furent bien reçus et la demande accordée. Fiers de cette protection, les chrétiens préparent tout pour une bénédiction solennelle. Mais, au milieu de la nuit, et avant que la cérémonie ait pu avoir lieu, voilà le mandarin qui arrive tout-à-coup accompagné d'une trentaine de païens, et pénètre dans la maison où était le prêtre pour l'arrêter. Ce Père s'échappe à toutes jambes : le mandarin le poursuit sans pouvoir l'atteindre. Pendant ce temps les chrétiens avaient enlevé et porté ailleurs tous ses effets religieux ; et alors ne sentant plus rien chez eux de suspect, et pénétrés d'indignation contre la trahison du mandarin, ils se mettent à crier : ô voleurs ! ô brigands ! Ils brûlent une mauvaise baraque, prennent et battent le mandarin et ses satellites, les lient tous, et, le lendemain matin, vont porter leurs plaintes contre eux au gouverneur de la province. Celui-ci a mis à la cangue le mandarin et deux ou trois de ses gens, avec huit ou dix des principaux néophytes de l'endroit, et voilà maintenant un procès commencé, dont nous ne pouvons pas encore prévoir l'issue. Mais on peut

assurer d'avance que cette folie de nos chrétiens leur coûtera d'énormes dépenses, et nous serons bienheureux s'il ne nous en arrive pas d'autre mal. Tout ce que je viens de vous dire prouve assez que la persécution règne encore. Nos confrères de Cochinchine nous promettent depuis longtemps un décret de liberté religieuse; mais ce royal édit, si désiré, est toujours attendu et ne paraît point.

« Toutes ces misères ne sont encore rien en comparaison de celles dont il me reste à vous parler : il s'agit de la peste et de ses épouvantables ravages. Je dis : *la peste*, mais je devrais dire : *les pestes*, car il y en a plusieurs qui se promènent ici en long et en large, moissonnant chaque jour une multitude innombrable de personnes. C'est d'abord la fièvre typhoïde, qui a régné presque toute l'année dernière. Cette maladie s'attache à quelques villages, et dans un même village elle choisit un certain nombre de familles dont elle attaque tous les membres les uns après les autres. Dans certains endroits on en guérit assez facilement; dans d'autres presque tous ceux qui en sont atteints périssent. Le malade éprouve une chaleur insupportable, des douleurs dans les reins, des maux de tête très-violents; sa poitrine s'embarasse; sa langue devient blanche, puis noire; le délire vient ensuite, et la mort après. Une autre épidémie, dont je ne sais pas le nom, a aussi fait beaucoup de mal ici, surtout dans la province de Ninh-Binh. C'est une espèce d'ulcère qui se déclare à la main et la fait enfler; bientôt cette enflure se communique à la partie supérieure du corps, et l'on meurt. Ou bien c'est la tête qui enfle d'abord, puis l'estomac, et toujours la mort. Mais la grande, la plus terrible peste, qui a fait et fait encore d'innombrables victimes, c'est le choléra-morbus. Il est venu du côté

de Siam et du Cambodge, et il a commencé à paraître en Cochinchine après le départ des ambassadeurs chinois. Des villages ont perdu la moitié de leurs habitants. Il est des districts où l'air est infecté par l'odeur des cadavres mal enterrés; car bien des gens ne peuvent point se procurer de bières pour leurs morts : ils les plient dans une natte, puis les jettent dans un trou d'un ou deux pieds de profondeur. On ne voit dans les champs que des tombes fraîchement creusées, dans les villages que des personnes en deuil. Les marchés publics ont été interrompus, personne n'osant sortir de chez soi; on meurt en voyage, sur les grands chemins, dans les champs, au milieu de son travail. Le mal vient comme un coup de foudre, on ne sait d'où, et une ou deux heures lui suffisent pour tuer les plus robustes. Tel individu avec lequel vous avez causé le matin, est porté en terre le soir. Cette maladie n'attaque pas tout le monde de la même manière; aux uns elle se révèle par un froid glacial, aux autres par une chaleur brûlante. Depuis le mois de janvier, nos prêtres n'ont été occupés jour et nuit qu'à administrer les malades, et encore plusieurs néophytes sont morts sans sacrements. Quatorze ou quinze de nos prêtres annamites ont été atteints par ce terrible fléau; douze d'entre eux ont succombé, et nous n'en avons ordonné que onze. Parmi les Missionnaires européens, MM. Castex, Schœffler, Néron, Legrand et moi avons aussi été attaqués, mais nous en sommes à peu près remis. Plus de la moitié de nos élèves a passé par la même épreuve : vingt-un sur deux cent vingt-trois en sont morts, c'est-à-dire qu'ils ont été littéralement décimés. Si aux victimes du choléra vous ajoutez celles de différentes autres maladies, vous trouverez que nous avons perdu, depuis le commencement de l'année dernière : douze

prêtres, six clercs, douze catéchistes, vingt-cinq élèves latinistes, trente-deux élèves catéchistes et trente-sept religieuses ; en tout cent vingt-quatre personnes.

« A cette perte, qui est immense pour la Mission, joignez les dépenses considérables qu'ont occasionnées tant de maladies. Les médicaments qui, les autres années, ne coûtaient que huit ou dix sous la livre, se vendent aujourd'hui quatre ou cinq francs. La raison en est facile à comprendre : depuis quelque temps ce pays est comme un vaste hôpital. Ceux qui ont encore quelque argent veulent à tout prix se procurer des remèdes. Encore si le fléau était passé ; mais il est maintenant à l'apogée de sa force ; on dirait que c'est la fin du monde ; tout le peuple est dans l'épouvante. Je ne puis encore savoir au juste combien il a péri de chrétiens. En prenant la paroisse de Ke-Vinh pour base du calcul, on trouve que nous devons en avoir perdu près de dix mille ; car cette paroisse compte quatre mille néophytes, et il en est mort à peu près trois cents. Si on suppose que ce royaume ait vingt millions d'habitants (et je crois qu'il en a davantage), on pourra encore, d'après la même proportion, porter à quinze cent mille les païens victimes du fléau. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, les infidèles meurent en bien plus grand nombre que les chrétiens, soit parce qu'ils sont plus généralement attaqués, soit parce qu'ils abandonnent aussitôt leurs malades sans leur donner aucun secours. Ils en enterrent même plusieurs avant qu'ils aient rendu le dernier soupir. Je crois donc qu'en estimant à deux millions et demi le nombre des païens morts ici du choléra, on serait encore au-dessous de la vérité.

« Du reste, les idolâtres montrent d'excellentes dispositions ; et si nous avions assez d'ouvriers pour les

instruire, certainement qu'ils se convertiraient en grand nombre. Le prêtre annamite qui est chez les sauvages du Lac Thô m'écrit que tout un gros village de Muong a embrassé l'Évangile. Ce qui les a convaincus de la vérité de la Religion, c'est qu'ayant la peste chez eux, ils ont prié le Père de bénir leur village, et aussitôt après cette bénédiction l'épidémie a cessé.

« D'autre part, on me demande de tout côté des secours pécuniaires; celui-ci pour délivrer telle chrétienté des superstitions légales; celui-là pour nourrir ses catéchumènes pendant leur instruction et leur donner un habit au jour de leur baptême; cet autre pour sauver des enfants de païens qu'on nous abandonne volontiers dans ce moment de famine. « Venez donc à
 « mon secours, m'écrivait l'autre jour M. Titaud, *je suis dévoré par les pauvres*. Ecoutez leurs cris : Mon
 « père est mort de la peste; nous n'avons rien pour
 « lui acheter une bière ! Ma mère est bien souffrante;
 « nous n'avons rien pour lui procurer des remèdes ?
 « Mon mari est malade, j'ai quatre petits enfants et
 « pas un grain de riz à la maison ! etc., etc. »

« Ces cris de détresse, je ne puis que vous les répéter, dans l'impuissance où je suis d'y répondre. Peut-être seront-ils entendus par la charité des chrétiens d'Europe. Dans cette espérance, je suis, Messieurs et chers confrères, etc.

« † RETORD, évêque d'Acanthe. »

*Lettre de M. Legrand, Missionnaire Apostolique de la
Société des Missions Etrangères, à sa Marraine,
Religieuse de la Miséricorde.*

Tong-King Occidental, 26 juin 1849.

« TRÈS-CHÈRE MARRAINE,

« Il faut bien avouer que le temps passe vite ; c'est au mois de septembre de l'an dernier que je vous écrivais, et voilà déjà neuf mois écoulés. Depuis cette époque, j'ai été sans cesse à battre la campagne, traqué çà et là par les mandarins, et sujet à mille avanies dont la protection de Marie m'a tiré comme par miracle. Le jour de la Toussaint, l'enfer s'était, je crois, donné le mot pour nous prendre tous à la fois dans ses filets. M. Titaud (à l'Ouest) à peine achevait le saint Sacrifice, qu'il était cerné par le mandarin du lieu ; moi (à l'Est), la messe finie, le repas d'ordinaire terminé, l'examen solennel du catéchisme commençant au bruit des cymbales et des tambours, j'étais bloqué par un mandarin et plusieurs chefs de cantons, cela en plein midi ; et le soir Mgr Jantet (au Centre), avec deux nouveaux arrivés, MM. Gassot et Colombet, était assailli par un certain colonel, qui croyait, en prenant trois Européens, ramasser une bonne somme de neuf mille francs, et un beau grade par-dessus le marché. Qu'est-il arrivé de tout ce bruit ? C'est que Monseigneur et ces Messieurs, ayant pu s'esquiver, grâce à la fermeté d'une habile et courageuse femme qui se trouvait là, mon pauvre colonel a été accusé de vouloir piller le bas peuple, et par suite a perdu presque toute sa fortune et

son grade dans l'armée. Pour M. Titaud, après avoir traversé le cordon de troupes qui cernait le village, il s'évadait à travers champs, tandis que femmes et filles, sortant en foule et sans ordre, jetaient des paniers de cendre aux yeux des soldats, ou coupaient avec des couteaux les liens d'un Père, des catéchistes et de quelques chrétiens déjà enchainés.

« Mais vous attendez que j'en vienne à moi ; l'histoire est bien longue si je veux tout vous dire. Depuis quelques mois, j'étais poursuivi de village en village par deux individus qui ont déjà pris précédemment MM. Fernandez, Gali et Berneux, et dernièrement le P. Cam, qui est encore dans les fers. A force de ruses et avec un peu d'audace, je continuais à faire assez largement l'administration, quand arriva la Toussaint. On me pria de dire la messe solennelle, mais comme je pensai qu'il n'y avait pas grande utilité, je m'esquivai en secret, laissant les deux Pères de la paroisse la chanter à leur volonté. Un des principaux du village, qui était venu m'inviter à officier ce jour-là, était mon dénonciateur. Comme je parus accéder à ses désirs, il partit dès le soir pour aller se concerter avec le mandarin. De mon côté, je quittai le hameau presque en même temps que lui, et à son insu, pour me cacher ; de sorte que, le lendemain, les mandarins avaient tout disposé pour me bloquer à l'endroit où je n'étais plus. Ce ne fut qu'à moitié chemin qu'ils surent ma retraite dans le village voisin. Cependant il n'était pas certain que j'y fusse encore ; en conséquence les chefs divisèrent leurs troupes, et le grand mandarin en personne entra bientôt dans la chrétienté qui me servait d'asile. Alors vous eussiez vu les femmes, les enfants, se précipiter dans la cour de la maison que j'habitais, pleurant et sanglotant, se jetant à genoux et demandant

ma bénédiction, pendant que les hommes étaient obligés de suivre le mandarin et d'empêcher par là le sac de leur village. Le gouverneur n'était plus séparé de moi que par quelques meules de foin, quand tout-à-coup le chef des troupes, qui cernait le hameau voisin, accourut tout essoufflé, disant qu'il n'était pas en forces pour tenir le blocus, et que l'Européen étant sûrement là, il fallait que le mandarin vint sans retard à son aide. En effet, il y avait sur ce point une foule immense (plus de cinq à six mille personnes) qui se pressait de toutes parts, et emportait dans ses flots et les Pères, et les gens de la maison de Dieu, et les effets de la cure et de l'église. Le mandarin me tourna donc le dos, je lui rendis à l'instant la pareille; je sautai en deux temps dans une barque en jonc qui se trouvait là, et vogua la nacelle! Je passai à quelques pas des soldats, qui ne se doutaient pas d'un pareil coup; j'arrivai dans un mandarinat voisin, et, à la faveur de la nuit, je me rendis à notre communauté, qui est d'un autre département. Le mandarin, furieux de cette affaire, a pendant plus d'un mois aposté des gens à toutes les routes de son district pour m'empêcher d'en sortir. Le pauvre homme en a été quitte pour sa peine.

« Mais parlons d'une autre chasse qui m'a été donnée deux mois après celle-ci, la veille même de la fête des Rois. Après avoir administré une chrétienté qui est vers le Nord, je descendais en barque le grand fleuve du Tong-King, pour rentrer dans mon district qui est situé dans le Midi. Nous voguions avec la plus grande confiance, quand nous arrivâmes en face d'une pagode royale, où par hasard le gouverneur de la province et tous les fonctionnaires subalternes, avec leur armée, étaient à faire un sacrifice. On nous cria : Qui vive?... Ne sachant trop que répondre, nous recevons une se-

conde sommation et cette fois avec l'ordre d'arrêter. Loin d'obéir, nous ramons de l'avant. Alors le tambour bat, la trompette sonne, deux barques se remplissent de soldats ; l'une passe de l'autre côté du fleuve afin de nous couper toute issue par terre, l'autre nous poursuit à outrance. Il faut savoir ce que sont ces barques mandarines, et ce que sont les canots du genre de celui que je montais, pour bien juger de notre difficile position. De plus, nous n'avions que deux petits rameurs de seize à dix-huit ans, avec leur père et leur mère, tenant tour à tour le gouvernail, pleurant et séchant de peur. Notre seule ressource était alors d'invoquer le saint Cœur de Marie. La barque mandarine nous suivit pendant plus de deux heures, et en plein midi, sans pouvoir nous atteindre. Nous arrivâmes à l'embouchure d'un gros torrent où, par bonheur, étaient ancrées trois barques chrétiennes : le mandarin n'était qu'à cinquante pas de moi ; je changeai de barque sous ses yeux et sans qu'il me vit. La première barque sur laquelle je sautai ne me reçut pas, je fus obligé de descendre dans une seconde, où il n'y avait que trois bonnes femmes à demi-aveugles, qui n'eurent pas le temps de savoir ce dont il s'agissait ; elles se disputaient alors au sujet d'une potion de médecine achetée trop cher, disait l'une, et qui ne valait rien, disait l'autre. Pendant ce temps, je me couchai dans la barque, et je jetai sur moi quelques filets qui s'y trouvaient. Mes trois commères ramaient pour sortir du torrent. Le mandarin leur demande où elles vont ; elles répondent qu'elles sont des femmes et qu'il n'y a pas à s'occuper d'elles. Ainsi nous repassons le fleuve, et laissons les mandarins faire leur tapage, puis s'en retourner comme ils étaient venus, ce qui, vous devez le penser, nous allégea d'un poids énorme. Ce qu'il y

eut d'heureux, c'est que nous ne perdîmes pas la tête, et que tout se fit sans trouble et sans agitation, de sorte que probablement ces fiers mandarins craignirent d'avoir affaire à des gens déterminés et prêts à une vigoureuse résistance. Voilà l'explication que l'on peut donner humainement, mais je suis bien persuadé que, sans le secours plus qu'ordinaire de Marie, nous étions infailliblement pris.

« Je ne vous ai point encore parlé de ma santé, elle mériterait cependant un chapitre. C'est vraiment admirable qu'étant faible et chétif comme je le suis, maigre et jaune comme un citron, ne pouvant pas manger, et dormant très-peu, ayant été déjà administré deux fois, et, dans une troisième maladie, ne l'ayant pas été parce qu'il n'y avait pas de prêtre, le reste du temps ayant la dyssenterie et une sorte de lèpre, je puisse toujours aller de l'avant et tenir la rame. Dans mes quatre mois de Pâques, j'ai confessé plus de deux mille personnes, prêché à peu près tous les jours, arrangé les procès et les querelles, baptisé cinquante catéchumènes, confirmé cinq cents personnes, sans compter toutes les autres occupations, soit de lettres, de traductions, d'études, que chaque jour apporte. Vous savez qu'en partant de France, je fis vœu à la sainte Vierge de me consacrer aux Missions étrangères, et je demandai de n'avoir jamais qu'une santé médiocre. Peut-être Marie m'aura-t-elle exaucé de tous points. Je finis en vous souhaitant, comme toujours, tout ce qui peut vous être le plus utile, pour l'âme surtout, car vous savez bien que la créature doit gémir en attendant la révélation des enfants de Dieu.

« Adieu. A Jésus, à Marie, puis à vous en eux,

Votre ami très-dévoué,

« TH. M. LEGRAND, *Miss. Apost.* »

Extrait d'une lettre de M. Titaud, Missionnaire Apostolique de la Société des Missions Etrangères, à Mgr Retord, Vicaire Apostolique du Tong-King occidental.

Village de Ke-Loï, 3 novembre 1848.

« MONSEIGNEUR,

« Si l'on vous a parlé de mon arrestation, c'était une fausse nouvelle; mais peu s'en est fallu qu'elle ne fût vraie. La veille de la Toussaint, on nous donna avis que dans la nuit même notre village devait être bloqué. Nous n'y ajoutâmes pas foi, et nous continuâmes d'entendre les confessions des chrétiens. Cependant nous avions pris quelques précautions; un homme avait été envoyé en éclaireur chez le mandarin, et il était revenu à minuit en disant qu'il n'y avait rien à craindre. Environ deux heures avant le jour, le réveil est sonné, on récite la prière, je chante la grand' messe en paix jusqu'à la communion. Alors plusieurs personnes s'écrient : « Le mandarin arrive, éteignez les cierges. » Je pris à la hâte les saintes espèces, je purifiai le calice et le saint ciboire, et me voilà en fuite, conduit par cinq hommes de Ké-Loï et deux de Ké-Som. Il faisait encore très-obscur : nous sortîmes du village et n'aperçûmes aucun signe de blocus. Mais, à quelques pas plus loin, nous nous trouvâmes en face des satellites, qui nous environnèrent aussitôt en criant : « Prenons ces scélérats. » Tous ceux qui m'ac-

compagnaient furent arrêtés, à l'exception d'un jeune pâtre de vingt-quatre ans, des deux hommes de Ké-Som et de votre serviteur. Nous traversâmes au pas de course les rangs de nos ennemis, avant qu'ils eussent eu le temps de nous saisir. Les deux hommes de Ké-Som se jettent à travers champs : je les suis ; mais bientôt me voyant dans l'eau jusque sous les bras, je reviens au chemin où je trouve mon jeune pâtre immobile. « Cours devant, lui dis-je ; je te suivrai. » Les gens du mandarin voyant fuir les deux hommes de Ké-Som à travers l'eau et la boue des rizières, s'écrient : « Le prêtre européen se sauve par là ; courons à sa poursuite. » Et ils s'élancent après ces deux hommes qu'ils atteignent à l'instant. J'avais pris pendant ce temps-là une trentaine de pas d'avance avec mon jeune homme, lorsque la foule des satellites, revenue de sa méprise, se remit sur ma trace en poussant d'épouvantables clameurs. Mes habits tout mouillés étaient bien pesants ; néanmoins j'allais avec la vitesse d'un montagnard. Au moment où je croyais être au large, nous arrivons en face d'une escouade nouvelle, armée de longs bâtons, sur un étroit chemin d'un pied et demi à peine. Mon guide s'arrête : « Père, nous sommes pris. — Avance toujours ; à la volonté de Dieu ! » Nous filâmes donc au pas de course à travers ce peloton. Chose étonnante ! Ils nous virent passer au milieu d'eux, ils étaient avertis par les cris de ceux qui nous poursuivaient, et pas un n'étendit la main pour nous saisir. Ils parurent comme pétrifiés par notre présence, et n'eurent l'idée de nous prendre qu'après nous avoir ouvert, leurs rangs. Alors ils se précipitèrent sur nos pas en joignant leurs cris à ceux de leurs camarades. Relancés par la meute mandarine, dont le nombre et les clameurs allaient toujours croissant, nous courions à toute haleine

pour gagner du terrain ; cet effort désespéré durait depuis douze minutes environ, et déjà nous croyions le péril un peu éloigné, lorsque nous rencontrâmes sept hommes postés au milieu de la route pour nous barrer le chemin. C'étaient des gens qui pêchaient dans l'eau des rizières. Avertis par les cris des soldats, ils étaient montés sur la levée pour nous arrêter au passage. Ils saisirent, en effet, mon jeune homme ; mais ils ne prirent que son turban et son habit qu'il leur laissa entre les mains. Pendant qu'ils étaient occupés à la spoliation de mon guide, je me jetai dans l'eau des champs pour les éviter par un détour, et remontai sur le chemin après les avoir dépassés.

« Nous étions toujours cernés de très près. Alors voyant le danger imminent : « Sauve-toi, dis-je à mon conducteur, et laisse-moi seul à la volonté de Dieu. » Je ralentis donc le pas pour le laisser passer, et à l'instant je me sentis appréhendé par derrière. Je me retourne vers l'individu qui m'avait saisi : « Vous voulez me prendre, vous ? C'est moi qui vais vous arrêter. » Sitôt dit, je lui assène un coup de poing de toute la pesanteur de mon bras. Il me lâche aussitôt, recule de trois pas, et lève sur ma tête un long bâton pour me frapper. Ce voyant, je lui cours sus pour lui arracher son arme. Il se sauve à toutes jambes, ainsi que tous ses camarades en se jetant de côté et d'autre dans l'eau des champs. Alors je ranimai le peu de forces qui me restaient, et tâchai de rejoindre mon guide. Je le retrouvai bientôt arrêté au milieu du chemin pour m'attendre. « Où est le village de Ké-Som, lui demandai-je ? — Père, nous l'avons passé ; impossible de nous y rendre ; les gens du mandarin occupent tous les sentiers. — Où est la chrétienté de Ko-Tua ? — Père, elle est très-loin et sur une autre route ; impossible aussi

d'y aller. » Il était déjà jour. Environ à un quart de lieue de distance, se montrait un gros bourg païen. Je lui demandai encore : « Quel est ce hameau? — Père, c'est le village de Kétang. — Allons-y, il en arrivera ce que le bon Dieu voudra. Connais-tu quelqu'un dans cet endroit? » Après avoir réfléchi un instant : « J'ai rencontré une ou deux fois le chef du village, me répondit-il. — Hé bien, conduis-moi chez cet homme. »

« Bientôt nous touchâmes aux portes de Kétang. Là, nous rencontrâmes une foule de gens qui, éveillés par les cris des satellites, s'étaient réunis sur une hauteur pour voir ce qui se passait. Ils nous laissèrent entrer dans leur village, sans nous adresser un seul mot. Arrivés à la maison du chef, nous trouvâmes au milieu de la cour sa mère et sa femme avec quatre ou cinq enfants. Figurez-vous leur étonnement, lorsque levant mon grand chapeau, je découvris devant eux ma figure à longue barbe. Les uns prirent la fuite, les autres restèrent stupéfaits de cette étrange apparition. Pour moi, je fus m'asseoir tout près de l'autel des ancêtres, et je dis à mon jeune homme : « Demande à parler au maître de la maison. — Il est absent depuis hier, lui répondit la femme, je ne sais s'il reviendra aujourd'hui. Mais qui êtes-vous, vous qui vous installez ici? D'où venez-vous? » Après m'avoir consulté, mon guide lui dit tout bas que j'étais un Européen, maître de la Religion du Seigneur du ciel ; et soudain son visage parut tout rayonnant de joie. Au même instant, son mari entra dans la cour ; elle me laissa et courut lui annoncer l'espèce d'hôte qui demandait asile. Cet homme vint aussitôt à moi. « Je suis un Prêtre européen, lui dis je ; j'étais à Ké-loi quand le mandarin est venu m'y cerner pour me prendre. Echappé à sa poursuite, je voulais me réfugier à Ké-Som, où il y a des chrétiens.

La chose ne m'a pas été possible. Je suis venu dans votre village, et j'ai choisi votre maison pour retraite : vous ferez de moi ce que vous voudrez ; ma vie est entre vos mains. — Soyez tranquille ; je ne suis pas homme à vous faire du mal, et le mandarin qui vous poursuit ne peut plus rien contre vous : ce village n'est point de son ressort. »

« Vous ne sauriez vous figurer, Monseigneur, quelle joie ce fut pour ces braves gens de me recevoir chez eux. Ils furent pour moi aux petits soins. Je crois que la famille la plus religieuse n'aurait pu en faire davantage. Le maître de la maison, malgré mes instances et mes invitations réitérées, ne voulut jamais s'asseoir sur la même natte que moi. Ce fut lui qui fit sécher mes habits et qui m'apportait mes repas. En un mot, il était mon serviteur le plus empressé.

« Le soir du même jour, mes hôtes firent préparer deux barques et me ramenèrent dans mon ancienne résidence. Là, je trouvai tout le village de Ké-loi, hommes, femmes et enfants, réunis et transportés d'allégresse : tous les prisonniers leur avaient été rendus, et leur Missionnaire revenait à eux sain et sauf, sous la protection d'un chef idolâtre. Avouez que ce païen est un brave homme. S'il avait voulu me livrer au mandarin, il aurait eu 2,400 fr. de récompense. Je vous prie donc, Monseigneur, de m'envoyer quelques objets d'Europe, pour lui témoigner ma reconnaissance ainsi qu'à toute sa famille.....

« Agréez, etc.

« TITAUD, *Miss. Apost.* »

« *Post-scriptum de Mgr Retord.* — « Quelques jours après, ce païen est revenu avec sa famille voir M. Titaud. Dans cette visite, la femme lui a raconté un songe

qu'elle avait eue peu d'instants avant l'arrivée du Missionnaire. « Grand Père, lui a-t-elle dit, le jour où vous « êtes entré chez nous a été pour notre maison « le jour d'un grand bonheur. Un peu avant votre « venue, lorsque le jour commençait à poindre, j'étais « encore endormie, et je voyais en songe je ne sais « quoi de brillant, qui éclairait tout l'intérieur de notre « habitation. En même temps, au-dessus du toit j'en- « tendais comme un éclatant concert; on eût dit les « transports d'une fête dont le ciel m'envoyait les joyeux « échos. Dans l'illusion de mon rêve, je craignais que « le feu n'eût pris à la maison, et l'effort que je fis pour « appeler au secours me réveilla. Je me levai aussitôt, « et j'allai conter à ma belle-fille ce qui m'était arrivé : « Ce songe, lui dis-je, nous annonce assurément quel- « que grand bonheur. A peine achevais-je ces mots, « que vous entrâtes. Le bonheur que j'avais rêvé ne « s'était pas fait attendre longtemps ».

« Ne dirait-on pas que la Providence, en forçant M. Tibaud à se réfugier chez cette famille payenne, ne voulait que fournir à ces braves gens l'occasion de connaître la Religion et de devenir chrétiens? Nous avons déjà quelques raisons de croire que leur prochaine conversion sera le bonheur si merveilleusement annoncé en songe à la maîtresse du logis hospitalier.

MISSIONS DES ÉTATS-UNIS.

DIOCÈSE DE DUBUQUE.

Extrait d'une lettre de M. Belcourt, Missionnaire Apostolique, à Mgr Loras, Evêque de Dubuque.

Minesota, 16 février 1850.

« MONSEIGNEUR,

« Je vous ai promis, dans une de mes dernières lettres, de vous adresser le journal de la chasse que font nos Métis aux bisons ; il est temps que je m'acquitte de cette dette, puisqu'il y a près d'un an que nous sommes de retour. Quoique ce rapport semble assez étranger à une œuvre de Mission, j'espère qu'il ne vous sera pas tout à fait indifférent, même au point de vue religieux.

« La dernière chasse d'été avait été pitoyable. Après une marche très-longue, par une température excessivement chaude, la caravane était revenue presque à vide, et le peu de provisions qu'elle apportait était de mauvaise qualité. Cet insuccès était dû plutôt à l'ab-

sence d'union parmi les chasseurs qu'à la rareté des animaux. Aussi plusieurs Métis étaient découragés. Cependant ils reprirent confiance en apprenant qu'un prêtre devait les accompagner dans cette expédition. L'espérance d'un meilleur sort fit hâter les préparatifs, et l'on se mit en marche, les uns après les autres, jusqu'au 9 septembre. Je partis le dernier. Le rendez-vous était marqué sur la rivière Pimbina, à une journée de sa jonction avec la rivière Rouge.

« Du sommet d'une colline qui s'élève à plus de deux cents pieds au-dessus du niveau de la rivière, je découvris le camp, composé de soixante loges environ. Il était placé au milieu de prairies dans lesquelles paissaient environ trois cents chevaux et plus de cent bœufs. Au loin de jeunes chasseurs, suivant les détours de la Pimbina, revenaient chargés de gibier, tandis que, d'un autre côté, des enfants retournaient à la station, ployant sous le poids de leur pêche. Les charrettes se croisaient en tous sens, transportant du bois de chauffage, des essieux de réserve, des perches pour dresser les tentes et former les grils. Comme nous allions quitter les forêts pour nous lancer sur une prairie immense et nue comme la mer, il fallait se pourvoir de tous ces objets.

« Le 14, par un temps chaud, nous levâmes le camp pour gravir la côte qui se dressait devant nous. De là nous aperçûmes, comme l'Océan avec ses vagues, cette prairie sans bornes, avec ses collines et ses vallons se succédant dans une uniformité constante jusqu'au Missouri, jusqu'aux Montagnes-Rocheuses.

« Il nous fallait ici déterminer vers quel point de l'horizon nous devons nous diriger. Voyant que les chasseurs de la rivière Rouge ne s'étaient pas réunis à notre expédition, nous crûmes de notre devoir de ne

point longer leur montagne, de peur de leur nuire en faisant lever les bisons devant eux. D'un autre côté, nous savions qu'un certain nombre de Métis avaient établi leurs quartiers d'hiver sur la *Rivière à la Souris*; en conséquence nous n'avions point de chance favorable en marchant sur leurs brisées. On décida donc qu'il fallait prendre une direction mitoyenne, et l'itinéraire fut tracé par le *Lac des Branches*, la *Butte des Trous*, le *Lac du Diable*, la *Petite Fourche de la Rivière à la Chayenne*, le *Lac du Bois-Blanc* et la *Maison du Chien*. Ce projet soumis à l'acceptation publique et les guides nommés, on se mit en marche.

« Tandis que les charrettes, au nombre de deux cent treize, s'avançaient sur trois colonnes, traînées les unes par des bœufs, les autres par des chevaux, nos cavaliers se dispersaient dans toutes les directions et disparaissaient dans la solitude, pour ne revenir que le soir au lieu indiqué d'avance pour le campement. Comme d'habiles marins, ces enfants des prairies cheminent des journées entières à travers des coteaux et des vallons qui, à l'œil de l'étranger, n'offrent rien de distinctif, et ils arrivent le soir, quelquefois même au milieu des ténèbres, précisément au point désigné.

« Nous campâmes de bonne heure, attendant avec impatience le rapport des éclaireurs. Le premier qui parut n'avait point vu de bisons; mais, en revanche, il apportait deux grues, dont l'une mesurait huit pieds et trois pouces d'envergure. Cet oiseau dont la chair est de mauvais goût, abonde dans cette partie du pays; il se nourrit de racines qu'il déterre et qu'il arrache avec son bec. Blessé, il devient un redoutable adversaire; alors, portant la tête à la hauteur d'un homme, il poursuit quelquefois le chasseur et s'efforce de lui crever les yeux. Il est arrivé que de jeunes sauvages

ont eu le ventre percé et les intestins dévorés par cet oiseau furieux.

« A l'entrée de la nuit, chacun était de retour, à l'exception de deux hommes. L'on avait remarqué des traces de gibier toutes fraîches. Vers dix heures du matin, les deux jeunes chasseurs qui avaient découché revinrent avec leur charge de bisons. A tous ces indices, il était évident que nous allions bientôt atteindre les troupeaux.

« Je me joignis aux chasseurs, qui faisaient éclater la joie la plus vive et la plus bruyante. Nous avions à peine cheminé pendant une demi-heure, que nous aperçûmes une bande de bœufs. On les reconnaît de fort loin, à leur manière de se tenir beaucoup plus éloignés les uns des autres que ne le font les vaches. Nous avançons au petit galop, et nous en étions à sept ou huit arpents, qu'ils paissaient encore en toute sécurité. Alors nous mimes nos chevaux au pas; car, si l'on y va doucement, ils ne fuyent que lorsqu'on est sur eux.

« Toutefois, peu soucieux de notre visite, ils donnaient des marques visibles de leur mauvaise humeur. Les uns, de leurs pattes de devant, lançaient des tourbillons de poussière; d'autres se roulaient sur la terre comme les chevaux, puis, avec l'agilité d'un lièvre, se relevaient tout d'un bond. Quelques-uns, plus soigneux de leur gravité, nous regardaient d'un œil fixe, laissant échapper par intervalle un beuglement sourd et comprimé; les mouvements saccadés de leur queue nous montraient cependant que notre présence ne leur était pas plus agréable qu'à leurs compagnons.

« Enfin le signal est donné, nous lançons nos chevaux, et devant nous fuient avec légèreté ces épaisses et lourdes masses. Plusieurs sont renversés du premier

coup; d'autres se sentant mortellement blessés, s'arrêtent furieux, déchirant la terre et la frappant des deux pieds de devant, comme des béliers. Sous une touffe serrée de poils, leurs yeux étincellent de rage, et avertissent les plus intrépides chasseurs de se tenir à une distance respectueuse.

« Cette course, qui dura un quart d'heure, était à peine finie, qu'on aperçut un nuage de poussière qui s'élevait au sommet d'une colline, à plusieurs milles de nous. Je n'avais pas eu le temps d'en demander la cause, que chacun avait sauté sur son coursier et criait en galopant : *la vache! la vache!* On ne prit pas même le temps d'arracher la langue à une dizaine de gros bœufs restés sur le terrain. Bientôt tous les cavaliers étaient sur la hauteur d'où était parti le signal.

« Arrivé sur les lieux, je m'imaginai voir de près ce qu'on m'annonçait avec tant d'assurance; mais, à ma grande surprise, de quelque côté que se dirigeassent mes regards, je n'apercevais rien. Enfin l'on me fit remarquer, à une distance de dix à douze milles, des points qui, par le mirage, paraissaient être des arbres; c'était là ce que nos chasseurs reconnaissaient être, non pas des arbres, ni même des bœufs, mais des vaches.

« Nous étions alors réunis au nombre de cinquante-cinq. Les chevaux semblaient partager la joie et l'ardeur de leurs maîtres. Modérer l'âpreté du coursier était chose difficile; mais modérer celle du cavalier l'était bien davantage. Le grand point, si l'on veut réussir dans cette chasse, c'est d'avancer fort doucement jusqu'à une distance d'environ deux portées de fusil. Si, comme cela arrive, lorsque les chasseurs n'ont personne pour les diriger, les meilleures montures sont lancées de loin, les plus faibles ne peuvent plus atteindre leur

proie ; de là naissent les querelles, les haines et toutes leurs suites.

« L'instinct des bisons les porte à se grouper en masse lorsqu'ils sont attaqués. Les bœufs qui sont éloignés des vaches se réunissent d'abord, puis fuient ensemble devant les chevaux jusqu'à ce qu'ils rejoignent les vaches ; celles-ci se rassemblent à leur tour, et fuient devant les premiers, mais avec beaucoup plus de vitesse. Pour les atteindre, il faut donc traverser l'épaisse phalange formée par les bœufs, et c'est là qu'est le péril. Voici un fait qui vient à l'appui. Pendant la chasse de l'été dernier, un Sauvage, jeté loin de son cheval qu'un bœuf avait renversé, fut, pendant près d'un quart d'heure, le jouet d'un de ces animaux furieux ; tout en fuyant à la course, il lançait et relançait le malheureux chasseur à quinze ou vingt pieds en l'air, le rattrapant toujours sur ses cornes. Pour donner une faible idée de la force prodigieuse de ces animaux, il suffit de dire qu'un d'eux, venant à travers la file de nos charrettes, se porta sur une, et, d'un coup de corne, la fit pirouetter deux ou trois fois, bien qu'elle fût trainée par un cheval, et qu'elle portât une charge de plus de mille livres.

« Un autre danger, qui n'est pas moindre, est celui de se trouver dans la direction des balles ; lancées de tout côté, elles sifflent d'une manière effrayante au milieu de tourbillons de poussière qui ne permettent pas de se voir à dix pas. Par bonheur, aucun de ces accidents si communs n'a attristé notre voyage. L'on peut croire qu'en face de tous ces dangers, le chasseur ne peut se défendre d'une certaine émotion, qui est assez vive pour se peindre sur sa figure.

« La rapidité avec laquelle nos cavaliers déchargent leur fusil est étonnante ; il n'est pas rare de voir trois

bisons abattus par le même chasseur dans l'espace d'environ un arpent. Quelques-uns même ont tiré jusqu'à cinq coups pendant que leur cheval parcourait cette distance à la course. Voici leur manière de charger : le premier coup seul est bourré ; pour les suivants, ils amorent, versent la poudre, puis ayant la bouche pleine de balles, ils en laissent tomber une dans le fusil ; la salive l'y fait adhérer à la poudre au fond du canon. Pendant cette manœuvre le coursier est abandonné à lui-même ; mais il est si bien dressé, que lorsque son maître se penche d'un côté ou d'un autre, il le comprend et obéit à l'instant.

« Après la première course, qui dura environ une demi-heure, je comptai cent soixante-neuf vaches abattues. Nous campâmes près de ce lieu. Le lendemain, dans une nouvelle course, on en tua cent soixante-dix-sept. Le troisième jour, plusieurs cavaliers se reposèrent ; ceux qui coururent de nouveau en rapportèrent cent quatorze au camp ; le quatrième jour en ajouta cent soixante-huit ; en tout, c'était six cent vingt-huit vaches immolées. On serait porté à croire que déjà nous devions avoir une charge suffisante pour nos deux cent treize charrettes ; nous étions néanmoins encore bien loin de compte ; car une grande quantité de cette viande est perdue. Après avoir prélevé les morceaux de choix, on abandonne le reste sur place ; c'est l'héritage et la pâture des loups.

« Les quadrupèdes de ces prairies sont le bison ; le cabris, espèce de gazelle ; le chevreuil, le petit chien de prairie, qui tient du renard ; le blaireau ; le lièvre, différent de celui des bois qu'il surpasse en grandeur et en agilité ; le rat, semblable à l'écureuil et d'une fécondité prodigieuse ; le loup, en nombre immense, et dont les hurlements empêchent de dormir ceux qui n'y

sont pas accoutumés; enfin, l'ours blanc, devenu très-rare; un seul individu de cette espèce a été vu cette année au lac du Bois-Blanc, sans qu'on ait pu le tuer.

« Tandis que nous longions le *Lac du Diable*, nappe d'eau d'environ dix milles de long sur deux de large, quelques cavaliers poursuivirent une petite bande de vaches. L'un d'eux, étant tombé de sa monture, ne put rejoindre son cheval, qui continua lestement la poursuite comme s'il eût dû faire grand ravage dans le troupeau, tant ces animaux ont de passion pour la chasse. Voici un trait d'un autre coursier plus intelligent. Son maître, ayant plusieurs chevaux, laissa celui-ci au camp pour qu'il se reposât, et, en s'éloignant, il recommanda à sa femme de l'attacher, ce qui ne fut point fait. S'apercevant qu'on était parti sans lui, le cheval galopa après nous, nous rejoignit au moment de la course, s'élança dans la mêlée, comme s'il eût senti le fouet; puis, suivant la vache dans tous ses détours, il semblait attendre qu'elle tombât. La course finie, il s'en revint hennissant auprès de son maître, qu'il sut bien retrouver, quoique les chasseurs fussent dispersés çà et là sur une étendue de plusieurs milles. Quand on change de campement, les loges se trouvent dressées dans des positions si différentes, qu'un homme cherche quelquefois longtemps avant de retrouver son gîte; mais le cheval, quoiqu'il ait été laissé libre à quelque distance, revient à l'heure marquée; il va droit à la loge de son maître, et, frappant la porte du pied, il demande impérieusement le prix de la journée, c'est-à-dire sa mesure d'orge.

« Le 25, nous campâmes sur la rivière *Chayenne*, la branche la plus longue de la rivière *Rouge*; nous y vîmes d'immenses troupeaux de vaches. Sur un espace d'environ un arpent carré, je comptai deux cent vingt

de ces animaux; or, les bords de cette rivière étaient ainsi couverts à perte de vue, et dans toutes les directions. Qu'on juge maintenant, s'il est possible, de la richesse de ces prairies. N'est-il pas déplorable que la main généreuse qui, depuis si longtemps, distribue le pain quotidien à tant de peuples, n'en soit pas encore connue? Les Métis chrétiens ne sont rien, comparés à tant de nations qui se nourrissent exclusivement du produit de la chasse.

« Comme j'accompagnais presque toujours les chasseurs lorsqu'ils quittaient le camp, je fus témoin de leur situation périlleuse, dans la première course qu'ils fournirent sur ce terrain. S'étant mis à la poursuite d'une nombreuse bande de vaches, ils en étaient au plus fort de la lutte et lancés à toute vitesse, lorsqu'ils arrivèrent pêle-mêle avec ces animaux sur le bord d'une côte escarpée, où culbutèrent et roulèrent ensemble, vaches, chevaux, cavaliers, dans une telle confusion, qu'on ne peut s'expliquer comment aucun d'eux ne resta mort sur le coup, assommé contre les pierres ou écrasé par la chute de ceux qui suivaient. Un seul homme perdit connaissance, et se remit bientôt; deux ou trois chevaux s'en tirèrent en boitant, et quelques vaches eurent les jambes cassées. Les cavaliers désarçonnés se relevèrent en poussant des cris de joie pour rassurer leurs compagnons, et se remirent à la poursuite, faisant claquer le fouet à qui mieux mieux, afin de réparer le temps perdu; car, comme on peut le penser, le gibier n'attendait pas. Quand je me fus assuré qu'il n'était rien arrivé de fâcheux, je continuai à suivre, jusqu'à ce qu'étant parvenu à une plaine unie, je m'élançai parmi les chasseurs, et abattis une vache. Je m'en tins là, quoique je me sentisse tenté d'aller plus loin; mais pour une fantaisie je ne devais pas m'exposer au danger et au blâme.

« Un chasseur, au retour de cette course, ayant suivi la petite rivière dans ses détours, avait remarqué des traces laissées par le castor. Le lendemain, il tendit des pièges et en prit cinq. J'allai moi-même voir leur chaussée, ouvrage vraiment admirable. En cet endroit, il ne pousse que de petits saules de la grosseur d'un doigt, à peine ; et cependant cette chaussée est si solide qu'elle sert de pont au bison ; je pus avec facilité passer dessus quoique à cheval.

« Depuis plusieurs jours le camp était dans une disette entière de bois, la provision que nous en avons faite à Pimbina étant épuisée. En conséquence, nous fûmes obligés de quitter ce lieu pour nous rendre aux îles *du Bois-Blanc*, c'est-à-dire aux bouquets de bois qui environnent ce petit lac.

« Ce site est des plus pittoresques ; il offre les points de vue les plus beaux et les plus variés. Le lac, qui n'est qu'un bassin entouré de hautes collines, renferme une eau très-salée ; mais il est environné de sources d'eau douce assez abondantes. Les pentes des montagnes sont boisées et forment autour du lac une verte ceinture. De leur sommet, on aperçoit, à une petite distance, la *Maison du Chien*, plateau élevé qui sert de vedette aux Sioux, pour reconnaître au loin leurs ennemis. D'un autre côté se dessinent les hauteurs appelées *Grands-Coteaux* ; elles se prolongent le long du Missouri, sur une ligne parallèle aux Montagnes-Rocheuses.

« Arrivés dans ce campement, le 2 octobre, nous y demeurâmes jusqu'au 16, ayant sans cesse autour de nous les troupeaux de bisons. Le 10, il y eut une forte chute de neige ; le thermomètre descendit à 5° au-dessous de zéro ; la glace devint solide sur le lac. Néanmoins le froid ne retardait en rien nos travaux ; au

contraire, chacun, craignant un hiver prématuré, travaillait nuit et jour ; les plus paresseux se faisaient violence, de peur que les plus diligents, ayant complété leurs charges, ne délogeassent sans les attendre.

« Enfin, le 16 octobre, nous repartîmes, emportant sur nos voitures mille sept cent soixante-seize vaches tuées par cinquante-cinq chasseurs. Le tout, calculé au taux le plus modéré, valait un peu plus de dix-sept cents livres sterling. Les frais de voyage ne s'élevant guère qu'à deux cents, il reste quinze cents livres, gagnées dans l'espace de deux mois.

« Nous étions en tout trois cent neuf âmes ; j'avais catéchisé régulièrement soixante-huit enfants ; la messe s'était dite chaque jour ; Dieu était servi et glorifié, et l'union régnait entre tous les membres de notre communauté solitaire. Deux fois le feu avait été mis à la prairie, et chaque fois une pluie providentielle était tombée à propos pour l'éteindre. Pleins de reconnaissance, nos Métis s'en retournaient en rendant grâces à Dieu du bonheur qu'ils avaient eu d'être accompagnés par un de leurs pasteurs ; car c'était à son influence qu'ils attribuaient le succès de leur chasse.

« Il est indubitable qu'un prêtre ferait beaucoup de bien en suivant les chasseurs, non-seulement sous le rapport matériel, mais encore sous le rapport moral et religieux. Sa présence préviendrait bien des désordres, il pourrait catéchiser les enfants qui, sans cesse errants sous la tente, ne peuvent recevoir ailleurs l'instruction chrétienne ; son influence s'étendrait jusque sur les Sauvages, dont la conversion n'est possible qu'en se mêlant à eux. J'en parle d'après l'expérience que j'ai acquise pendant ce voyage ; tous les Indiens que j'ai rencontrés, à la première invitation que je leur en ai faite, sont venus écouter la parole de Dieu. Quant à

nos chrétiens, il était édifiant de voir avec quel empressement ils assistaient aux catéchismes. Plusieurs ont entendu la messe tous les jours; et chaque dimanche, dix à quinze d'entre eux s'approchaient de la sainte table.

« Je dois maintenant parler à Votre Grandeur des résultats de mon ministère auprès des Indiens. Dans les premiers jours de juin, époque où les glaces du lac Winipik commencent à se briser, j'avais gréé mon canot pour voyager, comme d'ordinaire, jusqu'à l'automne parmi les diverses tribus qui peuplent le désert, entre le lac la *Pluie* et la *rivière Rouge*. C'était une course de quatre cents lieues que j'allais entreprendre.

« Je m'étais pourvu de remèdes en abondance; mais la violence de la maladie qui décimait les Sauvages, eut bientôt épuisé la provision que j'avais faite. Alors la mortalité fut double, et la consternation dans le camp, générale. Nous étions alors à une journée du Missouri; j'invitai donc quelques Métis des plus braves à m'accompagner chez quelqu'un des traitants établis sur cette rivière, afin d'y acheter des médecines. Nous partimes au nombre de six, et nous arrivâmes, vers le soir du même jour, au fort des Mandanes et des Gros-Ventres, réunis depuis quelques années. Je fis aussitôt avertir leur chef que je désirais lui parler, et il me fit répondre qu'il souhaitait aussi ma visite.

« Ce village indien, entouré d'un rempart en pieux, se compose de cent trente-trois loges, et m'a paru renfermer plus de deux mille âmes. Le nombre des hommes est bien petit, comparé à celui des enfants, parce que tous les jours quelqu'un d'entre eux est surpris et massacré par les Sioux, qui rôdent sans cesse dans le voisinage.

« Quand s'ouvrit la conférence, environ cent hom-

mes, les principaux des deux nations, étaient réunis dans la loge du premier chef. Je leur parlai pendant près de deux heures, et tous écoutèrent avec une attention mêlée d'applaudissements. Ensuite les vieillards me donnèrent leur réponse, après m'avoir préalablement serré la main. On ne peut guère se former une idée de l'influence que la grâce exerce sur des hommes qui n'en ont pas encore abusé. Vous en jugerez à leur discours. « Nous avons toujours cru, me dirent-ils, que le soleil était le *Maitre de la vie*; mais toi, notre père, tu nous annonces aujourd'hui des choses que nous n'avions jamais entendues. Quoique tu sois le premier qui nous parle ainsi, ta parole nous paraît si vraie, si sage, que nous en sommes dès ce moment persuadés. Nous n'ignorons pas la supériorité des blancs sur nous; c'est pourquoi quand l'un d'eux nous a donné quelques bons avis, nous nous sommes efforcés de les suivre. Si donc tu peux nous obtenir le bonheur que tu nous fais désirer, si tu nous envoies un prêtre, nous lui donnerons chacun un cheval; il aura part à toutes nos chasses, et on lui fera un généreux partage de nos récoltes. Nous sommes des insensés, ainsi que nos enfants et nos femmes; qu'on vienne nous instruire, et nous bâtirons au milieu de nous une grande cabane où nous établirons notre père, pour qu'il nous apprenne à être sages. Son enseignement sera la règle de notre conduite. »

« Après ce discours vinrent les présents. Je reçus, entre autres gages d'amitié, un casque de guerre. Votre Grandeur ne pourra s'empêcher de sourire quand elle saura que ce casque, orné d'une longue queue en guise de panache et flanqué de cornes de bœuf, me fut solennellement posé sur la tête, en présence de la na-

tion qui applaudissait à ma nouvelle toilette. Quant à moi, je me prêtai de bonne grâce à cette grave cérémonie ; mais j'avoue qu'il m'aurait été bien difficile de garder mon sérieux, si quelque ami eût été témoin de ma gloire.

« Je baptisai ensuite les enfants en bas âge, au nombre de douze. J'allais procurer le même bonheur à plus de deux cents autres, lorsque mes compagnons de voyage, voyant que la nuit approchait, vinrent m'avertir qu'il fallait en profiter pour retourner vers nos chasseurs ; qu'on voyait des Sioux rôder dans les environs ; qu'on ne pouvait leur échapper qu'à la faveur des ténèbres. Je fus donc obligé de m'éloigner de ce pauvre peuple, en lui promettant de tout faire pour seconder ses bonnes dispositions.

« Superstitieux à l'excès, ces Sauvages font de cruels sacrifices, et se soumettent à d'affreuses pénitences. On en voit se taillader les bras et les cuisses, et y faire des plaies qui laissent des cicatrices de six à huit pouces de long. D'autres introduisent des lames de couteau sous la peau de leurs épaules, et après avoir passé dans l'ouverture des cordes, au bout desquelles sont attachés les os desséchés de sept à huit têtes de bœufs, ils traînent ces lourds fardeaux en chantant, et tout cela pour se rendre propice le *Mattre de la vie* et obtenir sa protection dans les combats. C'est aussi l'usage chez ce pauvre peuple, de se couper une phalange des doigts à la mort de chacun de leurs enfants ou petits-enfants. J'ai vu des vieillards qui n'avaient plus que le pouce et l'index, auxquels il leur est défendu de toucher, à cause de la nécessité où ils sont de décocher la flèche et de défendre leurs foyers.

« Hélas, Monseigneur, que le cœur saigne quand on voit de ses yeux ces infortunées victimes de leurs

superstitions ! Que ne feraient pas pour la vérité, si elle leur était connue, des hommes disposés à de pareils sacrifices ! Telle était ma compassion pour ces malheureux Sauvages, que je me serais fixé au milieu d'eux avec plaisir, si j'en avais eu la mission.

« Le commis du poste, M. Bruyères, jeune Canadien qui m'avait accueilli avec beaucoup de politesse, me fit une part des remèdes qu'il avait à sa disposition, et je repartis escorté d'une quinzaine de guerriers. Après avoir marché jusqu'à minuit, nous campâmes au fond d'un ravin, près d'une petite rivière, tenant auprès de nous nos chevaux et nos armes de crainte d'être surpris par les Sioux. Au point du jour, nous remontâmes en selle, et en huit heures nous étions à la vue de notre camp.

« Souvent il m'arrive, en voyageant dans ces prairies, de remarquer des ossements humains mêlés à ceux des animaux sauvages, et gisant çà et là sur le sol : spectacle bien propre à faire comprendre au voyageur que sa vie est entre les mains de la divine Providence !

« Nos courses d'hiver ont une toute autre physionomie. Au lieu de vertes prairies, c'est un océan de neige ; les charrettes sont remplacées par des traîneaux ; au pesant attelage des bœufs on substitue l'agile meute des chiens, et le voyageur, de cavalier devenu piéton, chemine du matin au soir monté sur ses larges raquettes.

« Les chiens sont attelés l'un devant l'autre, trois par traîneau. Ce véhicule, mince et léger, de seize pouces de large sur dix pieds de longueur, porte aisément une charge de trois ou quatre cents livres. On se met en route au point du jour, et l'on marche sans s'arrêter un seul instant jusqu'au coucher du soleil. L'atte-

lage va assez vite pour qu'il faille trotter à peu près la moitié du temps pour le suivre. Il n'est pas rare de faire ainsi vingt-cinq à trente lieues par jour. Si la faim se fait sentir, on mâche un morceau de viande sèche, toujours en courant. Quant aux chiens, ils ne prennent rien avant le soir, lorsque la course est faite; pour se désaltérer, ils mangent la neige en marchant, et souvent leurs maîtres font comme eux.

« Quoiqu'il me répugne de parler de nos misères dans ces voyages, j'en dirai cependant un mot pour les bonnes âmes de la Propagation de la Foi, qui ont droit à nos récits en échange de leurs aumônes. Que ne puis-je les intéresser comme elles nous assistent! Voici donc un épisode assez commun dans nos courses d'hiver.

« De la Montagne de Saint-Paul, je désirais me rendre à la Rivière à la Souris, où se trouvait un camp de Métis. Je partis donc avec celui de mes conducteurs qui m'avait paru le plus agile. L'atmosphère était chargée d'une épaisse brume; cependant à l'aide d'une aiguille aimantée j'espérais que nous pourrions nous diriger assez juste. Mais je m'aperçus, presque aussitôt après mon départ, que mon jeune guide s'égarait, ne voulant pas se fier au compas. Il disait se reconnaître partout, et assurait qu'on allait arriver avant la nuit au but désiré. Nous marchâmes ainsi avec nos raquettes jusqu'au soleil couchant. Alors le vent s'éleva, et une poudrière (1) effrayante nous força de nous arrêter. Nous

(1) Un autre Missionnaire expliquant ce mot a dit : Vous connaissez le vent brûlant du désert et les sables qu'il fait tourbillonner; mettez à la place un vent glacial et une neige extrêmement fine, qui pénètre partout, et vous aurez une idée de la poudrière.

étions au milieu d'une immense prairie, sans bois, sans feu, sans abri; nous n'avions ni bu ni mangé depuis notre départ; mon compagnon avait même oublié ses couvertures. Il ne nous restait qu'une robe de bœuf et une couverture pour deux. Nous fîmes un trou dans la neige, et, nous pressant l'un contre l'autre, nous nous y blottîmes du mieux qu'il nous fût possible. En moins de cinq minutes, une masse de neige nous recouvrait, et une humidité froide pénétrait nos vêtements. Néanmoins la fatigue suppléant au bien-être, nous sommeillâmes un peu. Le lever était redoutable. Un froid vif avait succédé à la tempête, et nous sentions nos habits mouillés. Cependant il fallait marcher sans retard. Mon avis était de rebrousser chemin; mais mon guide ne pouvait se résoudre à la confusion qui l'attendait au retour, et il me faisait espérer que nous étions près du terme. Nous marchâmes donc jusqu'à dix heures, et nous trouvant alors sur une butte très-élevée d'où l'on n'apercevait devant nous, à perte de vue, qu'une mer de neige, sans apparence de bois ni trace d'habitations, je réussis à le persuader de revenir sur nos pas.

« La distance nous paraissait longue, et nos jambes étaient affaiblies par le manque de nourriture; de plus, une forte transpiration, qui durait depuis deux jours, avait excité en nous une soif ardente, qui nous tourmentait encore plus que la faim. Mon compagnon avait un doigt de pied paralysé par le froid. Pour moi, mon nez avait gelé et dégelé quatre fois, malgré tous les soins que je prenais pour le défendre. Nous marchâmes ainsi tout le jour avec une vigueur que soutenait l'idée du péril. Vers quatre heures de l'après-midi, un nuage épais se forma rapidement du côté du nord-est; la vitesse avec laquelle il s'amoncelait, nous fit pressentir

le déchaînement d'une formidable tempête. En effet, vers le coucher du soleil, une avalanche de frimas qui semblait rouler de la montagne, était poussée par le vent avec une telle impétuosité, que les chiens, ne pouvant plus respirer, se blottirent dans la neige et refusèrent de marcher; en même temps mon guide, se tournant vers moi, me déclara qu'il lui était impossible d'aller plus loin. Force nous fut de camper sous la tourmente. Pour cette fois il y allait de nos vies. Nous étions comme noyés dans un tourbillon de neige. Nous nous couchâmes ainsi, pressés l'un contre l'autre, et essayant de nous réchauffer. En un instant nous étions couverts d'une épaisse couche de neige, qui nous rendait tout mouvement impossible; celle qui avait pénétré nos habits venant à fondre, une eau glaciale nous ruisselait sur le corps; la fatigue et la faiblesse nous faisaient éprouver des crampes d'autant plus douloureuses que nous ne pouvions changer de position; nous étions dans une torture inexprimable. Cependant mon compagnon de voyage, épuisé, anéanti, tomba dans une torpeur léthargique, avant-coureur de la mort. Il dormait d'un profond et effrayant sommeil.

« Le vent se calma vers minuit. Je parlai de partir, mais ce fut en vain. Enfin, le danger que courait mon guide me donna une nouvelle énergie; je brisai, non sans beaucoup d'efforts, la masse de neige dans laquelle nous étions ensevelis, et je le forçai de se lever avec moi. La poudrierie avait cessé, mais un froid de 30° Réaumur raidissait nos habits humides. Nous écartons la neige qui couvrait nos chiens tout attelés, nous mettons à profit ce qui nous restait de vigueur; nous marchons ainsi de toutes nos forces jusqu'à quatre heures du matin, et nous arrivons au camp d'où nous étions partis il y avait deux jours. Depuis ce temps,

nous n'avions ni bu ni mangé. Ce qui nous réjouit davantage fut la vue du feu. Mais mon sang était tellement refroidi, que je n'en pus d'abord supporter l'effet, une sueur froide couvrit mon front, un étourdissement me força de sortir, et ce ne fut que graduellement que je pus revenir de cet état de malaise.

« Pendant tous ces dangers, je n'avais aucune inquiétude pour moi-même, ayant pris toutes les précautions que la prudence demande, ayant réglé les affaires de la Mission avant mon départ et fait mon testament, laissant à ma place un confrère pieux et zélé. Dans l'étroite prison où je me trouvais pendant ces nuits rigoureuses, je ne dirai pas les douceurs que j'éprouvais d'avoir quelque chose à mêler aux souffrances du Rédempteur, heureux si le sacrifice de ma vie lui eût été agréable.

« Au milieu de toutes ces misères, il est consolant de penser que si le flambeau de la foi semble pâlir dans certaines contrées où il brilla jadis avec tant d'éclat, sa bienfaisante lumière est reçue avec amour par les enfants de la solitude. En ce moment soixante *Sauteux* se préparent au baptême; la tribu des *Assiniboines* appelle un prêtre pour la disposer à la même grâce; les *Mandanes* nous attendent toujours avec impatience; de tout côté les Sauvages se feraient chrétiens, si nous avions les moyens d'aller les visiter et les instruire.

« Je regrette, Monseigneur, de me voir, faute de temps, obligé de vous envoyer ce rapport avec toutes ses lacunes et ses imperfections. Mais je me repose sur votre indulgence, et j'espère que vous voudrez bien agréer les sentiments de respect et d'affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« J. A. BELCOURT, *Miss. Apost.* »

MISSIONS DE L'OcéANIE.

Extrait d'une lettre de M. Fonbonne, prêtre de la Société de Marie, à M. Marcel, Curé de Fourneau (diocèse de Lyon).

De Taiti, le 28 mars 1830.

« MON BIEN CHER CURÉ,

« Vous vous souvenez que, le dimanche 15 juillet, quatre pauvres Missionnaires de la Société de Marie, accompagnés de deux catéchistes, d'un prêtre de Picpus, avec quelques frères et cinq religieuses de la même Congrégation, s'embarquaient sur le *Paquebot des mers du Sud*, les religieuses à la destination de Lima, les Picpuisiens à celle de Valparaiso, et nous pour les Missions de l'Océanie.

« Vers quatre heures, pendant que nous nous réunissions à bord, une foule nombreuse, attirée par la

nouvelle du départ, avait envahi la jetée : Mgr de Calcédoine était en avant. Au moment où le navire déploya toutes ses voiles, nous entonnâmes joyeusement l'hymne à l'*Etoile de la mer* : *Ave, maris Stella*. Alors on put juger de l'impression de ce spectacle sur la multitude, dont les gestes saluaient et encourageaient cette colonie de pauvres prêtres et d'humbles religieuses, qui s'en allaient au bout du monde porter à la barbarie la lumière et la charité de l'Évangile. En terminant la prière, nous tombâmes à genoux sous la main du Pontife qui, les yeux mouillés de larmes, allait nous bénir une dernière fois. Une brise favorable nous poussait rapidement sur une mer parfaitement belle, et déjà nous n'apercevions plus que comme un point cette foule qui encombrait encore la jetée, lorsque j'eus la pensée d'y chercher, à l'aide d'une longue-vue, quelques personnes amies qui nous avaient accompagnés. Nous vîmes alors distinctement le saint Evêque, debout à la même place ; ses yeux, sans doute, ne pouvaient plus nous distinguer, mais il étendait encore la main pour nous bénir... Il avait compris que nous avions besoin d'emporter, pour dernier souvenir de France, une bénédiction.

« Depuis ce moment, nous tâchâmes de ne plus regarder en arrière, et de chercher désormais dans la prière et vers le ciel, où se portèrent nos regards, les consolations de l'absence qui commençait et qui brisait les derniers liens de nos affections sur la terre.

« Quelques-uns de nos exercices à bord renouvellent pour nous, tous les jours, un genre d'intérêt particulier, c'est le chant de l'*Ave, maris Stella*, le matin ; et, le soir, avant la prière commune, le *Salve, Regina* : hymnes mélancoliques qui redisent si bien les gémissements du voyageur, les soupirs de l'exilé entouré d'é-

cueils et de naufrages, vers cette autre patrie où il aspire avec ardeur. Je ne connais rien de plus touchant que la voix de cette prière, quand, le soir, vous avez un magnifique ciel étoilé sur votre tête, qu'un silence absolu règne dans l'immensité, et que vous n'entendez que le frémissement de la vague ou son clapotement le long des flancs du navire. Que de fois je me suis senti ému, lorsqu'à cette heure où une demi-obscurité amenait le recueillement autour de nous, j'entendais quelques voix douces et pieuses entonner : *Ce bas séjour n'est qu'un pèlerinage!*

« Quelquefois, la rêverie où vous vous laissez aller, à ces douces heures du soir, est interrompue par le phénomène curieux que présente, entre les tropiques, la phosphorescence de la mer, ces feux singuliers qui miroitent, qui serpentent, qui éclatent en nappes immenses, qui s'épanouissent en gerbes lumineuses, qui vous font croire à des myriades d'étoiles ou de diamants, ruisselant dans le sillage du navire. Vous vous surprenez à les regarder, des heures entières, s'allonger sur la mer ou passer en étincelant sous vos yeux.

« Depuis la hauteur de Buenos-Ayres, voici des oiseaux de mer qui se chargent de vous faire escorte jusqu'au-delà du Cap, tournoyant sans cesse autour du navire, sans que, par aucun moyen, vous les puissiez écarter. Rien n'est plus facile que de les prendre à l'hameçon, à cause de leur incroyable glotonnerie. Alors, chargez-les de banderolles, attachez-les par deux ou trois ensemble, vous les reverrez quelquefois des semaines entières, toujours obstinés à vous suivre, ou plutôt, attendant que vous leur jetiez quelque proie. Le plus remarquable est le *Pétrel* (*petit Pierre*, par allusion à saint Pierre marchant sur les flots). Cet oiseau, de la grosseur d'un pigeon, doit son nom à la

faculté qu'il a de courir à la surface de l'eau, sur laquelle ses pieds palmés trouvent, pour un moment, un point d'appui suffisant. Rien n'est plus étrange d'abord que de le voir fuir dans le sillon qui sépare deux vagues, comme une perdrix qui court dans un vallon. Avant l'orage, on le voit s'élever à perte de vue pour chercher son abri, ce qui l'a fait ranger parmi les *oiseaux des tempêtes*.

« 15 août. — Un mot sur la fête de l'*Assomption* à bord. — Il faut s'être trouvé, un jour de fête, à mille lieues sur l'immensité de l'Océan; il faut avoir vu un intérieur de navire changé tout à coup en un petit temple, paré, tapissé de tous ses pavillons, et l'autel orné de tous les objets que l'on a pu combiner, arranger, transformer pour la circonstance; il faut avoir entendu là ces chants religieux qui ne sont écoutés que du ciel; il faut avoir vu ces matelots qui, le matin, se sont approchés de la sainte table à la suite du capitaine et des officiers, et qui, le soir aux vêpres, reviennent, couverts de leur cape cirée et le chapeau goudronné à la main, s'agenouiller au pied de l'autel, tout en prêtant l'oreille à quelque bruit lointain qui semble présager un orage; il faut avoir entendu le fracas de cet orage éclatant sur nos têtes, et ses sifflements dans les cordages se mêler à l'humble concert de voix qui chantent, sur l'abîme, les grandeurs de Dieu et les louanges de Marie; il faut avoir été là témoin de ces tableaux à la fois touchants et sublimes, pour en pouvoir apprécier la beauté. Telle se passa notre fête de l'*Assomption*. Nous étions alors dans ces parages de l'Equateur que le marin appelle le *pot-au-noir*, à cause de la brume épaisse et des orages qui s'y résolvent sans cesse en pluies de cataractes.

« *Devant Rio-Janeiro*, 14 septembre. — Il est sept

heures du soir : les passagers que la brume, toujours épaisse et humide, avait rassemblés dans la chambre, se portent confusément sur la dunette d'où paraît s'élever une sorte de rumeur. Allons savoir quel événement y donne lieu... C'est un gentil *colibri* qui vient de s'abattre, tout épuisé, sur les cordages du navire. Un oiseau de la grosseur d'un bouton de rose, comme tout le monde en a déjà vu sans doute, et qui vient mourir sur notre main, gracieuse pétale emportée par la brise qui l'a arrachée, en passant, à quelque pauvre fleur. Voilà qui n'a pas grande importance en soi-même ; mais, vu la circonstance, ce petit incident prend pour nous l'intérêt d'un événement. La terre est donc là tout proche, puisque ce gracieux messenger nous en apporte la nouvelle.

« Cette terre si attendue, et qui, encore hier, se cachait obstinément sous un voile d'épais brouillards, la voici, là devant nous, qui resplendit sous un ciel inondé de lumière. Ce que nous en apercevons est une enceinte de montagnes détachées de la masse, et qui s'avancent dans la mer en s'arrondissant comme deux bras immenses pour former la belle rade de Rio. Celle de gauche présente des formes si singulières, qu'elle attire tous les regards ; et les moins enthousiastes se récrient en reconnaissant, dans ces lignes bizarrement tracées sur le bleu du ciel, l'image grandiose d'un de ces chevaliers géants que le ciseau a endormis pieusement et les deux mains jointes, sur leur tombeau de marbre. Plus loin, sur un ciel éblouissant, d'autres montagnes gigantesques s'élancent en jets, montent en courbant le dos, s'aiguisent en pics ou s'étalent en plateaux immenses, vagues ondulantes d'un autre Océan de montagnes que la vue suit avec effort. — C'est une journée réellement délicieuse que celle que nous

avons passée à interroger les premières beautés de cette nouvelle nature, dont nous aspirions les suaves exhalaisons. Il est vrai que le moment semblait admirablement choisi, au point de vue du peintre ou du poète. Le feuillage des cocotiers, légèrement agité par la brise du soir, se balançait comme un panache gracieux dans les rayons mourants du soleil. Plus loin, l'île du Phare s'élevait comme une sombre pyramide ; le porté-voix du garde-port nous hélait entre les embrasures d'un fort avancé ; et, dans un pourtour immense, à l'ombre de tous ces arbres dont le nom sera toujours à certaines imaginations un parfum ou une harmonie, une longue ceinture de maisons blanches paraissait, aux extrémités de cet immense lac d'azur, sortir d'une large et brillante ligne d'écume que les brisants renouvellent éternellement sur la grève. Plus de cent navires, à l'ancre autour de nous, qui se mirent dans une mer immobile ; de nombreux caboteurs qui courent de cap en cap, et viennent approvisionner les marchés de Rio de toutes les productions du Brésil ; le mouvement du port où vont et viennent une foule de noirs à demi-nus ; leurs canots faits de troncs d'arbres creusés, aussi légers que l'écume des flots, qui sillonnent en tous sens la surface tranquille de la rade ; le mugissement de la vague qui déferle derrière nous aux falaises, tout cela répand une animation pleine de gaieté sur le tableau dont nous occupons un point.

« Voyez sur cette hauteur qui domine la ville et la rade, cette église, la plus humble, sans doute, mais intéressante et silencieuse comme une précieuse relique oubliée : c'est le premier monument de leur foi que les Portugais ont élevé autrefois sur cette terre nouvellement conquise. Ce monument est pauvre et modeste comme les religieux capucins qui l'ont rouvert et qui

le desservent depuis quelques années; mais vous y trouverez toujours, quoique en petit nombre, des fidèles qui savent admirablement justifier leur foi par les œuvres. Cette église est encore toute parée de vieilles pierres sépulcrales. Souvent nous allons lui demander les traditions des temps anciens, cherchant à en extraire les actes glorieux et les leçons utiles. « Pauvres catholiques de Rio! ce sont les ombres de vos pères que nous évoquons là; ce sont vos aïeux que nous réveillons de leur sommeil et que nous dépouillons respectueusement de leurs suaires, pour leur demander si la vraie foi s'est réfugiée sans retour au fond de leur tombeau !... » La grande ville, essentiellement commerçante, écarte à distance ces souvenirs pour s'occuper des pressantes affaires du moment. Qu'importe au négoce la religion du passé!

« Voici un cortège religieux qui s'avance en grande pompe dans la rue. A mesure qu'il approche, nous reconnaissons un cercueil de brillant acajou, avec des ornements incrustés en bois précieux. Le dessus est formé de deux battants qui s'ouvrent en retombant à droite et à gauche et laissent voir une jeune fille parée avec richesse, bien qu'elle appartienne à une famille du peuple. Cela nous donne la pensée de connaître la manière dont se font les sépultures à Rio. De l'église, nous passons, à la suite du cortège, dans une cour attenante. Le pourtour est une galerie couverte; et sous cette galerie, dans l'épaisseur des murs, sont pratiquées à distances régulières, et superposées en trois rangs, des niches cintrées, longues d'environ six pieds et numérotées. C'est là qu'est déposé le cercueil dans une enveloppe de chaux vive: l'ouverture est murée pendant un an, après quoi on retire les ossements pour les laver et les renfermer dans une sorte

d'urne funéraire. — On souffre de ne voir là ni une croix, ni un mot d'inscription, ni un signe religieux quelconque : la religion n'est-elle donc plus pour les morts ?

« Un mot sur les noirs, à qui, surtout, Rio doit sa physionomie particulière. Ils forment là une bigarrure qui plaît par le contraste qu'elle apporte dans cette population. Ainsi on voit les négresses, dans leur costume indien, jetant autour de leurs épaules une ample draperie rayée qui redescend par-devant jusqu'à mi-jambes, un madras de couleur éclatante roulé en turban autour de la tête, à la façon des créoles, une fleur brillante d'hibiscus dans la laine de leur noire chevelure, un collier de corail rouge, un ou plusieurs bracelets de cuivre ou de fer luisant autour du bras. Quand elles s'avancent par troupes nombreuses, avec leur amphore sur la tête, vers quelque fontaine, on se rappelle involontairement les filles de Mésopotamie rencontrées par Eliézer.

« La grande occupation des noirs est d'aller à la provision d'eau. Vous ne voyez, à Rio, ni puits, ni source, ni rivière ; mais, comme à Rome, comme aux montagnes de Tibur, c'est une eau triomphale qui visite et abreuve les grands quartiers de la ville. Des travaux faits sur une étendue de plusieurs lieues, obligent les montagnes à verser chacune un faible tribut, que l'aqueduc *da Carioca*, l'un des plus beaux de toute l'Amérique, est chargé de réunir.

« Quelques cocotiers, quelques palmiers, qui descendent comme des parasols jusqu'au pied de ces montagnes, invitent l'étranger à s'avancer dans le désert. Je me souviendrai toute ma vie des impressions que j'ai éprouvées à cette première sortie. Cases de nègres, en lianes ou en roseaux entrelacés sur des pieux, enduites

quelquefois de terre glaise et recouvertes de feuillage ; longues avenues d'orangers, de caféiers, de bananiers ; faisceaux immenses de bambous ; colonnes d'arbres gigantesques qui s'élancent, du fond de quelque abîme, à une élévation prodigieuse ; chaos prodigieux de végétation où chacun de ces géants des forêts aspire à l'air libre et aux rayons du soleil, par-dessus les autres géants qui l'entourent ; sublimes tableaux, aspects grandioses, suprêmes efforts de la nature, on cherche inutilement toutes les expressions pour rendre l'admiration qu'on éprouve. Ce ne sont plus nos bois, tout harmonieux de leurs oiseaux et de leurs fontaines ; ici, l'aspect est différent ; et ce qui en fait l'originalité c'est la variété, la vigueur, les formes et la bizarre profusion des éléments qui la composent. Outre ces arbres entassés, c'est encore la rencontre des plantes les plus humbles, qui y pullulent au milieu d'une atmosphère chaude et humide ; ce sont ces parasites qui recouvrent les troncs, ces lianes qui courent de l'un à l'autre, s'élèvent jusqu'à leur sommet, s'enroulent à l'entour de leurs flancs, retombent pour remonter encore, puis flottent de nouveau en festons chargés de fleurs d'une incroyable magnificence.

« Quel spectacle imposant que celui des belles nuits dans ces déserts du Nouveau-Monde ! elles ont un caractère de grandeur tout différent, il me semble, de la grandeur sereine que j'aimais à contempler en Europe. Plus vague y est le cours des nuages ; plus vague le silence de cette immensité déserte ; plus vagues ces parfums qui ne sont plus là pour embaumer quelque habitation rapprochée, mais qui semblent ne s'exhaler que pour le ciel ; plus vagues les mille frémissements de cette nature endormie ; plus splendide l'azur du ciel où ruissellent des myriades de nouvelles étoiles ;

cette harmonie est moins douce que sous le ciel de France, mais elle est plus solennelle. Et ce qui ajoute à la grandeur du spectacle, c'est, sans doute, le calme universel ; car l'homme n'y apparaît nulle part, ni à l'imagination, ni à l'oreille, ni au regard, ni à la pensée. — Dans nos belles nuits de France ou d'Italie, les impressions variées que l'on éprouve, sont, pour ainsi dire, des ravissements de détail : ici, vous êtes saisi tout entier par le sentiment de l'infini ; vous restez dans une sorte d'extase, d'admiration rêveuse, et je pourrais dire pénible ; car, partout où se présente cette idée de l'infini, elle pèse sur l'esprit de l'homme : ce grandiose vous accable ; et vous êtes soulagé quand, près de vous, un arbre *de connaissance* repose agréablement votre vue, ou que quelque cri aigu et sauvage, perçant de loin à travers les arbres, remplit les profondeurs inconnues et l'immensité mystérieuse de ces forêts. Tout monotones et sauvages que soient ces cris, ils ont je ne sais quelle harmonie qui rassure : ils sont comme la voix de ces immenses solitudes ; sans elle, le silence ferait peur ; sans ces diversions, le spectacle causerait, peut-être, plus d'émotion que de jouissance.

« Les forêts de Rio et de tout le Brésil sont peuplées d'oiseaux à éclatant plumage, et de singes que l'on surprend quelquefois se trémoussant au soleil avec leurs petits. Ils vivent d'oranges, de cannes à sucre, de bananes et de tous les fruits qu'ils peuvent trouver dans les bois, ou qu'ils vont, par bandes de maraudeurs, dérober dans les champs. Questionnez les noirs, ils vous diront, avec le plus risible sang-froid, que ces singes sont des noirs comme eux, mieux avisés, mais plus fainéants, qui s'obstinent à ne jamais parler, dans la crainte qu'on ne les assujettisse au travail. C'est avec le même sérieux qu'ils perpétuent la tradition suivante

sur la manière de prendre ces animaux. Evidez une grosse citrouille par un trou qui soit juste assez grand pour donner passage à une orange, ou à tout autre morceau friand que vous laisserez tomber dans l'intérieur. Vous déposez cette citrouille dans un lieu fréquenté, la nuit, par les singes. Quelqu'un d'eux ne tardera pas à venir. Il regarde le fruit du haut d'un arbre où il se balance, se hasarde à approcher en se suspendant par les pieds, et quand il a suffisamment examiné, il prend la citrouille, la retourne, puis enfonce le bras dans le trou pour saisir le morceau d'appât. Alors il exprime sa satisfaction par une de ces grimaces, un de ces sourires de singe que vous savez, et en même temps veut tirer à lui son butin. Mais l'orange, qui était entrée tout juste par le trou calculé sur son diamètre, ne peut plus sortir quand son volume est augmenté de toute la main du ravisseur. Celui-ci s'étonne et tire encore ; puis il crie, il se fâche, montre les dents, plisse horriblement la face, mais tout est inutile : malgré son instinct, malgré sa réputation faite de malice, il ne lui vient pas même en pensée de lâcher prise. Bref, le lendemain, on vient se saisir du pauvre animal, qui se débat encore auprès de la lourde citrouille. Si l'invention du piège fait honneur à l'intelligence des noirs, il faut avouer que sa réussite est un échec à la malice proverbiale de celui qui s'y laisse prendre.

« Entre toutes les productions de cette riche nature, il en est une que je dois vous signaler. Remarquez-vous, sur le flanc aride de ce rocher, un arbre dont les feuilles sont sèches et coriaces, et dont les racines pénètrent à peine dans les fissures de la pierre ? C'est le *palo de vaca*, ou *masarandaba* (l'arbre-vache). Peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler : il mérite

une mention à juste titre. Pendant plusieurs mois de l'année, où pas une ondée ne vient rafraîchir son feuillage, les branches paraissent mortes et desséchées; mais si l'on perce le tronc, il en découle un lait doux et nourrissant. C'est au lever du soleil que la source végétale est plus abondante : on voit alors arriver de toutes parts les noirs et les indigènes munis de grandes jattes pour recevoir le lait, qui jaunit bientôt et s'épaissit à la surface. Les uns s'en abreúvent sous l'arbre, d'autres le portent à leurs enfants : on croit voir la famille d'un pâtre qui distribue le lait de son troupeau. Les habitants prétendent reconnaître, à la couleur et à l'épaisseur du feuillage, les troncs qui renferment le plus de sève, comme le pâtre reconnaît, à des signes extérieurs, la bonne vache laitière. Cet arbre, l'un des plus grands des forêts du Brésil, est recherché pour la construction des navires. On peut employer son suc, au lieu de lait ordinaire, dans le *thé* et le *café*.

« 16 novembre. — *Ile des Etats*. — Je voudrais laisser à d'autres la tâche de peindre les splendides couchers du soleil dont nous avons le spectacle : nous n'avons rien vu jusqu'ici qui nous ait enthousiasmés à ce point. Imaginez, dans un ciel parfaitement calme, un azur bien plus transparent que tout ce que vous pouvez connaître; disposez sur ce fond, en teintes d'un éclat que vous n'avez pu admirer nulle part, de longues zones horizontales et superposées, où l'orange, le carmin, le vert, le rose, vous offrent réuni, sans se confondre, tout ce qui peut enchanter les yeux et la pensée. Bientôt, quand le disque immense du soleil descendra derrière les montagnes de la Patagonie, vous aurez devant vous une scène ravissante : ou le ciel s'est subitement entr'ouvert, et ce sont dix volcans qui

éclatent à la fois; ou l'astre a dardé tous les feux de ses derniers rayons sur ces montagnes qu'il embrase, et jamais incendie n'a réfléchi de si étranges clartés. Dans ce moment, huit à dix pitons de l'*Ile des Etats*, semés à l'horizon comme des ruches d'abeilles, se détachent en ombre d'un magique effet sur les lueurs de l'incendie, tandis qu'une voûte immense de sombres nuages, à reflets sinistres, massés au-dessus de tout le tableau, représente admirablement les torrents de fumée de cet embrasement. Derrière nous, un ciel noir comme celui des tempêtes ferme la scène et en fait ressortir tout l'éclat. — Plusieurs jours, nous avons pu contempler ce magnifique spectacle, diversifié à chaque fois; et le crépuscule l'avait déjà voilé, que notre ravissement durait encore.

« Les vents contraires et les plans arrêtés du capitaine nous ôtent tout espoir de passer par le *Détroit de Magellan*. Nous tournons inutilement des regards avides vers cette *Terre de feu* que nos frères, à bord de l'*Arche d'Alliance*, visitèrent en passant, il y a peu d'années. Nous aurions tant voulu savoir ce qu'était devenue cette croix qu'ils avaient plantée au rivage, ces médailles distribuées, cet essai de semence évangélique au milieu de peuplades misérables, où ils regrettaient qu'il ne leur fût pas permis d'exercer leur zèle, de répandre leurs sueurs et de consacrer leur vie!

« Un autre souvenir nous faisait interroger avec intérêt ces parages. Il y a à peine un an, là, près du détroit, un pieux et excellent Missionnaire de la Société, M. Monnet, trouvait dans les flots la sépulture qu'il allait demander à la terre d'Océanie... On devait presque s'y attendre; depuis longtemps ses vertus étaient mûres pour le ciel. C'est le deuxième apôtre de la So-

ciété qui a son tombeau au fond de l'Océan. Au premier départ, qui eut lieu en 1836, le P. Bret y avait été enseveli dans les parages de l'Equateur où nous avons offert pour lui le très-saint Sacrifice. Chers et pieux confrères, nous allions vous plaindre, tandis que votre sort doit exciter notre envie ! N'est-ce donc pas une mort sainte et généreuse comme la vôtre qui prépare des voies heureuses à ceux qui viennent après vous ? Que de fois j'ai cru vous voir, comme deux anges protecteurs placés à ces limites du monde, pour calmer l'Esprit des tempêtes devant ces autres Missionnaires qui cherchent à ressaisir les traces de votre généreux dévouement ! Le saint Sacrifice fut renouvelé quatre fois, ce même jour, à leur intention. Il nous semblait que nos chants funèbres avaient un caractère plus grave, dans le silence et le vague de cette immensité : cris du cœur emportés par l'orage, soupirs sans échos sur la terre, mais qui ont dû, nous l'espérons, s'élever jusqu'au ciel.

« A quoi bon vous parlerais-je ici de nos petites tribulations à bord ? N'est-ce pas de privations journalières qu'est composée la vie à laquelle aspire le Missionnaire catholique ? Nous avons eu de fréquentes occasions de faire à Dieu, jour et nuit, l'offrande de ces légères souffrances, surtout depuis la latitude de *Rio de la Plata* jusqu'au terrible *Cap Horn*. A ce dernier point, nous avons passé *trente-cinq jours* à lutter, dans un rayon de quelques lieues seulement, contre toutes les conjurations des vents et de la mer, toujours ballottés, toujours repoussés, comme s'il nous eût été absolument interdit de passer outre. Un jour entre autres, c'était le 23 novembre, à deux heures du matin, l'orage s'était élevé furieux. Bientôt les vagues montent autour de nous comme d'effrayantes montagnes et

semblent à chaque instant s'avancer pour tout engloutir : leur sommet atteignait la hauteur de la grande hune. Dans le navire, les uns prient, les autres vont et viennent, mornes et silencieux comme des ombres, en s'accrochant des deux mains à tout ce qu'ils rencontrent : d'autres chantent un cantique à Marie de la même voix qu'ils auraient psalmodié l'Office des morts. Au dehors, c'était le sifflement du vent dans les cordages ; et son mugissement, plus effrayant encore et plus sombre dans le lointain : figurez-vous de sourds et continuel roulements de tonnerre à tous les points de l'horizon à la fois. Quiconque assistera à l'une de ces scènes terribles, comprendra pourquoi il est dit dans l'Évangile, que le souverain Juge, à la fin des temps, doit déchaîner *la voix des tempêtes*, et comment il est possible que les hommes *sèchent de frayeur* à la vue des flots soulevés.

« Du reste, nos petites tribulations, même au Cap, n'étaient pas toujours sans diversion. Ainsi, nous n'avions pas de nuits ; le soleil s'y couchait vers neuf heures et demie, et le crépuscule durait plusieurs heures : puis, à minuit, nous voyons le ciel se colorer déjà, à l'orient, pour annoncer l'aube du jour. Quand la mer était un peu calme et le froid supportable, on pêchait l'énorme *albatros*, qui abonde dans ces parages ; et comme chacun y apportait sa part d'intérêt, les officiers retenaient le précieux duvet ; les matelots réclamaient les immenses pattes, pour en faire, en les soufflant, des poches à tabac ; les amateurs prenaient, pour mémoire, le bec qui est d'une longueur démesurée, et les religieuses choisissaient les plumes convenables, pour en composer avec beaucoup de goût et d'adresse, des niches d'exposition et des bouquets d'autel. C'était pour la nuit et la solennité de Noël qu'elles travaillaient

ainsi à ajouter quelque chose à la décoration de notre modeste chapelle, tandis que quelques-uns de nous, et le capitaine, avant tous, répétaient les *Noëls* qu'on s'était mis à composer pour la circonstance.

« 31 décembre. — Quoi ! ces hauteurs jaunâtres, ces montagnes arides, ce sol austère qui, sans doute, n'a jamais connu la fécondité, c'est, là-bas devant nous, ce qu'on nous signale comme les alentours de *Valparaiso* ? Sauf quelques rares coins de terre qui s'épuisent à prouver une possibilité de végétation, tout ce que l'œil peut embrasser attristé par une aridité absolue : c'est à croire qu'un incendie universel a dévasté ces montagnes. A part deux ou trois enclos, pas un arbre, pas un arbrisseau ne se montre sur toute l'étendue de cette immense surface. Seulement, on nous dit que la végétation, ainsi arrêtée pendant les sécheresses, se ranime au retour des pluies, et couvre passagèrement de quelque verdure ces terres et ces montagnes désolées. — A droite, une pointe d'où s'élève un petit phare ; devant nous, une rade dominée par un fort qui la protège mal contre les vents ; au fond du golfe, quelques maisons sans apparence, et sur la rampe des collines brûlées, quelques vieilles et misérables huttes ; enfin, dans l'enceinte de la rade, un assez petit nombre de vaisseaux ; c'est là tout. En somme donc, l'arrivée au mouillage est un désappointement complet. Mais attendez d'entrer dans la ville. Vous qui venez d'Europe, vous la trouverez sans doute insignifiante, sans aucun monument, sans luxe, sans équipages et sans bruit : c'est la ville toute neuve, dirait-on, toute blanche, toute déserte, toute silencieuse, une suite de maisons très-nues et très-peu décorées. Cependant, si l'air honnête, affable, modeste et empressé des habitants est quelque chose aux yeux de l'étranger, à coup sûr, vous serez

bientôt réconcilié avec elle. Non, ce n'est pas là le naturel avide, ce n'est pas l'esprit moqueur, ce n'est pas la physionomie effrontée qu'on trouve à d'autres ports de mer. Les religieuses, dans leur grand costume blanc, descendent au port; mais c'est une curiosité parfaitement respectueuse qui les entoure, qui les accompagne jusqu'à la voiture qu'on leur a préparée. Nous descendons à notre tour; mais c'est avec un empressement discret qu'on réclame nos effets à porter: plusieurs voitures de place s'avancent vers nous au grand trot; mais pas un mot d'altercation entre les conducteurs ni de discussion sur le prix de la course. Nous passons à la douane: on est poli, on est traitable, on est, autant qu'on peut, complaisant. — Voilà mes premières impressions en touchant le sol de *Valparaiso*; elles doivent être justes, car l'expérience m'y faisait arriver avec des préventions toutes contraires.

(*La suite au prochain Numéro.*)

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Sont récemment partis du Séminaire des Missions étrangères cinq Prêtres, dont voici les noms et la destination: MM. Boutelon, du diocèse du Mans, et Barelle, du diocèse de Bayonne, pour la Mission de Pondichéry (Indes); Arnoux du diocèse de Besançon, pour la Cochinchine Orientale; Caré, du diocèse de Bayeux, pour la Mission de Siam, et Leturdu, du diocèse de St Briec, pour celle de la Malaisie.

MISSIONS DE LA MONGOLIE.

Lettre de M. J.-B. Aimé Francllet, Prêtre de la Congrégation des Missions Etrangères, à M. Tesson, Directeur du Séminaire des Missions Etrangères.

Hong-Kong, 20 février 1851.

« MONSIEUR ET VÉNÉRÉ DIRECTEUR,

« J'ai eu le plaisir de recevoir vos dernières correspondances en automne 1849. Les circonstances difficiles où se trouvait alors le Léaotong ne me permirent pas de vous répondre au gré de mes désirs; car à peine eus-je pris connaissance de votre honorable lettre, qu'un nouveau cri de *saive-qui-peut!* vint tout-à-coup me chasser de ma retraite, et me faire prendre, pour plus de sûreté, le chemin de la Mongolie. Je passai tranquillement l'hiver au-delà de la *Barrière de pieux*, ou mieux au-delà de la grande allée d'arbres qui sépare la Tartarie du Léaotong. Après les fêtes de

Pâques, je m'enfonçai plus avant dans le désert pour y aller partager la solitude et les travaux de M. Négrerie. Ce confrère est chargé des petites chrétientés qui ont le bonheur de posséder au milieu d'elles l'humble mausolée en gazon de Mgr Bruguières, premier vicaire apostolique de la Corée, que la mort arrêta sur cette plage lointaine, avant qu'il pût atteindre sa Mission. Situé à cent lieues de Pékin, ce district dépend de la ville chinoise appelée *Oulane-Hata*. Quant au territoire, il appartient en majeure partie au comtat Mongoux d'*Oulane-Pai*, qui lui-même, dit-on, relève de la petite royauté de *Paline*, reculée un peu plus au nord, sur les rives du fleuve *Salomon*. Notre sainte foi, depuis une persécution suscitée contre elle en 1815 par ce roitelet de *Paline*, un des plus puissants entre les quarante-huit princes qui se partagent les steppes immenses de la Mongolie, y jouissait jusqu'à ce jour d'une liberté presque entière; en sorte que nous pouvions ouvertement et sans crainte vaquer aux fonctions laborieuses de l'apostolat.

« Le dimanche 29 septembre 1850, nous nous trouvions réunis, M. Négrerie et moi, dans une chrétienté de la *Vallée des Eaux-Noires*; nous avons passé tout le jour à instruire les néophytes; et le soir, lorsque nous traversions le grand chemin qui se trouve derrière les jardins du village, nous nous heurtâmes à l'improviste contre l'escorte du roi de *Paline* qui se rendait à Pékin, pour les obsèques de l'empereur *Tao-Kouang*, mort depuis plus de six mois. Cette malheureuse rencontre fut l'effet du hasard ou plutôt une permission de la divine Providence, qui voulait par là nous procurer l'honorable occasion d'expier nos fautes, en souffrant pour la gloire de l'Évangile. Sitôt que nous nous aperçûmes de l'imminent danger où nous étions

tombés sans le savoir, nous voulûmes l'éviter, si toutefois c'était encore possible, en nous mettant au large, afin de nous trouver à une assez grande distance du cortège royal, pour n'être plus obligé de saluer par la genuflexion d'usage. Mais cette précaution fut inutile; notre figure un peu étrangère, et surtout notre proximité du hameau chrétien jadis le plus persécuté et maintenant encore le plus connu aux alentours, inspirèrent quelque soupçon au roi; il devina facilement que nous étions des Missionnaires, et, dans sa haine contre notre sainte Religion, il résolut de venger sur nous l'honneur paternel autrefois compromis dans ses démêlés avec nos néophytes. Il dépêcha aussitôt un de ses cavaliers pour nous inviter à lui rendre visite; nous nous excusâmes, disant qu'avec notre costume négligé, nous n'oserions pas nous présenter devant Sa Majesté Mongole. Notre réponse, portée au roi, ne fit que mieux confirmer ses soupçons; et, tandis que nous nous éloignons davantage, le prince descendit de son palanquin que portaient quatre cavaliers en courant, monta sur le bord du chemin qui lui servit de trône, et envoya la moitié de son escorte qui accourut au galop nous inviter de nouveau à venir devant lui, sous le prétexte qu'il désirait beaucoup nous voir. Au ton impérieux et au maintien sévère d'une députation de ce genre, il nous fut aisé de comprendre que nous étions reconnus; et, comme, d'un autre côté, il nous était impossible de nous soustraire au danger, nous prîmes le parti de nous rendre de bonne grâce, plutôt que de nous faire entraîner de force devant ce roitelet de *Paline*, et de lui dire franchement qui nous étions, s'il nous le demandait. En effet, lorsque nous fûmes arrivés en sa présence, ce fut la première parole qu'il nous adressa. Nous lui répondîmes que nous étions tous deux

Maitres de la Religion du Seigneur du ciel. Il demanda ensuite à voir nos Bréviaires, dont il s'empara, et, sans nous questionner davantage, il fit signe à ses gens de nous arrêter. Alors on se rue sur chacun de nous ; on nous lie les mains derrière le dos avec des cordes préparées d'avance ; puis, nous attachant l'un à l'autre, quatre cavaliers nous font marcher devant eux jusqu'à *Si-mao-po-lo*, où ils nous emprisonnent dans une pauvre cabane, tandis que le roi, remonté dans son palanquin équestre et sans écouter nos justes réclamations, s'en va passer la nuit un peu plus loin dans un autre village. Dans ce méchant réduit qui nous servait de prison, nous avons le cœur serré par les angoisses et les craintes d'un avenir orageux pour la chrétienté mongole, mais aussi rempli d'une joie bien douce en pensant que le Seigneur ne nous jugeait pas indignes de souffrir quelque chose pour son saint nom.

« Le lendemain, un mandarin envoyé par le roi s'installa avec ses assistants sur le fourneau tartare qui occupait un coin de la cabane, et nous manda devant lui, pour subir un interrogatoire à peu près en ces termes : « Qui êtes-vous ? — Nous sommes des Missionnaires français. — Pourquoi êtes-vous venus dans ce pays ? — Pour y prêcher la religion du Maître du ciel. — Qu'enseigne cette Religion ? — Elle enseigne qu'il ne faut adorer que le seul vrai Dieu, rejeter toutes vos idoles, faire le bien et éviter le mal. — Mais de quel droit êtes-vous venus ici ? — De quel droit aussi votre Maître nous a-t-il lié les mains derrière le dos, comme il aurait fait à des malfaiteurs, tandis que nous sommes des Maîtres de Religion, des hommes que l'empereur ne veut pas qu'on maltraite. » Nous répondions avec cette fermeté que la foi inspire et soutient, lorsqu'arriva une lettre du roi, dans laquelle il

donnait ses ordres avant de reprendre sa route vers Pékin. Le mandarin, après en avoir pris connaissance, nous fit mettre les fers aux pieds et aux mains ; on nous porta chacun sur une méchante charrette traînée par un bœuf ; des satellites montèrent à nos côtés pour tenir une corde qu'ils nous avaient passée au cou ; puis, escortés de plus de trente hommes armés de fourches et de bâtons, nous fûmes charriés ainsi vers les régions du Nord, sur le chemin de *Paline*. Couverts de cette humiliation glorieuse, nous traversâmes nos deux plus grandes chrétientés, où la veille nous avions immolé l'un et l'autre l'Agneau sans tache, qui s'est lui-même sacrifié le premier pour nous. Tous les néophytes, fondant en larmes, accoururent sur notre passage, pour voir leurs Pères, peut-être pour la dernière fois, et quelques-uns, voulant s'approcher de manière à pouvoir échanger avec nous quelques paroles de consolation, furent à l'instant assaillis de coups de bâtons par les satellites. Nous arrivâmes le soir au hameau de *Lai-se*, où l'on nous emprisonna dans une petite cabane, en attendant plusieurs mandarins mongoux, convoqués par le roi pour traiter notre affaire. Nous y restâmes trois jours en proie aux rigueurs de la plus dure captivité. C'était avec beaucoup de peine que nous obtenions quelques grains de millet pour notre nourriture : aucun chrétien, aucune personne amie ne pouvait s'approcher de nous pour soulager notre misère ; nos poignets, étroitement serrés et unis l'un à l'autre par deux demi-cercles de fer, étaient considérablement enflés ; toutes nos représentations et nos instances étaient impuissantes à émouvoir nos gardiens au cœur de bronze. Cependant comme nous refusâmes quelquefois de manger, la crainte de nous voir tomber malades les porta à enfreindre de temps en temps les

ordres sévères de leur petit tyran. Sur ces entrefaites, arrivèrent deux *Tou-se-la-se*, (nom qu'on donne aux mandarins mongoux) et un certain Chinois, appelé *Fou*, que le roi de *Paline* avait rencontré sur sa route et qu'il envoyait revêtu, disait-on, de pouvoirs extraordinaires. C'était un homme fourbe, qui ne songeait qu'à compromettre les chrétiens dans notre affaire, afin de tout terminer par argent, selon la méthode chinoise. Aussi, dès son arrivée, au milieu de la nuit, il nous appela à sa barre dans la maison voisine. L'interrogatoire ne fut pas long; car nous répondîmes à toutes ses demandes, en lui montrant une copie du traité fait entre la Chine et la France, traité qu'il violait sciemment par une conduite si indigne. Il fut donc obligé de nous renvoyer dans notre prison. Cependant il ne se tint pas pour battu : il nous fit prendre la route d'*Oulane-Pai*, accompagnés de deux *Tou-se-la-se*, et il renouvela encore les séances nocturnes, mais toujours avec le même insuccès. Plusieurs jours nous voyageâmes dans ces lieux déserts, où déjà l'on ne voit plus que des troupeaux errants de moutons, de bœufs et de chevaux, puis quelques chaumières, quelques tentes éparses de loin en loin, et des milliers de petites voitures trainées chacune par un bœuf, et sur lesquelles des lamas charrient, dans tout le nord-est de la Chine, du sel qu'on trouve en grande quantité dans les lacs de la Mongolie. Ce fut la seule distraction que nous eûmes pendant ce triste voyage.

« Enfin, le samedi, nous arrivâmes à *Oulane-Pai*, résidence d'un comte mongoux. C'est un petit château d'architecture chinoise, assez joli par son contraste avec la nudité qui l'entoure, et isolé comme une tente dressée au milieu du désert. On nous fit descendre dans cette vaste plaine, à quatre ou cinq cents pas du

château, et on nous y laissa tout le reste du jour, couchés sur le gazon et exposés aux injures de l'air : c'était notre salle d'attente. Sur le soir on vint nous avertir que nous allions subir un interrogatoire. Alors nous cheminâmes lentement, à cause de nos fers, vers le lieu où les *Tou-se-la-se* étaient réunis. Le comte ne présidait pas. Lorsque nous allions franchir la première porte, on nous dit que nous passerions en jugement l'un après l'autre, et on me fit signe de venir le premier. Arrivé en présence des mandarins, un satellite qui me soutenait par le bras, voyant sans doute qu'avec mes mains enchaînées il m'était difficile d'ôter mon chapeau, s'empessa de me l'enlever lui-même, et me cria d'une voix forte de me mettre à genoux. Je répondis que je n'en ferais rien. Vinrent ensuite les mêmes questions que dans les interrogatoires précédents, questions auxquelles je me contentai de répondre que j'étais Français, et qu'on violait indignement en ma personne et en celle de mon confrère, les traités conclus entre la France et la Chine. « Du reste, ajoutai-je, puisque vous me laissez les fers aux pieds et aux mains, contrairement aux ordres de l'empereur, je ne vous répondrai que par le plus profond silence. — Eh bien ! dit le *Tou-se-la-se* de *Paline*, demain nous verrons si les tortures te feront ouvrir la bouche. — Je ne les crains pas plus que les fers de ton roi, lui répondis-je; tout cela n'a qu'un temps qui passe bien vite. »

« On fit ensuite entrer M. Négrerie, tandis qu'on me conduisait derrière la maison, dans un large fossé, pour ne rien entendre de cet autre interrogatoire, qui se fit à peu près de la même manière et qui se termina par les mêmes menaces. Seulement, on employa de plus la ruse et le mensonge pour tromper mon con-

frère, auquel on assurait, afin de l'engager à s'agenouiller et à parler, que je m'étais mis à genoux devant les mandarins, que je leur avais tout raconté, et que le comte, satisfait de mes explications et très-bien disposé en notre faveur, m'avait emmené dans le château où nous buvions le thé ensemble. M. Négrerie ne se laissa pas prendre au piège; il répondit aux juges qu'il n'en croyait rien du tout, et que, s'ils n'avaient pas le pouvoir de nous ôter les fers, ils ne l'avaient pas par conséquent de nous juger; qu'enfin nous ne parlerions jamais que devant un tribunal régulier, qui pût être responsable de ses actes. Pendant ce temps, les ténèbres de la nuit étaient descendues dans mon fossé; on vint bientôt m'en retirer pour me conduire seul à un petit hameau, éloigné d'une demi-lieue de là, et en même temps on emmenait mon confrère d'un autre côté, afin que nous ne pussions plus nous concerter sur notre affaire. Dans cet isolement, nous passâmes cette nuit, le cœur un peu triste et l'esprit rempli d'inquiétude, tandis que nos gardiens, gais et joyeux, chantèrent tout le temps et nous empêchèrent de dormir.

« Le lendemain, 6 octobre, on nous ramena, le matin, dans le désert qui servait de salle d'attente. Nous y restâmes tout le jour, en attendant cette audience qu'on nous avait annoncée si terrible. Nous étions toujours séparés l'un de l'autre, et ce ne fut que lorsqu'on vint nous appeler que nous nous aperçûmes au milieu de cette vaste plaine. Cette fois, la séance devait se tenir sous la grande porte du château. Le comte y présidait; il était assis sous le portique; les *Tou-se-la-se*, en assez grand nombre, étaient placés à ses côtés; sur les degrés s'échelonnaient les scribes et les interprètes; puis au bas, les satellites, dont quelques-

uns portaient des instruments de supplices, étaient rangés sur deux lignes, au milieu desquelles il nous fallait passer. Chacun de notre côté, mon confrère et moi, nous arrivâmes presqu'ensemble devant cet effrayant appareil. On fit signe à M. Négrerie de se présenter le premier, et moi, pour m'intimider sans doute, on me conduisit encore derrière la maison, pendant l'interrogatoire qui me parut d'assez longue durée. Enfin je fus introduit à mon tour. Les mandarins m'adressèrent toute sorte de questions sur le motif qui m'avait amené dans ces pays lointains, et surtout sur les divers lieux de mon passage et de ma résidence : questions auxquelles je donnai des réponses évasives pour ne compromettre personne. « Comment se fait-il, me dit-on, que vos paroles diffèrent quelquefois de celles de votre confrère? — La raison en est bien simple, leur répondis-je; comme je connais encore peu le langage du pays, je ne comprends peut-être pas bien votre pensée ou j'exprime mal la mienne. — L'autre Missionnaire a dit que votre empereur s'appelait Philippe, et vous, vous nous dites que c'est Napoléon. — Mais tout cela s'accorde; nous sommes partis de France à des époques différentes, lui sous l'ancien régime, et moi sous le nouveau, voilà d'où naît cette différence. » Après plusieurs questions aussi peu importantes, on me fit signe de me retirer, et me réunissant à mon confrère, on nous conduisit ensemble dans un hameau du voisinage pour y passer la nuit. Nous y fûmes assez bien traités; nos gardiens nous dirent que le comte, bien disposé pour nous et pour les néophytes ses sujets, venait de renvoyer le soi-disant plénipotentiaire du roi de *Paline* : nous commençons à vivre d'espérance, et nous nous attendions le lendemain à une sentence favorable, comme on semblait nous le pro-

mettre. Le lendemain donc, on vint nous chercher, mais c'était pour nous faire prendre la route de la ville chinoise de *Oulane-Hata*, en compagnie d'un *Tou-se-la-se* et escortés de Mongoux à pied et à cheval, armés de flèches et de carabines à mèche. Ils eurent assez soin de nous durant tout le voyage et, malgré la neige qui déjà encombrait les chemins, nous arrivâmes, le 10 octobre, à cette ville, où nous espérions que le tribunal chinois, mieux instruit du traité fait entre la France et la Chine, nous délivrerait de nos fers et se hâterait de nous faire conduire à un représentant de notre nation.

« En attendant que le tribunal chinois fût convoqué, les Mongoux nous laissèrent sur la place publique pendant plus d'une heure, exposés sur notre charrette à la curiosité d'une foule immense, accourue pour nous voir. A force de s'accroître, cette multitude était devenue tellement compacte qu'elle débordait de tous côtés sur notre voiture. Le conducteur alors, craignant plus pour son équipage que pour nous, le fit avancer au milieu d'un grand borbier, où l'on ne cessa pas de nous regarder, mais à une distance un peu plus respectueuse. Du reste, partout où nous passâmes dans la suite, nous fûmes témoins de ce même empressement et de cette insatiable avidité de voir des étrangers.

« Cependant le mandarin de la ville et ses assistants étaient réunis au prétoire, où l'on nous conduisit aussitôt. Le président nous ordonna de nous mettre à genoux. Nous lui répondîmes que nous ne le ferions jamais; le *Tou-se-la-se* lui-même l'avertit que jusqu'ici nous ne l'avions pas fait, même devant le roi de *Paline*, et ce magistrat brutal, malgré notre protestation et notre résistance, commanda à ses satellites de nous

prosterner devant lui. Du tribunal nous fûmes conduits en prison, c'est-à-dire logés dans une petite baraque avec une trentaine de brigands, dont la plupart étaient des voleurs de grand chemin. Tant que nous restâmes dans cet étroit et dégoûtant réduit, nous fûmes dévorés par la vermine et en proie à des souffrances qu'il m'est impossible de vous raconter. Notre prison était ouverte à tous les vents ; déjà soufflait la bise glaciale de l'hiver ; déjà la neige recouvrait notre toit, et plusieurs prisonniers, détenus depuis longues années, n'avaient qu'un morceau de natte pour se couvrir. Ce qu'il y avait de plus pénible, c'est que non seulement chacun devait pourvoir à ses vêtements, mais encore à sa nourriture, dans un lieu où l'on ne pouvait travailler et d'où l'on ne pouvait pas sortir. Tant mieux pour ceux qui avaient quelques parents ou quelques amis charitables en ville ; car, pour les autres, ils n'avaient d'autres ressources que la générosité parcimonieuse de notre geôlier, pour suppléer à la très-modique ration de millet cuit à l'eau, que le règlement leur accorde, quand ils ne peuvent en avoir d'autre. Pour nous, sans argent et sans connaissance au dehors, nous eûmes lieu d'admirer les soins de la divine Providence, partout et toujours attentive aux besoins de ceux qui ont tout quitté pour mettre en elle seule leur confiance. Les principaux néophytes, il est vrai, étaient accourus à la ville pour nous être de quelque secours, s'il leur était possible ; mais ils n'osaient s'approcher de nous, de peur de se compromettre, et chaque jour on menaçait de les prendre, pour les emprisonner ou leur extorquer de l'argent. Le bon Dieu voulut qu'un pauvre chrétien eût en ce moment une affaire à démêler au tribunal, et qu'il pût de temps en temps s'introduire jusqu'à nous, et être ainsi pour nous la main bienfai-

sante de la divine Providence. Les trois ou quatre jours qui suivirent notre arrivée à *Oulane-Hata*, on nous fit encore subir plusieurs interrogatoires, sans cependant exercer sur nous d'aussi mauvais traitements que la première fois. Toutes les questions qui nous furent adressées annonçaient l'intention du tribunal d'impliquer les chrétiens dans notre affaire ; et, pour mieux déguiser et voiler leur piège, les mandarins avaient la précaution d'entremêler leurs demandes captieuses d'interrogations insignifiantes. Voyant qu'ils ne pouvaient pas réussir avec nous, ils prirent le parti de nous laisser tranquilles dans notre prison, et d'appeler à leur barre les deux maires de village de la vallée des *Eaux-Noires*, dont l'un était païen, afin qu'en les mettant à la torture, ils arrivassent plus facilement à leur fin, qui était de se saisir des principaux chrétiens du district et de terminer notre affaire et la leur par une rançon fort considérable. Les deux maires, qui n'avaient aucun rapport avec nous, furent donc aussitôt emprisonnés ; on lança aussi un mandat d'arrêt contre les chrétiens. Quelques-uns ont pu s'y soustraire en donnant des sommes d'argent, et j'ignore jusqu'où aurait été ce brigandage, si Dieu, qui éprouve ses fidèles serviteurs, n'arrêtait aussi les pernicious projets des méchants. Sur ces entrefaites, un puissant Lama pillà, dit-on, le trésor public dans une ville voisine ; le mandarin de *Oulane-Hata* fut obligé de s'y rendre, et cette affaire ralentit heureusement les poursuites contre nos néophytes.

« D'un autre côté, tandis que nous traînions nos fers dans les diverses prisons de la Mongolie, le roi de *Paline*, qui nous les avait imposés, était arrivé à Pékin, avait remis mon Bréviaire au *Li-pou* (ministère des rites et des cultes) et informé le nouvel empereur d'une

prise dont il était si fier. *Shien-Fong* (1), qui n'en fut pas tout à fait aussi content, donna aussitôt l'ordre de s'enquérir de nous au grand mandarin de *Jée-ho*. Cette ville, située au-delà de la grande muraille, est la capitale de tous les tribunaux chinois établis dans cette partie de la Mongolie. Un délégué de ce magistrat supérieur vint donc nous chercher à *Oulane-Hata*. Nous partîmes le 29 octobre, encore escortés de satellites et de soldats et accompagnés de ce mandarin qui, par sa bonté et ses égards pour nous, sut adoucir les peines et les fatigues d'une route aussi pénible. En effet, nous allions à grandes journées, pour atteindre les étapes; la neige venait souvent rendre la marche plus difficile, et, lorsque nous arrivâmes à deux journées de *Jée-ho*, il nous fallut, dans nos petites voitures, gravir des montagnes escarpées et passer sur le bord glissant de précipices de plus de trois cents pieds de profondeur. Le chemin qui escalade ces monts et descend rapidement dans ces vallées profondes, n'est le plus souvent qu'un étroit sentier taillé dans le roc, et malheur aux charriots qui s'y rencontrent! Aussi, pour prévenir cet accident et protéger les voyageurs, trouve-t-on quelques pagodes et quelques bonzes sur les hauteurs les plus élevées et les plus impraticables; mais tout cela n'est qu'une imitation stérile du mont Saint-Bernard et des hospices chrétiens.

« Le dimanche, 3 novembre, nous arrivâmes à *Jée-ho*, ville assez belle et assez grande, située dans la gorge étroite de ces montagnes. Un torrent en baigne le pied; des bois de sapin tapissent les collines d'alentour; ce sont des forêts impériales qui s'étendent à

(1) Nom de l'empereur régnant.

plus de trente lieues au nord, et qui servent de parc à la maison de campagne que les empereurs de Chine ont bâtie dans cette contrée. Le nom de *Jée-ho*, qui signifie *Fleuve-chaud*, vient, dit-on, d'une source d'eau thermale qui se trouve dans les dépendances de ce palais impérial, le Versailles chinois de Pékin. Dès notre arrivée, on nous conduisit au tribunal du *Tao-Tai* : le mandarin, sans nous adresser une parole, fit briser nos fers et nous renvoya sur-le-champ au *Tou-Tong*, qui est le gouverneur militaire et le mandarin supérieur de la ville. Là, il n'y eut pas d'interrogatoire; seulement, après une conversation avec les juges d'instruction, ces magistrats rédigèrent une espèce de rapport qu'ils nous prièrent de signer et dans lequel il était dit en substance : que *Li* et *Ngai* étaient maîtres de la Religion du Seigneur du ciel, qui enseigne le bien et défend le mal; que ces Maîtres de Religion ne se mariaient pas, et qu'ils faisaient abstinence de viandes deux jours sur sept. Ces indications avaient du moins l'avantage de donner une idée succincte de notre foi et de nous distinguer des protestants. Le grand-mandarin demanda ensuite à nous voir dans sa chambre, où, après nous avoir très-bien accueillis, il nous déclara qu'il venait, lui esclave (expression dont se servent les Mantchoux à l'égard de l'empereur), de recevoir de son maître, Fò et fils du ciel, l'ordre de nous reconduire à Canton. Il fallut donc nous remettre en route, désormais sans escorte, accompagnés seulement de deux mandarins qui devaient nous traiter comme leurs égaux, pour traverser d'un bout à l'autre cette immense contrée, que, par une basse flatterie pour le souverain, on appelle quelquefois Céleste Empire.

« Deux jours après notre départ, nous atteignîmes la grande muraille, monument qui n'a rien de gigan-

tesque par son élévation et son épaisseur, puisqu'à cet endroit il ne m'a paru que de quinze à vingt pieds de haut sur deux de large, mais qui surprend et étonne par son ascension sur les montagnes les plus rapides, dont il aime à suivre le sommet, malgré les vallées profondes qui les entrecourent. C'est un mur construit en briques, sans fossé en dehors, sans terrasse en dedans, reposant sur une base de pierres très-peu élevée et crénelé par le haut, comme toutes les fortifications chinoises. A peine nous étions éloignés d'une journée de ce rempart, que nous entrions dans la vaste plaine du *Tche-Li*; elle se déroule aussi dans tout le *Chan-tong*, et nous la parcourûmes jusqu'au *fleuve Jaune*, sur une étendue de plus de cent lieues. Nous nous dirigeons vers *Pao-Ting-Fou*, capitale du *Tche-Li*; notre route n'était pas de passer par Pékin. Un jour, notre mandarin, qui ne négligeait aucune occasion de nous faire plaisir, pour nous faire oublier plus tôt le triste souvenir de la Mongolie, me demanda si je serais content de voir la capitale de la Chine. « Je la verrais volontiers, lui répondis-je, si cela était possible. — Eh bien ! ajouta-t-il, nous y passerons. » Déjà nous n'en étions plus qu'à une petite journée, lorsque le hasard voulut que nous rencontrassions encore le roi de *Paline*, qui s'en retournait dans ses solitaires Etats. Il était dans un palanquin à deux mules; de nombreux cavaliers l'accompagnaient, et une troupe de chameaux, portant ses bagages et sa tente de voyage, le suivait à quelques pas. Les cavaliers nous reconnurent et en avertirent le prince, qui se hâta de continuer seul sa route, tandis que ses gens accoururent près de nous, pour dire au mandarin, de la part de leur maître, qu'il eût la bonté de présenter les hommages du roi de *Paline* au vice-roi de *Pao-Ting-*

Fou, et de vouloir bien le lui rendre favorable. Mais le fonctionnaire chinois lui fit répondre, d'un ton un peu sévère, qu'il n'osait pas se charger d'une pareille commission ; que le roi aurait mieux fait de ne pas maltraiter des hommes qui ne faisaient aucun mal ; et que, maintenant, il y avait ordre impérial de nous respecter. En effet, le mandarin nous expliqua plus tard que le roi de *Paline*, à cause de notre arrestation, avait été mal reçu à la cour, et que l'empereur n'avait point voulu le voir. Je croirais assez qu'il y a du vrai dans ces paroles, à en juger par l'air déconcerté qu'avait l'escorte royale et par les honneurs que nous avons reçus pendant tout notre voyage.

« Le 9 novembre, nous vîmes loger dans les faubourgs de Pékin, et, le lendemain, après le lever du soleil, nous traversâmes cette grande ville, durant l'espace d'une heure environ, depuis la porte orientale jusqu'à la porte occidentale. Les fortifications, simple mur en brique ayant une terrasse en dedans, et terminé en créneaux, forment, dit-on, un carré dont chaque côté a un peu plus d'une lieue de longueur. Il y a neuf portes d'entrée, à plusieurs étages et d'un aspect assez beau, trois au midi et deux sur chacune des autres faces. A l'intérieur, de larges rues vont de l'est à l'ouest et du nord au midi ; ces rues ont une élévation en forme de trottoir, au milieu, sur laquelle courent les petits chars ; les deux côtés, de plain-pied avec le sol des maisons, sont réservés pour les grosses voitures. Toutes les habitations sont basses, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, et d'un extérieur généralement fort modeste. Si l'on s'écarte de ces grandes rues, espèce de boulevards, ce ne sont plus que des ruelles sales, tortueuses et peu peuplées ; sur notre passage, nous n'avons aperçu ni place, ni fontaine, ni au-

tres monuments que la tour assez élevée d'une lamaserie impériale ; et partout l'on rencontre, encombrant le chemin, des troupeaux de chameaux qu'on emploie pour toute espèce de transport. Au milieu de cette première enceinte, en est une seconde qui peut avoir un quart de lieue de chaque côté, et qui ressemble beaucoup à un mur de jardin ; dans cette seconde enceinte, s'en trouve une troisième qui renferme le palais impérial. Je n'ai vu nulle part quelques restes d'une ancienne splendeur ; si le palais de l'empereur correspond à la pauvreté de la ville, il ne doit pas être bien remarquable. Les choses sont belles de loin ; mais, lorsqu'on les voit de près, il faut beaucoup rabattre de la réputation que leur a faite un enthousiasme irréfléchi et quelquefois peu sincère.

« Nous arrivâmes, le 14, à *Pao-Ting-Fou*. Les mandarins qui nous avaient accompagnés, nous firent, par honneur, monter dans leur propre voiture, s'asseyant eux-mêmes sur le devant, à la place du cocher, et nous conduisirent ainsi à la demeure du vice-roi. Nous restâmes plusieurs jours dans cette grande ville, logés dans un hôtel uniquement réservé aux mandarins qui viennent de la province. Nous y reçûmes la visite de plusieurs fonctionnaires, d'un, entre autres, qui nous offrit du champagne. Le vice-roi lui-même nous fit cadeau d'habits de fourrure, pour nous préserver du froid pendant le voyage ; et, le 18 du même mois, nous nous remîmes en route, avec deux nouveaux mandarins lettrés qui nous suivirent jusqu'à Canton. Durant tout ce long trajet, nous fûmes partout traités avec beaucoup d'honneur ; nous logeâmes toujours dans les hôtels destinés aux mandarins, qui se trouvent d'étape en étape, sur toute la route de Pékin à Canton. Les villes où nous devions passer étaient pré-

venues plusieurs jours d'avance, pour préparer les voitures, les bateaux ou les chaises à porteur, et pour pourvoir à tous les frais et à notre nourriture, qui fut partout somptueuse. Nos deux mandarins firent porter, par l'estafette qui nous précédait de ville en ville pour annoncer notre arrivée, un drapeau sur lequel on lisait en gros caractères cette inscription : *Mandarins étrangers du royaume de France*. Ce drapeau entra avec notre barque dans le port de Canton, le 6 février 1851.

« Après un court séjour dans cette ville, nous sommes venus nous reposer un instant, à notre Procure, des fatigues d'un si long voyage, et nous y attendons de jour en jour l'occasion favorable de retourner dans notre Mission, que cet éloignement inattendu nous rend encore plus chère. Daigne la divine Providence nous accorder un prompt et heureux retour, avec la force et le courage de soutenir victorieusement les nouvelles et incessantes attaques du prince de ce monde qui, refoulé dans ce coin de l'Asie, veut nous en chasser, comme de son empire. Pour obtenir cette faveur, j'ose réclamer le secours de vos prières et celles de MM. les Directeurs, vous priant tous en même temps d'agréer l'expression des sentiments de vénération et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« J.-B. AIMÉ FRANCLLET,

« Missionnaire Apostolique. »

MISSIONS DE L'OCÉANIE.

Lettre de M. Fonbonne, Missionnaire Apostolique de la Société de Marie, à M. Marcel, Curé de Fourneau.
(Suite.) (1)

De Tahiti, le 28 mars 1850.

« Le 2 février, nous primes congé de Valparaiso, où nous avons séjourné quelques semaines avec bonheur. En quittant ce bon peuple, que l'égoïsme et la soif de l'or n'ont pas encore énervé, nous faisons des vœux pour qu'il conservât longtemps ses vieilles et pieuses coutumes qui lui sont chères. Puissent les révolutions qui l'agitent souvent, passer au-dessus de ses mœurs sans les altérer davantage! Puissent ses goûts religieux, son caractère de générosité et son esprit de foi résister aux efforts que les étrangers tentent pour les détruire!

« Douze jours de traversée nous conduisirent en vue de la capitale du Pérou. Nous entrions, le 14 février au soir, dans la plus magnifique rade du monde. Pour se faire une idée du tableau que nous avons sous les yeux, qu'on se représente, sur le fond de ce panorama,

(1) Voir le Numéro précédent, page 320.

le soleil inondant de ses derniers rayons les crêtes majestueuses des Cordilières, qui paraissent comme se fondre dans l'embrasement d'un vaste incendie; au pied de ces montagnes, à trois lieues devant nous, la ligne fantastique des maisons blanches de Lima, parmi lesquelles s'élancent les flèches nombreuses des églises; plus près, et sur un massif de sombre verdure, le petit port du *Callao*; en avant du port, une forêt de navires qui font l'effet d'une multitude de cathédrales flottantes; et tout cela réfléchi sur une mer en feu. Et, pour animer cette scène, des myriades d'oiseaux aquatiques, noirs et blancs, qui tantôt nous donnent le singulier spectacle de brillants flocons de neige qui remplissent le ciel et obscurcissent le jour; tantôt, dans d'incessantes évolutions à fleur d'eau, défilent rapidement en larges bataillons serrés, et décrivent sans relâche autour de nous et avec la plus admirable régularité, une circonférence de plusieurs lieues dont nous occupons le centre... Qu'un peintre reproduise sur la toile ce magique tableau, qu'il y emploie les couleurs les plus vives, les contrastes les plus tranchés, on l'accusera d'exagération, et pourtant il sera au-dessous de la réalité.

« A voir le port du *Callao*, on dirait une cinquantaine de pauvres habitations jetées en avant par Lima, qui trône à deux lieues plus loin, et entend faire ses affaires sans se déranger. Ses vieilles maisons, sans toiture ni vitrages, où perchent en plein jour, comme sur des ruines, une multitude d'oiseaux sinistres, donnent à croire qu'on arrive dans quelque ville saecagée. Aussi, nous cédon sans peine à la proposition qu'on nous fait de nous transporter à Lima. *Lima*, la reine de ce pays de sables et de déserts, était jadis une capitale de 160,000 âmes; mais les guerres et les dissensions

tarissent insensiblement sa population et sa prospérité. Un Noir est là qui nous attend sur le siège de son omnibus attelé de quatre mules; nous voilà partis avec notre retentissant attelage, à travers les pierres entassées, les fondrières et les flots poudreux qu'on appelle la grande route de Lima.

« Cependant, il faut égayer la monotonie du trajet, et nous prêtons l'oreille aux faits d'armes qu'on nous raconte des hardis brigands qui attendent la nuit, embusqués là, tout près de nous, dans les roseaux, et que nous sommes vraiment bien contrariés de ne point voir. La vérité est que les voleurs sont un fléau du pays, et la ville même ne dort pas tranquille avec sa police; souvent, au milieu de la nuit, des bandes organisées envahissent une rue, et luttent aux aboutissants, à coups de feu ou de poignard, contre la force armée, tandis que d'autres se hâtent de dévaliser les maisons.

« Otez à Lima ses souvenirs, il restera une ville peu intéressante. Cela s'explique : que peuvent avoir à faire l'architecture et les beaux-arts, là où l'appréhension continuelle des tremblements de terre rend impossible le choix des matériaux et le développement des édifices? On y compte cependant soixante-trois dômes d'églises desservies par divers Ordres religieux. Montez à l'une de ces tours où, sur des matériaux trop peu durables, l'esprit religieux semble avoir voulu exécuter des prodiges de patience : de là, vous embrasserez d'un coup-d'œil le panorama de la ville entière. Toutes ces terrasses poudreuses des maisons vous présenteront un ensemble disgracieux; mais vous suivrez avec plaisir la chaîne majestueuse des Cordilières, et, au pied de votre observatoire, vous verrez se dessiner une multitude de cloîtres où l'on peut recueillir d'in-

téressants souvenirs. On reconnaît qu'une même pensée a présidé à ces constructions quelquefois immenses, et entrecoupées de cours et de jardins : tout autour règnent une sorte de colonnade mauresque et des galeries parées et revêtues de faïences bleues, qui retracent souvent la légende de quelque saint de l'Ordre. Nous avons visité avec intérêt l'église de *San Pedro*, dont tous les décors, en bois doré, comme à Rio et à Valparaiso, sont si merveilleusement fouillés, que chaque panneau semble avoir coûté à l'ouvrier le travail de toute sa vie. La cathédrale, si elle était construite en pierres, et qu'on en retranchât certains ornements de mauvais goût, serait vue partout avec plaisir. Rien n'est plus gracieux que son jubé ; rien n'est plus majestueux que cette immense boiserie qui sert de fond au double rang de stalles. Un baldaquin, d'un dessin admirable, s'élève encore au-dessus du maître-autel, mais ce n'est que pour perpétuer le souvenir d'une spoliation sacrilège : sur ces colonnes qui le supportent, et que l'on a vues autrefois, avec le couronnement, recouvertes de brillantes lames d'argent doré, on a remplacé l'argent par des feuilles de cuivre. Les habitants du Nouveau-Monde dégénèrent de la piété généreuse et sincère de leurs aïeux ! Constatons qu'en même temps la prospérité s'en éloigne.

« Entre tous ces sanctuaires, il en est un que nous aimions à visiter, c'est celui de *San-Domingo*. Là, sur la tombe de la première Sainte que le catholicisme vénère dans le Nouveau-Monde, nous étions heureux d'aller prier ou célébrer les saints mystères pour nos familles et pour nos Missions. Là, nous pouvions suivre pas à pas *sainte Rose de Lima*, dans la pratique de ses héroïques vertus, recueillir un à un tous les faits de sa vie, qui composent une légende si poétique et si pieuse. Sur

l'autel, au-dessous de la chaise où l'on conserve ses reliques, elle est représentée en marbre blanc, endormie par la mort, avec une couronne de roses sur le front, et auprès d'elle quelques grenades dont elle faisait sa nourriture. A quelques pas de l'autel, vous remarquez une plaque de bronze incrustée dans une dalle, et sur laquelle on lit en castillan : « *Rose de mon cœur, je te choisis pour épouse.* » Et un peu plus bas : « *C'est ici qu'est ton esclave, ô Roi d'éternelle majesté ! Je suis et serai toujours à toi !* » Ces paroles, extraites de sa légende, sont celles du colloque de N. S. qui lui était apparu ; cette dalle recouvre un caveau où la Sainte jeta la clé qui fermait son cilice. Dans une autre église qui lui est dédiée, on trouve la tombe même où elle fut ensevelie ; tout auprès, le petit jardin dont elle avait fait sa solitude ; et au fond du chœur, en ouvrant une porte à gauche, la grotte étroite où elle a exercé tant de saintes austérités.

« De Lima, les vents généraux nous poussèrent, en vingt-quatre jours, en vue de *Fatou-Hiva*, la plus avancée des îles Marquises. Le 23 au matin, nous sommes en vue de l'île *Fliegin*, et quelques heures plus tard nous longeons *Krusenstern*, autre île basse, ou plutôt forêt impénétrable que l'on pourrait appeler une immense corbeille de magnifique verdure baignée dans l'Océan. Nous n'y avons pu découvrir aucune trace d'habitation. Le soir du dimanche des Rameaux, la vigie crie : Terre ! Nous avons, à vingt lieues devant nous, l'île de *Tahiti*.

« Une vaste ceinture de rescifs à fleur d'eau enveloppe l'île de toutes parts ; c'est une muraille de coraux élevée du fond de l'Océan par les polypes, ces maçons de la mer. Heureusement, cette enceinte n'est pas tout à fait continue : en face de *Papétété*, la capitale de l'île,

elle est coupée d'une ouverture profonde, et laisse à l'arrivage une passe assez large, mais dangereuse pour les navires qu'y surprendrait le calme, et que le courant briserait alors presque inévitablement contre l'écueil. Une fois dans la rade, où l'on trouve partout mouillage, on est merveilleusement abrité par ces rescifs.

« L'île de Tahiti a trente lieues de circonférence et une population de cinq à six mille habitants dispersés sur la côte; l'intérieur, occupé par de hautes montagnes, est abandonné aux chèvres et aux cochons sauvages.

« Les Tahitiens ont, dans le caractère, beaucoup de douceur et d'enjouement; mais, d'autre part, c'est chose risible que de voir cette population de géants, qui a donné des preuves d'une bravoure incontestable dans ses escarmouches contre les Français, n'oser faire un pas, la nuit, dans la crainte du *Tou-Papaho* (le revenant)... Vous trouvez aussi, chez eux, l'insubordination dans la famille, la passion des liqueurs fortes pour le seul plaisir de s'enivrer, et surtout l'immoralité à son comble. Leur amour de la danse est connu de tout le monde; ils s'y livrent avec fureur. Depuis quelques années, elle leur avait été interdite par le gouverneur, aussi bien que l'usage des boissons fermentées; et l'on comprend que, chez un peuple dont la vie n'est qu'une longue oisiveté, pareille défense ait soulevé des récriminations: cette mesure n'en fait pas moins d'honneur à M. Lavaux, comme intéressant au plus haut degré la moralité publique.

« La population de Tahiti n'est point groupée dans une nationalité commune; elle se compose de tribus d'origine diverse, qui obéissent à un certain nombre de chefs. Ces chefs sont convoqués en assemblée à Pa-

péété, sous la présidence du gouverneur français qui traite de leurs intérêts avec eux et la reine. Rien ne distingue la reine Pomaré des autres femmes de l'île, sinon qu'elle a ordinairement deux suivantes, dont l'une prépare les cigarettes, et l'autre les présente allumées; j'ai remarqué aussi une sorte de fleuron très-proéminent sur sa couronne de *pyat* (1). Quelquefois, elle parcourt les îles de ses Etats, et alors chacun des naturels s'empresse de lui payer son tribut d'hommage: ainsi, à sa dernière visite, elle rapporta trois cents porcs qui lui avaient été offerts, et dont elle fit une fête, au retour, à ses sujets de Tahiti. Si quelque chose lui manque, elle le fait annoncer par un exprès, et chacun se hâte de le fournir; mais, depuis l'adoption d'un impôt fixe de 1 f 25 c. par habitant, elle a rarement besoin de recourir à cette mesure. Du reste, elle vit retirée, au milieu de cinq petits enfants, tous adoptés par des chefs d'îles voisines, et par conséquent appelés au droit de leur succéder.

« Le fruit de l'arbre à pain est le principal aliment des Tahitiens: ils y ajoutent, suivant leurs goûts, le *taro*, l'*igname*, la *banane*, et quelquefois du poisson. Nous avons pu voir qu'ils auraient encore la ressource de la tortue de mer, s'ils savaient en profiter, surtout quand elle a pondu et qu'elle monte à la plage pour y déterrer ses œufs et emmener ses petits éclos. J'ai souvent admiré l'instinct providentiel de ces animaux: ils déposent leurs œufs dans le sable, au-delà de la limite extrême qu'atteignent les vagues de la mer, dans une exposition favorable pour recevoir les rayons du soleil,

(1) Le *pyat* est un arbuste dont on tire des filaments d'une éclatante blancheur pour faire des ouvrages d'une grande délicatesse.

et, cinquante jours après, sans le moindre retard, ils viennent les deterrer. Au moment précis où ils enlèvent la couche de sable qui les recouvrait, les jeunes tortues rompent leur coquille, et marchent en file à la suite de leur mère qui les conduit à l'eau : dès qu'elles ont touché le flot, elles s'attachent au ventre de celle-ci qui les emporte au large.

« La Bible, traduite en kanack par les méthodistes, a été répandue à profusion dans toute l'île; et le dimanche, au temple, les jeunes gens et les jeunes personnes chantent, en chœurs dialogués, quelques chapitres des saintes Écritures. En cela consiste, du reste, toute leur religion; et c'est en vain que vous chercheriez parmi eux un seul protestant capable de rendre compte de sa foi et disposé à la soutenir. En revanche, ils applaudiront à tous nos arguments; ils seront les premiers à préférer le Missionnaire à leurs ministres; ils feront volontiers l'éloge de nos cérémonies. A les entendre, on est étonné de trouver partout des catholiques, là où l'on vous a dit que tout est protestant. A quoi tient-il qu'ils ne soient, en réalité, ce qu'ils se montrent en tant d'occasions? L'indifférence, les passions, et enfin la priorité du protestantisme au milieu d'eux, voilà ce qui les arrête jusqu'à ce jour. Et cependant, qu'un kanack influent donne l'exemple, il aura aussitôt de nombreux imitateurs.

« Un chef des Pomotous m'aborda l'autre jour, et m'adressa un grand nombre de questions, auxquelles je répondis apparemment de manière à le satisfaire, car il me prit la main et me dit avec affection : *« Pôpé ! (papiste) la vérité est sur tes lèvres; viens avec moi dans mon île, afin que mon peuple entende la trompette de ta parole ! »* Pauvres gens! je voudrais que la chose fût en mon pouvoir; comme j'accepterais avec bonheur une pareille invitation !

« Je vous ai écrit longuement, mon bien cher Curé, pour vous dire peu de chose. Vous voudrez bien ne voir dans cette lettre que les distractions d'une immense traversée ; les occupations sérieuses vont commencer désormais. Après avoir attendu inutilement jusqu'ici la goëlette de Mgr Bataillon, nous nous sommes décidés à demander passage sur la corvette française l'*Alcmène* qui doit visiter nos îles. Le gouverneur et le commandant du navire, M. d'Harcourt, ont accueilli notre requête avec une parfaite bienveillance. Nous toucherons bientôt aux Marquises, et dix à douze jours après, s'il plait à Dieu, nous serons aux Wallis, à la disposition de notre Evêque. Priez, faites prier vos excellents paroissiens, si zélés pour l'OEuvre de la Propagation de la Foi, que je ne sois pas un ouvrier inutile dans cette vigne du Père de famille où j'arrive, peut-être, à la onzième heure. Il ne me manque réellement que de pouvoir compter sur quelques saintes prières, pour être dans le plus absolu contentement. Aussi, c'est en souriant que je vois d'ici, à côté des personnes pieuses qui croient au dévouement religieux, le monde expliquer à sa façon la démarche à laquelle nous devons ce bonheur de l'apostolat. Nos pauvres Noirs de Rio, inspirés, sans doute, par les mécréants de la ville, ont seuls trouvé l'interprétation véritable : nous sommes des *chercheurs d'or*, disaient-ils, qui voyons tout un monde de merveilleuses richesses au bout de notre navigation... ; nous sommes des Christophe Colomb enthousiastes qui voguons avec transport à la conquête de ces *Nouveaux Cieux* et de cette *Nouvelle Terre*, où nous allons travailler à introduire bientôt, avec nous, les personnes que nous aimons ! *Vos qui reliquistis omnia... centuplum accipietis... et in fu-*

turo, vitam æternam! — Vous qui avez tout quitté, vous recevrez le centuple en ce monde, et dans l'autre la vie éternelle.

« Agréé, monsieur le Curé, l'assurance du profond et respectueux attachement avec lequel je suis, pour la vie,

« Votre dévoué serviteur et sincère ami,

« L. FONBONNE, *Miss. Apost.* »

*Lettre du R. P. Montrouzier, Provicairé Apostolique
de la Société de Marie, au R. P. Séon.*

Ile Woodlark, s'ation de N. D. des Sept Dou'eurs,
48 janvier 1841.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Vous avez appris, par mes lettres précédentes, la manière providentielle dont nous nous sommes établis à Woodlark. Evidemment, Dieu nous a accordé une protection toute spéciale.

Si quelque âme douait encore de l'assistance divine, si souvent promise aux Apôtres et aux continuateurs de leur œuvre, il suffirait, pour ranimer leur confiance, de leur apprendre dans quelles circonstances s'est fondée cette Mission. Les voici : Quelques an-

nées avant notre arrivée, un navire s'était brisé sur les coraux qui bordent les îles Langlan. C'était par suite d'une affreuse tempête qui porta la désolation chez les insulaires. Plusieurs matelots périrent dans la tourmente. D'autres plus heureux atteignirent le rivage. Arrivés sur la grève, ils furent bien accueillis ; toutefois l'harmonie ne dura pas longtemps entre les naufragés et les indigènes. Ceux-ci, irrités des violences exercées par les étrangers, leur déclarèrent la guerre et en tuèrent plusieurs. Les autres s'enfuirent précipitamment dans leurs embarcations, puis ils gagnèrent le large ; mais ils n'échappèrent à un danger que pour tomber dans un autre. Ne pouvant se résigner à mourir de faim sur les flots, ils se laissèrent aller au vent, et bientôt ils furent tout près d'une terre qu'ils avaient aperçue de loin. C'était Woodlark. L'accueil fut cruel. A la vue des étrangers, les gens du pays avaient poussé le cri de guerre, la conque funèbre avait résonné, on s'était réuni de tous les points ; les naufragés ne sortirent de leur barque que pour tomber sous les coups de leurs ennemis. Un seul fut épargné : il avait été protégé par un chef fatigué de carnage.

« Dans les commencements, les naturels eurent le plus grand soin de nous cacher toute cette histoire ; et quoique plusieurs circonstances contribuassent à éveiller nos soupçons, nous nous gardions bien de trop approfondir le mystère. C'eût été peu prudent. Qui sait si, une fois démasqués, ils ne se fussent pas portés à de nouveaux excès ? Enfin, depuis que nous comprenons mieux la langue, on nous a tout révélé. Vous pouvez juger maintenant, mon très-cher Père, du danger que nous avons couru en abordant ici. Le bon Dieu a per-

mis que nous n'en fussions instruits qu'après coup. Peut-être n'eussions-nous pas osé l'affronter ; et de fait il eût été assez téméraire de s'y exposer sciemment, puisqu'il n'a tenu, comme on nous l'a dit depuis, qu'à la volonté d'un chef qu'on ne nous traitât comme les malheureux naufragés.

« Une autre attention de la Providence a été de faire cesser les guerres à notre arrivée. Si faible que soit la population de Woodlark, les pauvres habitants de cette île étaient divisés en plusieurs partis, avant que nous leur eussions porté la bonne nouvelle, et ces partis se faisaient une guerre acharnée. Armés d'énormes lances, ils se battaient le plus souvent de très-près, ce qui rendait les mêlées plus meurtrières ; le reste du temps, ils tombaient à l'improviste sur les villages ennemis, y mettaient tout à feu et à sang, et en exterminaient parfois la population entière. Eh bien ! grâces en soient rendues à Dieu, à peine avons-nous été établis, que, sans avoir ouvert la bouche pour réconcilier tous les cœurs, nous avons appris qu'une paix générale avait été conclue, et depuis rien ne l'a troublée.

« Il me serait facile de vous donner d'autres exemples de la tendresse avec laquelle la divine Providence nous tient entre ses bras ; mais j'ai hâte de vous parler de nos travaux et de l'état de notre chère Mission.

« Les premiers mois de notre séjour à Woodlark se sont passés, ou à souffrir de la fièvre, ou à étudier la langue. Pourtant nous n'avons pas tardé à commencer nos catéchismes et à réunir auprès de nous les enfants.

« Les soins que nous donnons à ces jeunes insulaires nous ont été fort avantageux dans une circonstance où peut-être, sans eux, ne serions-nous plus en vie. Voici le fait : les naturels avaient pris un poisson

nommé *Kut*, qu'ils regardent comme empoisonné, et auquel ils se gardent bien de toucher pour cette raison. Excités par la cupidité plutôt que par le désir de nous faire du mal, ils vinrent nous l'offrir : nous l'achetâmes. Mais, comme les parents de nos élèves savaient que nous leur donnions de notre nourriture, ils accoururent aussitôt et nous firent jeter le poisson fatal. Il est vrai que cette affaire nous causa des tracasseries de la part du chef Enai, qui, fâché de ce qu'on avait dédaigné le poisson vendu par un de ses amis, et plus encore de ce que, peu de jours auparavant, son fils s'était fait renvoyer de notre maison, vint pendant la nuit assaillir nos pensionnaires d'un torrent d'injures, qui retombaient sur nous. « Etes-vous donc sans parents, leur disait-il, pour aller vous réfugier chez ces étrangers? n'avez-vous pas de quoi manger chez vous pour accepter leur nourriture? » Vous voyez là, mon révérend Père, un échantillon de l'orgueil de nos sauvages. Ils sont pauvres comme Job, et ignorants à faire pitié, ils admirent nos richesses, notre industrie; mais, avec tout cela, ils se croient bien supérieurs aux Européens, et le plus misérable croirait nous faire une grande faveur en vivant sous le même toit que nous. Je vous avoue, à ce sujet, qu'avant de venir en mission, je ne pensais pas avoir beaucoup à souffrir de ce côté-là. Je m'étais attendu à d'autres peines. Je ne me serais jamais douté que parmi les sauvages on fût exposé à beaucoup de mépris. Eh bien! voilà trois ans passés que je suis dans les îles, et je puis assurer que je n'ai peut-être pas été une seule fois parmi les indigènes, sans avoir l'occasion d'offrir à Dieu quelque humiliation. Malheureusement je n'en ai pas toujours profité; un missionnaire vraiment humble, qui eût été à ma place, eût acquis des trésors de mérite. Priez, mon

cher Père, celle qui, toute mère de Dieu qu'elle était, se plaisait à se reconnaître sa très-humble servante, de m'obtenir cette belle vertu. Avec elle, dans nos Missions, on serait bientôt un saint.

« Le caractère vaniteux de ce pauvre peuple se révèle à tout propos. Que de fois, par exemple, en jetant les yeux sur la carte, et en voyant le petit point que je leur ai indiqué comme représentant leur île, ils se dépitent, et ont l'air de me dire : « Impudent menteur, oses-tu bien prétendre que Moïou soit si peu de chose ? mais ne vois-tu donc pas nos villages et nos plantations ? peut-il y en avoir de comparables en Europe ? »

« Dans le but d'être utile à quelqu'un de nos confrères de France, je vais vous parler des difficultés et des peines que présentent nos courses apostoliques. Outre les sept villages de la baie même de Guasup, où nous sommes établis, nous avons trois autres postes à catéchiser : Olavat, Kavalk et Kadéo. Ce dernier est le plus difficile à desservir. Situé au-delà d'une grande baie dans laquelle se rendent deux rivières, il compte sept villages, fort éloignés les uns des autres, en sorte qu'il faut la journée entière pour les visiter. Mais ce n'est là que le moindre inconvénient. Le plus grand embarras vient de ce qu'on ne peut y aller par terre et qu'il faut avoir recours aux naturels. Or, pour dire toutes les misères que l'on a à souffrir quand on est à leur merci, il faut nécessairement l'avoir éprouvé. Outre qu'on est obligé de les payer, on ne les a pas toujours quand on les veut. Quelquefois c'est le contraire qui arrive. On ne pense à rien moins qu'à aller de ce côté-là ; mais pour eux ils ont envie d'un morceau de fer ou d'un couteau. Ils viennent donc vous dire qu'il y a un malade à Kadéo. Vous quittez tout, vous vous

empressez, vous arrivez haletant, et vous trouvez le prétendu malade en fort bon état. Que pensez-vous de ce tour? vous en rirez, peut-être; mais pour moi je m'en impatienterai souvent. Et cependant je ne dis rien, de peur qu'une autre fois, quand réellement il faudrait m'avertir, on ne le fit pas.

« Un second inconvénient de nos courses à Kadéo, c'est le mauvais état des barques de nos insulaires. Elles sont si mal calfatées qu'on est continuellement occupé à les vider. De plus, comme elles sont fort lourdes, elles ne montent pas sur la vague qui vient alors se briser contre elles et les remplit presque à chaque fois, pour peu que la mer soit grosse. Cela, joint aux pluies fréquentes des tropiques, fait que je ne suis encore revenu que trois fois de cette tournée sans être trempé jusqu'aux os. Or, la suite de ces bains forcés est toujours la fièvre.

« Enfin il est un danger à craindre dans cette visite, c'est la rencontre des Caïmans. Les deux rivières de Kadéo en sont peuplées, et j'en ai déjà vu trois. Ces vilains animaux ont de sept à huit pieds, et peuvent être de la grosseur d'un homme; les naturels les craignent beaucoup. Au fait, il ne ferait pas bon passer entre leurs nombreuses dents, qui ne montent pas à moins de vingt-cinq pour la mâchoire supérieure, et de vingt-huit pour l'inférieure.

« Veut-on savoir maintenant quels préjugés superstitieux nous avons à combattre; on en jugera par cet aperçu mythologique. C'est une histoire qu'il m'a fallu écouter sans rire; car le sauvage qui me la racontait eût cru que je me moquais de lui, et dès-lors il n'y eût plus eu moyen de lui arracher une seule parole. « Un jour, du côté de Guagnag (à l'ouest de Woodlark) vint un homme puissant, qui avait le pouvoir de se

« grandir ou de se rapetisser à volonté. Il s'appelait
 « *Geren* ; mais il y avait en lui deux êtres, dont nous
 « remarquerons les volontés différentes, et ces deux
 « êtres avaient nom, l'un *Marita*, l'autre *Tudar*. Comme
 « nos sauvages, il portait au-dessous du coude un *sia-*
 « *sir*, ou large bracelet. Arrivé à Moiou, il ne vit
 « qu'un pays misérable, formé entièrement de co-
 « raux. Aussitôt de son *siasir* il tire un petit paquet
 « qu'il jette en l'air, et à l'instant les coraux se recou-
 « vrent de terre végétale, et l'on voit sortir à l'envi
 « l'igname, le tarot, le cocotier et les autres plantes
 « alimentaires. *Geren* voulait même pousser la géné-
 « rosité plus loin, et faire que ces fruits vissent sans
 « culture ; mais *Marita* s'y opposa, en peignant sous
 « de vives couleurs les dangers de l'oisiveté. Ce n'est
 « pas tout : l'illustre voyageur donna des lois aux ha-
 « bitants, prescrivit quelques formules de prière, en-
 « joignit de se vêtir d'une manière conforme à la dé-
 « cence et défendit de manger de certaines viandes. De
 « là il passa aux îles Naal ou Langlan. C'était une grande
 « terre également composée de coraux. Muni d'un au-
 « tre paquet, il renouvelle le prodige opéré ici ; mais
 « il ne trouve ni la même docilité ni la même recon-
 « naissance. Les insulaires de Naal refusent de cul-
 « tiver les ignames et les tarots. Irrité de leur obstina-
 « tion, *Geren* frappe du poing cette terre maudite, et
 « voilà qu'aussitôt l'île fractionnée ne présente plus
 « que huit à neuf îlots, où, pour toute ressource, vé-
 « gète le cocotier, lequel n'exige aucune culture. »
 Tel est le genre de nos naturels, qui dans tous leurs
 récits excellent à déprécier les autres pour se faire va-
 loir. Je poursuis l'histoire de la théologie de Moiou.

« Après la mort, on va à *Tum*. C'est une petite île
 « très-fertile où les âmes des bons trouvent des bana-

« nes en abondance. Mais n'y entre pas qui veut. Sur
 « le rivage veille *Dikinikan*, la terrible déesse. A côté
 « d'elle est un serpent qui sert de pont entre Moiou et
 « Tum. Obtient-on grâce à ses yeux, le serpent laisse
 « passer ; en est-on réprouvé, le monstre plonge et le
 « trépassé tombe entre les dents d'un requin. Si
 « maintenant vous me demandez ce qu'il faut pour
 « être admis au séjour de la félicité, je vous répondrai
 « qu'il suffit d'avoir sur les bras deux petites lignes de
 « tatouage.

« Ce qui est plus curieux encore, c'est la manière
 dont le soleil et la lune ont été créés. Il y a sur ce point
 quelques différences dans les détails ; le fonds est le
 même. Le voici : Une bonne vieille avait le monopole
 du feu ; elle exceptée, chacun mangeait les aliments
 tout crus. Son fils lui dit : Vous êtes bien cruelle, vous
 voyez que le tarot nous écorehe le palais, et vous ne
 nous donnez point de feu pour le faire cuire. La vieille
 avare fit la sourde oreille ; son fils la vola. Furieuse
 alors, elle prend le reste du feu qu'on lui avait laissé,
 le coupe en deux et le jette en l'air. Le plus gros mor-
 ceau fit le soleil, et l'autre la lune. Tels sont les prin-
 cipaux traits de la mythologie indigène.

« Après vous avoir montré le mauvais côté de nos
 sauvages, il est juste, mon cher Père, de vous parler
 de leurs bonnes qualités. Quoique cupides, ils ne sont
 pas aussi voleurs qu'on pourrait l'attendre de leur avi-
 dité. Relativement aux occasions qu'ils ont eues, ils ont
 commis peu de larcins à notre préjudice. Bien qu'ils
 soient implacables dans les guerres, on peut pourtant
 dire qu'ils ont des mœurs douces : ont-ils des différends
 entre eux ; les parties boudent quelque temps, puis
 un ami commun les réconcilie. Joignez à cela qu'ils
 sont fort laborieux, et vous pourrez juger qu'il y a

encore du bon chez nos Kanacks. Mais ce n'est pas tout : on peut tirer un excellent parti de leur amour-propre et même de la légèreté de leur esprit. Ainsi l'excellent Père Thomassin a fait venir au catéchisme tout un village qui montrait beaucoup de froideur, rien qu'en leur disant : « Aujourd'hui j'invite les bons à venir m'écouter ; quant aux méchants, qu'ils restent chez eux. » Personne ne voulut être du nombre des méchants, et l'auditoire fut au complet. Une autre fois, on vint m'avertir que le chef de l'île empêchait les enfants de se rendre à la prière. Je tâchai de réunir beaucoup de monde ; le chef lui-même répondit à l'appel. Je me tournai alors vers les hommes, et leur dis avec une apparente colère : « Vous serez donc toujours menteurs ; aujourd'hui encore vous m'avez trompé. Vous m'avez dit qu'Enai ne voulait pas que les enfants vissent prier, comme s'il n'était pas notre ami. » Je fis alors son éloge. C'en fut assez ; il nia publiquement la conduite qu'on lui avait prêtée, et fort de cet aveu, je pus facilement réunir la jeunesse.

« Chose fort remarquable ! nous avons tout près d'ici des îles où l'anthropophagie est en honneur, et néanmoins nos naturels ont horreur de cette épouvantable coutume. Puissent-ils en récompense être bientôt admis à la connaissance de la vérité ! Enfin ce qui nous soutient et nous encourage dans nos épreuves, c'est le bel avenir qui nous semble réservé, une fois que les premières difficultés seront aplanies. Doué d'une intelligence que je ne crains pas d'appeler rare, ce peuple converti donnera certainement de fort bons catéchistes, et avec sa nombreuse jeunesse, qui, proportionnellement à la population, excède de beaucoup celle des autres îles, il nous fait espérer qu'un jour, on pourra fonder un collège et commencer ainsi l'œuvre

importante d'un clergé indigène. Une dernière considération qui attache de l'intérêt à notre Mission, c'est qu'elle a des relations faciles avec les archipels voisins. Les Naal, les Guagnag, les Masin, qui probablement communiquent avec la Nouvelle-Guinée, viennent fréquemment à Woodlark. Déjà un petit enfant de Naal a reçu le baptême, et j'ai fait assez de catéchismes aux Masin pour dire que plusieurs savent l'essentiel du dogme et de la morale.

« Voilà, mon révérend Père, un tableau abrégé de la vigne que le Seigneur nous a confiée. Vous voyez que les ronces n'y manquent point, mais elles ne recouvrent pas non plus un sol tout à fait ingrat. J'ajoute en finissant un état succinct de nos œuvres et de nos succès.

« Nous avons régulièrement deux catéchismes par jour dans notre maison, l'un le matin, l'autre le soir. Le peuple est convoqué au son de la cloche. Il y vient toujours bon nombre d'enfants et parfois quelques hommes. Les femmes sont plus rebelles, parce que leurs désordres sont mieux connus. En général l'instruction religieuse est assez avancée. Quant au changement du cœur, il est moins rapide. Il n'y a guère que la jeunesse qui ait sensiblement profité. Mais aussi il faut le dire, sa docilité nous donne bien de la satisfaction. Du reste, bien que les vieillards montrent plus que de l'indifférence, qu'ils soient même parfois bien chagrinés de nous entendre tonner contre leurs vices, et de voir leurs petits-fils leur faire la leçon par leurs exemples; bien que le chef Enai et les prêtres nous suscitent de temps en temps quelques tracasseries, toutefois on ne peut pas dire que nous soyons entravés dans notre ministère. Nous sommes donc pleins d'espérance pour l'avenir; et quant au présent,

nous avons déjà baptisé bon nombre d'enfants, qui, joints à quelques adultes régénérés à l'article de la mort, nous donnent le chiffre total de soixante-cinq chrétiens. De ce nombre dix-sept sont morts. De plus nous avons six catéchumènes et beaucoup de postulants.

« Priez, mon révérend Père, le Dieu de miséricorde d'achever son œuvre. Hélas! s'il n'y met la main, nos efforts seront impuissants. Je vous recommande surtout notre Mission. Si vous rencontrez dans vos courses des âmes fortes, généreuses, prêtes à tout souffrir pour Jésus-Christ, dites-leur qu'à Moïou elles trouveront de quoi satisfaire leur sainte passion. Ici des croix, des épreuves, des combats; qui sait? peut-être la mort! Mais aussi que de couronnes! On m'annonce qu'un protestant vient de s'établir dans l'île. Il déclame fort contre les catholiques; il a même, dit-on, engagé les naturels à se défaire de nous. Eh bien! si Dieu permet que ses mauvais desseins réussissent, si notre tête va orner une pirogue ou le faite d'une case, perdrons-nous pour cela l'espoir de nous retrouver en corps et en âme au grand jour de l'éternité? Perdrons nous le droit de dire au juste Juge : *Ego te clarificavi super terram, opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam; et nunc clarifica me?* (1)

« Je vous embrasse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie,

« Votre tout dévoué frère :

« X. MONTROUZIER, *pro-vic. S. M.* »

(1) *Je vous ai glorifié sur la terre; j'ai terminé l'œuvre que vous m'avez confiée; et maintenant glorifiez-moi à votre tour.*

*Lettre du R. P. Rougeyron, Missionnaire Apostolique de
la Société de Marie, à un de ses Confrères.*

Annatom, juin 1849.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Nous n'avons pas à combattre ici contre la férocité des indigènes ; mais nous y avons trouvé deux autres ennemis redoutables. Le premier est le protestantisme, représenté par deux ministres qui sont venus se fixer à côté de nous, et qui travaillent de toutes leurs forces à paralyser le bien que nous cherchons à faire. S'ils sont encore un peu réservés à notre sujet, c'est qu'entre leur établissement et le nôtre, se trouve celui d'un Anglais, M. Padden, qui fait en grand le commerce du bois de sandal dans ces îles. Quoique protestant, M. Padden n'a jamais cessé de nous protéger, et son associé, M. Sommerville, Irlandais catholique, veille également sur nos intérêts.

« Notre second ennemi, c'est la fièvre que nous ne nous attendions pas plus à rencontrer ici que le protestantisme. Elle règne dans tout le pays ; depuis treize mois que nous habitons l'île, nous n'avons pas cessé d'avoir des malades, et notre maison ressemble à un hôpital. Sur treize que nous sommes, y compris quatre jeunes Calédoniens, aucun n'a pu éviter ses atteintes. Ma position à la tête de cette Mission désolée me paraît

bien pénible, et les souffrances de mes confrères me navrent le cœur. Mon Dieu, m'écrié-je souvent, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que votre sainte volonté se fasse et non la mienne ! Chaque jour je regarde si je ne vois pas poindre à l'horizon quelque navire qui nous amène Mgr d'Amata. Je ne soupire plus qu'après l'arrivée de Sa Grandeur pour me délivrer d'un fardeau qui m'accable.

« Je ne parle pas de conversions. Il y a à peine un an que nous résidons à Annatom, et en Mélanésie surtout, ce n'est pas au bout d'un an, ni même de deux, qu'on peut espérer faire de bons chrétiens de nos Sauvages. Outre les vices de tout genre enracinés chez eux dès l'enfance, nous avons encore à combattre l'indifférence la plus complète en matière de religion. Le rôle que la Providence paraît nous destiner, consiste à défricher péniblement ce champ jusque-là inculte, à répandre avec nos sucurs et nos larmes la semence de la vraie doctrine. D'autres viendront après nous lever la moisson ; heureux nous-mêmes, si nous pouvons cueillir quelques épis mûrs avant le temps ! Deux adultes ont été baptisés en danger de mort ; l'un est décédé une demi-heure après son baptême ; l'autre, qui a survécu, nous est resté attaché et deviendra, nous l'espérons, un fervent chrétien. Le jour de sa régénération, que nous crûmes être celui de sa mort, le P. Gagnière lui mit au cou une médaille de la sainte Vierge, et malgré toutes les railleries qu'on en a fait, il ne l'a pas quittée. Lui propose-t-on une mauvaise action, il répond, en montrant sa médaille : « Ne vois-tu pas ce que je porte ? » Nous nous trouvons aussi chargés de quelques blancs qui habitent dans cette île pour y faire le bois de sandal.

« Cette fois je ne vous enverrai pas de notice sur les mœurs et les usages de ce peuple. Pour en parler avec vérité, nous sommes encore trop étrangers à ses usages et nous n'avons pas une connaissance assez approfondie de sa langue. Cependant il faut que je vous fasse connaître une abominable coutume qui règne à Annatom. Il y a trois mois qu'un de nos voisins est mort. Il avait à peine rendu l'âme, que quatre hommes, proches parents de la femme du défunt, se sont précipités comme des furieux sur cette pauvre veuve, qui n'opposait aucune résistance et qui paraissait même demander qu'on lui ôtât la vie, pour aller accompagner son mari dans le tombeau. En un instant elle eût été étranglée, si nous n'étions accourus pour arrêter ces assassins. Voilà l'état sauvage ; voilà ce que sont les hommes sous l'empire de celui qui fut homicide dès le commencement. La raison de cette barbarie est d'engager les femmes à veiller sur les jours de leurs maris ; et, de fait, elles en prennent le plus grand soin, car elles savent que de sa mort dépend la leur. Cette politique vous fait frémir, et nous aussi nous en frémissons, quand nous voyons une foule de jeunes orphelins par suite de cette infernale coutume. Ce qui est navrant pour le cœur, c'est d'entendre ces petites créatures, quand nous leur demandons où est leur mère, nous répondre d'un air riant : « Ma mère ! ah ! elle a été étranglée. » Et si nous ajoutons : « Quel malheur ! quel crime ! » ils répliquent aussitôt : « Pourquoi mon père est-il mort ? puisqu'il était mort, il fallait bien étrangler ma mère. »

« Les insulaires d'Annatom ont de singulières idées sur les phénomènes naturels du soleil, de la pluie, du vent, etc. Pour le soleil, ce sont certains individus de la montagne, qui le rendent plus ou moins ardent. La

pluie, selon eux, est produite par d'autres hommes qui habitent du côté d'où elle vient ordinairement. Quand elle arrive d'un autre côté, ils vous répondent que personne n'a fait celle-là, qu'elle tombe parce qu'elle veut tomber. Il en est de même du vent. J'ai vu souvent quelques-uns de ces faiseurs de pluie, et lorsque je leur ai demandé si vraiment ils faisaient pleuvoir, ils m'ont toujours certifié leur pouvoir avec assurance. « Faites-moi donc tomber de la pluie maintenant, leur disais-je. — Il faut, répondaient-ils, quelques jours pour la préparer. — Eh bien! faites-moi assister à cette fabrication. — Mais c'est *tapu* (sacré), ajoutaient-ils. » Si par hasard la pluie survenait à quelques jours de là, ils accouraient tout triomphants proclamer leur puissance. Si, au contraire, elle n'arrivait pas, ils savaient bien répliquer : « Vous ne m'avez pas fait de présent, voilà pourquoi je ne vous ai pas donné de pluie. » Que résulte-t il de cette malheureuse superstition? des guerres continuelles. Qu'il y ait une sécheresse, qu'un orage dévaste les plantations, aussitôt les Sauvages s'en prennent aux prétendus auteurs de ces fléaux, et la guerre est déclarée aux tribus où habitent les fabricants de la pluie ou du vent.

« Je prévois que Mgr d'Amata, à son arrivée, m'emmènera avec lui en Nouvelle-Calédonie; c'est là, du reste, mon désir; je me retrouverai avec mes anthropophages. J'ai avec moi quatre jeunes guerriers calédoniens, bien armés du bouclier de la foi et du casque de l'espérance. Peut-être sont-ils destinés à devenir les apôtres de leur pays. Ils sont fort pieux; eux seuls font ma consolation et ma joie.

« Me voilà au bout de ma lettre; pardonnez son insignifiance à un pauvre malade à qui la fièvre permet à peine de tenir la plume, et qui compte sur vos prières.

« ROUGEYRON, S. M., *Provinciaire Apostolique.* »

*Autre lettre du même Missionnaire au R. P. Supérieur
général de la Société de Marie.*

A bord de l'*Elisabeth*, près de Sydney,
le 10 juin 1850.

« MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

« Si j'ai tardé cette fois à vous écrire, c'est que j'ai voulu attendre le dénouement des épreuves qui désolent notre infortunée Mission de la Nouvelle-Calédonie. Mon âme était vivement émue par la résolution qui avait été prise d'abandonner pour toujours ce nouveau vicariat. L'adieu que j'ai dit à ce pays, condamné, ce semble, à ne plus revoir de Missionnaires qu'au grand jour des vengeances, m'a fait plus de mal que la fièvre brûlante qui m'a consumé pendant plus d'un an à Annatom. Je commence maintenant à respirer, parce que le sang du premier martyr de la Nouvelle-Calédonie paraît avoir obtenu grâce pour cette terre jusqu'à si rebelle et si ingrate. Mais, pour bien mettre votre paternité au courant de tout, je vais reprendre les événements à leur source, c'est-à-dire au retour de Mgr d'Amata, le 7 septembre dernier.

« Sa venue fut pour nous tous une fête de famille. Après quelques jours passés ensemble, Monseigneur, dont l'intention était de retourner à son ancienne Mission, m'emmena avec lui pour me soustraire aux

atteintes de la fièvre, et aussi parce que mon poste était naturellement fixé dans la Calédonie. Heureux de notre rentrée dans cette île, que de grandes épreuves nous avaient rendue si chère, nous nous présentâmes à Hienguène, chez le grand anthropophage dont vous avez probablement entendu parler. Bouarat, c'est son nom, nous reçut avec de vives démonstrations de joie; des Pères furent désignés pour cette station, tandis que Monseigneur, le P. Bernin et moi, devions aller fonder un second établissement à Pouébo ou à Ballade. Tandis que nous formions ces projets, nous apprîmes, à Hienguène, que notre maison de Pouébo était détruite; que les habitants de Ballade, de leur côté, avaient surpris un navire et en avaient mangé l'équipage. Cette nouvelle nous fit frémir et renversa tous nos plans. Nous ne laissâmes cependant pas de nous rendre dans cette dernière tribu, où il fut facile de reconnaître par nous-mêmes la triste vérité du récit qu'on nous avait fait. Il y aurait eu grave imprudence à nous fixer parmi ces horribles anthropophages. Aussi notre parti fut bientôt arrêté, c'était de recevoir à bord nos quelques néophytes et de nous retirer avec eux dans un lieu plus sûr.

« Ce dernier acte de cannibalisme, je vous l'avoue, m'avait tellement indigné, que je ne voulais pas même mettre pied à terre dans cette tribu; mais, Monseigneur, qui désirait revoir le lamentable théâtre de nos épreuves, était déjà descendu dans l'embarcation; je sautai après lui, car je ne pouvais le laisser aller seul au danger. A mesure que nous approchions du rivage, nous apercevions les Sauvages armés qui se réunissaient et avaient l'air de chuchoter ensemble. Nous avançons vers eux à toutes rames, et de leur côté ils venaient à nous, mais à pas lents et en se tenant sur

leurs gardes. Bientôt un cri part de leurs rangs : « C'est
« l'Epikopo, c'est le P. Rougeyron et Jean ! » En même
temps ils jettent leurs armes et viennent droit à notre
canot. Leur chef, Tiangouné, prend en main un mor-
ceau de tpe, en signe de paix, et en nous abordant il
nous improvise ce petit discours :

« Epikopo, P. Rougeyron et toi Jean, nous avons
« honte de paraître devant vous après tout le mal que
« nous vous avons fait. Päkilipuma, notre ancien chef
« n'est plus, et voilà pourquoi nous sommes devenus
« méchants. Mais, pardonnez-nous, et nous redevien-
« drons bons. Revenez habiter au milieu de nous. Si
« vous ne pouvez supporter notre présence, parce que
« nous avons été trop coupables, voyez ces hautes
« montagnes de Diaote, nous irons cacher notre honte
« derrière elles, et vous demeurerez ici. Choisissez la
« vallée qui vous sera la plus agréable. »

« Nous leur répondîmes que le premier sang répan-
du aurait été pardonné de bon cœur, s'ils n'en avaient
versé de nouveau. A cela, Tiangouné répliqua qu'ils
se croyaient abandonnés des Missionnaires pour tou-
jours ; qu'ainsi ils s'étaient laissés aller au désespoir,
et, par suite, au crime. J'ai appris depuis qu'un petit
nombre seulement de Baladiens, et des plus mauvais
sujets, avaient trempé dans cet horrible attentat contre
l'équipage du *Cutter*. Monseigneur leur promit toute-
fois qu'il reviendrait plus tard au milieu d'eux, s'ils
voulaienent sincèrement se convertir, et ils furent satis-
faits.

« Le lendemain nous redescendîmes à terre, et en-
couragés par les bonnes dispositions des naturels, nous
désirâmes revoir ces lieux pour nous de si triste mé-
moire. C'était un vrai chemin de croix que nous avions
à parcourir depuis l'emplacement où s'élevait, deux

ans et demi auparavant, notre petite chapelle, et que nous retrouvâmes couvert d'herbes et de broussailles, jusqu'à l'endroit où le pieux frère Blaise avait versé son sang. Partout nous fûmes bien accueillis. La douleur paraissait peinte sur tous les visages. Un seul, et c'était le grand chef Nemona, se montra fier et peu repentant. Bien que sa tenue fût assez convenable, il y avait une fourberie mal déguisée au fond de cette âme perverse, première cause de tous nos maux

« Nous quittâmes donc Balade, après avoir embarqué la plupart de nos néophytes, au nombre de vingt-trois, tant hommes que femmes. Nous n'avions pas eu de peine à les réunir, car ils furent les premiers à nous recevoir sur le rivage. Pendant tout le temps de notre exil, ils avaient persévéré dans la prière et leurs pieux exercices. Cette fidélité aux devoirs de la Religion, pendant un abandon de deux ans et demi, fait espérer beaucoup de ce peuple pour le jour de sa conversion. Elle est d'autant plus méritoire qu'on lui avait fait, après notre départ, une guerre ouverte. Le chef Michel, notre bon catéchiste, avait recommandé aux siens de faire le signe de la croix pendant le combat, et ils y ont été fidèles. A la vérité, ils ont dû succomber, vu leur petit nombre; mais pas un seul n'a péri, et pourtant ils se sont vus plusieurs fois cernés de si près, qu'ils avouent que Dieu seul a pu les sauver. Michel, lui-même, a été transpercé d'un coup de lance; déjà les ennemis se précipitaient sur lui pour l'achever à coups de casse-tête; il les entendait se disputer leur proie pour la dévorer; et il parvint à s'arracher tout seul à leur fureur.

« Tous nos néophytes étant à bord, excepté Grégoire, père de famille, qui se trouvait à dix lieues dans l'intérieur, le navire fit voile vers le sud de la Nouvelle-

Calédonie, où nous établîmes notre petite réduction dans un lieu appelé Jaté. Là, tout prospérait déjà; nos jeunes Baladiens avaient cultivé de vastes champs, lorsque, dans cette retraite que nous regardions comme peu habitée, nous nous vîmes entourés d'une foule de Sauvages, accourus de plus de dix lieues à la ronde. Des menaces, des complots se formaient chaque jour contre notre colonie naissante. Sur ces entrefaites, arriva Monseigneur avec toute sa suite. Ils avaient failli tomber sous les coups du cruel Bouarat, le chef d'Hienguène, et ils comptaient trouver sûreté et repos au milieu de nous. Nous leur apprîmes, hélas! qu'à Jaté nous avions peu d'espérance pour l'avenir; que tôt ou tard, surtout au temps de la récolte, il faudrait, ou laisser piller la moisson, ou permettre à nos gens de se défendre avec les armes à feu. Sa Grandeur ne put se résoudre à employer un moyen peu en rapport avec le but de notre Mission. Après nous avoir tous consultés, Mgr d'Amata décida que nous quitterions la Nouvelle-Calédonie, puisque nous ne pouvions y rester sans repousser la force par la force.

« Avant de secouer la poussière de ses pieds sur ce malheureux pays qui ne voulait pas recevoir la grâce de Dieu, Monseigneur me chargea d'aller annoncer cette résolution à nos néophytes. Ils avaient le choix, ou de retourner chez eux avec le navire qui était au port, ou bien d'aller à Futuna où ils trouveraient des Missionnaires. A cette nouvelle, tous fondirent en larmes; c'était la foi qui les leur faisait verser. « Et mon père, disait l'un, et ma mère, disait l'autre, ne seront donc jamais chrétiens! » Ainsi s'exhalait leur douleur. Je ne pus tenir à un spectacle si attendrissant, et je m'éloignai d'eux pour leur laisser le loisir de se com-

muniquer leurs idées. Quelques instants après je revins ; je fis cesser leurs sanglots en leur demandant quel parti ils avaient pris. — « Vous suivre partout où vous irez, répondirent-ils. — Mais si nous retournons dans notre pays, il y fait froid et vous mourriez bientôt. — Tant mieux, s'écrièrent-ils ; maintenant nous ne désirons plus que la mort. » Leur avis unanime fut de se transporter dans une île bien éloignée, où il y aurait des Missionnaires, afin de ne plus entendre parler d'une patrie qu'ils regardaient comme réprouvée pour toujours.

« Nous mîmes alors à la voile, chassés pour la seconde fois de la Calédonie, et bientôt nous arrivâmes à l'île des Pins. Je profitai de ce temps pour finir d'instruire les catéchumènes. Monseigneur les baptisa, au nombre de treize, à l'arrivée du vaisseau qui devait nous transporter à Futuna.

« Vint le moment du départ. Comme la goëlette était petite, que nous nous trouvions dans la saison des tempêtes, et que notre capitaine, jeune homme de dix-neuf ans, commandait pour la première fois un navire, je priai Monseigneur de me donner un compagnon de voyage. Le P. Gagnière me fut accordé, ce qui était d'autant plus facile que les PP. Chapuy et Vigouroux venaient d'arriver à l'île des Pins avec le frère Mallet. Monseigneur n'avait pu leur permettre de rester plus longtemps à Annatom, où la fièvre les épuisait toujours davantage.

« Après un mois de traversée, nous arrivâmes heureusement à Futuna. Durant le voyage, nos chrétiens étaient si édifiants, que le capitaine et l'équipage, bien que tous protestants, m'ont demandé plusieurs fois d'inviter nos néophytes à faire leurs prières sur le pont, pour qu'ils eussent le loisir d'en être les témoins. Aussi tous

les soirs, quand la mer n'était pas orageuse, les Calédoniens d'un côté, les Wallisiens de l'autre, faisaient retentir les airs de leurs chants religieux. C'était un touchant et beau spectacle de voir ces premiers chrétiens, agenouillés sur une frêle barque, au milieu de l'Océan, faire monter vers les cieux de si ferventes prières. Les solitudes de l'abîme retentissaient de leurs saints cantiques; et les noms si doux de Jésus et de Marie venaient se mêler au bruit des vagues, et réjouir délicieusement nos cœurs. Abstraction faite des misères inséparables du séjour d'un navire comme le nôtre, tout le reste allait bien : le capitaine conduisait à merveille son bateau; l'équipage était uni et tout à fait complaisant à notre égard; le bon ordre régnait parmi nos naturels. Ils souffraient eux aussi dans la cale où ils couchaient presque les uns sur les autres; mais aucun ne murmurait. L'un d'eux, Michel, dont je vous ai par'é plus haut, est resté étendu et malade, sur la chaîne de l'ancre, durant environ quinze jours. C'était un assez gros cilice : eh bien ! il n'a pas fait entendre un mot de plainte. Pour dédommager mes néophytes de cet état de gêne, quand arrivait un jour de calme, je leur permettais de se baigner. Alors éclatait leur joie. Au signal que je donnais, ils se précipitaient à la mer, les uns des bastingages, les autres du haut des mâts, et ils folâtraient si bien dans l'eau, qu'on les eût pris pour une troupe de marsouins. Ce petit délassement leur faisait oublier tous leurs maux.

« Nous mouillâmes à Futuna un dimanche matin. Le port était désert. « Où sont les habitants de ce village ? » me répétaient sans cesse le capitaine et ses matelots. Ils ignoraient que les naturels de Futuna, catholiques fervents, étaient tous allés à la messe. Les maisons étaient abandonnées, car dans cette île conver-

tie on ne sait pas ce que c'est que le vol. Une heure d'attente se passe ; alors nous entendons retentir de toutes parts le chant des cantiques. C'étaient les insulaires qui revenaient de l'église en bénissant le Seigneur. Nos Pères s'empressèrent de venir nous recevoir. Cette entrevue fut vraiment un jour de fête pour nous tous. Ces premiers chrétiens de la Nouvelle-Calédonie, persécutés pour la foi par leurs compatriotes, étaient reçus comme des frères par les nouveaux fidèles de Futuna. Oh ! comme la religion est admirable ! Jusqu'au bout du monde, sur un îlot perdu au milieu de l'Océanie , partout elle fait trouver des frères dans la grande famille des chrétiens. On plaça notre petite colonie auprès du chef Philippe, non loin du collège qu'on essaie de fonder. Le R. P. Mathieu a bien voulu y recevoir six jeunes Calédoniens. Le P. Gagnière restera avec eux pour apprendre leur langue et leur donner ses soins. Pour moi, j'ai repris la mer, et me voilà près d'aborder à Sydney. Mon but est, aussitôt que je serai arrivé, de fréter un navire et de repartir pour la Nouvelle-Calédonie. Si j'y trouve deux cents naturels qui veulent me suivre, je les conduis tous à Futuna, au milieu de ces bons néophytes qui seront enchantés de les recevoir, et qui m'ont déjà comblé de présents pour leurs hôtes futurs. Je suis convaincu qu'en très-peu de temps, avec les instructions qui leur seront faites et les bons exemples qu'ils auront sous les yeux, ils deviendront d'excellents chrétiens. Aussi, si je vais à Balade, je n'hésiterai pas à prendre ceux qui se présenteront, les chefs de préférence, et le grand chef lui-même, tout mauvais qu'il peut être.

« Si vous voulez, mon très-révérénd Père, continuer cette Mission de la Nouvelle-Calédonie, je consens volontiers à retourner pour la troisième fois sur le champ

de bataille, et cette fois il faudra vaincre ou mourir. Je n'ignore pas les peines sans nombre que j'y rencontrerai encore. Mais, n'importe, je me dévoue pour mes premiers enfants en Jésus-Christ. Dans cette nouvelle tentative, j'ai la confiance que la croix triomphera, et que le glorieux étendard du salut sera enfin arboré sur ces rives sauvages et inhospitalières. Il y a tout à espérer de ces gens, une fois qu'ils seront convertis : jusqu'à présent aucun de nos chers enfants ne nous a été infidèle.

« Au cas où la volonté de Dieu, qui me sera manifestée par votre décision, me rappellerait en Calédonie, il nous faudra commencer le plus simplement possible; deux prêtres sans frères suffiront pour les premières années, et nous ne prendrons avec nous que les objets absolument indispensables.

« Je crois vous avoir tout dit en simplicité de cœur. Faites ce que le bon Dieu vous suggérera : vous trouverez en moi, je l'espère, un enfant docile et soumis aux volontés de son père...

« ROUGEYRON, S. M. »

« *Post-Scriptum* du 20 septembre 1850. — Mon projet a réussi. Après être revenu en Calédonie, je suis reparti pour Futuna avec quarante-trois naturels, tant hommes que femmes; sept d'entre eux sont des chefs influents, et trois sont du nombre de nos assassins. Touchés de repentir, ces derniers m'ont supplié de leur permettre de me suivre. A tout péché miséricorde. Ils sont aujourd'hui mes plus grands amis. *Potens est Deus*

de lapidibus istis suscitare filios Abraham (1). La traversée a été longue et pénible, nous avons eu continuellement vent debout. Enfin, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, nous sommes arrivés à Futuna, et le soir, j'ai donné la bénédiction du Saint Sacrement. La première colonie était fidèle à ses devoirs et acclimatée à sa nouvelle patrie. J'espère qu'il en sera de même des derniers venus. Ici nos Calédoniens sont à l'école de la sagesse; j'aime à croire qu'ils en profiteront, et qu'après avoir imité les Futuniens dans leurs crimes, ils les imiteront un jour dans leur pénitence et leurs vertus. Dès qu'ils seront bien convertis, le P. Gagnière et moi comptons les ramener dans leur pays. En attendant, je vais m'appliquer de mon mieux à les instruire et à prier pour eux; le bon Dieu fera le reste. Ce temps que je passe à Futuna, je le regarde comme un temps de grâces pour me préparer à combattre de nouveau les combats du Seigneur. Que Marie nous soit en aide!

« Agréez..... »

« ROUGEYRON, S. M. »

(1) *De ces pierres Dieu a la puissance de tirer des enfants d'Abraham.*

*Extrait d'une lettre du R. P. Petitjean, Missionnaire
Apostolique de la Société de Marie, à M. Paillasson,
son beau-frère.*

Nouvelle-Zélande, 15 août 1830.

« MON CHER FRÈRE,

« Après la division de la Nouvelle-Zélande en deux vicariats apostoliques, Mgr Viard, laissant la partie septentrionale à Mgr Pompallier, s'est rendu à Wellington, principale ville de sa juridiction nouvelle, située sur le détroit de Cook. Il fallut pour le suivre dire adieu aux fidèles que nous avons cultivés jusque-là ; mais leur cœur sut nous témoigner une générosité filiale qui adoucit cette séparation, et qui nous fit goûter une partie du centuple promis à ceux qui auront tout quitté.

« En entrant dans le détroit de Cook, nous sentîmes que nous touchions à la région des tempêtes. Mais, plus heureux que bien d'autres vaisseaux qui, de temps à autre, périssent dans ce redoutable passage, le nôtre nous déposa le 1^{er} mai au port que nous cherchions.

« Aujourd'hui, après quatre mois de séjour, nous saluons déjà plus d'une espérance pour notre sainte Religion. D'abord, à l'arrivée d'un évêque, les catholiques européens se sont émus. Ceux de Wellington, à

peine au nombre de deux cents, ont recueilli par leurs souscriptions et même par celles de leurs frères errants, près de 15,000 fr. pour la construction d'une seconde église : elle était indispensable pour la population disséminée sur l'immense emplacement de la cité naissante. La Providence a pris soin d'envoyer ici d'avance plusieurs familles d'Irlande et d'Angleterre, aussi distinguées par leur foi que par la noblesse de leur rang : elles concilient la faveur publique au catholicisme. Ce qui distingue nos frères, anglais et irlandais, c'est leur générosité pour tout établissement pieux ; chez eux, cet esprit de dévouement et de charité s'est perfectionné durant les siècles de persécution, où non seulement ils suffirent aux besoins de leur Eglise dénuée de toute ressource, mais encore à l'impôt prélevé sur elle par la rapacité d'un gouvernement ennemi.

« A l'aide de ces secours, nos édifices sacrés s'élèvent avec une rapidité qui étonne tout le monde. Le 1^{er} septembre, quatre religieuses prendront possession d'un couvent et ouvriront leur école. Beaucoup d'autres œuvres se préparent dans les différents districts. A la rivière Hult, à quelques lieues de Wellington, un Missionnaire jette les fondements d'une église et d'une école. Mêmes efforts, et sans doute même succès à Nelson, à Akansa dans la presqu'île de Bank. Je ne dois pas omettre un intéressant hameau de deux cents Zélandais, qui aura l'aspect d'un village chrétien ; il a sa chapelle, son prêtre, son école ; un de nos Pères a formé ces Indiens au labourage ; une plaine considérable a été ensemencée, et un moulin attend déjà la future moisson. Quel bonheur de procurer un peu de bien-être à ces pauvres insulaires ! D'autres fractions de tribus, à quelques lieues de la ville, ont embrassé notre sainte foi. Chaque jour, des raisons de

parenté ou d'intérêt amènent ici de nouveaux convertis du Nord, et en font autant d'apôtres parmi leurs compatriotes.

« Il est vrai que le protestantisme nous a précédés, en semant sur notre route les préjugés et les calomnies ; mais il n'a point fait de conversions sincères ; et, quoique arrivés à la troisième heure , nous commençons à lui disputer l'empire des âmes. Du reste, les ministres de l'erreur ont plus travaillé à leur fortune qu'à remplir leur mission ; dernièrement, au grand scandale des sociétés chrétiennes, la Compagnie des Missionnaires anglicans a expulsé de son sein l'un de ses apôtres, opiniâtrément attaché à des terrains immenses, et qui ne trouvait pas que ce fût assez de 2,500 acres pour sa cupidité. C'est ainsi que l'Eglise reçoit de ses ennemis l'hommage d'un contraste plus éloquent que tous les discours. Il y a peu de temps qu'un sectaire lui rendait un autre genre d'hommage qui n'est pas moins touchant : je veux parler d'un criminel, condamné à mort, et qui, avant de monter sur l'échafaud, voulut rendre témoignage à la vraie foi. Hérétique, il s'était souillé d'un meurtre ; catholique, il s'est réconcilié à l'Eglise, et s'est lavé dans le sang de Jésus-Christ du sang innocent qu'il avait répandu.

« Voilà, cher ami, les premiers pas et les premières conquêtes de notre Religion. Il faut qu'elle se presse : la colonisation suit un cours rapide sous la gigantesque impulsion de l'Angleterre. Où l'on ne comptait, il y a dix ans, que quelques aventuriers, se sont fondées des villes avec faubourgs. Tout attire ici l'industrie : les mines de cuivre et de charbon à exploiter, les stations de pêcheries, des vallées et des plaines fertiles que l'on remplit de bétail. Mais l'hérésie se hâte, de son côté, appelée et soudoyée qu'elle est par le gou-

vernement britannique. Pendant que les presbytériens fondent un établissement près d'Otako, une ville immense sort de terre, sous les auspices de capitalistes pris uniquement dans la communion anglicane, et elle porte le nom significatif de New-Cantorbéry. C'est dans de semblables circonstances qu'il faut que notre Eglise prenne racine, et justifie, au milieu des rivalités qui veulent l'exclure, ses droits au titre de catholique.

« Ton frère dévoué,

« PETITJEAN, S. M. »

Lettre du R. P. Honoré Laval, prêtre de la Société de Picpus, à Mgr l'Archevêque de Calcédoine, Supérieur général de la même Congrégation.

Tahiti, 16 mai 1849.

« MONSIEUR ET TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

« Je ne suis plus au milieu des chrétiens que j'ai-
 mais depuis tant d'années ! Me voilà de nouveau
 sur l'Océan, à bord d'un navire de l'État, qui me porte
 aux îles Pomotou, pour y commencer une nouvelle
 Mission. Je dois prendre ici le P. Fouquet, et c'est à
 Faité que ce jeune Confrère va faire avec moi l'ap-
 prentissage de la vie apostolique.

« Ce qui a déterminé Mgr Jaussen à me confier cette fondation, c'est que j'ai travaillé autrefois à mettre en paix les naturels de Pomotou avec le peuple de Mangaréva, qu'ils étaient venus attaquer. Il y a peu de temps, ils me demandaient avec instance un Prêtre pour les instruire. Enfin, j'ai eu le bonheur de baptiser, dans l'île Aukena, le jeune Makipotero, un de leurs compatriotes. Ce jeune homme m'accompagne, et comme il sait la langue de Mangaréva, il pourra, au besoin, me servir d'interprète et de bon catéchiste.

« En attendant que je puisse avoir le plaisir de vous écrire du théâtre de mes travaux, permettez, mon très-révérénd Père, que je vous donne ici l'itinéraire de mon voyage.

« De Mangaréva à Noukahiva, la marche de notre navire (*l'Alcmène*) a été assez lente ; mais nous avons été dédommagés de ce retard par les égards dont nous avons constamment été l'objet de la part de tout l'équipage, et je suis heureux de pouvoir exprimer ici notre reconnaissance bien sentie pour M. le commandant du Rousier, pour MM. les officiers, et même pour les matelots, auprès desquels notre ministère a trouvé un libre accès.

« Le 29 avril, nous aperçûmes Guapou. C'est une île qu'on pourrait appeler l'île aux clochers, tant elle est accidentée de flèches et d'aiguilles. Le 30, au matin, nous nous hâtâmes d'aller contempler Noukahiva qui posait devant nous. Ce sont des vallées étroites et comme étranglées entre des montagnes à pic, hérissées de masses basaltiques. A cause de ces déchirements de terrain, la reine des Marquises offre à l'œil peu de verdure, quoiqu'elle fournisse, dit-on, de bons pâturages.

« A mesure que nous avançons, je distinguais sur les mamelons comme des maisonnettes blanches, que l'on me dit être des Blockhaus ; puis, à droite et tout près de la grève, un fort, une caserne, le pavillon du gouverneur et celui des officiers ; enfin, çà et là une dizaine de cabanes en bois pour loger les vachers, les soldats et les matelots. Je cherchais la demeure du Missionnaire ; on me montra une petite maison couverte de bardeaux, située sur un tertre, fort loin de l'habitation des indigènes.

« La population de cette île infortunée est plongée tout entière dans la corruption la plus profonde. Le roi lui-même est la plupart du temps ivre. Il se nomme Têmoana, mot qui signifie la *haute mer*.

« Je m'empressai de lui faire une visite, en compagnie du P. Dordillon et de deux indigènes. Nous rencontrâmes Sa Majesté seule sur la grève, accroupie à l'ombre de quelques arbres qui nous dérobaient la case royale. Têmoana était occupé à disposer un petit hameçon pour aller à la pêche : il n'avait, selon sa coutume, d'autre vêtement que sa ceinture ; sa chevelure liée au sommet de la tête, de manière à pencher sur l'oreille droite, me rappela l'effet des bonnets de coton que portent les habitants de la Beauce. Ce roi n'est distingué ni par sa taille ni par sa bonne mine ; il me parut âgé de 25 à 27 ans. Après quelques paroles échangées, il nous invita à venir boire un coco dans sa case.

« En entrant nous trouvâmes la reine malade et couchée sur sa natte. Autour d'elle étaient trois femmes et un jeune homme occupé à agiter un éventail pour donner de l'air à Sa Majesté souffrante. Après le salut d'usage (*kaoha*), qui nous fut rendu, la reine garda le silence. Le roi parla très-peu, et je fus seul à tenir la conversation.

« Du palais nous allâmes visiter les cases des insulaires. Voilà quatre mois que le P. Dordillon annonce l'Évangile dans cette île, la principale de l'Archipel ; et dans la peuplade même où il demeure, on trouve des naturels qui ne le connaissent pas encore, tant est grande leur apathie ! Cependant on nous a vus, partout où nous sommes allés, sans aucune marque d'aversion et même, ce semble, avec plaisir. Ces courses nous ont mis à même de porter la bonne nouvelle à beaucoup d'indigènes ; mais, qu'il sera difficile de faire pénétrer la morale chrétienne dans une population aussi abrutié par tous les vices ! Cependant, on nous a dit dans une case : « Nous nous ferons chrétiens, « quand Témoana se fera baptiser. »

« Nos Pères n'ont encore à Noukahliva que sept ou huit néophytes et autant de catéchumènes ; ils les logent dans leur enclos, afin de les moins perdre de vue. L'un d'eux, nommé *Louis-Philippe*, est le chef de Ouapou. Je ne crois pas, Monseigneur, qu'on puisse trouver plus de générosité chrétienne que chez lui : en voici un trait. Vous avez appris nos appréhensions récentes pour l'archipel de Mangaréva, menacé de la famine. Elles sont loin d'être dissipées aujourd'hui. Je n'eus pas plutôt donné connaissance de ce danger à cet excellent homme, qu'il se leva et me dit : « Mon
« Père, j'ai dans mes terres une fosse pleine de *ma*
« très-ancien : elle peut contenir à peu près 2,000
« barils de nourriture. Eh bien ! je donne tout cela à
« *Gregorio Maputeva* pour son peuple. Quoi ! le roi de
« Mangaréva est chrétien, je le suis aussi, son peuple
« a faim, tandis que j'ai des vivres en abondance, et
« je ne le soulagerais pas ! Père, ces provisions de mes
« ancêtres sont à *Gregorio* ; c'est entre tes mains que
« je les remets ; écris-lui donc, pour que sa tribu

« vienne les chercher ; et pour lui prouver que je veux
 « être son ami, je prétends adopter un de ses fils pour
 « le mien, car je n'ai pas d'enfants. » — « Eh bien !
 « lui dis-je, j'accepte au nom de Grégorio Maputeva
 « ce que tu veax bien lui donner pour sauver son peu-
 « ple de la famine ; mais aussi ne refuse pas les pré-
 « sents que je vais lui conseiller de t'offrir en retour.
 « Ce sont des nattes de feuilles, quelques barils de
 « nacre avec laquelle vous pourrez faire des hame-
 « çons, et une certaine quantité d'étoffe filée et tissée
 « par les chrétiens. » Ces offres mirent le bon chef au
 comble de la joie, et par cet échange réciproque de
 présents, le traité d'amitié fut définitivement ratifié.
 Il ne nous manque plus que de trouver un navire pour
 le transport.

« Après un séjour de neuf à dix jours, je m'embar-
 quai pour Tahiti, où nous arrivâmes le 13 mai. La
 nouvelle ville de Papéété, vue du milieu du port, a
 peu d'apparence. On est plus satisfait, lorsque l'on en
 parcourt les rues. Le palais du gouverneur, les pavil-
 lions des officiers de marine et d'infanterie, la caserne,
 l'hôpital et quelques autres édifices sont assez bien.
 Le reste est peu de chose, même l'église et le presby-
 tère des catholiques, qui pourtant sont tenus fort pro-
 prement.

« Je dois toute sorte de reconnaissance à M. Lavaud,
 commissaire de la République française à Tahiti. A la
 suite d'un dîner où il voulut bien m'inviter avec le
 P. Ernest et plusieurs autres personnes, M. le gouver-
 neur des établissements français dans l'Océanie me
 proposa de me faire son représentant à Faïté. Je ne
 crus pas devoir accepter cette faveur, parce qu'il me
 semble qu'elle eût entravé peut-être le ministère de
 l'Évangile. Mais je reçus avec reconnaissance son of-

fre de me faire conduire à Fâité à bord du vapeur de l'Etat, *le Cassendi*, avec une lettre de recommandation pour les chefs. M. Lavaud veut la civilisation de Tahiti. Il a le courage de réprimer les désordres malgré mille récriminations, surtout des commerçants. Il tient à ce que tous les Tahitiens sachent lire, écrire et parler français, et c'est pour cela qu'il se propose d'envoyer, dans tous les districts, des agents chargés d'y faire l'école.

« M. le gouverneur et le R. P. Ernest croient qu'un rayon d'espérance en faveur du catholicisme commence à luire dans ce pays. En effet, quelques chefs sont venus leur demander des prêtres pour faire l'école aux naturels de leur dépendance ; mais le caractère apathique de ce peuple me fait attribuer cette demande à une pure curiosité.

« Mon très-révérénd Père, je ne puis quitter Tahiti sans raconter à Votre Grandeur tout ce que j'ai vu de ferveur et de piété dans la chapelle du R. P. Ernest, qui n'a plus malheureusement, suivant les apparences, que peu de temps à vivre. C'est bien, je crois, le petit nombre des élus que j'ai eu sous les yeux durant quatre jours. Des officiers, des marchands, des soldats, des matelots, des infirmiers, des gendarmes, six sœurs de Saint-Joseph, une vingtaine de jeunes filles indigènes ou créoles, et enfin madame Lavaud assistaient aux offices le dimanche, et, dans la semaine, à tous les exercices du Mois de Marie, avec un recueillement et une piété qui me faisaient verser des larmes. Oh ! que leurs cantiques surtout me paraissaient beaux ! Ce qui m'étonnait encore, c'était de les voir tous venir à la chapelle, soir et matin, même de très-loin, pour y assister à la prière et à la méditation. Ce noyau de fidèles n'est pas très-nombreux, mais il est vraiment admirable de ferveur et de zèle.

« Je vous ai parlé, Monseigneur, de l'un des natifs que j'ai pris avec moi ; le second est un bon chrétien, nommé Raphaël : il est tisserand de son état. Nous pouvons compter sur lui comme sur le plus fervent de nos Frères convers. J'ai pris en même temps un métier et du coton, afin de tâcher, au début de la Mission, d'introduire dans l'île la filature et la tissanderie. J'espère engager les indigènes à travailler et par ce moyen les vêtir, gagner leur affection et les convertir à Jésus-Christ. Pendant que l'on emploiera les matières que nous apportons avec nous, Dieu donnera sans doute sa bénédiction aux graines de coton que nous ne manquerons pas de confier à la terre, dès notre arrivée.

« Aujourd'hui, 19 mai, après deux jours de traversée à bord du vapeur le *Gassendi*, nous voici enfin en vue de Faïté. Déjà notre bénédiction est donnée à cette île de triste apparence, mais riche en espoir, et nous venons de la mettre sous la sauvegarde de Notre-Dame-des-Victoires. O vous ! qui remplissez tous les jours à Paris son sanctuaire, et dont les prières, comme on le raconte, ne lui sont jamais adressées en vain, veuillez lui recommander les pauvres Missionnaires ; obtenez-nous, par son intercession toute-puissante, que la croix de son divin Fils triomphe encore sur ces plages inconnues, quelque faibles et quelque indignes que soient les mains qui vont l'y planter !

« Maintenant, mon très-révérend Père, que l'on est occupé à débarquer nos effets, il ne me reste que le temps d'ajouter un mot. Tout le monde s'accorde à nous dire que, dans ces parages, on ne trouve aucune autre nourriture que des cocos et du poisson. Je me suis pourvu de quelques sacs de biscuit et de haricots. Si je fusse venu seul ou avec un ancien Missionnaire,

je n'aurais pas songé à faire ces provisions. Mais le P. Fouquet est nouveau, il est jeune, et l'on ne s'habitue pas sur-le champ à vivre à la manière sauvage.

« Voici une nouvelle marque d'attention de la part des officiers du *Gassendi* : « Prenez, me dirent-ils, ces deux pains, ce morceau de viande et ces deux bouteilles de vin; vous n'allez pouvoir, de la journée, faire cuire vos haricots. Ces provisions vous serviront, au moins, en attendant que vous ayez une case. »

« Ce petit trait est encore pour moi un indice que *la Providence est en route*. Je répète avec plaisir ces deux mots, parce que ce sont ceux-là même que nous aimions à prononcer souvent, le P. Caret et moi, au début de notre carrière apostolique, en voyant que la divine Providence à laquelle le bon P. Coudren nous avait confiés, ne nous faisait jamais défaut. Oui, *la divine Providence est en route*, et j'espère, mon très-révérérend Père, vous en donner bientôt des preuves.

« A la veille de recommencer les combats du Seigneur, permettez-moi de me jeter à vos pieds et de vous demander, pour moi et pour les miens, la bénédiction qui fait les forts

« Je suis avec un très-profond respect,

« Monseigneur et très-révérérend Père,

« Votre très-humble fils et tout dévoué serviteur,

« Honoré LAVAL, *Miss. Apost.* »

MISSIONS DE L'INDE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE VISAGAPATAM.

Lettre de Mgr Neyret, Evêque d'Olène et Vicaire Apostolique de Visagapatam, à M. l'abbé Mermier, Supérieur de la Congrégation des Missionnaires de Saint-François de Sales (1).

Visagapatam, 6 septembre 1850.

« MONSIEUR LE SUPÉRIEUR ET RÉVÉREND PÈRE,

« Il est temps que je vous donne une courte notice sur la Mission confiée à vos enfants; son origine, ses progrès et ses besoins feront le sujet de cette lettre.

(1) Il n'y a que six ans que les Missionnaires de St-François de Sales évangélisent cette contrée, et déjà trois y sont morts : MM. Martin, Gavard et Sermet. Pour les remplacer, quatre membres de la même Congrégation viennent de partir, et portent maintenant à treize prêtres le personnel de la mission. Ce vicariat apostolique, plus étendu que la France, renferme une population mélangée de catholiques, de protestants, de païens, et même de sauvages chez qui les sacrifices humains sont encore en honneur. Les principaux postes du pays sont Aurangabad, Nagpour, Kamptée, Visagapatam, Julnah, Cutach et Yanaon qui possède une communauté de Sœurs de St-Joseph.

« Vous savez déjà son étendue. C'est un carré long d'environ cent quatre-vingts lieues sur cent de largeur, situé entre le golfe du Bengale et les quatre fleuves : Godavery, Mahanuddy, Hustoo et Norbudda.

« Il y a à peine douze ans, on ne comptait encore, sur cette vaste superficie, qu'un seul Missionnaire. Ce n'est pas que le christianisme soit nouvellement implanté dans ces contrées. Selon toute apparence, il y aurait été apporté par les Portugais dès les premières années de leur établissement sur le littoral de la Péninsule. Mais, trop peu nombreux pour pouvoir visiter, même une fois l'an, les fidèles confiés à leurs soins, les différents apôtres qui ont paru sur la côte d'Orissa, ainsi que dans le district d'Aurangabad, n'ont guère songé à entreprendre la conversion des idolâtres. Eussent-ils même été en forces suffisantes, il est à croire que leur ministère aurait échoué devant le mépris qu'inspirait aux païens une religion dont les sectateurs étrangers ne se distinguaient d'eux que par plus de scandales. Quoi qu'il en soit des causes de cette stérilité, il n'est que trop vrai que jusqu'en 1838, le chiffre des catholiques s'est considérablement affaibli.

« Mais je viens de prononcer une date qui fera époque dans les annales religieuses de ces contrées. En effet, Sa Sainteté Grégoire XVI venait d'adjointre au Vicariat Apostolique de Madras les vastes régions d'Hiderabad et de Visagapatam. Cette nouvelle circonscription était un bienfait immense, tant pour les anciens chrétiens de ces Missions, que pour les soldats catholiques, bien plus nombreux, dont la diffusion des troupes anglaises dans toute l'Inde, a doté le pays : elle permettait au Vicaire Apostolique de Madras, devenu le premier pasteur de ces contrées, de fournir à ses nouvelles ouailles des secours tout à la fois plus

abondants et plus appropriés à leurs besoins. Dès 1839, trois prêtres européens furent dirigés sur les postes les plus importants. C'était une première faveur pour ce pays délaissé. Une seconde grâce, non moins marquante, fut l'érection de Visagapatam en Mission distincte, confiée par le Père commun des fidèles au dévouement de votre Congrégation. A peine cinq ans se sont écoulés, et déjà vous avez pu bénir quinze de vos enfants, douze prêtres et trois frères, envoyés ici pour y défricher une terre restée presque sans culture. Encore quelques mois, et, selon les espérances que vous nous en avez fait concevoir, M. le Supérieur, de nouveaux ouvriers nous arriveront. Ce ne sera pas trop de leurs efforts, unis à nos labeurs, pour recueillir la moisson qui semble blanchir dans quelques parties d'un champ aussi immense.

« Dans toute la vaste étendue de la Mission, vous le savez, notre sainte religion n'occupe encore que quelques points, comme perdus au milieu du paganisme. A l'intérieur, se trouve une chaîne de montagnes mesurant une échelle d'environ cinq degrés, et jusqu'ici étrangères non-seulement aux bienfaits du christianisme, mais encore à l'investigation du voyageur. Les habitants de ces vallées forment un peuple à part, n'ayant que fort peu de rapport avec les Indiens de la plaine, dont ils diffèrent par les mœurs aussi bien que par la langue. Chez eux, dit-on, le système des castes est inconnu, excepté sur les frontières de la côte d'Orissa, et encore y sont-elles moins tranchées et plus tolérantes que dans tout le reste de la Péninsule.

« Il y a quelques années, le gouvernement anglais crut devoir porter la guerre jusqu'aux foyers des Condes : c'est le nom de ces vallées et de leurs habitants. Voici à quelle occasion. Les sacrifices humains

sont encore en usage chez ce malheureux peuple. A l'occasion d'une fête ou d'une calamité, à l'époque des semailles surtout, ils immolent des enfants de l'un et de l'autre sexe. A cette fin, on fait de ces innocentes victimes comme des dépôts pour servir dans les différentes circonstances. Là règne donc aussi la traite, celle de petits orphelins que l'on achète à la misère, ou qu'on enlève de force dans le voisinage. Quelques-uns de ces enfants sont élevés avec ceux du maître, sans qu'ils connaissent ni leur origine, ni leur destination. Comme on pourrait mettre en doute l'existence d'une si horrible coutume, je transcris les détails fournis par un Missionnaire qui vient de visiter ces contrées.

« Voici, m'écrivait-il à son retour, ce que j'ai appris
 « de la bouche même de ces jeunes gens qui doivent être
 « immolés et qui ont plus d'une fois été témoins ocu-
 « laires de tels sacrifices. « En général on achète les
 « victimes. Les parents qui sont pauvres et surchargés
 « de famille, vendent quelques-uns de leurs enfants.
 « Aucun âge n'est excepté; si les enfants sont grands,
 « l'acquéreur les attache pour les conduire dans son
 « village. Il les garde ainsi enchainés jusqu'à ce qu'ils
 « prennent l'engagement de renoncer à toute tenta-
 « tive d'évasion. Pour mieux s'assurer de leur per-
 « sonne, on leur promet qu'on ne les sacrifiera
 « pas. En effet, on leur tient quelquefois parole.
 « Dans ce cas, le maître marie l'adolescent qu'il a
 « acheté, se réservant de lui substituer les enfants
 « qui naîtront de cette union. Au reste, il conserve
 « toujours le droit de l'immoler plus tard, s'il le juge
 « à propos. Tout prétexte est bon pour cette bou-
 « cherie, un fléau public, une maladie grave, une
 « fête de famille, une noce, etc. Huit jours avant

« le sacrifice, le malheureux qui doit en faire les
 « frais est garrotté; on lui donne à manger et à
 « boire ce qu'il désire. Pendant cet intervalle les vil-
 « lages voisins sont invités à venir prendre part à la
 « fête. Lorsque tout le monde se trouve réuni, on con-
 « duit la victime au lieu du sacrifice. En général, on
 « a soin de la mettre dans un état d'ivresse; après
 « l'avoir attachée, la multitude danse à l'entour, et
 « au signal donné, chaque assistant court couper un
 « morceau de chair qu'il emporte chez lui; la victime
 « est dépecée toute vivante. Le lambeau que chacun
 « en détache pour son propre compte doit être pal-
 « pitant; ainsi chaud et saignant il est porté en toute
 « hâte sur le champ qu'on veut féconder. Tel est le
 « sort réservé à ceux qui me parlaient, et cependant
 « ils dansèrent une grande partie de la nuit! »

« Le gouvernement ayant donc eu connaissance,
 et de cet usage barbare des Condes, et de l'existence
 de ces enfants entretenus par milliers pour le jour de
 l'immolation, voulut porter remède à un mal aussi
 affreux. Après des menaces restées sans résultat, les
 villages situés à l'entrée des montagnes furent livrés
 aux flammes par les troupes anglaises, et le résultat
 de cette première expédition, qui eut lieu il y a trois
 ans, fut l'extradition d'environ 500 enfants, que les
 écoles méthodistes se sont partagés.

« L'autorité ne s'en est pas tenue à ce premier acte
 de vigueur contre les Condes; elle a créé au pied de
 leurs collines, à Russel-Condah, un nouveau poste
 militaire, d'où chaque année, après la saison des
 pluies, on forme des détachements pour parcourir le
 pays à plusieurs journées de marche, et prévenir
 ainsi les horribles sacrifices.

« Ce but, si digne d'un gouvernement chrétien,

se trouve-t-il maintenant rempli ? Les sacrifices ont-ils cessé ? Selon toute apparence , non ; car la fièvre du pays , mortelle aux étrangers , n'ayant pas permis aux troupes anglaises de pénétrer bien avant dans ces gorges , il est à croire que l'horrible superstition continue ses ravages là où elle n'a rien à craindre des Anglais. J'ai appris récemment que ces derniers se proposaient de faire la reconnaissance de tout le pays. Que Dieu y trouve sa gloire , comme l'humanité y trouvera son avantage ! Inutile de dire qu'à cette double fin , la Religion doit venir en aide au pouvoir.

« Je dois vous faire observer que , malgré leurs sacrifices humains , les Condes ne sont pas d'un caractère féroce ; c'est , dit-on , un peuple encore tout neuf dont la bonté égale la simplicité et la franchise. Permettez-moi de vous en citer un trait que je tiens d'un des officiers supérieurs qui leur ont fait la guerre :

« Un jour que les Condes se crurent en forces pour se mesurer avec les troupes de la Compagnie , ils voulurent bien prévenir ces dernières que , dès le surlendemain , ils seraient prêts à leur répondre. Les Anglais , ne se croyant pas tenus par le droit des gens à tant de délicatesse envers leurs faibles ennemis , leur présentèrent la bataille dès le lendemain. Il serait superflu de dire ce qui en arriva aux pauvres Condes. Mais , en revanche , ils se plaignaient hautement aux Anglais de leur mauvaise foi : « Vous avez , disaient-ils , devancé le jour fixé pour le combat , c'est une déloyauté ! »

« Voilà , Monsieur le Supérieur , l'intéressant troupeau sur lequel j'appelle votre sollicitude , vos ferventes prières , ainsi que celles de la Congrégation et de toutes les âmes pieuses qui s'intéressent à notre œuvre. Mais où trouver les ressources pécuniaires et personnelles que réclamerait l'entreprise ? Dieu y pourvoira ,

si, comme j'ai lieu de le croire, la moisson doit être prospère. C'est en nourrissant mon âme de ces douces espérances, et en demandant votre bénédiction que je suis, M. le Supérieur et Révérend Père,

« Votre très-humble et obéissant fils en N.-S.,

« † Théophile-Sébastien NEYRET,

« *Evêque d'Olène* »

MANDEMENTS EN FAVEUR DE L'OEUVRE

Aux nombreux Mandements publiés en faveur de l'OEuvre, et dont nous dressons la liste à chaque Numéro, viennent s'ajouter sans cesse de nouvelles recommandations épiscopales. Nous devons les plus récentes à Nosseigneurs les Evêques d'Albenga, de Nocera, d'Halifax, d'Alger, d'Aire et de Limoges.

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES.

Mgr Crétin, premier Evêque de Saint-Paul au Minnesota (Etats-Unis), vient de repartir du Havre, avec six Missionnaires, pour son nouveau diocèse où tout est à créer.

Quatre Prêtres de la Société des Missions-Etrangères se sont récemment embarqués à Bordeaux pour se rendre dans l'Inde. Ce sont : MM. Serougne, du diocèse d'Agen ; Maury, du diocèse de Rodez ; Léveillard, du diocèse de Saint-Brieuc, et Lefeuvre, du diocèse d'Autun. Les trois premiers vont dans la Mission de Pondichéry ; le quatrième dans celle de Coimbatour.

Le vicariat apostolique de Visagapatam, confié à la

Congrégation de Saint-François de Sales, vient de recevoir de précieux renforts en Missionnaires et en Religieuses. Voici les noms des uns et des autres :

MISSIONNAIRES.

MM. Richard-Cugnet, du diocèse d'Ancey, prêtre ;
Decompoix, du diocèse d'Ancey, prêtre ;
Delalex, du diocèse d'Ancey, prêtre ;
Domenge-Héritier, du diocèse d'Ancey, diaere.

SOEURS DE SAINT-JOSEPH.

Sœur St-Jean, née Boissat, diocèse de Chambéry ;
Sœur Marie des Anges, née Coudurier, diocèse de Chambéry ;
Sœur Marie-Augustine, née Culat, dioc. de Chambéry ;
Sœur Ursule, née Bosson, diocèse d'Ancey ;
Sœur Rose, née Arambourg, diocèse d'Ancey ;
Sœur St-Augustin, née Grand, diocèse de Lausanne et Genève.

Extrait d'une lettre de M. Pinchon, Missionnaire en Chine.

« Je vous ai dit qu'en décembre dernier le père et le fils Mâ avaient été traduits devant les tribunaux par une ligue de Prétoriens, dont le propre frère du père Mâ était le chef. Cette horde forcenée avait juré de poursuivre les néophytes jusqu'à la mort, ou d'obtenir leur apostasie et la perte totale de leur patrimoine. Le Seigneur soutint et consola ses nouveaux enfants. Ils furent soumis à plusieurs interrogatoires, cruellement frappés par ordre du mandarin ; on les somma de fouler la croix. Sur leur refus plein d'énergie, quatre

satellites s'emparent aussitôt du fils Mâ, le traînent et le couchent sur une croix tracée à dessein au milieu du prétoire. Mais le pieux néophyte ne fit qu'embrasser le glorieux instrument de son salut, en disant à ses persécuteurs : « C'est de plein gré que je me suis fait chrétien ; je veux rester chrétien jusqu'à la mort ! » Le mandarin alors menaça ses innocentes victimes de la perte de leur dignité : il ne fut pas plus heureux. Ils furent fermes dans leur croyance. Et comme on frappait le fils, pensant en triompher plus facilement, le père Mâ se tourna vers sa femme qui était accourue et qui jetait les hauts cris : « Ma femme, tu devrais te réjouir de ce que ton fils est frappé pour la gloire de Dieu ! » Ces paroles, dites avec fermeté, émurent l'auditoire, et furent suivies d'un profond silence. Le mandarin aussitôt fait lever la séance, en disant aux néophytes qu'il leur accorde trois jours de réflexion, et ne leur assigne pour prison que la ville de Kouan-thién. Le lendemain le père Mâ se réfugiait auprès de moi, qui visitais une station située à cinq lieues du théâtre de la persécution. Oh ! quels ne furent pas mes pensées et mon attendrissement en voyant ce vieillard docte et plein de dignité, autrefois la terreur du pays, venir aujourd'hui se jeter aux pieds d'un pauvre prêtre pour y trouver un asile contre la persécution dont naguère il était l'âme. Aujourd'hui la persécution a cessé. La famille a perdu une partie de son avoir ainsi que sa dignité au prétoire ; mais elle a eu le bonheur de conserver sa foi dans toute sa pureté ; daignez prier pour elle, et rendre gloire au Seigneur.

NOTICE

SUR LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS,

LES PROGRÈS ET L'ÉTAT ACTUEL

DU CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS.

(SUITE (1))

Trois races naturellement distinctes, pour ne pas dire ennemies, peuplent le territoire des États-Unis : l'Américain élevé dans la civilisation, l'Indien placé aux limites extrêmes de l'indépendance, et le Nègre tombé au dernier degré de la servitude. Chacune d'elles poursuit à part sa destinée, séparée qu'elle est des autres par l'origine, l'éducation, la loi, et jusqu'à la couleur. Entre les Blancs, les Peaux-rouges et les Noirs la distinction est encore aussi profonde, même après un contact de plusieurs siècles, que celle des castes dans l'Inde. Placé en conquérant ou en maître entre

(1) Voir les N^{os} 152, page 329; et 155, page 101.

les sauvages au Nord, et les esclaves au Sud, l'Américain tient les premiers au bout de sa carabine, les seconds au bout de leur chaîne; c'est jusqu'ici le seul trait d'union sociale qui les rapproche. Heureusement pour tous la Religion en connaît un autre, la croix qui leur apprend à s'aimer. Mère commune de tous ces enfants qui ont au ciel un même Père, elle franchit les barrières qui les parquent dans leurs préjugés et leur haine, se prodigue à tous sans acception de peuples policés ou barbares, et confond dans les embrassements de sa charité ces membres divisés d'une même famille, étonnés de se rencontrer au pied du même autel, dans l'adoration du même Dieu, dans l'espérance d'un égal et suprême avenir. Nous avons dit ce que le catholicisme a déjà accompli au milieu des Blancs; il nous reste à voir ce qu'il a fait pour les Nègres et les Indiens.

Le recensement officiel de 1850 porte à 3,206,425 le nombre des esclaves, et à 224,318 celui des hommes libres de couleur dans les Etats du Sud, sur un total de 9,699,472 habitants. Comparé au chiffre de 1840, c'est un accroissement de 692,476 esclaves. Cette partie de la population a gagné 22 pour 100 pendant les dix dernières années. Quant à la race affranchie, elle continue de dépérir et semble menacée d'une extinction plus ou moins prochaine.

Séparé de l'Afrique qu'il regrette toujours, bien qu'elle l'ait vendu, répudié par la société de ses maîtres, qui le voit multiplier dans son sein comme une source de richesse et d'effroi, le Nègre reste isolé entre les deux peuples, également déshérité de sa patrie, de lui-même, de ses enfants qui entrent en même temps dans la servitude et dans la vie, et du sol qu'il exploite

sans y avoir même obtenu droit au cimetière commun. Vint-il à s'affranchir, il serait encore en butte à la tyrannie des lois et à l'intolérance des mœurs, qui poursuivent en lui jusqu'au souvenir de l'esclavage. Dans cet état d'universelle exclusion, on dit que son âme s'est abaissée au niveau de sa misère, et on semble craindre que l'instruction ne vienne aggraver ses maux en lui en montrant l'étendue. A une autre époque, sa conversion rencontrait un double obstacle : celui qu'opposait l'esclave, et celui qui venait du maître ; car celui-ci ne pouvait alors refuser aux Noirs baptisés le repos des jours de fête, ni méconnaître absolument en eux le caractère de chrétiens.

Mais alors comme aujourd'hui l'Eglise, qui avait détruit la servitude en Europe, ne la laissait pas sans consolations au Nouveau-Monde. « Jésus-Christ, écrit Paul III en 1537, ne veut pas de distinction entre peuple et peuple ; mais il veut que la lumière soit portée à tous, parce que tous sont capables de la recevoir.... Cependant, des hommes pleins d'une honteuse cupidité ont servi d'instrument à la malice de Satan, pour empêcher, si cela était possible, que l'Eglise reçût dans son sein les gens de l'Orient et de l'Occident, que nous avons connus depuis peu. Tous les Indiens, selon ces artisans de mensonge, ne doivent être regardés et traités que comme un bétail sans raison, et réduits en esclavage... Or dans le poste où la divine miséricorde nous a placé, nous ne négligerons rien pour faire entrer dans le bercail du bon Pasteur toutes les brebis de son troupeau. Et comme elles sont toutes confiées à nos soins, il nous appartient d'en prendre la défense.... En conséquence, nous invitons tous les fidèles qui sont en relation avec les Indiens et autres popula-

« tions, à les attirer et les appeler à la foi catholique.
 « Ce que les uns peuvent faire par le ministère de la
 « prédication, d'autres le peuvent par des instructions
 « familières, et tous par l'exemple » (1). Ces accents
 du Pontife romain se sont reproduits dans la bouche
 de ses successeurs jusqu'à Grégoire XVI, « qui a re-
 prouvé, de son autorité apostolique, la traite des Noirs
 comme indigne du nom chrétien » (2).

Dociles à ces inspirations de la charité, les Missionnaires ne cessèrent jamais d'intervenir en faveur des esclaves, et de se vouer, quand ils ne purent faire davantage, à soulager leurs souffrances. Parmi ces religieux amis des Noirs, on aime à citer le nom du Père jésuite Claver, qui s'était imposé ce ministère par un vœu, et avait signé en faisant profession : « *Pierre, esclave des Nègres pour toujours.* » Dès qu'un bâtiment arrivait, il accourait avec du biscuit et de l'eau-de-vie, baptisait les enfants nés pendant la traversée, secourait les malades ; et, amenant avec lui d'autres nègres, déjà convertis, il s'en servait comme d'interprètes pour s'insinuer dans ces âmes ulcérées par le malheur. Il ne les abandonnait pas davantage dans leurs misérables gîtes. Dressant l'autel au milieu de cette atmosphère fétide, il faisait entendre des paroles d'amour et de pardon à des gens qui ne respiraient que le désespoir et la vengeance, et les réconciliait avec leur sort, en leur annonçant que l'esclavage pouvait être pour eux l'acheminement à une liberté céleste.

De nos jours, le missionnaire américain accomplit

(1) Lettre au Cardinal-Archevêque de Tolède, 29 mai 1537.

(2) Lettre apostolique du 3 décembre 1839.

la même tâche, celle d'adoucir la sévérité du maître et de rendre l'esclave meilleur, tout en évitant de se heurter au mur de séparation que le temps a élevé entre les deux classes. Dans l'intérêt même de ceux qui servent, l'Eglise catholique a dû se conformer aux coutumes et aux lois de ceux qui dominant, et bien qu'elle étende indistinctement sur eux comme sur des enfants chéris toute sa sollicitude maternelle, elle se gare avec soin des écueils où pourraient l'entraîner une conduite indiscrette et un zèle imprudent. Ainsi, dans l'église, à la table sainte, au tribunal de la pénitence, aux fonts sacrés, et aux prédications, elle admet tous les fidèles, sans distinction d'esclaves et de libres, de noirs et de blancs. Mais elle a des écoles à part pour le nègre, des collèges distincts pour les personnes de couleur qui recherchent l'instruction, des communautés spéciales pour celles qui auraient vocation à l'état religieux. C'était tout ce qu'on pouvait faire ; car essayer de placer, dans ces établissements, l'affranchi à côté de celui qui fut son maître, eût été aussi imprudent qu'impossible (1).

A la Nouvelle-Orléans, des Sœurs de N. D. du Mont-Carmel se dévouent à l'éducation des filles de couleur; elles reçoivent des pensionnaires, et leurs écoles sont fréquentées par un grand nombre d'externes. Baltimore possède une communauté de filles noires, connues sous le nom de Sœurs de la Providence. Elles se consacrent à Dieu par les vœux de religion, observent une règle monastique, édifient toute la ville par leur conduite exemplaire, et dirigent avec succès l'éduca-

(1) Mémoire de Mgr Rosati au Souverain Pontife, 1842.

tion des enfants de leur sexe et de leur classe (1). Pou-
 vait-il se concevoir un plus beau spectacle que celui
 de ces humbles Nègresses, élevées au rang des chastes
 épouses de Jésus-Christ, transformées à leur tour en
 instrument de civilisation, et faisant descendre sur la
 jeunesse de leur peuple dédaigné la lumière et la
 vertu qu'elles ont reçues de la foi!

Pendant que le catholicisme s'occupe à guérir au
 Nouveau-Monde les maux de l'esclavage, ses prêtres
 vont essayer de le tarir à sa source, en évangélisant
 la race nègre dans ses propres foyers. D'importantes
 missions se fondent et prospèrent sur les côtes de l'A-
 frique occidentale; des prêtres noirs, ordonnés à Paris,
 ont repris le chemin du Sénégal, leur patrie, pleins
 d'ardeur pour la conversion de leurs frères: ils ont
 été reçus en triomphe. Ces misérables tribus semblent
 avoir éprouvé quelque sentiment de la dignité humaine,
 en voyant leurs enfants revêtus du sacerdoce chrétien.
 Déjà la Guinée possède deux Evêques qu'elle entoure
 de sa vénération; des églises, des écoles, des croix,
 tous ces instruments de pieuse conquête, s'élèvent et
 s'affermissent sur le sol africain. Vienne le triomphe
 de l'Evangile dans ces contrées, et la traite en aura
 disparu; une fois le Niger devenu chrétien, le Missis-
 sipi n'aura plus d'esclaves.

L'Indien comme le Nègre vit en dehors de la civili-
 sation américaine; mais avec cette différence que le
 noir en est exclu comme indigne par la société de ses
 maîtres, tandis que le sauvage la dédaigne et la fuit
 comme une déchéance et une servitude. Le premier,

(1) Mémoire de Mgr Rosati,

(1)

quoique étranger et esclave, multiplie dans une étonnante progression au sein de son abjecte misère ; le second, indigène et libre, marche à une rapide extinction dans sa fière indépendance. Au sud des Etats-Unis, on craint que ce ne soit une lutte à mort qui se prépare en silence entre les deux castes ; au Nord-Ouest, c'est probablement une lutte qui va finir par la disparition prochaine de tout un peuple. Les Indiens eux-mêmes ont le pressentiment de ce douloureux avenir. Une de leurs tribus l'exprimait ainsi, en 1829, dans sa pétition au Congrès : « Nous voici les derniers de notre race, nous faut-il donc aussi mourir ! » (1)

Un mot sur les causes de ce dépérissement graduel, sur l'intervention des Missionnaires dans les migrations forcées de l'Indien, et sur les derniers efforts tentés par la Religion pour conserver à ce peuple primitif une vie qui lui échappe.

Quelques familles d'Indiens, égarées au milieu de la civilisation américaine, végètent encore au midi sur le territoire que peuplaient leurs aïeux. Ces descendants attardés de vingt tribus éteintes sont tout ce qui reste des Chactas, des Creeks, des Lenapes, des Chérokis et des Natchez. « Autrefois, dit un Missionnaire qui les a visités (2), vous eussiez rencontré leurs ten-

(1) « On peut prévoir déjà le moment où la race indienne disparaîtra de ces contrées. Mais en admettant, ce que nous ignorons, que les desseins impénétrables de la Providence aient décrété cette extinction totale, elle ne sera pas consommée avant un siècle. D'ici là il y a plusieurs générations à faire jouir en paix des bienfaits de la vie chrétienne ; il y a des millions d'enfants à envoyer au ciel par la grâce du saint baptême. En faut-il davantage pour soutenir la ferveur des Missionnaires et pour leur créer de nombreux imitateurs ? » — Henri de Coureay, 1851.

(2) Lettre de M. Chalon, 16 janvier 1831.

tes partout où abondait l'ours, où paissait le chevreuil, et où coulait une fontaine. Aujourd'hui que de longues guerres ont décimé leurs guerriers, on les a relégués dans les extrémités de l'Etat : que dis-je ? il n'y a que peu de jours qu'on les a forcés de céder ces retraites, pour leur donner en échange des solitudes plus profondes, d'où la cupidité les chassera encore... Je l'ai vu ce fier sauvage marcher au milieu des blancs la tête haute ; son port était majestueux ; il semblait leur dire : « Nous vous avons accordé l'hospitalité, et voilà que vous voulez nous chasser de cette tente, sous laquelle nous vous avons reçus. Ce sont nos terres que vous convoitez ; peuplez d'abord les déserts que nous vous avons abandonnés, et, avant que vos générations les couvrent, notre race sera éteinte. » En effet, elle ne vit presque plus que dans le souvenir des hommes ; il faut faire plus de cent lieues dans l'intérieur du continent pour rencontrer un Indien. C'est aux frontières de l'ouest et à l'entrée du désert qui s'étend au pied des Montagnes-Rocheuses, qu'on doit maintenant le chercher : outre la pression des Blancs qui l'y pousse à mesure que l'émigration demande de nouvelles terres, il est forcé de s'y enfoncer à la suite des bisons, qui sont le pain de chaque jour pour ce peuple chasseur.

« A l'instant où les bruits continus de l'industrie
 « européenne se font entendre en quelque endroit,
 « dit un auteur contemporain (1), le gibier commence
 « à fuir et à se retirer vers l'ouest, où son instinct lui
 « apprend qu'il rencontrera des déserts encore sans
 « bornes. On m'a assuré que cet effet de l'approche

(1) M. de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique.*

« des Blancs se faisait souvent sentir à deux cents
 « lieues de leur frontière. Leur influence s'exerce
 « ainsi sur des tribus dont ils savent à peine le nom,
 « et qui souffrent les maux de l'usurpation longtemps
 « avant d'en connaître les auteurs. Les Indiens, qui
 « avaient vécu jusque-là dans une sorte d'abondance,
 « trouvent difficilement à subsister. En faisant fuir
 « leur gibier, c'est comme si on frappait de stérilité
 « les champs de nos cultivateurs. On rencontre alors
 « ces infortunés rôdant comme des loups affamés au
 « milieu de leurs bois déserts. L'amour instinctif de
 « la patrie les attache au sol qui les a vus naître, et
 « ils n'y trouvent plus que la misère et la mort. Ils se
 « décident enfin ; ils partent, et suivant de loin dans
 « sa fuite l'élan, le buffle et le castor, ils laissent à ces
 « animaux sauvages le soin de leur choisir une nou-
 « velle patrie... La contrée où ils vont fixer leur sé-
 « jour est déjà occupée par des peuplades qui ne
 « voient qu'avec jalousie les nouveaux arrivants. Der-
 « rière eux est la faim, devant eux la guerre, la mi-
 « sère partout. Afin d'échapper à tant d'ennemis ils
 « se divisent. Chacun d'eux cherche à s'isoler pour
 « trouver furtivement les moyens de soutenir son exis-
 « tence, et vit dans l'immensité des déserts comme le
 « proscrit dans le sein des sociétés civilisées. Le lien
 « social depuis longtemps affaibli se brise alors. Il
 « n'y avait déjà plus pour eux de patrie, bientôt il
 « n'y aura plus de peuple ; à peine s'il restera des fa-
 « milles : le nom commun se perd, la langue s'oublie,
 « les traces de l'origine disparaissent. La nation a
 « cessé d'exister... J'ai vu de mes propres yeux plu-
 « sieurs des misères que je viens de décrire ; j'ai con-
 « templé des maux qu'il me serait impossible de re-
 « tracer. »

Ce que l'écrivain moderne se refuse à exprimer, des vieillards indiens l'avaient depuis longtemps entrevu et prédit en plaintes prophétiques, qui furent alors attribuées aux exagérations du désespoir, mais qui ne sont plus aujourd'hui que l'histoire fidèle du passé, la peinture du présent, la prévision de la destinée probable de la race aborigène. Au commencement de ce siècle, lorsque les Américains passèrent sur la rive occidentale du Mississipi, et imprimèrent aux tribus qui l'occupaient un mouvement de retraite qui ne devait plus avoir de terme, un vieux guerrier des Osages tint ce discours aux agents du gouvernement fédéral. Malgré sa longueur, on nous pardonnera de le transcrire, comme le chant funèbre du sauvage vaincu en voyant les apprêts de son sacrifice.

« Le grand fleuve, le père des eaux, nous sépare
 « de vous : pourquoi venez-vous nous chercher et
 « vous établir sur notre rivage? La terre du matin ne
 « vous suffisait-elle pas? Elle a, comme la nôtre, des
 « eaux, des montagnes, des forêts; elle vous offre,
 « comme à nous, ses fruits, ses animaux, ses ombra-
 « ges. J'en ai parcouru les contrées, dans la fleur de
 « ma jeunesse, et le tomahac à la main, quand j'al-
 « lais enlever les chevelures de mes ennemis pour
 « parer ma hutte sauvage. Les plaines où je triom-
 « phais m'ont paru belles : leur état a-t-il changé?
 « sont-elles devenues stériles? ne reçoivent-elles plus
 « l'eau des nuages et les rayons du jour? les rivières
 « où flottait la pirogue ont-elles suspendu leur cours?
 « Ces régions sont vastes : vous ne les remplissez pas
 « encore; et si elles vous suffisent, pourquoi changer
 « de demeures? Vous avancez, et tout ce qui avait
 « reçu la vie tombe ou disparaît : l'incendie s'étend
 « devant vous; il éloigne ceux que vous ne pouviez

« atteindre, et vous vous emparez du désert que vous
« avez fait.

« J'ai prévu le sort qui attend tous les hommes rou-
« ges, quand du haut de nos montagnes j'ai vu la
« terre que vous envahissez se dépouiller de ces bel-
« les forêts qui avaient été notre séjour, quand j'ai vu
« ces immenses troupeaux de buffalos, de cerfs, d'au-
« tres animaux sauvages, s'éclaircir dans les plaines,
« et gagner précipitamment les savanes, les prairies
« de l'ouest : ils étaient notre cortège ; ils nous sui-
« vent pour s'affaiblir encore, et pour s'anéantir un
« jour au fond de nos solitudes,

« Nos pères nous ont appris que d'autres régions
« s'étendaient au-delà de ces montagnes ; mais si
« nous franchissons cette barrière, les peuples que
« nous rencontrerons voudront-ils nous recevoir ? La
« terre qu'ils habitent ne leur a-t elle pas été donnée
« par le Grand-Ésprit, pour qu'ils puissent en parcou-
« rir paisiblement les forêts ? Sans doute vous nous y
« poursuivrez encore ; et les débris de nos nations,
« refoulées les unes sur les autres, ne laisseront plus
« dans les vastes contrées qui leur avaient appartenu
« que les monuments de leur passage et de leur des-
« truction. Qui sait même s'il en restera quelque trace
« sur la terre ? On dit que les grandes eaux l'envelop-
« pent comme d'une ceinture : si vous nous repoussez
« sans cesse vers leurs rivages, il viendra un temps
« où nos dernières générations, ne pouvant plus s'é-
« loigner davantage, et ne voulant pas plier sous la
« servitude, contempleront ce gouffre immense comme
« un dernier asile, et n'aspireront plus qu'à s'y ense-
« velir » (1).

(1) *Etats-Unis d'Amérique*, par Roux de Rochelle.

L'Union américaine marche d'un pas rapide et continu à ce fatal dénouement. On a calculé qu'elle empiète chaque année de dix lieues sur le désert ; il est donc facile de compter dès aujourd'hui le nombre d'étapes annuelles qui la séparent encore de l'Océan-Pacifique. Pour lui frayer la route et déblayer devant elle le terrain, elle a trois auxiliaires d'une irrésistible puissance : l'eau-de-vie qui consume les sauvages en les dépravant, les armes à feu qui leur servent à s'entretuer, et la famine qui dispense les Blancs de recourir à l'expulsion des anciens possesseurs pour s'installer dans leur héritage. C'est là tout ce que la politique humaine a réalisé jusqu'ici pour les Indiens (1). Il eût été trop long de les civiliser : on a trouvé plus simple et plus court de les déclarer insociables et de les traiter en conséquence. Qu'on juge de la grandeur du désastre par les débris qui restent encore debout. Il résulte d'un travail fait en 1836, qu'à l'est du Mississipi on compte 81,236 sauvages ; 265,567 errent à l'ouest du même fleuve ; 2,600,000 occupent les solitudes du Mexique et du Texas ; plus de 1,400,000 sont répandus dans les colonies anglaises et russes, sans parler de la multitude de métis (2). C'est donc

(1) En 1844, un chef des Ouinébégo s'exprimait ainsi dans une conférence avec le général Doge, commissaire du gouvernement : « Pour se dispenser d'être juste envers nous, on nous accuse d'être la nation la plus perverse qui soit sous le soleil. Je m'étonne que les blancs osent nous reprocher des vices qui sont leur ouvrage.. Pourquoi venez-vous nous tenter jusqu'à la porte de nos cabanes avec votre eau de feu, si fatale à notre tribu ? S'il se commet des crimes parmi nous, c'est par suite de l'ivresse ; et qui nous enivre ? qui ? des hommes avides qui nous vendent du poison au prix de nos dépouilles ! » — Lettre de M. l'abbé Créatin, 1845.

(2) Lettre du P. de Smet

près de 4,400,000 Indiens qui attendent dans la misère l'Évangile ou la mort.

Après une longue absence, l'Évangile a reparu de nos jours au milieu des anciennes peuplades, chez qui le souvenir des Robes-noires n'avait pas cessé d'être un culte filial et un regret traditionnel. Jusque-là les Missionnaires avaient été si absorbés par les soins à donner aux colons européens, qu'ils obtenaient difficilement l'honneur d'aller mourir au milieu des Sauvages. Les premières tribus qu'ils rencontrèrent, pliaient déjà leurs tentes pour s'acheminer vers l'exil. Ils eurent à consoler les douleurs, à soutenir la résignation, à sanctifier les épreuves de ces multitudes déportées. Toutes les migrations indiennes auxquelles le prêtre s'est mêlé pour en adoucir les rigueurs, présentent les mêmes scènes de désolation et de charité : il nous suffira donc d'en citer une seule, celle des Potowatomies, dont M. Petit fut l'ange consolateur (1).

C'était en 1837. Le gouvernement fédéral venait de fonder, à l'ouest de l'Arkansas et du Missouri, un district exclusivement indien, où seraient rassemblés les débris des nations indigènes épars sur l'immense territoire de l'Union. Une fraction des Potowatomies, presque toute chrétienne, avait sollicité pour elle une exception à la mesure générale, et dans l'attente de la décision du Congrès, ces Sauvages, qui n'en avaient plus que le nom, continuaient leur vie patriarcale sous la direction du jeune Missionnaire. Les lignes suivantes feront connaître le pasteur et le troupeau.

(1) M. Petit avait été avocat au barreau de Rennes, avant de se vouer au ministère apostolique : il avait 26 ans, et venait d'être ordonné prêtre par Mgr Bruté.

«... Dans deux jours je partirai d'ici tout seul, allant à près de trois cents milles répandre parmi des peuples que je ne connais point, mais auxquels Dieu m'envoie, des grâces ratifiées au ciel. Quand je me vois d'avance voyager en compagnie de mon Dieu reposant sur ma poitrine nuit et jour, portant sur mon cheval les instruments du grand sacrifice, m'arrêtant de temps à autre au fond des bois, et faisant de la chaumière d'un obscur catholique le palais du roi de gloire : oh ! comme je me fie avec délices en lui !... Aller de messe en messe jusqu'au ciel !... Vous le savez, souvent je disais que j'étais né heureux : eh ! bien, j'avais toujours désiré une mission sauvage, nous n'en avons qu'une dans l'Indiana, et c'est moi que les Potowatomies vont appeler leur Père la *Robe-noire*.

Arrivé au village indien, le Missionnaire décrit ainsi les joies de son ministère. « Me voici à Chichipé-Outipé, au sein de mon église sauvage. Comme je les aime mes enfants, et comme je me plais au milieu d'eux ! C'est toujours la même merveille, un incroyable mouvement de conversions parmi ces pauvres infidèles. Il y a maintenant mille à douze cents chrétiens ; et puis une ferveur, une simplicité admirable et touchante !... Si vous voyez, quand j'entre dans une cabane, les petits enfants qui m'entourent et montent sur mes genoux ; les père et mère qui se recueillent, font pieusement le signe de la croix, et avec un sourire confiant viennent me presser la main, vous ne pourriez vous défendre de les aimer comme moi. Quand on les visite, le soir, dans leurs cabanes, on les trouve la tête penchée sur le feu, chantant des cantiques, ou récitant le catéchisme à la lueur de leur brasier...

« J'ai maintenant la triste perspective de ma mission
 « indienne bientôt détruite, et c'est comme un fond
 « noir au tableau de ma vie présente. Les réclama-
 « tions de mes pauvres Indiens n'ont pas été enten-
 « dues. Pour moi, j'aurai à essuyer leurs larmes quand
 « ils iront en exil ; j'aurai à détruire l'autel et l'église,
 « à mettre en terre la croix qui s'élève sur leurs tom-
 « bes, pour épargner à ces choses saintes d'hérétiques
 « profanations ; et puis il faudra leur dire adieu pour
 « ne les plus revoir ! Et ces âmes chrétiennes iront se
 « dessécher sans le secours des sacrements, dont ils
 « s'approchaient avec tant d'amour, et languir sous
 « un ciel inconnu. Oh ! je ferai tout ce qui dépendra
 « de moi pour ne pas les abandonner.

A quelque temps de là, le gouvernement américain
 s'empara de l'église où les Sauvages se réunissaient
 pour la prière. « Alors, dit M. Petit, je rassemblai mes
 « enfants à l'heure du départ. Nous, Mission qui mou-
 « rait, nous priâmes pour le succès des autres Missions,
 « et nous chantâmes tous ensemble : « Je mets ma
 « confiance, Vierge, en votre secours. » Celui qui en-
 « tonna eut la voix étouffée par un sanglot, et quel-
 « ques voix seulement arrivèrent jusqu'à la fin. Il est
 « triste, je vous assure, pour un Missionnaire de voir
 « une œuvre si jeune et si vigoureuse expirer entre
 « ses bras. Quelques jours après, j'appris que les In-
 « diens, malgré leurs dispositions paisibles, avaient
 « été surpris et faits prisonniers de guerre ; que, pous-
 « sés la baïonnette dans les reins, ils comptaient déjà
 « dans leurs rangs un grand nombre de malades ; que
 « plusieurs, entassés dans des wagons de transport,
 « étaient morts de chaleur et de soif... A ces nouvel-
 « les, Monseigneur me permit enfin de rejoindre les
 « émigrants. Le sourire reparut aussitôt parmi la dé-

« solation de l'exil ; nous nous retrouvions en famille. »

De ce moment, l'émigration s'accomplit sans murmure. Ces sauvages avaient tout perdu ; mais ils emportaient avec eux l'autel où Dieu nous donne sans fin l'exemple du sacrifice, et pour fêter sa présence mystérieuse ils retrouvaient, eux proscrits, leurs cantiques de la terre des aïeux. Un prêtre qu'ils aimaient, qui avait aussi tout quitté pour les servir, accompagnait leurs pas sous un ciel étranger, assistait leurs malades, bénissait les tombes des morts qu'ils semaient en grand nombre sur le chemin. Il ne les quitta qu'au terme de cette voie douloureuse, en les remettant aux mains des Pères jésuites, dont les établissements s'élèvent au centre du territoire indien (1). Son œuvre et sa vie étaient achevées ; la fatigue avait épuisé ses forces ; il mourut au retour, dernière victime d'une émigration dont il fut le consolateur (2).

(1) Ce territoire a pour limites la rivière Rouge au sud, le Missouri à l'est, le désert et les Montagnes-Rocheuses à l'ouest et au nord. Il réunissait déjà en 1838 les débris des nations suivantes : Punchas, Dourvas, Ottces, Kansas, Osages, Kickapoux, Pottowatomies, Delawares, Shawanons, Weas, Piankashaws, Peorias, Kaskaskias, Ottawas, Senecas, Saucs, Quapaws, Creeks, Cherakees et Choctaws. C'est une agglomération d'environ cent mille sauvages. — Extrait d'une lettre du P. de Smet.

(2) Voici, d'après M. de Tocqueville, le tableau d'une émigration indienne. « A la fin de l'année 1831, je me trouvais sur la rive gauche du Mississipi, à un lieu nommé par les Européens *Memphis*. Pendant que j'étais en cet endroit, il y vint une troupe nombreuse de Chactas ; ces sauvages quittaient leur pays et cherchaient à passer sur la rive droite du Mississipi, où ils se flattaient de trouver un asile que le gouvernement américain leur promettait. On était alors au cœur de l'hiver, et le froid sévissait cette année-là avec une violence inaccoutumée ; la neige avait durci sur la terre, et le fleuve charriait d'énormes glaçons. Les Indiens menaient avec eux leurs familles ; ils traînaient à leur suite des blessés, des malades, des enfants qui venaient de naître, et des

Mais ce n'était pas assez pour le catholicisme d'avoir adouci l'exil de quelques tribus, condamnées à périr comme l'arbre qu'on transplante sans cesse. Il fallait tenter au fond des plus âpres solitudes un dernier effort pour sauver des nationalités mourantes, en les convoquant au pied de la croix, ce mystérieux serpent d'airain qui peut seul rendre la vie à tout un peuple expirant au désert; il fallait, après avoir servi d'instrument de salut aux sauvages, que le Missionnaire essayât de donner la fertilité à leurs plaines incultes, et l'aspect de colonies florissantes à leurs bandes aussi malheureuses que désordonnées. Cet espoir, ne fût-il qu'un rêve généreux, mériterait encore, par sa courageuse initiative et ses premiers succès, de fixer les regards du chrétien.

Il y a seulement une quinzaine d'années qu'un petit nombre d'hommes apostoliques, jetant les yeux sur cette immensité de lacs, de prairies et de forêts qui s'étendent du St-Laurent à la Colombie, et la voyant couverte de tribus infidèles, entreprit d'y faire entendre le nom et goûter les bienfaits du Dieu inconnu. Sans s'être concertés, mais obéissant à l'impulsion du même esprit qui les guide, ils y pénétrèrent par tous les

vieillards qui allaient mourir. Ils n'avaient ni tentes, ni charriots, mais seulement quelques provisions et des armes. Je les vis s'embarquer pour traverser le grand fleuve, et ce spectacle solennel ne sortira jamais de ma mémoire. On n'entendait parmi cette foule assemblée ni sanglots, ni plaintes; ils se taisaient. Leurs malheurs étaient anciens, et ils les sentaient irrémédiables. Les Indiens étaient déjà tous entrés dans le vaisseau qui devait les porter; leurs chiens restaient encore sur le rivage: lorsque ces animaux virent enfin qu'on allait s'éloigner pour toujours, ils poussèrent ensemble d'affreux hurlements, et, s'élançant à la fois dans les eaux glacées du Mississipi, ils suivirent leurs maîtres à la nage. »

côtés à la fois. Nous n'essayerons pas de suivre leurs courses dans ce désert où la tanière des bêtes féroces inspire moins d'effroi au voyageur que la hutte du sauvage : quelques noms nous suffiront à jalonner leur route. En 1839, M. Proulx traverse le lac Huron sur un canot d'écorce, et fonde à Ste-Croix de Manitouline une chrétienté de sept cents Algonquins. M. Provenchère, s'élevant plus au nord, va s'établir sur la rivière Rouge, et de St-Boniface donne la main aux Missionnaires de la Baie d'Hudson et de l'Iowa. Poussant encore plus loin dans cette voie périlleuse, MM. Blanchet et Demers ne s'arrêtent qu'aux rivages de l'Orégon, où M. Bolduc vient les rejoindre à travers l'Océan-Pacifique. Au midi, c'est M. Belcourt qui remonte le Mississipi jusqu'à sa source, et dresse tour à tour son autel nomade, tantôt dans le camp des métis qu'il suit à la chasse du bison, tantôt sous la tente des Mandanes, des Sauteurs et des Assiniboines qu'il visite pendant l'hiver, emporté sur la neige par un attelage de chiens. C'est enfin le Père de Smet qui parvient, après mille lieues de détours, au centre des Montagnes-Rocheuses, limites imposantes du monde atlantique, convertit les Têtes-Plates, les Pandéras et les Kalispels, réunit chaque soir dans une commune prière jusqu'à deux mille néophytes, représentants de vingt nations sauvages, proclame entre elles la paix de Dieu au désert, et ébauche la civilisation indienne par les premiers essais d'agriculture.

Les fruits ont dignement répondu aux sueurs des apôtres. A l'absence de tout établissement religieux dans ces contrées perdues, a succédé l'érection de quatre sièges épiscopaux et de deux vicariats apostoliques sur le territoire indien. Ces six Evêques ont, pour se-

conder le zèle de leur clergé, deux Congrégations de Missionnaires et deux Communautés de femmes. Sept à huit mille Sauvages déjà baptisés (1) ne sont que les prémices de deux cents mille de leurs frères, qui appellent dans leurs tribus les Robes-noires, et s'offrent d'eux-mêmes aux conquêtes de la grâce. Leur piété est encore plus consolante que leur nombre « Il serait impossible, dit le Père de Smet, de voir sur terre une réunion d'hommes plus semblable à la compagnie des saints. Que ne puis-je vous peindre l'émotion dont j'étais saisi, en entendant ces enfants des montagnes chanter à la louange du Créateur un cantique solennel qu'ils avaient eux-mêmes composé. Ces deux mille voix s'élevant en chœur du sein du désert, avec cet élan d'une foi naissante qu'exaltait encore le calme religieux d'une belle nuit, et demandant à Dieu de mieux le connaître afin de lui témoigner plus d'amour, formaient pour moi le plus sublime concert. » Ce n'est pas tout. La solitude a maintenant ses villages, ses défrichements et ses moissons : les gracieux souvenirs du Paraguay semblent se réveiller aux Montagnes-Rocheuses avec leur parfum d'innocence et leur poésie patriarcale. A St-François Xavier de Wallamet, à Ste-Marie chez les Têtes-Plates, à St-Ignace chez les Kalispels, au Sacré-Cœur de Jésus chez les Cœurs-d'Alène, des bois ont été abattus, des bassins creusés,

(1) Le P. Mazuccheli en compte 1,500 au Lac Supérieur, etc. ;

le P. Chazelle — 700 au Lac Huron ;

le P. Sorin — 500 au Lac Michigan ;

M. Petit — 1,200 au Missouri ;

M. Belcourt — 200 à Pimbina ;

le P. de Smet — 4,000 aux Montagnes-Rocheuses ;

Total 7,900

des chemins ouverts, d'abondantes récoltes recueillies. La loge du blé s'élève déjà à côté de la maison de prière, et assure au sauvage les ressources de la prévoyance, comme sa hutte, fixée désormais aux champs qu'il cultive, lui promet les douceurs du foyer. O Eglise du désert ! puissent les vallées au fond desquelles tu t'abrites, te protéger assez contre la cupidité des blancs pour que leur influence ne vienne pas étouffer ta foi et ta civilisation au berceau !

Un Missionnaire raconte qu'en 1836 un iconoclaste moderne, nommé Parkers, brisa une croix sur la tombe d'un enfant, en disant avec emphase qu'il ne voulait pas laisser au désert un monument d'idolâtrie, élevé en passant par quelque Iroquois catholique. Quinze ans se sont à peine écoulés, et s'il revenait aujourd'hui aux montagnes, il entendrait les louanges du Seigneur sur le bord des rivières et des lacs, dans les prairies comme au sein des forêts ; il verrait la croix plantée de rive en rive sur un espace de trois cents lieues, dominant la chaîne principale qui sépare les eaux du Missouri de celles de la Colombie, et suspendue avec amour au cou de plus de quatre mille Indiens. Que n'est-il donné à ce briseur de croix de repasser aux mêmes lieux, et à la vue de cette famille immense, composée de tant de tribus diverses, prosternée devant l'image de Jésus crucifié avec une égale ferveur, et oubliant à ses pieds toutes les haines, toutes les rivalités de peuplades, peut-être que lui-même la saluerait avec eux comme notre unique espérance ! *O crux, ave, spes unica !*

Tel est l'état du catholicisme aux Etats-Unis, de cette Eglise qui est déjà un géant, bien qu'elle touche encore à son berceau. Quelles ressources matérielles

ont favorisé son prodigieux essor ? à peu près aucunes. En Amérique plus que partout ailleurs, la Religion n'a dû qu'à elle-même son établissement et ses progrès. Là point de monarche, nul prince qui ait édifié ses églises, fondé ses monastères, érigé et doté ses séminaires, ses collèges, ses universités, ses écoles, ses hôpitaux et ses refuges d'orphelins. Le clergé n'a trouvé aucun secours dans les revenus de ses évêchés et de ses paroisses. Les fidèles eux-mêmes, pour la plupart étrangers, venus en Amérique pour améliorer leur sort, ne pouvaient offrir que des largesses proportionnées à leur humble fortune ; mais la Providence y a suppléé par les inépuisables trésors de la charité chrétienne. Voici d'abord les ressources locales. Les Evêques, ainsi que les Curés et les Missionnaires, n'ayant point de traitement, les offrandes volontaires des fidèles sont leurs seuls moyens de subsistance. Le plus souvent ces offrandes sont recueillies les dimanches et jours de fête, à l'église, pendant le chant du *Credo*, par quelques laïques chargés de ce soin. Dans la plupart des églises il y a des bancs pour l'usage des paroissiens et des étrangers, et leur rente annuelle couvre en partie les frais du culte.

S'agit-il d'une dépense considérable, par exemple d'élever une église ou un collège, alors on a recours aux souscriptions. L'Evêque ou le prêtre qui en propose l'érection, accompagné des catholiques les plus recommandables, porte de maison en maison un registre où le projet est discuté, et prie ceux auxquels il le présente de coopérer à la bonne œuvre par une contribution volontaire. Cette mesure obtient généralement un heureux succès. Il arrive souvent que les protestants eux-mêmes prêtent au Missionnaire un concours généreux. De cette manière on réalise au moins

une partie des fonds les plus nécessaires, puis on s'adresse à l'OEuvre de la Propagation de la Foi. Les six cent cinquante mille francs qu'elle a jusqu'ici alloués chaque année aux Missions américaines, sont le principal budget d'une Eglise qui s'étend des Florides à Vancouver et de Boston à la Californie. Pendant la dernière période de dix ans, nos Associés ont concouru pour près de sept millions à ses immenses progrès. Aussi l'Episcopat de l'Union ne cesse-t-il de nous nommer dans ses prières et sa reconnaissance. « Si votre OEuvre, dit Mgr Hughes, Evêque de New-York, doit être regardée partout comme suscitée de Dieu pour devenir, à notre époque, la Providence visible des parties lointaines et indigentes du royaume de Jésus-Christ, c'est surtout aux Etats-Unis d'Amérique que ces titres la font bénir. Nulle part, peut-être, elle n'a opéré plus de bien que dans nos églises naissantes. Naguère la foi n'éclairait que les côtes maritimes de ce vaste pays : aujourd'hui les émigrants catholiques, en quelque lieu qu'ils portent leurs pas, sont assurés de trouver des Evêques, des prêtres et des secours religieux... Heureux chrétiens d'Europe, ajoute le Prélat, vous n'avez eu qu'à recevoir de la foi de vos pères ces édifices et ces établissements religieux qui vous ont été transmis comme un riche héritage ; mais pour nous le passé n'a rien fait. C'est à notre faiblesse à tout entreprendre et à tout créer, en même temps qu'elle doit conserver et soutenir. Puisse le bien qui s'est déjà accompli par votre concours, dilater encore votre charité en faveur de nos immenses besoins ! »

STATISTIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS,

DIVISÉE PAR S. S. PIE IX EN SIX PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES.

DIOCÈSES.	DATE de l'érection.	TITULAIRES.	EGLISES et Chapelles.	PRÊTRES.	SÉMINARISTES.	COMMUNAUTÉS d'Hommes.	COMMUNAUTÉS de Femmes.	PENSIONNATS et Ecoles.	ÉTABLISSEMENTS de charité.	POPULATION Catholique.
1^o PROVINCE DE BALTIMORE.										
BALTIMORE, Arch.; (<i>Maryland.</i>)	4790	Mgr. Eccleston.	80	405	98	7	8	24	25	400,000
PHILADELPHIE, (<i>Pensylvanie Orientale.</i>)	4808	Mgr. Kenrik.	88	95	50	4	5	40	7	470,000
CHARLESTON, (<i>Caroline du Sud.</i>)	4820	Mgr. Reynolds.	57	46	5	«	4	4	2	5,000
RICHMOND, (<i>Virginie Orientale.</i>)	4820	Mgr. M. Gill.	40	8	2	«	«	2	5	7,000
PITTSBOURG, (<i>Pensylvanie Occidentale.</i>)	4845	Mgr. O'Connor.	67	57	26	2	4	5	2	45,000
WHEELING, (<i>Virginie Occidentale.</i>)	4850	Mgr. Wheelan.	4	6	6	«	4	5	«	5,000
SAVANNAH, (<i>Géorgie.</i>)	4850	Mgr. Gartland.	45	42	«	«	4	2	4	5,500
		Total . . .	549	295	167	40	45	45	58	557,500
2^o PROVINCE DE NEW-YORK.										
NEW-YORK, Arch.; (<i>New-York.</i>)	4808	Mgr. Hughes.	450	409	54	2	5	8	44	220,000
BOSTON, (<i>Massachusetts.</i>)	4808	Mgr. Fitzpatrick	65	61	«	«	4	2	5	400,000
ALBANY, (<i>New-York.</i>)	4847	Mgr. M. Closkey.	410	61	42	«	«	«	4	80,000
BUFFALO, (<i>New-York.</i>)	4847	Mgr. Timon.	58	55	42	4	4	5	4	70,000
HARTFORD, (<i>Rhode-Island.</i>)	4845	Mgr. O'Reilly.	42	44	7	«	«	«	«	20,000
		Total	575	298	62	5	5	45	25	515,000

DIOCÈSES.	DATE de l'érection.	TITULAIRES.	EGLISES et Chapelles.	PRÊTRES.	SÉMINARISTES.	COMMUNAUTÉS d'Hommes.	COMMUNAUTÉS de Femmes.	PENSIONNATS et Ecoles.	ÉTABLISSEMENTS de charité.	POPULATION Catholique.
3^o PROVINCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.										
NOUVELLE-ORLÉANS, Arch.; (Louisiane)	4795	Mgr. Blanc.	64	82	8	5	7	44	6	170,000
MOBILE, (Alabama.)	4825	Mgr. Portier.	27	22	5	2	2	5	5	41,000
NATCHEZ, (Mississippi.)	4857	Mgr. Chanche.	45	41	«	«	4	2	4	40,000
LITTLE-ROCK, (Arkansas.)	4845	Mgr. Byrne.	49	6	5	4	«	2	«	4,000
GALVESTON, (Texas.)	4848	Mgr. Odin.	70	48	«	«	4	4	«	40,000
		Total. . . .	225	459	48	6	41	25	40	252,000
4^o PROVINCE DE CINCINNATI.										
CINCINNATI, Arch. (Ohio.)	4824	Mgr. Parcell.	405	80	44	5	40	49	6	85,000
LOUISVILLE, (Kentucky.)	4808	Mgr. Spalding.	422	55	4	5	4	20	6	55,000
DÉTROIT, (Michigan.)	4855	Mgr. Lefevre.	65	50	«	«	5	20	2	85,000
VINCENNES, (Indiana.)	4854	Mgr. de St Palais.	77	58	40	4	2	7	2	50,000
CLEVELAND, (Ohio.)	4847	Mgr. Rappe.	45	40	44	4	2	5	4	50,000
		Total. . . .	444	245	42	8	21	69	47	285,000

BUREAU DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE CINCINNATI
 VIZ EVANGÉLISME

STATISTIQUES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

5° PROVINCE DE SAINT-LOUIS.

4826	Mgr. R. Kenrick.	84	94	24	5	6	24	8	70,000
4857	Mgr. Loras.	28	25	«	4	4	5	«	8,000
4850	Mgr. Cretin.	«	«	«	«	«	«	«	5,000
4857	Mgr. Miles.	26	9	«	4	4	5	2	4,000
4845	Mgr. Vandevelde.	455	54	9	«	5	7	5	54,000
4845	Mgr. Henni.	440	54	«	2	4	2	5	65,000
Total . . .		580	255	55	7	42	59	48	204,000

ST-LOUIS, Arch. (Missouri.)
 DUBUQUE, (Iowa.)
 ST-PAUL, (Minnesota.)
 NASHVILLE, (Tennessee.)
 CHICAGO, (Illinois.)
 MILWAUKIE, (Wisconsin.)

6° PROVINCE D'ORÉGON-CITY.

4846	Mgr. F. Blanchet.	«	«	«	«	«	«	«	«
4850	«	«	«	«	«	«	«	«	«
4848	Mgr. M. Blanchet.	21	45	«	«	2	5	«	«
4850	«	«	«	«	«	«	«	«	«
4850	«	«	«	«	«	«	«	«	«

ORÉGON-CITY, Arch. ; (Oregon.)
 NESQUALY, (Oregon.)
 WALLA-WALLA, (Oregon.)
 FORT-HALL, (Oregon.)
 COLVILLE, (Oregon.)

CALIFORNIE.

4850	Mgr. Alemany.	50	55	«	«	«	«	«	«
------	---------------	----	----	---	---	---	---	---	---

MONTEREY,

VICARIATS APOSTOLIQUES.

4850	Mgr. Lamy.	40	40	«	«	«	«	«	40,000
4850	Mgr. Miège.	2	5	«	«	«	«	«	«
Total . . .		95	95	«	«	2	5	«	«

NOUVEAU MEXIQUE,
 TERRITOIRE INDIEN OU MONTAGNES-RO-
 CHUSES.

La population catholique de l'Orégon, de la Californie et du Territoire Indien, qui ne figure pas dans ce tableau, est évaluée approximativement à

Total général : 54 diocèses et 2 vicariats apostoliques, . . .	4852	4505	522	54	66	494	408	4,665,500 (2)
--	------	------	-----	----	----	-----	-----	---------------

(1) La création toute récente et l'extrême éloignement de ces cinq diocèses ne nous ont pas permis d'en donner une notion précise.
 (2) Le total réel est bien supérieur aux chiffres officiellement constatés, les seuls que nous ayons voulu reproduire. On estime généralement à deux millions la population catholique des Etats-Unis; quelques-uns la portent même à trois millions.

MISSIONS DE L'ABYSSINIE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DES PEUPLES GALLAS.

Extrait d'une lettre du R. P. Léon des Avanchers, Religieux Capucin, à MM. les Membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris.

Massouah, côte de l'Abyssinie, le 12 mars 1850.

« MESSIEURS,

« Monseigneur Massaia, Vicaire Apostolique des peuples Gallas, vient de rentrer dans cette ville située sur les bords de la mer Rouge. Après avoir, pendant une course de dix mois, visité les différentes tribus chrétiennes qui se trouvent dans les royaumes de Choa et de Gojam, il s'est vu de nouveau forcé de quitter sa Mission, à cause de la persécution suscitée par l'*Abouna*, évêque schismatique de l'Abyssinie. Brisé par la fatigue et la douleur, il me charge de vous écrire la relation de son voyage, en attendant qu'il puisse de vive voix

vous communiquer ses plans et ses projets, en faveur de populations encore toutes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie.

« Mon Evêque était arrivé à Massouah vers la fin d'octobre 1846, avec trois Missionnaires, les PP. César, Juste, Felicissime. Ce port de l'Abyssinie n'est qu'un méchant îlot, situé à cinq minutes du continent et soumis à la domination turque. C'était un point important de la côte aux jours florissants de l'empire Abyssin. On y voit encore un grand nombre de citernes et de puits destinés à contenir l'eau de pluie; car Massouah n'est qu'un rocher aride où pas un brin d'herbe ne verdit, pas une source ne coule. Mais ces monuments précieux de l'antiquité ne sont plus que des ruines, depuis que les Musulmans s'en sont emparés. Il existe encore une ancienne église, à fenêtres ogivales, bâtie par les Portugais, et qui a été changée en Mosquée. C'est l'unique vestige de la religion chrétienne.

« De Massouah pour se rendre sur le plateau Abyssin, on a devant soi une pente de 3,000 mètres, formée de différentes chaînes de montagnes, toutes placées en gradins. Arrivé à cette hauteur prodigieuse, le voyageur chemine à travers d'autres montagnes qu'il voit quelquefois couvertes de gelée blanche au matin. Là on jouit de l'air le plus pur; et, bien que sous la zone torride, on y souffre du froid, toutes les cimes qu'on franchit jusqu'au pied du grand plateau, sont de formation volcanique, ou plutôt ce sont autant de cratères éteints. A mesure qu'on s'éloigne de la mer, la végétation devient de plus en plus riche et vigoureuse. Entre autres plantes inconnues en Europe, on y trouve les arbres qui produisent le baume et la gomme. Les indigènes en font peu de cas. Leur principale ressource consiste en bestiaux; ils sont tous bergers. Le

uns mènent une vie errante et vagabonde; d'autres sont fixés dans quelques plaines, où ils peuvent facilement faire paître leurs troupeaux. Leur religion est le mahométisme; mais ils ont été autrefois chrétiens, et, comme souvenir de leur ancienne foi, ils observent les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Ascension et de l'Assomption. Si on leur demande pourquoi ils respectent ces solennités, ils répondent que leurs pères faisaient ainsi.

« Pour mieux vous mettre au fait de nos trois ans de persécution, nous jetterons un rapide coup d'œil sur l'ensemble des pays que Mgr Massaia était obligé de traverser. L'ancien empire Abyssin, qui n'existe plus depuis l'invasion des Gallas, est actuellement divisé en trois royaumes : celui du Tigré-Amara où règne *Oubié*; celui du Choa composé en grande partie de tribus Gallas, et celui du Gojam. Ces différents Etats sont constamment en hostilité les uns avec les autres; aussi les rois habitent-ils sous des tentes, entourés de leurs soldats et toujours prêts à faire la guerre, qui consiste à tout détruire et à tout massacrer. Les nouveaux dominateurs ont cependant conservé une ombre de l'ancien Negus ou empereur abyssin. Ce monarque purement nominal, dont toute l'autorité se borne à lever un léger impôt sur le beurre, demeure à Gondar dans le palais des anciens empereurs.

« Bien que les chrétiens d'Abyssinie professent l'erreur de Dioscore, condamnée au concile de Chalcédoine, un grand nombre d'entre eux vivent là-dessus dans une complète ignorance, et croient que leur Evêque, ou l'*Abouna* qui leur est envoyé par le patriarche schismatique du Caire, est en communication avec le Pape.

« D'après les lois du pays, il ne peut y avoir qu'un seul évêque en Abyssinie, et il y a peine de mort con-

tre quiconque en usurperait le titre. Tel fut le motif de la persécution suscitée à Mgr Massaia. L'*Abouna* actuel, avant d'être évêque, était un pauvre jeune homme n'ayant pour toute fortune qu'un âne qu'il louait aux voyageurs. Après deux ans d'études au Caire, on le trouva suffisamment instruit pour remplir les fonctions épiscopales ; il fut ordonné et envoyé en Abyssinie avec des ministres anglicans, qui furent chassés plus tard par les populations. Depuis ce moment, il cherchait l'occasion d'opprimer les catholiques, qui devenaient de jour en jour plus nombreux, et à qui il attribuait l'expulsion des missionnaires protestants. Or, un voyageur européen (que je ne nomme pas), ayant eu à se plaindre de mon Evêque, qui n'avait pas voulu faire en sa faveur un acte d'injustice, résolut de se venger de ce refus. Il lui tomba entre les mains une lettre adressée au Vicaire apostolique ; il la décacheta, la porta aussitôt à l'*Abouna*, et lui dit : « Regarde, il y a un autre Evêque que toi en Abyssinie. — Qui donc ? demanda l'*Abouna* furieux ; il faut qu'il meure : où est-il ? — Tu l'auras ; mais que me donneras-tu ? » Ils convinrent ensemble du prix. « Maintenant, dit l'*Abouna*, j'ai besoin de soldats ; c'est à Oubié de m'en fournir. » Il alla donc trouver le roi, et le somma de lui donner des troupes pour saisir et mettre à mort l'Evêque étranger, qui était en Abyssinie contre les lois du royaume. Oubié, malgré l'intérêt qu'il porte secrètement aux catholiques, lui accorda les hommes qu'il réclamait. « Pars, dit l'Abyssin au nouveau Judas, et amène-moi l'*Abouna* Massaia mort ou vif. — Sois tranquille, répondit l'Européen ; » et il s'éloigna avec sa troupe. « Comment le connaissons-nous ? lui demandèrent les soldats. — Celui qui porte une grande barbe rouge, à qui l'on fait des saluts à l'église et à

qui je baiserais la main, c'est l'*Abouna* Massaia : prenez-le. »

« Mais Dieu qui veille sur ses serviteurs ne permit point le succès de la trahison. Un fervent catholique, qui avait tout vu et tout entendu, les devança à Goulla, où étaient les Missionnaires, et dénonça le complot à M. de Jacobis qui, sans rien dire à Monseigneur, le fit partir aussitôt pour une *Amba* (1). Le lendemain, tous les Missionnaires, suivis de quelques chrétiens qui portaient leurs effets, se retirèrent sur d'autres montagnes. C'était le 13 mai 1847. L'*Abouna*, voyant ses plans découverts, usa de toute son influence pour faire autant de mal qu'il pût aux catholiques. Il fit publier, sur tous les marchés de l'Abyssinie, une sentence d'excommunication contre Mgr Massaia et ses prêtres. En vertu de ce décret, il était défendu à tout Abyssin de leur donner à boire et à manger, ou de les recevoir dans sa maison, et une somme de cent talaris était promise à quiconque lui apporterait la tête d'un Missionnaire. Cet éclat ne servit qu'à faire connaître de plus en plus la croyance catholique. Le nom de Mgr Massaia fut dès lors dans toutes les bouches ; partout on parlait du nouvel *Abouna* envoyé par le Pontife de Rome.

« Le 3 juin, ils furent de nouveau poursuivis et obligés de quitter leurs retraites pour chercher ailleurs un plus sûr asile. Pendant qu'ils étaient tous réunis, la cabane qui leur servait de refuge fut tout-à-coup cernée par des soldats. Chacun d'eux s'attendait à avoir la tête tranchée, car il ne restait aucun moyen de fuir.

(1) On appelle *Amba*, en Abyssinie, de hautes montagnes couvertes de verdure et n'offrant aucun accès. On y monte au moyen de cordes.

A ce moment critique, Monseigneur, en bon père, voulut donner sa vie pour sauver celle de ses enfants. Il allait se livrer à ses ennemis ; mais ses compagnons s'y opposèrent, en disant : « Si nous devons mourir, ce sera tous ensemble. » Ils se confessèrent à la hâte les uns aux autres ; puis ils se mirent à prier, attendant avec résignation le martyr. Cependant des cris sauvages se faisaient toujours entendre autour de la cabane, mais aucun soldat n'osait entrer. Un moment après, des clameurs plus terribles éclatèrent ; c'était comme le tumulte d'un combat. La porte de la cabane est enfoncée ; chacun des apôtres se croit à son dernier instant. Un guerrier était sur le seuil, brandissant sa lance et menaçant d'en percer le premier soldat qui ferait un pas en avant. O protection divine de la Providence ! Cet homme était un chef ami des catholiques, qui était accouru avec sa tribu pour délivrer les Missionnaires. Sa présence intimida les assaillants qui, désespérant de triompher par la force, se dispersèrent dans toutes les directions. Le Vicaire apostolique profita de leur retraite pour se rapprocher de la mer Rouge. Persuadé que son caractère épiscopal était la principale cause de la persécution, il pensa qu'elle s'éteindrait lorsqu'il aurait lui-même disparu, et il se décida à quitter pour un temps l'Abyssinie, en se dirigeant vers Aden. (1).

(1) Aden est une ville de 15,000 âmes, sur la côte de l'Arabie, à 20 milles au sud-est de Bab-el-Mandel. C'est une espèce de presqu'île, avec un port magnifique pouvant contenir plus de cent vaisseaux. La Péninsule est entourée d'une chaîne de montagnes volcaniques, et la ville est comme assise au milieu du cratère. Avant 1835, c'était la capitale d'une principauté indépendante et la résidence d'un sultan. Lorsque la Compagnie des Indes établit sa ligne de paquebots à vapeur,

« Tandis qu'il s'éloignait à regret de sa Mission, un nouvel orage assaillit ses confrères à Guolla. C'était le soir de l'Immaculée-Conception; ils venaient de finir le chapelet. Tout-à-coup de grands cris retentissent au-dehors; la porte s'ouvre, et des catholiques se précipitent dans la cabane, en leur disant : « Fuyez, fuyez vite! les soldats sont ici; ils ont ordre de vous massacrer. » Chacun prit ce qu'il avait de plus précieux, et se hâta de courir vers la montagne pour y trouver un refuge. Les soldats arrivèrent un moment après leur départ; ils pillèrent ce qui restait dans la maison, dont ils s'emparèrent au nom du roi Oubié.

« Il faisait nuit, le ciel était couvert de nuages, nos fugitifs s'égarèrent dans les bois. Pour se guider à la suite les uns des autres au milieu des ténèbres, ils

elle demanda la permission d'y faire provisoirement un dépôt de charbons; mais bientôt elle finit par s'emparer du terrain prêté, et par reléguer le sultan dans l'intérieur du pays, moyennant une gratification annuelle. Aujourd'hui Aden est devenue une place formidable, qu'on appelle avec raison *le Gibraltar de l'Orient*, et qui ne sera jamais prise de force.

Il y a habituellement à Aden 2,000 soldats, dont 600 Anglais ou Irlandais, les autres Indiens. De ceux-ci, le tiers ou à peu près est catholique, le reste, idolâtre. Il se fait, parmi ces derniers, des conversions assez fréquentes. Le nombre des enfants catholiques, dans la ville, est de 100 au plus. Il est triste de les voir contraints de fréquenter l'école protestante, la seule qui existe. Pour les soustraire à ce danger, il faudrait appeler des Frères de la Doctrine Chrétienne, et des Religieuses; mais leur établissement rencontrerait des difficultés de tout genre.

Le climat est peu salubre; le terrain ne produit pas la moindre végétation; on manque d'espace pour faire un peu d'exercice. Aussi, les Missionnaires y perdent la santé ou la vie après deux ou trois ans de résidence. Et cependant la Mission d'Aden est, pour le moment, le seul point de la côte où l'on jouisse d'une certaine tranquillité, et où l'on puisse faire quelques fondations solides.

n'avaient que le froissement des broussailles brisées dans leur course, et le bruit des pierres qui se détachaient sous les pas de ceux qui ouvraient la marche, et qui passaient, en sifflant, sur la tête de leurs compagnons placés plus bas. Enfin, une pluie diluvienne acheva de leur enlever le peu de force qu'ils avaient. C'est ainsi qu'ils arrivèrent, les uns après les autres, sur le versant opposé de la montagne. Là un vent glacial avait succédé à la pluie. Transis de froid, épuisés de fatigue, pressés par la faim, la soif et le sommeil, ils résolurent, malgré la crainte d'être encore poursuivis, de faire halte et de se reposer un moment. L'un d'eux, ayant découvert dans le lointain quelques cabanes, y alla chercher du feu, pendant que d'autres ramassaient des branches mortes pour les allumer à son retour ; mais ce fut impossible ; le bois était trop mouillé. Alors pour tâcher de réparer leurs forces, ils démêlèrent un peu de farine dans de l'eau, et en firent une espèce de pâte qu'ils se partagèrent ; puis chacun se coucha sur le sol humide. Une heure après, l'aube commençait à paraître ; on prit le parti de se diviser pour arriver plus facilement dans l'Aliena, où déjà M. de Jacobis s'était rendu. Cette contrée est indépendante. Elle renferme une nombreuse et indigente tribu de pasteurs qui se sont déclarés catholiques. C'est la fleur de la chrétienté abyssinienne. Le pays est pauvre ; ce sont des rochers nus ou des plaines stériles, mais le Missionnaire y goûte les véritables consolations. Là s'accomplit littéralement cette parole de notre divin Maître : *Pauperibus evangelizare misit me (Dominus)* (1). Les fugitifs purent enfin s'y reposer en paix.

(1) Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres,

« Vers la fin du mois d'octobre 1848, mon Evêque et le Père Félicissime abordèrent de nouveau à Massouah. Cette île, qui avait été jusqu'alors dans un état parfait de tranquillité, fut tout-à-coup remplie de terreur. Voici à quelle occasion. L'ancien gouverneur, au mépris du droit des gens, était descendu à l'improviste sur le territoire Abyssin, et s'était emparé de la ville d'Arkico qu'il avait détruite. Après y avoir bâti une petite forteresse, il y laissa une garnison autour de laquelle vinrent se grouper de nouvelles cabanes, et il nomma un nouveau chérif, après avoir enchainé celui qui était tributaire du roi Oubié. Ce prince dissimula d'abord son ressentiment. L'année était trop avancée pour pouvoir descendre sur la côte; car, pendant les mois de juillet, juin et août, les environs de Massouah ne sont que des sables brûlants. Mais au mois de novembre 1848, il rassembla tout-à-coup ses troupes, et, avec plus de 3,000 cavaliers, il fondit comme un torrent sur les bords de la mer Rouge, livrant aux flammes tout ce qu'il rencontrait sur son passage, mutilant les hommes, réduisant en servitude les femmes et les enfants, et s'emparant de tous les troupeaux qui se trouvaient sous sa main. Ainsi fut incendié le village de Mont-Coulo, et, avec lui, la chapelle de la Mission. Le consul français, qui avait une maison sur le continent, arbora en vain son pavillon, qui fut abattu, trainé dans la boue, et ignominieusement brûlé. Lui-même ne dut son salut qu'à la fuite et au dévouement de ses serviteurs.

« Les Abyssins parurent enfin vis-à-vis de Massouah. On les voyait caracolant sur leurs fougueux chevaux, remplissant l'air de cris sauvages, et brandissant contre la ville leurs lances et leurs sabres; mais comme ils n'avaient aucune barque, et qu'ils ne

connaissaient point les bas-fonds, ils ne purent arriver jusqu'à l'île, qui, pendant ce temps-là, était dans la plus grande anxiété. Pour peu que le séjour de l'ennemi se fût prolongé sur les côtes, on était menacé de mourir de soif et de faim, vu que l'eau et le grain sont tirés du continent. Un autre péril s'annonçait à l'intérieur. Le secrétaire du divan, ture fanatique, forma le complot de massacrer en représailles tous les chrétiens qui se trouvaient à Massouah. Mais le gouverneur Cally Bey, ami sincère des blancs, signifia aux conspirateurs qu'il ferait incendier la ville, si on touchait à un cheveu de la tête des Européens. Cependant, pour plus grande sûreté, il fit avertir Mgr Massaia et les autres étrangers qu'ils feraient bien d'aller passer quelques jours à Dhalac, ile voisine de Massouah.

M. de Jacobis y résidait depuis quelque temps. La Providence avait ses vues en rapprochant de nouveau les deux Missionnaires. Il y avait plus d'un an que M. de Jacobis avait reçu les bulles du Souverain Pontife qui l'appelait à l'épiscopat, et il se refusait toujours à cette dignité, dont sa modestie lui exagérait le fardeau. Mgr Massaia lui fit de nouvelles observations ; mais comme il résistait toujours, le Prélat lui enjoignit, en vertu de la sainte obéissance qu'il devait à l'Eglise, de recevoir la consécration épiscopale. Ainsi fut vaincue l'humilité du préfet apostolique. La cérémonie commença à neuf heures du soir ; il n'y avait pour témoin que le frère Pascal. A une heure du matin tout était fini. Mgr de Jacobis, nommé Evêque de Nilopolis, devenait Vicaire apostolique de l'Abyssinie, et, par une exception peut-être unique dans ce genre, passait du rite latin au rite éthiopien (1). Après s'être donné l'acco-

(1) Mgr Massaia a de plus ordonné vingt-cinq prêtres indigènes.

lade fraternelle, les deux Evêques proscrits se séparèrent : l'un reprit le chemin de son lieu de refuge, les montagnes de l'Altiena; l'autre alla demander quelques jours de repos aux rochers de Dhalae. Cette île est bien déchue de son ancienne splendeur. Suivant la tradition, elle renfermait autrefois une chrétienté florissante avec un Evêque; plus tard les Vénitiens y bâtirent un fort pour y protéger la pêche des perles, qui est toujours abondante. Elle possède des eaux minérales qui ont plus de 50 degrés *Réaumur* de chaleur; et, chose étonnante, dans la source la plus chaude on trouve de petits poissons qui vivent à cette haute température.

« Les cavaliers Abyssins, n'ayant rien pu contre Mas-souah, marchèrent sur Arkico, afin d'assouvir leur vengeance sur cette ville; mais quelques mauvaises pièces d'artillerie, qui étaient dans la forteresse, suffirent pour les mettre en déroute. Peu habitués au sifflement des boulets et de la mitraille, ils s'enfuirent aux premiers coups de canon. Quatre jours après, ils disparurent de la côte, ne laissant sur leur passage que ruines et désolations.

« Sur ces entrefaites, le bruit courut que *Téclafa*, supérieur de plus de 1,000 moines, jouissant d'une grande réputation de sainteté et d'un pouvoir égal à l'*Abouna*, avait abandonné le catholicisme, qu'il étudiait depuis quelque temps, pour repasser sous le drapeau de l'hérésie. Cette nouvelle était la plus funeste qu'on pût répandre; car, le grand chef des moines est le personnage qui exerce la plus grande influence sur le peuple Abyssin, qui le regarde comme un modèle de mortification et de piété. Sa défection allait donc entraîner bien des apostasies. Heureusement qu'elle n'était pas vraie. Au moment où l'on s'y attendait le

moins, *Téclafa* parut à Massouah, suivi de quelques-uns de ses moines. Il venait lui-même démentir la calomnie que l'*Abouna Salama* avait répandue sur son compte. Jamais, disait-il, il n'avait pensé à quitter la religion catholique. Indigné de la perfidie de l'Evêque schismatique, et convaincu de la vérité de l'Eglise romaine, il s'était hâté de se mettre en communication avec l'Evêque Massaia, et de faire abjuration entre ses mains.

« Après cette éclatante profession de foi, il repartit et s'en alla proclamer, à la cour des rois de l'Abyssinie et au fort de la persécution, qu'il était prêtre catholique. Cette déclaration si courageuse dans la bouche d'un néophyte, fit baisser la tête à nos ennemis et rendit le courage à nos chrétiens. Personne n'osa mettre la main sur *Téclafa*; on eût craint un soulèvement populaire. A son retour dans son monastère, tous ses moines se déclarèrent aussi catholiques. Son zèle ne s'en tint pas là; nouveau saint Paul, il se livra à la conversion de ses frères, et déjà trois chrétientés se sont réunies par ses soins à l'Eglise de Jésus-Christ.

« Quant à Mgr Massaia, impatient de rejoindre ses Missionnaires qui tous étaient parvenus sur les frontières des premières tribus Gallas, il se décida à rentrer de nouveau en Abyssinie, malgré l'édit de mort qui pesait sur sa tête. Son projet était de se présenter d'abord au roi Oubié, qui lui avait ordonné précédemment de quitter ses Etats. Il voulait sonder les dispositions de ce prince, qu'on dit convaincu de la vérité de notre religion, et seulement retenu sous les drapeaux de l'hérésie par des raisons politiques.

« Le 5 juin 1849, il quitta Massouah, et se dirigea seul vers l'Abyssinie. Après avoir coupé sa longue barbe et s'être revêtu d'un mauvais habit à la turque, il

se joignit à une caravane qui retournait à Gondar, se faisant passer pour un pauvre marchand : son nom d'emprunt était *Antonio*. Arrivé le 18 du même mois au camp d'Oubié, il lui envoya aussitôt un tapis en présent, et sollicita une audience. Peu d'instants après, le secrétaire du prince vint le voir, l'accabla de questions auxquelles l'Evêque ne fit aucune réponse, se bornant à répéter qu'il désirait parler au roi Oubié, en apprenant cette réserve mystérieuse de l'étranger, se prit à réfléchir, et dit à son confident : « Cet homme doit être l'*Abouna Massaia* ou un de ses prêtres. Ne dis rien à personne, et demain, de grand matin, tu me l'amèneras. »

« Le lendemain, en effet, avant le jour, Monseigneur était introduit dans la tente du roi. Oubié était assis à terre sur un tapis ; au-dessus de sa tête pendait un mauvais baldaquin de toile rouge. Ses principaux officiers, en costume de cour, c'est-à-dire le haut du corps nu, se tenaient debout à ses côtés. L'humble marchand Antonio, après avoir salué le roi, qui le reçut de la manière la plus gracieuse, fut invité à s'asseoir, et présenta au prince une lettre, dans laquelle il lui déclarait qu'il était l'*Abouna Massaia*, récemment exilé par ses ordres. « Mais, ajoutait-il, ton cœur m'est connu ; je sais que tu aimes les catholiques, que la politique seule a inspiré ta conduite à mon égard. Rentré sous un déguisement dans l'Abyssinie, je pouvais passer sur tes États sans que tu en susses rien ; mais j'avais confiance en ta générosité, et j'ai voulu te voir. » Oubié fut touché de la franchise et du courage de mon Evêque ; des larmes lui vinrent aux yeux. Cependant, comme toute la cour était présente, il craignit de le compromettre en trahissant son émotion, et le congédia en lui disant qu'il le reverrait. En même-temps, il

donna ordre de le conduire dans une des plus belles cabanes du camp, et lui envoya le présent réservé aux grands personnages, c'est-à-dire, une vache, de la bière et de l'hydromel.

« Malgré cet honorable accueil, Mgr Massaia avait hâte de continuer son voyage, de crainte que les espions de l'*Abouna* n'eussent le temps de le découvrir et de tramer contre lui de nouveaux pièges. Le confident d'Oubié étant venu le voir pour lui demander s'il avait besoin de quelque chose : « Dis à ton maître, lui répondit-il, que je veux repartir ce soir ou demain. » Le roi, à cette nouvelle, le fit aussitôt rappeler et le reçut seul à seul. Libre alors de lui ouvrir son cœur, Oubié témoigna à l'Evêque la joie qu'il avait de le voir, et lui dit : « Tu as agi sagement, et comme je pensais que tu ferais. Maintenant que personne ici ne se doute de ta présence, reste dans mon camp ; aucun danger ne te presse de partir. — Je dois, au contraire, m'éloigner au plus vite dans ton intérêt comme dans le mien ; car si l'*Abouna* sait mon retour, nous serons compromis tous les deux. De plus, il y a dans ton camp un européen qui me connaît (c'était le secrétaire du consul britannique) ; s'il a vent de mon arrivée, tout sera découvert. — Eh bien ! je vais le faire partir aussitôt. — Non ; si tu le renvoies, on soupçonnera que j'en suis cause. Le seul parti prudent est une prompte retraite. » Oubié réfléchit un moment, et ajouta : « Tu as raison ; pars. Mais rappelle-toi que je suis ton ami. »

« Le soir même, Mgr Massaia quittait le camp d'Oubié, accompagné d'un soldat qui avait ordre de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi. Le 6 juillet, il était sur les bords du fleuve *Tacazzè*, sur lequel existent encore les ruines d'un pont fait par les Portugais ; l'arche du milieu est entièrement détruite,

on est donc forcé de la traverser en bateaux. De là, l'Evêque se rendit à Gondar où de nouvelles persécutions l'attendaient. Le lendemain de son arrivée, il fut mandé au tribunal de la cité impériale. Il y trouva pour juges une douzaine de vieillards, au visage hypocrite, et prêts à le condamner avant même de l'avoir entendu. « Pourquoi m'avez-vous fait appeler, demanda-t-il, et que me reprochez-vous ? — Tu es entré, lui dit-on, de nuit dans la ville, afin de te soustraire au paiement du tribut ; et, lorsqu'on est venu le réclamer, tu nous as menacés de tes armes. » Ces deux accusations étaient d'une insoutenable fausseté. Il fut facile à Monseigneur de prouver qu'il était entré en plein jour, et que ni lui ni ses domestiques ne portaient des armes d'aucune espèce. Il n'en fut pas moins contraint de payer 100 talaris, sous peine d'être lié et jeté en prison.

« La ville de Gondar, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de l'Empire Abyssin, n'est plus que l'ombre de l'ancienne capitale du grand Negus. Elle est située dans une belle plaine, au pied de vertes collines, toutes chargées d'une riche végétation. A en juger par les ruines qu'on trouve avant d'entrer dans l'enceinte actuelle, elle devait avoir plusieurs lieues de longueur. De tous ses monuments il ne reste que le château impérial, bâti par les Portugais, vers l'an 1680, lorsqu'ils vinrent au secours de l'empereur menacé par un général musulman. C'est une forteresse flanquée de quatre énormes tours. Les chambres intérieures sont pour la plupart délabrées ; elles abritent tant bien que mal la grandeur déchue du souverain qui y réside. Toute son autorité se borne au droit de vie et de mort sur les habitants de la seule ville de Gondar. Bien que les rois qui l'ont supplanté soient obligés, en paraissant devant

lui, de se tenir dans la position humiliante de sujets et d'esclaves (ainsi le veut l'usage abyssin), cependant lorsque ce fantôme d'empereur leur fait ombrage, ils ne craignent point de le destituer et d'en nommer un autre à sa place. Pourquoi ces vassaux révoltés conservent-ils un titre fastueux, auquel ils ont enlevé toute puissance? C'est d'abord que ce souvenir est cher à l'esprit national dont il entretient l'orgueil et l'espérance; c'est de plus que les princes rivaux se flattent de reconstituer un jour l'empire à leur profit. Ce rêve est surtout celui d'Oubié; et s'il le réalisait, ce serait le plus grand bonheur pour l'Abyssinie. Entre autres singularités du palais impérial, on voit l'ancienne salle où l'empereur et l'*Abouna* venaient traiter de leurs différends. Comme tous deux voulaient avoir le droit de préséance, c'était toujours de nouvelles contestations pour savoir qui se lèverait lorsqu'une des deux puissances arrivait la dernière. Pour trancher cette question d'étiquette, on imagina de consruire deux espèces de chapelles latérales, où chacun d'eux avait son trône. Elles étaient fermées par-devant avec un large rideau. L'Empereur venait dans la sienne par un chemin couvert dont la porte était au nord. Un pareil passage donnait entrée, par une porte au levant, dans celle de l'*Abouna*. De cette manière, il leur était impossible de se voir ou de se rencontrer sur leur passage, et lorsque tous deux étaient assis, on tirait le rideau, ce qui les exemptait de se saluer.

« Mgr Massaia, craignant de nouvelles vexations, se décida à quitter aussitôt Gondar. Le lendemain il partit de cette ville pour se rendre au camp du Ras Ali, afin de rallier ce prince à la cause des catholiques. Le Nil qu'il avait à franchir était alors débordé; l'ancien pont des Portugais était couvert par les eaux;

tout passage était devenu impossible avec les barques ordinaires en jone, que l'impétuosité du courant aurait brisées. Voici en pareilles circonstances le procédé qu'emploient les Abyssins. On fixe d'une rive à l'autre un câble tendu à une certaine élévation au-dessus des flots; puis on passe une corde en guise de siège sous les jambes de celui qui veut atteindre l'autre bord, et on le fait couler le long de ce pont suspendu. Ce genre de traversée est très-dangereux à cause des crocodiles qui remplissent le fleuve, et qu'on est obligé de chasser à coups de pierres, de peur qu'ils ne s'élancent sur la proie humaine qu'ils voient passer à leur portée. C'est là que périt, il y a quelques années, un voyageur français, M. Petit, lieutenant de vaisseau; il fut dévoré par les caïmans.

« Après avoir remonté le Nil bleu jusqu'à sa source, et traversé, en compagnie d'une caravane de deux mille personnes, des tribus en guerre et des forêts peuplées de tigres qui enlevèrent deux hommes sous leurs yeux, l'Evêque et ses deux Missionnaires arrivèrent enfin au camp du Ras, dressé sur une petite colline et s'étendant de là jusqu'à la plaine. On eût dit, à voir l'espace au loin couvert de tentes, un pré semé de meules de foin pressées par milliers les unes contre les autres. Il y avait, en effet, trente mille hommes sous les armes, sans compter les esclaves, les femmes et les enfants. Chaque capitaine campe au milieu de sa compagnie, les huttes des soldats formant un cercle autour de son pavillon. Au centre de tous ces groupes se dessinent quelques toiles blanches et noires; c'est le quartier royal. De la porte du camp à ce quartier, il y a une bonne heure de distance. Tout ce terrain est occupé par des bataillons au bivouac. Arrivés à la tente royale, les Missionnaires se firent annoncer. Le

Ras donna, à l'instant même, l'ordre de les introduire. Il les reçut dans une mauvaise cabane en paille, où il était alors avec ses officiers, qui étaient tous assis à terre sur de beaux tapis et dans l'endroit le plus apparent. Le Ras, au contraire, était vers la porte, n'ayant sous lui qu'un tapis tout déchiré, vêtu d'une toile grossière, et appuyé sur une botte de foin pour oreiller. Tel était le palais du Ras Ali, un des plus puissants princes abyssins, et qui n'a pas moins de cent mille hommes de troupes. Bien qu'il soit baptisé, il a cependant reçu une éducation toute musulmane. Aussi fut-il impossible à Mgr Massaia de l'entretenir sérieusement de la religion chrétienne, pour laquelle il n'a que de l'indifférence. La conversation dura plus d'une heure : ensuite vint le repas. Ici, les assiettes, les cuillers et les fourchettes sont choses inconnues ; chacun puise avec ses doigts dans le plat commun. Mais chez les princes et les grands, vous êtes exempt de vous donner cette peine ; les esclaves prennent eux-mêmes les mets dans les plats, avec des mains plus ou moins propres, et en font de petites boulettes qu'ils viennent ensuite vous introduire délicatement dans la bouche. Quelquefois la reine ou les dames de la cour s'acquittent elles-mêmes de cet office ; c'est lorsqu'il y a des convives auxquels on désire faire un grand honneur. Je puis vous assurer, Messieurs, qu'il faut avoir bon appétit pour s'habituer à cet usage. En sortant de la tente royale, les Missionnaires furent accostés par M. Bel, voyageur anglais établi en Abyssinie et capitaine dans l'armée du Ras. Il leur fit préparer une tente dans son quartier, et se montra toujours, quoi qu'il fût protestant, le protecteur et l'ami de mes confrères.

« Je ne puis passer sous silence une scène horrible

qui eut lieu au camp du Ras pendant le séjour de mon Evêque. Un vieillard de soixante ans s'était rendu coupable d'homieide sur la personne de sa bru, qui avait une fille de huit à dix ans. La jeune orpheline, désespérée et furieuse de douleur, demanda justice. Aussitôt le meurtrier fut pris, jugé, et, en vertu de la loi du talion, condamné à subir le genre de mort qu'il avait donné. En vain offrit-il 100 talaris pour le prix du sang, c'est-à-dire pour racheter sa vie. (100 talaris en Abyssinie sont une fortune immense; les plus riches en ont à peine vingt). L'offre fut repoussée par la jeune fille qui ne voulut rien entendre. « Non, dit-elle, point de rançon; il faut qu'il meure, je veux venger ma mère. » Le vieillard fut donc conduit au lieu du supplice. Il avait tué sa bru à coups de pierres, il devait être lapidé, et cela par la main du plus proche parent de sa victime. Or, ce plus proche parent était l'orpheline même, qui, dévorée par la soif de la vengeance, puisa dans son désespoir les forces que lui refusaient la nature. Ce fut elle-même qui lapida son aïeul, et, tant que le malheureux eut un souffle de vie, elle ne cessa de l'accabler sous un monceau de pierres. Ces exemples, qui ne sont pas rares dans le pays, attestent tout ce qu'il y a encore de férocité au milieu de ces populations à demi sauvages.

« Plus d'un mois s'était écoulé en conférences inutiles avec le Ras, et toutes les espérances que les Missionnaires avaient fondées sur lui étaient évanouies. Il fallut donc songer au départ. Ce fut le 30 janvier que Mgr Massaia quitta le camp abyssin, pour se rapprocher de la mer Rouge. Il avait déjà franchi les plateaux les plus élevés, et venait de faire halte avec son escorte sur les bords du fleuve Mareb, lorsqu'on vit tourbillonner à l'horizon des nuages noirs; c'était la

fumée d'un vaste incendie. Le feu était à une partie du désert. Les flammes, hautes comme des montagnes, arrivaient terribles comme les vagues de l'Océan. Le vent les poussait avec la rapidité et le bruit de la foudre. Nos voyageurs prirent tous la fuite vers le lit du fleuve. Il était temps. Déjà le feu commençait à se communiquer aux herbes qu'ils foulaient aux pieds, au moment où ils atteignirent les bords du torrent, dans lequel ils se précipitèrent tous ensemble et gagnèrent l'autre rive. L'incendie, ne pouvant franchir la large barrière du Mareb, se replia sur lui-même et courut dans une autre direction. Peu à peu il disparut dans le lointain, ne laissant sur son passage que des débris fumants.

« Enfin, le 7 mars, du haut des dernières chaînes de montagnes qui viennent, par une pente douce, aboutir aux sables du rivage, les Missionnaires découvrirent la mer Rouge, et le lendemain j'avais le bonheur de serrer dans mes bras mon Evêque et mon père :

« Voici maintenant les postes que Monseigneur le Vicaire apostolique nous a assignés. Le P. César est dans le *Tibbou-Mariam*, chez ces bonnes tribus qui disaient à mon Evêque : « *Abouma*, reste avec nous; nous serons tes enfants; tu boiras le lait de nos troupeaux, et tu t'abriteras sous notre tente. O père! apprends-nous à aimer Dieu. » Le P. Juste parcourt le Gojam, vers les sources du Nil bleu. Le P. Félicissime est comme prisonnier dans le royaume du Choa. Le Frère de la Mission est à Massouah pour le service de nos correspondances. Pour moi, je suis réservé à battre les côtes. Un cinquième Père est à Aden, où il remplit provisoirement les fonctions de vice-préfet apostolique. Tel est, Messieurs, le tableau de notre pauvre Mission. Après trois ans de souffrances et de persécutions, à

peine a-t-il été donné à mon Evêque de fouler la terre de son vicariat, qu'aussitôt il a été obligé de fuir. De tous côtés nous voyons se dresser des obstacles, et Dieu seul connaît le jour où les portes de l'Abyssinie nous seront enfin ouvertes. Ce jour, nous l'attendons tous avec impatience ; mais, hélas ! peut-être nos péchés sont-ils cause de la malédiction qui pèse sur ce pays, sur cette terre qui boit les sueurs des Missionnaires, sans produire des fruits de salut.

« Nous espérons que vos pieux Associés, auxquels nous devons déjà le pain quotidien, voudront bien y ajouter, pour les pauvres tribus Gallas, ces prières humbles et ferventes qui désarment la colère céleste, obtiennent aux pécheurs les grâces de conversion, et aux Missionnaires la force de tout braver pour gagner des âmes au Seigneur.

« Veuillez agréer, etc.

F. LÉON DES AVANCHERS, *Relig. Cap.*,
Miss. Apost. des tribus Gallas »

L'état actuel de l'Abyssinie, au point de vue religieux, est résumé en ces termes dans une note que Mgr Massaia a bien voulu nous confier.

« L'importance de cette Mission tient beaucoup moins au nombre de ses néophytes, qui ne dépassent pas le chiffre de dix mille, qu'à la nécessité de maintenir au catholicisme cette unique voie de communication avec l'Afrique centrale. On sait que l'islamisme

garde toutes les côtes de ce vaste continent; qu'un immense réseau de populations fanatiques, constamment excitées par les émissaires de la Mecque, interdit tout passage vers l'intérieur aux chrétiens. Une fois cette barrière franchie, on trouve des tribus nomades, qui sont les meilleures de l'Afrique, et qui promettent une riche moisson aux apôtres assez heureux pour arriver jusqu'à elles. Or, l'Abyssinie est aujourd'hui le seul point par où elles soient accessibles : cette porte fermée, le blocus de l'intérieur par les Musulmans serait complet.

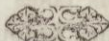
« Aussi leurs efforts se portent-ils avec une astucieuse persévérance sur cette contrée, qu'ils investissent de toutes parts. Leurs moyens d'action sont immenses, leur prosélytisme ardent, leurs progrès malheureusement rapides. Déjà les deux tiers au moins du pays Galla sont musulmans. Dans l'Abyssinie chrétienne ils forment un tiers de la population. Dans les capitales de Gondar, du Tigré et du Choa, ils dominent par le nombre, par la richesse et par l'influence. Tout le commerce est dans leurs mains; tous les emplois supérieurs leur sont dévolus. Il n'y a que le pouvoir politique qu'ils n'aient pas encore usurpé d'une manière formelle, parce que la loi fondamentale du pays exige que les princes soient chrétiens. Toutefois on ne peut nier, qu'en dépit des traditions nationales, le mahométisme ne gagne chaque jour du terrain et ne tende à arriver prochainement à la suprématie. Oubié dans son royaume de Tigré, Berci Gono dans le Gojam, Toko-Brillé dans l'Amara, et quelques autres petits princes sont les seuls chefs abyssins qui résistent à l'influence musulmane. Autour de leur bannière religieuse et politique se rallie une population de quinze cent mille chrétiens, qui ne sont hérétiques que de

naissance, et qui embrasseraient volontiers notre foi s'ils n'étaient opprimés par l'Abouna et les Musulmans.

« A la tête de ces derniers est le Ras, qu'on peut appeler le dictateur des principautés abyssiniennes, parce qu'il a sous ses ordres une armée de cent mille soldats. Né et élevé dans l'islamisme, il s'est fait chrétien pour occuper le trône de Devra-Tabord; mais toujours musulman par le cœur, il trahit en secret la religion qu'il professe en public. Dans ses Etats, les sectateurs de Mahomet occupent tous les postes élevés, se partagent entre eux les dépouilles des églises, et peuvent impunément faire des prosélytes par la violence et avec le bâton. On peut en dire au ant du royaume de Choa, où les Musulmans gouvernent aussi sous le nom du prince.

« De ces faits on peut conclure que l'élément contraire à notre foi en Abyssinie n'est pas seulement l'hérésie, mais surtout le mahométisme, qui est bien plus à redouter. Du reste, ils se sont ligués ensemble, dans la personne du Ras et de l'Abouna, pour étouffer la Mission catholique. La dernière persécution était le résultat de leur entente commune et avouée.

« Un dernier fait qui paraîtra incroyable, et qui est pourtant vrai, c'est l'obstination des Musulmans à publier dans l'intérieur de l'Afrique que tout l'univers est mahométan, et que toutes les puissances du monde sont tributaires du Grand-Seigneur. »



MISSIONS DE L'OCÉANIE.

*Extrait d'une lettre du R. P. Fonbonne, Missionnaire
Apostolique de la Société de Marie, à sa famille.*

Sydney, le 1^{er} avril 1851.

« MON BON PÈRE ET MA TENDRE MÈRE,

« Je n'ai pas été assez heureux pour trouver une lettre de vous, à mon arrivée à Sydney; mais au moins j'ai eu la satisfaction d'apprendre, par l'un de nos Pères de Lyon, que vous alliez bien, et que vous aviez fait demander par quelle voie vous pourriez m'écrire. Je suis sûr que cette lettre est en route, et qu'elle sera ici avant la fin du mois : malheureusement, il ne m'est pas possible d'attendre, et j'ignore quand une occasion se présentera de me la faire parvenir à Wallis. Voilà le côté pénible de notre position dans les îles, la difficulté de recevoir les nouvelles. C'est que Dieu, sans doute, afin de faire notre couronne plus belle, veut que rien ne manque à la perfection de notre sacrifice. Non, rien de ce

qui paraît, de loin, composer l'auréole du Missionnaire n'est si difficile, de près, à celui qui n'a cherché que Dieu dans la plénitude de son immolation. Par exemple, vous vous souvenez comme j'étais délicat, sinon sur le choix, du moins sur la propreté de la nourriture ; et voilà que je m'accommode sans peine, tous les jours, de ce qui m'eût révolté il y a quelques mois. Je couche, toujours habillé, sur ma natte ; mais quel mérite puis-je y avoir, lorsqu'ainsi je dors parfaitement, et sans en éprouver aucune mortification ? La température est fatigante, il est vrai, et il faut se résoudre, ici, à supporter une extrême chaleur qui énerve, et les inconvénients des pluies qui règnent dans nos îles la moitié de l'année ; mais c'est là bien peu de chose, puisque le Missionnaire ne songe même pas à s'en plaindre. Ce ne sont, enfin, ni les dangers sur terre ou sur mer, ni cette vie de sauvage, au milieu des Sauvages ; non, ce ne sont point là les véritables épreuves d'un apôtre de l'Océanie. Il est moins difficile qu'on ne pense, voyez-vous, d'acquérir cette habitude des privations et du péril qui fait qu'on se rend la mort familière et qu'on la méprise. Et comment en serait-il autrement ? Le Missionnaire n'y voit-il pas la réalisation de ses vœux, la fin et le couronnement de tous ses travaux ? Mais, si vous voulez retrouver l'homme, l'homme faible et sensible, rappelez-lui sa famille à laquelle il s'est arraché ; parlez-lui des personnes dont la douce affection faisait tout son bonheur ; alors vous verrez ses yeux se mouiller de larmes. Parlez-lui du supplice auquel le condamne une position qui le prive, une année tout entière, de recevoir des nouvelles de ceux qu'il aime : à l'expression de son visage, vous comprendrez qu'il a besoin d'appeler à lui toutes les ressources de la foi, le souvenir des motifs qui l'ont déterminé à son premier sacri-

fice, pour ne pas se laisser aller à quelque faiblesse. Le croiriez-vous, mon cher père et ma bonne mère, cent fois je me suis senti le cœur battre bien vivement en me rappelant nos fêtes, nos chants, nos exercices pieux, l'entrain de nos belles cérémonies en France. Oh ! dites alors, si vous voulez, que le Missionnaire a besoin de beaucoup de foi et de courage ; c'est vrai ! car voilà l'épreuve qui lui est rude ; voilà le sacrifice qui lui est pénible, et pour lequel il a besoin que le bon Dieu l'aide beaucoup. Mais sans doute qu'il m'aide, grâce à vos prières de chaque jour, mes bons parents ; car, au milieu de ces petites épreuves dont je viens de parler, je puis bien dire, comme saint Paul, que *je surabonde de joie*. Et non-seulement la tentation ne m'est jamais venue de regretter ce que j'ai donné à Dieu ; mais, si j'étais en France, je referais le pas, j'espère, sans plus d'hésitation que la première fois. Et, en effet, pourquoi voudrais-je oublier qu'en donnant tout à Dieu, nous nous sommes assuré le bonheur de retrouver tout en lui au centuple ?

« Maintenant que notre goëlette est achetée, que mes emplettes pour approvisionner nos Missions sont faites, nous allons mettre à la voile sous peu de jours. Je dis *nous*, parce que je conduirai à l'*Ile des pins*, puis à *Ballade* en Calédonie, Mgr d'Amata avec ses Missionnaires.

« Ce nom de *Ballade* me rappelle une triste histoire que je dois vous raconter, parce qu'elle est toute récente et que j'ai connu particulièrement quelques-uns de ceux qui y ont figuré.

« En vous écrivant de Taïti, il y a un an, je vous disais que nous avions l'espoir, chaque jour, de voir arriver la goëlette de notre Mission qui nous porterait à Wallis. Après avoir attendu inutilement plusieurs se-

maines, nous nous étions décidés à demander passage au gouverneur et à M. d'Harcourt, commandant la corvette de guerre l'*Alcmène*, qui allait appareiller pour visiter quelques îles de l'Océanie, et notamment la Nouvelle-Calédonie. Notre demande fut accueillie avec une bienveillance dont nous aimons à garder le souvenir; et nous visitâmes ainsi les îles *Pomotou*, puis les *Navigateurs*, Wallis et enfin Sydney. Avant de quitter ce dernier port, le commandant avait demandé et obtenu de Mgr d'Amata qu'il lui donnât pour guide et pour interprète un Frère de la Mission qui avait habité la Nouvelle-Calédonie. C'est ce Frère qui, en revenant il y a quelques jours, nous a rapporté le détail des scènes qui se sont passées sous ses yeux.

« Après avoir relevé déjà diverses positions de l'île, le commandant jeta l'ancre à *Ballade*; puis, voulant tracer la carte de la pointe de l'île, il avait expédié une chaloupe montée par douze hommes d'équipage, un chef de timonerie et deux officiers. On avait fourni l'embarcation de vivres pour une douzaine de jours, et, en cas de quelque surprise, on avait pris quatre fusils avec des munitions. Le point que l'on voulait explorer était à dix lieues de Ballade. La crainte de tomber entre les mains de tribus féroces et anthropophages empêcha l'équipage de faire une descente sur la grande île de Calédonie; mais comme on crut être certain que quelques îles voisines, à peu de distance, étaient inhabitées, dès le lendemain matin on y descendit, et sans défiance; ce fut là le grand malheur. Les deux officiers étaient à peine à terre, qu'une troupe de quelques centaines de sauvages fondait sur eux tout-à-coup, en poussant les houras les plus féroces. Ils étaient armés de hâches, de frondes, de casse-têtes, de lances et de flèches. On avait eu à

peine le temps de les apercevoir, que le premier officier tombait, frappé à la tête de deux coups de hâche. Deux matelots qui le relèvent et le portent, au milieu d'une grêle de traits, sur l'arrière de l'embarcation, expirent bientôt eux-mêmes sous les coups qui pleuvent de toutes parts. En vain on cherche dans cette lutte à mort, dans cet effroyable pêle-mêle, à dégager les fusils et les munitions, on n'en a pas le temps; en vain le pilote de la chaloupe se fait jour autour de lui, en frappant à droite et à gauche avec la barre du gouvernail dont il s'était armé; en vain le second officier, déjà percé de coups, pare avec son épée : en quelques instants, les Sauvages font autant de victimes qu'il y avait de matelots dans la chaloupe. Quatre seulement essaient de se sauver à la nage; mais l'un d'eux est massacré sur la plage où on l'attendait; les trois autres avaient fui dans des directions opposées.

« Cependant huit jours s'étaient passés, et, à bord de la corvette, on commençait à concevoir des inquiétudes. Le Frère dont je vous ai parlé, et qui connaissait les mœurs féroces du pays, augmentait les alarmes par les prévisions qu'il exprimait. Un jeune Calédonien était allé à bord et y avait répandu quelques vagues rumeurs; mais il ne savait, disait-il, rien de bien positif. Vous jugez de l'effervescence qui gagne l'équipage à chacune de ces conversations. Un jour, à l'heure où l'on bat le rappel du soir, les matelots s'écrient : « Ce ne sont plus nos hamacs qu'il nous faut, ce sont des fusils ! » Le commandant, pour calmer l'exaspération des esprits, monte sur le pont, et leur dit que rien ne prouve que le malheur soit réellement arrivé, qu'il faut attendre encore; mais que, s'il se confirme, on tirera certainement vengeance de la barbarie des naturels.

« Dès le lendemain matin, une chaloupe armée est expédiée pour avoir quelque nouvelle; et bientôt l'on acquiert la triste certitude du malheur qu'on appréhendait. La première embarcation est retrouvée intacte, mais complètement dévalisée, et présentant les horribles et sanglants vestiges d'un combat à mort. Quelques naturels que l'on interroge ne laissent plus de doutes. Après le massacre, on avait éventré et vidé les cadavres; puis immédiatement les Cannibales avaient procédé à l'horrible festin, envoyant aux parents et aux alliés une part de cette épouvantable boucherie. « Trois matelots, ajoutait-on, qui s'étaient enfuis à la nage, avaient été adoptés dans une tribu voisine; mais qu'étaient-ils devenus?... » On n'avait rien de mieux à faire, pour le moment, que de regagner le bord. Figurez-vous tout l'équipage silencieux sur les bordages, attendant quelques nouvelles, et les yeux fixés de loin sur la chaloupe qui revenait tristement, ayant à sa remorque une embarcation vide. . « Commandant, dit l'officier de l'expédition, en abordant avec une contenance morne et les yeux gros de larmes, voilà tout ce que nous avons pu recueillir!.. » Vous connaissez le matelot français : au silence qui se faisait tout-à-l'heure succèdent mille cris de mort. A peine on laisse au commandant le temps de délibérer avec son conseil; il faut immédiatement opérer une descente. Sept chaloupes, montées par plus de cent hommes et armées de toutes pièces, se dirigent vers le théâtre des événements.

« A quelque distance du rivage parurent alors quelques Sauvages qui, derrière les arbres où ils s'abritaient, brandissaient leurs armes, et agitaient divers lambeaux d'étoffes, peut-être les dépouilles de leurs infortunées victimes... Les chaloupes se rangèrent aus-

sitôt de manière que, si les Cannibales avançaient ou quittaient leur retraite, on pût faire feu de toutes les pièces à la fois ; mais on attendit en vain ; et les Sauvages, qui prirent cette manœuvre pour un effet de la peur des matelots, redoublèrent leurs provocations, tout en se tenant soigneusement abrités derrière leurs arbres. Il fallut descendre à terre. On se développa en demi-cercle pour envelopper l'île de tous côtés, et il se serait fait là d'épouvantables représailles, car aucun n'essayait même de se défendre ; mais les uns à la nage, les autres dans des canots, tout avait fui ou fuyait sur la grande terre de Calédonie, au risque d'être dévorés par quelque peuplade ennemie, s'ils ne réussissaient pas à rejoindre une tribu alliée : car, entre eux, c'est la seule alternative possible. Dès qu'ils touchent à une terre étrangère à leur tribu, ou ils s'y trouvent comme auxiliaires et amis, suivant des usages établis de temps immémorial, ou ils tombent chez une tribu ennemie qui les tue et les mange en détail. — Nos matelots leur ont tué une vingtaine de personnes seulement ; mais cette île et trois autres alliées qui avaient pris part au festin de mort, ont été ravagées ; on y a coupé cinq à six mille pieds de cocotiers et détruit toutes les plantations ; les cases et les pirogues ont été brûlées. C'est, du reste, le plus grand châtement que l'on puisse tirer de ces tribus : de plusieurs années elles ne pourront habiter ces îles où elles ne trouveraient plus aucune ressource pour vivre. J'avais oublié de vous dire que les habitants de *Ballade*, hommes, femmes et enfants, étaient accourus en masse pour aider nos matelots, et s'en sont retournés ensuite chargés de tout le butin qu'ils ont pu emporter. Des lambeaux de vêtements, des restes de chevelure, des ossements épars, qui furent retrouvés, ne laissèrent

aucun doute que les pauvres victimes n'eussent été dévorées après le massacre, comme quelques naturels l'avaient assuré d'abord. Les recherches qui ont fait découvrir ces tristes pièces de conviction ont eu un autre résultat plus consolant : du fond d'un bois, nos matelots virent tout-à-coup accourir à eux les trois infortunés camarades qui s'étaient enfuis à la nage. L'un d'eux avait le poing cassé et le nez traversé d'un coup de lance; les autres montraient des blessures sur tout le corps. Cependant ils n'avaient point été maltraités depuis leur fuite; au contraire, on leur avait déjà peint le visage, relevé et attaché les cheveux suivant la mode la plus coquette du pays. Après avoir recueilli ce qu'on a pu d'ossements, on en a fait deux caisses qu'on a ensuite chargées de pierres pour les couler au fond de la mer.

« Vous dirai-je l'impression que m'a dû causer cet épouvantable récit, à moi qui, pendant plus de cinq semaines, avais vécu avec ceux dont le Frère nous citait tous les noms? Le chef de timonerie était un père de famille, homme d'environ quarante ans, paisible et rangé comme le sont bien rarement les marins. Le second officier, M. de St-Phal, était un jeune homme de vingt ans à peine, modeste et doux comme une jeune fille. Le premier, M. de Varennes, le plus beau et le plus grand jeune homme du bord, avait autant de noblesse dans le port et dans les traits que dans le caractère. Pauvres jeunes gens! pauvres familles! M. de Varennes était protestant : j'avais réussi à me rendre très-familier avec lui, sous prétexte de lui donner quelques leçons de musique; et, le soir, quand il était de quart, nos conversations se prolongeaient toujours jusqu'à neuf ou dix heures sur les bastingages. Se souvient-il souvenu de quelques-uns des conseils intimes que je prenais alors occasion de lui donner? Il m'avait

promis tant de fois qu'il m'irait voir un jour dans l'île où je serais envoyé ! Sur la carte de Calédonie dressée par les officiers de l'*Alcmène*, ils ont marqué d'une croix le lieu où furent massacrés leurs compagnons ; et un passage qu'ils ont découvert entre les terres y est appelé *Détroit de Varennes*.

« Vous jugez bien que la scène de barbarie que je viens de vous raconter n'est pas un fait rare chez ces anthropophages. Dans une excursion avec sa troupe, le commandant d'Harcourt aperçut le squelette d'un jeune homme de quinze à dix-huit ans attaché tout droit contre un arbre, auprès d'une cabane ; et comme il voulut savoir ce que cela signifiait, les naturels lui répondirent que la case était celle d'un chef, et le squelette, celui d'un jeune homme du pays : le chef l'avait attaché à cet arbre tout vivant, et l'avait laissé pourrir et sécher dans cette position, parce qu'il lui avait volé quelques cannes à sucre... Il faudrait que nos petits philosophes réformateurs, en France, vissent un peu visiter ces pays, avant de tant déclamer : peut-être n'oseraient-ils plus, en revenant, invectiver, comme je l'ai entendu au Havre à mon départ, *contre ces Missionnaires brouillons qui vont, sans motifs, troubler la paix, la simplicité et le bonheur de ces peuples, si intéressants à l'état de nature...*

« Puisque je ne puis pas vous parler de Wallis, je veux vous transcrire ici une lettre que je suis chargé d'y porter : elle est écrite par un jeune Wallisien qui en ce moment se trouve en France, où on l'a transporté sur l'*Arche d'alliance*, afin de donner à ces pauvres gens une idée de notre civilisation en Europe. Je ne ferai que traduire, mot pour mot, la lettre dont je vous parle, et qui a été écrite dans la langue du pays ; seulement je pourrai ajouter quelques notes entre parenthèses, afin de vous la rendre plus intelligible.

*Lettre d'un Wallisien à Jacques son père, et à sa mère
Angélique.*

« Ceci est le livre écrit (la lettre) d'amitié, de moi,
« Salomon, à vous deux, Jacques et Angélique. Certain-
« nement je vous aime beaucoup. Vous qui m'aimez
« aussi, souvenez-vous de Dieu. Vous aimez Dieu et
« vous m'aimez; alors c'est bien pour vous et pour
« moi.

« Je vais vous parler à présent de ce que j'ai vu en
« France.

« Je suis monté d'abord dans un coin de terre qui
« s'appelle *Brest*; c'était le onzième jour de juillet de
« l'année 1849; et puis je suis allé au Hâvre. Le Hâvre,
« c'est un coin de terre où il y a beaucoup de grands
« bateaux qui trafiquent. Je suis demeuré dans ce
« port trois jours. Alors on a préparé un grand jour
« pour le grand chef français (Napoléon), qui allait
« venir au Hâvre voir ses soldats montés sur des che-
« vaux. Et moi, j'étais beaucoup, beaucoup content.
« Ensuite tous les grands bateaux ont fait voir leurs
« drapeaux. Ensuite on a rempli le ventre de tous les
« gros fusils de terre (les canons), qui ont éclaté tous à
« la fois. Ensuite les soldats sont venus vite, vite, sur
« des chevaux; ils étaient dans de jolis sacs de fer (leurs
« cuirasses). Ensuite le grand chef est venu au milieu.
« Les soldats qui étaient devant étaient un million
« (en grand nombre). Ensuite on a fait éclater les gros
« fusils de terre jusqu'au soir. Il a fait nuit : alors le
« grand chef français est allé dans son coin de terre,
« et moi je suis resté au Hâvre avec Marceau encore

« un autre dimanche. Ensuite nous sommes allés tous
 « les deux dans le coin de terre du grand chef fran-
 « çais : j'ai vu des maisons et des églises tout-à-fait
 « belles, tout-à-fait belles. J'y suis resté deux diman-
 « ches. Alors Marceau est parti, et j'ai été seul dans
 « le village du grand chef français. Ensuite Marceau
 « m'a écrit d'aller vers lui : j'y suis allé tout seul dans
 « une maison de feu (par le chemin de fer). Une mai-
 « son de feu, c'est une chose bien jolie, qui va bien
 « vite. Moi je croyais que ceux qui demeureraient vers
 « la mer, c'était là tout le monde français ; mais quand
 « j'ai monté sur la grande terre, alors j'ai été sans pa-
 « role, en voyant toujours des hommes, toujours des
 « hommes. Ensuite des jours froids sont venus, et j'ai
 « vu une chose qui fait peur : c'est l'eau qui est deve-
 « nue dure comme les pierres ; et j'ai marché sur cette
 « eau dure.

« C'est ici la fin de ce que je vous dis sur les choses
 « que j'ai vues. Il y a encore beaucoup de choses ; mais
 « je vous les porterai afin que vous les connaissiez.

« Jacques et Angélique, si vous m'aimez tout-à-fait,
 « priez Dieu qu'il me donne la sagesse et le bonheur.
 « Aimez Dieu, aimez Marie qui est la vraie protectrice
 « de ce monde et notre mère parfaite.

SALOMON.

Toulon français.

« Avouez, mes chers parents, que si l'on compare
 les naturels de Wallis, tels que les a faits la Religion,
 avec les hideux anthropophages de la Calédonie, on
 ne peut assez bénir l'OEuvre de la Propagation de la
 Foi, à qui l'on doit ces heureux résultats.

« Je ne veux point dire par là que ces néophytes n'aient plus de défauts et que notre vie, au milieu d'eux, soit tout-à-fait celle des Apôtres au milieu des chrétiens de la primitive Eglise. Ce qui leur manque avant tout, c'est un terme de comparaison. Comment, en effet, pourraient-ils apprécier le dévouement du Missionnaire qui s'arrache à sa famille et à son pays pour aller vivre au milieu d'eux ? Ils sont généralement convaincus que si l'existence était réellement plus agréable en Europe que dans leurs îles, nous resterions certainement chez nous ; mais que leurs ignames, leurs taros, leurs poissons et leurs cocos sont au-dessus de tout ce que notre pays peut produire. Aussi, n'y a-t-il que ceux qui ont pu voir quelque pays civilisé qui soupçonnent la générosité de notre apostolat. Sydney et ses environs ne sont pas un paradis terrestre, tant s'en faut : le terrain a un aspect sauvage ; presque partout la roche s'y montre à nu, ou recouverte d'arbres d'une seule espèce et assez tristes. Cependant, à force de soins et de travaux, on supplée à l'eau qui manque, et on parvient à fertiliser quelques coins de terre où l'on peut cultiver plusieurs de nos productions d'Europe. Eh bien ! les Sauvages qui y viennent, qui voient ce que c'est que la civilisation dans une grande ville, qui y goûtent le pain, le vin, la viande, des fruits étrangers, des légumes inconnus, commencent bientôt à comprendre que nous ne sommes pas allés chez eux pour les agréments de la vie ; mais qu'un motif de religion a pu seul nous y conduire.

« Une autre raison des obstacles que le prêtre trouve au succès de son œuvre, c'est le caractère même de ces peuples : ce sont *des enfants*, à peu près dans toute l'acception du terme. Un fait entre mille vous en fera juger. A mon départ, les jeunes filles de la Providence que j'ai

desservie à Lyon, voulurent absolument faire un petit envoi à *leurs sœurs de l'Océanie*, et parmi ces bagatelles se trouvaient de fort jolies poupées, grandes et petites, toutes parées comme de riches et belles dames. Un jour, en visitant mes effets, la pensée me vint d'essayer quelle impression produirait la vue de ces personnages en miniature, et je portai chez la maîtresse d'école (elle est française) un grand carton qui les contenait. La foule ne tarda pas à venir, et bientôt toute la population du village se pressa autour de nous. Vous dire toutes les exclamations qui furent poussées pendant une demi-heure, toutes les questions qui furent adressées, toutes les remarques qui furent faites sur chaque détail du corps et de l'habillement, serait chose longue et impossible, mais à coup sûr, il y avait de quoi rire beaucoup. Un grand nombre soutint sérieusement que c'étaient des personnes vivantes ; et la raison, c'est que rien n'y manquait pour cela : « *Voilà bien*, disaient celles qui partageaient cet avis, *voilà bien de vrais cheveux ; voilà bien de vrais yeux qui nous regardent ; une bouche avec toutes ses dents ; la couleur du visage comme chez les Français ; des habits tout comme ceux de Marie* (la maîtresse d'école). *Voilà bien la mère ; voici bien sa fille, etc., etc.*, et ces raisons étaient, pour quelques-uns, sans réplique. Vous aurez peine à le croire ; mais il fut question, fort sérieusement, de leur apporter à manger ; et des femmes vinrent s'offrir pour être nourrices. Voilà, en deux mots, l'histoire de tous ces peuples : *enfance* ou *barbarie*.

« Petits enfants de la famille, qui êtes autour des grands-parents pour entendre lire la lettre de votre cher oncle, cette histoire vous aura fait rire, n'est-il pas vrai ? Si j'avais plus de temps, je pourrais vous amuser encore, en vous parlant de certains usages du pays.

Voyez-vous, par exemple, le dimanche, cette femme qui vient communier avec une grande veste de soldat ou de matelot? Soyez bien sûrs que tout le monde porte envie à son costume. Après la messe, ce sera ou la sœur ou le mari qui endossera la veste à son tour; le soir, à vêpres, ce sera une jeune fille ou un petit garçon; car, ici, quand on a quelque chose de beau dans une famille, on se le fait toujours passer des uns aux autres. Je ne parle pas des chemises d'hommes que les femmes portent par-dessus leur habillement, c'est chose trop commune; mais si vous donnez un pantalon au mari le samedi, vous êtes sûrs de le voir à la femme le dimanche: elle ne l'enfilera pas, mais elle se le mettra autour de la ceinture, en nouant les deux jambes par-devant; le reste ira comme il voudra par derrière.

« Maintenant qu'ils sont convertis, les Wallisiens ne s'appellent entre eux que par leurs noms de baptême; mais quand il faut faire un acte de naissance ou de décès, comment voulez-vous que je m'empêche de rire, lorsque je les entends décliner leur nom de famille, leur nom propre, entendez bien, et non pas des sobriquets? voici la famille des *vieux cocos*; voilà celle de *l'étable à cochon*; puis celle de *la coquille de mer*, du *roi affamé*, etc., etc. Je vous en raconterai plus long une autre fois.

« Je suis toujours parfaitement content, et n'ai besoin de rien. Adieu, nous nous reverrons!!... »

« Votre fils,

« FONBONNE, *Miss. Apost.* »

MISSIONS DE L'INDE.

ILE DE CEYLAN.

Extrait d'une lettre du R. P. Séméria, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à Monseigneur l'Evêque de Marseille, Supérieur général de la même Congrégation.

Jaffna, le 4 novembre 1850.

« MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

« Les trois mois qui viennent de s'écouler ont été pour nos chrétiens de Jaffna des jours de désolation et de deuil. Le choléra-morbus qui, depuis un certain nombre d'années, paraît être le ministre le plus ordinaire des vengeances divines, se déclara inopinément près de la grande église de Jaffna, dans le quartier habité presque exclusivement par nos chrétiens. Pendant une vingtaine de jours, le fléau y frappa ses coups, le plus souvent mortels. Il n'y a eu peut-être pas une seule maison, une seule famille où il n'ait fait des vic-
 times,

« Bientôt le mal, sans abandonner entièrement le quartier où il s'était déclaré d'abord, étendit ses ravages plus loin; les catholiques n'étaient plus frappés seuls. La maladie visita également les gentils et les protestants, qui jusque-là avaient semblé être épargnés. Tandis que le choléra sévissait de la sorte, Jaffna qui, dans les temps ordinaires, est assez animé, était dans une sorte de stupeur; les travaux restaient suspendus, les écoles désertes; nous ne rencontrions dans les rues que des figures consternées et abattues; nous ne voyions dans les maisons que des scènes déchirantes. Il n'était pas rare de trouver des morts à côté des malades que nous allions administrer. Un jour que j'étais près d'un cholérique, mon pauvre pénitent n'avait pas encore achevé sa confession, qu'un autre entra dans l'appartement pour me prier de l'entendre, atteint qu'il se sentait par les premiers symptômes du fléau; mais comme je n'apercevais rien de bien urgent, je le laissai pour courir à une habitation voisine, où un père de famille se mourait. Il avait, les jours précédents, vu périr quatre de ses enfants; le plus jeune avait expiré le matin même; ses restes étaient encore dans la maison. Ce fut donc près de ce petit cadavre et aux cris déchirants de sa mère inconsolable de tant de malheurs, que je dus remplir mon ministère, tandis que le bruit et les prières d'un convoi funèbre qui passait dans la rue m'apprenaient que d'autres morts étaient portés à la tombe. Le lendemain cet homme et son enfant leur étaient réunis. Je n'en finis pas, si je voulais vous retracer les autres scènes de douleur dont nous avons été témoins: non-seulement nous avons eu des familles en grande partie ou même entièrement éteintes; mais il nous est encore arrivé d'en voir tous les membres simultanément atteints par le fléau, et portés tous en même temps au cimetière.

« Au milieu de cette désolation générale, nous ne pouvions rester oisifs. Presque toute la journée et une bonne partie de la nuit, nous étions auprès de nos pauvres malades qui, heureusement, conservaient toute leur connaissance jusqu'au dernier soupir. Mgr Bettachini, notre digne Vicaire apostolique, s'était mis à l'œuvre comme le dernier des Missionnaires. Appelée ou non, Sa Grandeur, aussitôt après sa messe, se rendait où le mal sévissait avec le plus de violence, visitait les cholériques, leur administrant, outre les secours spirituels, des remèdes et des aumônes selon que leur état et leur position l'exigeaient. Dans les moments libres, le Prélat, à l'exemple de notre divin Maître, appelait à lui les petits enfants, les instruisait des premières vérités de la Foi, et s'assurait par lui-même de quelle manière les parents remplissaient le devoir, malheureusement trop négligé, de l'éducation chrétienne.

« Cette conduite si sainte et si dévouée de notre premier pasteur devenait naturellement la règle de la nôtre. Tous nos instants se sont ainsi écoulés, soit à visiter les malades, soit à administrer les derniers sacrements, soit à catéchiser chez eux nos chrétiens, pour les porter à profiter de l'épreuve que Dieu leur envoyait, en purifiant leurs cœurs et en se tenant toujours prêts à paraître devant le souverain Juge.

« Pour clore les travaux de la journée, le soir, vers les neuf à dix heures, nous nous rendions, ayant à notre tête Mgr le Vicaire apostolique, dans les quartiers les plus désolés; un de nos catéchistes, au moyen d'une clochette qu'il agitait de temps en temps, avertissait les voisins de la présence des prêtres; et si quelque malade nous était signalé, nous allions à l'instant lui porter les secours de la religion. Par cette pieuse

industrie, plusieurs reçurent les derniers sacrements dès les premières atteintes du fléau, et tandis qu'ils étaient encore à même de remplir ce grand devoir avec moins de fatigue et avec plus de fruit.

« A la maladie vint se joindre l'indigence par suite de la suspension des travaux. La plupart de nos chrétiens, pêcheurs de profession, étaient réduits à la misère et seraient nécessairement morts de faim, si Mgr Bettachini ne leur fût venu en aide. Se rappelant ces paroles du Pasteur des pasteurs : *Misereor super turbam, quia non habent quod manducent* (1), il fit acheter une grande quantité de riz, et, pendant une vingtaine de jours, nous en distribuâmes, chaque matin après la messe, à une centaine des plus pauvres. C'était un spectacle attendrissant que de voir chaque jour, sur la place de l'église, cette multitude de malheureux qui attendaient leur portion de riz, pour aller aussitôt s'en rassasier eux et leurs enfants. Monseigneur aurait voulu soulager toutes les misères de ses ouailles; il aurait désiré surtout recueillir les orphelins, pour prendre soin et de leurs âmes et de leurs corps; mais, dans cette détresse générale, personne n'est venu à notre secours. Réduits aux seules ressources de la Mission et à celles que les Conseils de la Propagation de la Foi ont eu la charité d'allouer à ce Vicariat, pouvait-on faire davantage? Cependant, comme la charité est ingénieuse, notre Evêque, outre les aumônes dont je viens de parler et celles qu'il versait en secret dans le sein des pauvres, trouva encore le moyen de donner à une centaine de veuves et d'orphelins des habits convenables, pour qu'ils pussent le dimanche se rendre aux offices divins.

(1) J'ai pitié de cette foule, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger.

« La conduite de Mgr Bettachini et de ses Missionnaires ne pouvait que produire de salutaires effets, non-seulement dans l'esprit de nos chrétiens, mais encore dans les rangs de l'hérésie et de l'infidélité. Tous ceux qui ont des yeux et un cœur ont pu reconnaître, dans cette circonstance, l'énorme différence qui existe entre les prêtres catholiques et les ministres protestants. Si les premiers, par les sacrifices qu'ils ont faits en s'arrachant généreusement à toutes les affections terrestres, se sont rendus aptes à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, on peut bien dire avec vérité que les ministres, avec leurs gros honoraires et leurs familles, sont radicalement incapables de produire le moindre fruit. Aussi ne se sont-ils pas toujours montrés empressés de visiter leurs coréligionnaires malades. L'un d'eux, apparemment pour chasser les pensées tristes qui pouvaient l'obséder, ne craignit pas de donner un bal au moment même où le choléra sévissait. Singulier contraste ! Une fête, tandis que la ville était dans le deuil, que les prêtres catholiques ne quittaient point le chevet des malades, et que des protestants aussi se débattaient entre la vie et la mort ! Après cela, comment comprendre qu'ils osent encore répandre contre nous et contre la religion sainte que nous enseignons, les calomnies et les absurdités les plus révoltantes ?

« Avant de finir, permettez-moi de payer un juste tribut de reconnaissance au R. P. Vistarini qui, après avoir été le père des pauvres et la providence vivante des malades dans Fondi, sa patrie, s'est dévoué depuis cinq ans à la conversion des habitants de Ceylan. Ce digne et zélé Missionnaire accourut à Jaffna au fort de l'épidémie, et, malgré ses infirmités, il visitait les cholériques avec une charité au-dessus de tout éloge.

Bientôt arrivèrent aussi nos Pères Moukel, Keating et Leydier, et je vous avoue, Monseigneur, qu'ils vinrent fort à propos; nos forces physiques commençaient à ne plus correspondre à notre bonne volonté. Déjà Mgr le Vicaire apostolique était assez gravement indisposé; le Père Le Bescou, si admirable de dévouement pour les pauvres, était atteint d'une fièvre causée par ses fatigues. Quant à moi, j'ai pu tenir jusqu'à l'arrivée de nos trois Pères, qui nous remplacèrent aussitôt avec empressement auprès de nos malades.

« Nous avons eu, pendant l'épidémie, le bonheur de baptiser une cinquantaine d'adultes, païens ou protestants, dont la moitié à peu près a demandé la grâce de la régénération peu avant de mourir. Nous avons également baptisé un certain nombre de petits enfants de gentils, dont plusieurs sont allés immédiatement au ciel, où ils intercèdent maintenant auprès de Dieu pour l'entière conversion de leurs parents et de leurs concitoyens. D'autres païens adultes se disposent aussi à recevoir le baptême, et j'espère que bientôt nous les admettrons au sein de l'Eglise. A ces consolations si j'ajoute que tous nos chrétiens malades, sans en excepter un seul, ont été munis des derniers sacrements, et que, dans cette circonstance, beaucoup d'indifférents et de pécheurs se sont empressés de rentrer dans le devoir, j'en conclurai sans peine que si le choléra-morbus a été à Jaffna un fléau pour les corps, il a été l'instrument d'une grande miséricorde pour les âmes.

« Agréez, Monseigneur, etc.

« SÉMÉRIA, O. M. I., Miss.

Apostolique. »

*Extrait d'une autre lettre du même Missionnaire à
Mgr l'Evêque de Marseille.*

Jaffna, 8 juillet 1851.

«... Notre Mission vient de faire une grande perte. Le R. P. François Leydier, attaqué par le terrible choléra-morbus, dont il avait pris le germe en assistant les malades, a rendu sa belle âme au Seigneur. On peut dire, sans la moindre exagération, qu'il a été victime de son zèle et véritable martyr de patience et de charité.

« Pendant que ce cher Père était en santé, il parlait de temps en temps de la mort, et nous nous apercevions qu'il semblait alors craindre beaucoup ce terrible passage. Il en fut tout autrement à son dernier jour, ce qui me prouve qu'il s'y préparait depuis longtemps. En effet, il vit approcher le terme de sa vie non-seulement avec calme et sérénité, mais avec une joie sensible. Ce fut lui-même qui s'empessa de demander les derniers sacrements ; le R. P. Mauroit et tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes par l'expression de foi et d'amour avec laquelle il reçut le saint viatique. Notre pieux Confrère conserva toute sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Durant sa courte maladie, qui fut de six ou sept heures, il ne faisait presque que serrer sur son cœur et coller sur ses lèvres mourantes la Croix de son oblation, en prononçant souvent des aspirations affectueuses à Jésus crucifié ou à Marie, notre glorieuse patronne et tendre mère, comme il l'appelait ; enfin il dit lui-même qu'il était heureux de mourir dans le sein de la Congrégation qui

l'avait adopté pour enfant... Tels sont, Monseigneur, les beaux sentiments dans lesquels le premier parmi vos enfants envoyés à Ceylan s'est endormi dans le Seigneur, après deux années et deux mois de travaux apostoliques. Ce qui nous console, c'est que, si nous avons perdu sur la terre un frère dévoué, un prêtre doux et humble de cœur, un ouvrier infatigable, nous avons sans doute acquis un protecteur de plus dans le ciel.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE VÉRAPOLY.

Extrait d'une lettre de Mgr Bernardin de Sts-Thérèse, Vicaire Apostolique de Vérapoly, aux Membres des Conseils centraux de l'Œuvre.

Vérapoly, 29 décembre 1849.

« MESSIEURS,

« L'état de la Mission est à peu près le même que l'année dernière. Comme par le passé, notre misère est telle, que je suis contraint de me priver non-seulement des choses convenables, mais même du nécessaire. Aussi ma santé en a-t-elle éprouvé un rude échec. Mais, comment me procurer quelque soulage-

ment, quand cette détresse est partagée par deux Missionnaires de mon ordre, dont l'un est d'une santé fort délicate, en sorte que l'excès des privations le fait souvent tomber dans un état sérieux de maladie?

« Vous serez peut-être surpris de l'extrême pauvreté dans laquelle se trouve la Mission de Coulam, nonobstant vos charitables secours ; mais cet étonnement cessera, quand vous saurez que les allocations de votre OEuvre sont sa seule ressource, tant est grande la misère de la population catholique, composée en grande partie de pêcheurs ! De plus, il n'y a pas de clergé indigène : il nous faut donc faire venir ici, à grands frais, des prêtres étrangers, et les soutenir pendant tout le temps de leur ministère ; car ils ne peuvent attendre ce dont ils ont besoin, d'un troupeau qui végète lui-même dans l'indigence. J'ajoute que, par suite de cet état, j'ai dû laisser tomber différentes écoles, qui étaient cependant très-utiles. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je puis conserver les deux principales.

« De plus, j'ai été forcé de contracter des dettes, et je ne vois aucun autre moyen humain de les rembourser que votre charitable assistance. Aussi, puisque votre OEuvre a pour but spécial d'aider les Missions pauvres, je suis plein de confiance, et j'espère qu'à ce titre vous ne m'abandonnez pas. De toutes les Missions des Indes, celle de Coulam est certainement l'une des plus nécessiteuses.

« Cependant, au milieu de tant de misères et de souffrances corporelles, le bon Dieu ne laisse pas de nous consoler. Les enfants innocents qui, à peine régénérés dans les eaux baptismales, s'envolent au ciel, les païens que chaque jour nous recevons dans le sein de l'Eglise, les protestants qui reviennent comme

l'enfant prodigue à la maison paternelle : tout cela nous soutient au milieu de nos afflictions. Un autre spectacle qui nous attendrit quelquefois jusqu'aux larmes , c'est que la rareté des prêtres ne permettant pas au pasteur de chercher ses brebis, ce sont les brebis qui recherchent leur pasteur. Avec quelle émotion ne voyons-nous pas une foule de gens faire plusieurs lieues de chemin, sous les rayons brûlants du soleil, ou par une pluie affreuse, pour venir assister au saint Sacrifice, faire leur confession et recevoir le pain des anges ! Beaucoup d'entre eux, pour couvrir leur nudité et se présenter décemment dans l'église, sont obligés d'emprunter les misérables vêtements dont ils se servent, et cela aux dépens de leur chétive nourriture. Il n'est pas jusqu'aux pauvres malades , presque à l'agonie, qui ne se fassent transporter à une distance de plusieurs lieues, pour recevoir les derniers secours de la Religion. Et il arrive assez fréquemment que le malade meurt avant d'arriver auprès du Prêtre , ou entre les bras de celui-ci , ou bien au retour. De telles actions peuvent servir d'exemple aux chrétiens d'Europe. Je vous laisse à penser combien mon cœur souffre de ne pouvoir subvenir aux plus pressants besoins de mon troupeau !

« Maintenant que je vous les ai fait connaître , je suis persuadé, Messieurs, que vous me viendrez en aide d'une manière aussi efficace qu'il vous sera possible. De mon côté, je lève les mains au ciel pour appeler ses bénédictions sur l'OEuvre de la Propagation de la Foi, etc.

« † BERNARDIN DE STE-THERÈSE,

« *Vicaire Apostolique de Vérapoly,* »

TABLE

DU TOME VINGT-TROISIÈME.

Décrets d'Indulgences ,	82 - 94
Résumé général des indulgences ,	98
Mandements des Evêques ,	159-255-406
Compte-rendu ,	161
Nouvelles ,	255-256
Départs de Missionnaires ,	159-336 , 406

MISSIONS D'ASIE.

CHINE.

Lettre de M. Delaplace ,	27
Déplorable état de la Mission du Ho-Nan dans le passé. — Heureux changement depuis son érection en Vicariat apostolique. — Enterrement public d'un chrétien. — Conversions nombreuses. — Zèle et succès de deux néophytes, Ou et Tchang. — Formation d'un clergé indigène. — Dépenses nécessitées par les progrès de la foi.	
Lettre de Mgr Louis de Castellazzo ,	40
Histoire d'un néophyte chinois persécuté par sa famille.	
Lettre de M. Combelles ,	43
Navigation sur le Kiang. — La forteresse de Ou-Soug. Le commerce européen à Chang-Hai. — Débordement du Kiang. — Souvenir et tombeau du ministre Su, ami du Père Ricci. — Egoïsme des matelots chinois. — Nuit passée sur un écueil. — Piraterie de la marine chinoise au profit des mandarins. — Phénomène sanglant sur mer. — La baie de Liou-Kouang-Tao. Une panique parmi la flotte. — Avanies faites au Missionnaire. — Industrie du Leao-Tong. — Les vers à soie sauvages.	

- Lettre de Mgr Novella, 54
- La ville de Hong-Kong ou Victoria. — Ses rapides développements, et son commerce. — Aridité de l'île. — Salubrité du climat.
- Autre lettre du même, 58
- Remerciements à l'OEuvre. — Le nouvel empereur Hien-Foum. — Singularité de la chronologie chinoise. — Choix d'un successeur à l'empire. — Faveurs accordées à l'avènement du jeune prince. — Amnistie aux condamnés. — Décorations aux vieillards. — Désastres de deux inondations successives. — Incendie de la ville et du port de Hou-Cham-Fou. — Distribution gratuite de 10,000 cercueils. — Asile ouvert aux malheureux par une société de marchands. — Stérilité de la bienfaisance chinoise.
- Lettre de Mgr Rizzolati, 69
- Incendie d'une flotte sur le Kiang. — Les villes de Han-Yan-Fou et de Han-Keou.
- Lettre de Mgr Ephise Chiaï, 227
- Procès entre chrétiens et idolâtres. — Sentence du juge favorable aux chrétiens. — Quelques néophytes frappés de verges et renvoyés absous.
- Lettre de M. Pinchon, 254
- Un ancien persécuteur devenu confesseur de la foi.
- Lettre du R. P. Poissemeux, 143
- Famine à Chang-Hai. — La charité chrétienne. — Zèle d'un ancien bonze converti. — Ecoles ouvertes par les Missionnaires. — Résumé des derniers travaux apostoliques. — Les premiers actes du nouvel empereur. — Mort du P. Cajetan Massa.
- Autre lettre du même, 149
- Vie patriarcale des pêcheurs au Kiang-Nan. — Ferveur des pêcheurs chrétiens. — Une messe sur leurs barques réunies. — Ravages du typhus. — Le P. Pacelli succombe à la contagion.
- Lettre du R. P. Lemaitre, 153
- Famine dans le district de Hai-Men. — Secours donnés aux plus nécessiteux. — 600 adultes et 1,000 en-

fants baptisés. — Arrestation, courage et délivrance de deux catéchistes.

Lettre de Mgr. Perrocheau, 221

Le nouvel empereur. — Son ordonnance favorable aux chrétiens. — Origine de ses bonnes dispositions : sa gouvernante était chrétienne. — La liberté religieuse n'existe que pour les provinces maritimes. — Situation du Su-Tchuen. — Baptêmes des enfants d'infidèles.

Lettre de M. Leturdu, 234

Baptême de la fille d'un mandarin. — Fureur et vengeance de son beau-père. — Arrestation du Missionnaire et de deux chrétiens. — Appareil menaçant d'un prétoire chinois. — Interrogatoire, torture et cachot. Belle réponse d'un fils chrétien à sa mère payenne. Départ du Missionnaire pour Canton. — La prison de cette ville est une ancienne église. — Eloge de M. Forth-Rouen. — Le secret d'avoir raison du mauvais vouloir chinois. — Préparatifs de retour dans la Mission.

Lettre de M. Bertrand, 257

Bonheur de la chrétienté de Li-Tou-Pa. — Il est troublé par la cupidité d'un mandarin. — Une apostasie. — Courage de cinq néophytes arrêtés. — Scène d'horribles tortures. — Ruse du persécuteur. — Mise en liberté des prisonniers chrétiens.

MONGOLIE.

Lettre de M. Franclet, 337

Rencontre du roi de Paline. — Arrestation de deux Missionnaires. — Interrogatoire. — Résidence d'un comte Mongou. — Scène de prison. — Délivrance des Missionnaires. — La ville de Jee-ho. — La grande muraille. — Nouvelle rencontre du roi de Paline disgracié. — La vérité sur Pékin. — Honneurs rendus aux Missionnaires. — Leur arrivée à Canton.

CORÉE.

Lettre de Mgr Ferréol, 71

Trêve aux persécutions. — Le nouveau roi, tiré de la

misère pour monter sur le trône. — Révolution de palais et châtement des anciens ministres. — Abaissement de la faction hostile aux chrétiens. — M. Maître toujours attendu en Corée. — Sacrements administrés en 1839.

TONG-KING.

Lettre de Mgr Retord, 268

Etat actuel de la Mission. — Personnel religieux. — Insuffisance des ressources. — Quasi-liberté dans l'exercice du saint ministère. — Nombreuses conversions. — Baptêmes d'enfants d'infidèles. — Publicité des travaux apostoliques. — Ambassade chinoise au Tong-King. — Excès commis par les pirates et les brigands. — Persécutions locales. — Ravages de la peste et du choléra. — Appel à la charité.

Lettre de M. Legrand, 290

Diverses poursuites dirigées contre le Missionnaire. — Comment il y échappe. — Sa faible santé résiste merveilleusement à la fatigue et au climat.

Lettre de M. Titaud, 295

Le Missionnaire surpris à l'autel par les satellites. — Sa fuite à travers champs. — Il est reçu dans une famille payenne, qui est en voie de se convertir.

CAMBOGE.

Lettre de Mgr Miche, 133

Exploration du Laos. — Le cours du Meycon. — Croyances religieuses des Cambogiens. — Prédication publique à Samboc. — Visite du Missionnaire aux tribus sauvages. — Baptême d'un enfant moribond. — Heureuses dispositions des indigènes.

INDE.

Lettre de Mgr Neyret, 400

Origine de la mission de Visagapatam. — Nouvelles circonscriptions diocésaines. — Enfants sacrifiés par les Condes. — Expédition des Anglais pour abolir cet usage. — Espérances de conversions.

Lettre de Mgr Bernardin de Ste Thérèse, 478
 Misère des chrétientés Malabares. — Détresse de l'Evêque. — Appel aux secours de l'OEuvre.

Lettres du R. P. Seméria, 471 - 477
 Le choléra-morbus à Jaffna. — Admirable dévouement de Mgr Bettachini et de ses Missionnaires. — La famine se joint à l'épidémie. — Les pauvres nourris par l'Evêque. — Conversions nombreuses parmi les protestants et les payens. — Le P. Leydier meurt en servant les cholériques.

AFRIQUE.

GUINÉE.

Lettre de M. Gallais, 5
 L'état passé et présent de la chrétienté de Joal. — Espérances que donne la jeunesse. — Ferveur de deux négresses converties. — Langue, usages et caractère des Sérers. — Deuil et funérailles. — Culte rendu au serpent. — Vénéralité des juges. — Généreuse hospitalité des indigènes. — Leur respect pour l'autorité. — Fondation d'un petit séminaire.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Lettre de Mgr Devereux, 20
 Les missions protestantes au Cap. — Découverte d'un lac au centre de l'Afrique.

ABYSSINIE.

Lettre du R. P. Léon des Avanchers, 434
 Mgr Massaia se dirige de Massouah vers l'intérieur. — Partage de l'ancien empire Abyssin entre les tribus Gallas. — Biographie de l'Abouna persécuteur. — Fuite des Missionnaires. — Le port d'Aden. — L'Altiena, oasis catholique. — Expédition d'Oubié contre Massouah. — Sacre de M. de Jacobis. — Conversion de Tecla-fa, chef de 1,000 moines abyssins. — Entrevue mystérieuse de Mgr Massaia et du roi Oubié. — Iniquité des juges de Gondar. — Monuments de cette ville. — Le Négus. — Question de préséance. — Pont suspendu sur le Nil bleu. — Camp du Ras-Ali.

Un vieillard accusé et lapidé par sa petite-fille. — Incendie au désert. — Postes assignés aux divers Missionnaires. — Etat religieux de l'Abyssinie. — Propagande musulmane de la Mecque.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Notice sur l'Eglise des Etats-Unis (suite), 101 - 409

Eléments divers dont se compose la population catholique. — 1° Les descendants des anciens colons. — Ministère sacerdotal dans les grandes villes. — Son milieu; indifférence religieuse. — Ses rapports avec l'Etat; ni faveurs ni entraves. — Ses succès. — La liberté qui tue les sectes a profité au catholicisme. — Tous les ordres religieux se sont acclimatés sous le ciel américain. — Accroissement du clergé indigène. — Réveil de la foi parmi les laïcs. — Résultats d'une retraite à Cincinnati. — Services rendus à l'Eglise par la presse périodique. — Retour partiel des protestants à l'unité. — 2° Les émigrants. — Causes de leur expatriation. — Chiffre annuel des nouveaux colons. — Les Irlandais et leur foi. — Les Allemands et leur patriotisme. — Misère des émigrés source d'apostasies dans le passé. — Charges que l'émigration impose à l'Eglise américaine. — 3° Les nègres. — Dernier recensement des noirs. — Patronage que l'Eglise étend sur eux. — Dévouement des Missionnaires à leur salut. — Conduite à la fois prudente et paternelle du clergé. — Etablissement religieux en faveur des nègres. — La race noire évangélisée dans sa patrie. — 4° Les Indiens. — Causes de leur dépérissement graduel. — Mission consolatrice du prêtre dans leurs migrations forcées. — M. Petit et les Potowatomies. — Apostolat des tribus errantes dans le désert. — Essai de civilisation chrétienne aux Montagnes Rocheuses. — Ressources matérielles de l'Eglise américaine. — Assistance de l'OEuvre de la Propagation de la Foi: — Statistique générale des six provinces ecclésiastiques de l'Union.

Lettre du R. P. Chirouse,

Humble résidence de Sainte-Croix. — Hostilité du ser-

pent jaune, chef de sauvages. — Travaux et succès apostoliques. — Epidémie et famine parmi les Indiens. — Soins prodigués aux malades. — Dénûment du Missionnaire. — Son isolement, sa pauvreté et sa résignation.

Lettre de M. Belcourt,

301

La chasse aux bisons. — Salutaire influence du prêtre sur les chasseurs. — Visite à un camp de sauvages. — Cruelles mutilations en usage chez les Mandanes. — Courses apostoliques d'hiver. — Attelages de chiens. — Le Missionnaire égaré sur une mer de neige. — La tourmente. — Espérances données par les tribus indiennes.

BAIE D'HUDSON.

Lettres du R. P. Laverlochère,

115 - 202

Le canot des Missionnaires suspendu sur un abîme. — Arrivée à Témiskaming. — Douleur et résignation des Indiens catholiques. — Sainte mort d'une pécheresse sauvage. — Les néophytes du lac Abbitibi. — Une mission ambulante. — La messe célébrée dans les forêts. — Le Chemin de la Croix au fort Moose. — Aurore boréale. — Les Indiens Makégons. — Apostolat d'une sainte femme au fort Albany. — Conversion d'un magicien octogénaire et lépreux. — La femme anthropophage. — Mort édifiante d'une jeune indienne. — Le jeûne et la confession usités chez les sauvages. — Orage sur la mer de glace. — La Baie James. — Vie des Esquimaux. — Les Outardes. — Les chiens de Terre-Neuve. — Les baleines. — Adieux des néophytes au Missionnaire. — Un mot de reconnaissance à l'OEuvre.

OCÉANIE.

Lettre du R. P. Honoré Laval,

392

Nouvelle mission aux îles Pomotou. — Vue de Nookahiva. — Audience royale. — Générosité chrétienne du chef d'Ouapou. — La ville de Papéété. — Ferveur des catholiques de Tahiti. — Eloge des officiers français.

Lettre du R. P. Fonbonne,

320 - 355

Départ du Havre. — Exercices religieux à bord. — Vue



de Rio-Janeiro. — La nature, les funérailles et les noirs au Brésil. — Coucher du soleil à l'île des Etats. — Tempête au cap Horn. — Description de Valparaiso. — Le port du Callao. — Lima et Sainte-Rose. — Tahiti et la reine Pomaré. — Nids de tortues. — Missions protestantes. — Apostolat catholique.

Autre lettre du même, 457

La véritable épreuve du Missionnaire, souvenir de sa famille. — Equipage d'une chaloupe française mangé par les Calédoniens. — Sottise des philanthropes irréligieux. — Lettre d'un jeune Wallisien à ses parents. — Impressions de ce sauvage transporté à Paris. — Les Océaniens sont des enfants. — Leurs commentaires sur des poupées.

Lettre du R. P. Montrouzier, 364

Un naufrage à Woodlark. — Réconciliation des tribus en guerre. — Sot orgueil du sauvage. — Fatigues et dangers des courses apostoliques. — Mythologie indigène. — Origine du soleil et de la lune. — Qualités des naturels.

Lettre du R. P. Rougeyron, 375

Tous les Missionnaires d'Annatom atteints de la fièvre. Peu de conversions. — La femme étranglée à la mort du mari. — Les faiseurs de pluie.

Autre lettre du même, 379

Résolution d'abandonner la Nouvelle-Calédonie. — Dernière visite à l'établissement de Balade. — 23 néophytes s'embarquent avec les Missionnaires. — Leur piété pendant la traversée. — Arrivée de la colonie à Futuna. — Seconde émigration de Calédoniens.

Lettre du R. P. Petit-Jean, 389

Partage de la Nouvelle-Zélande en deux vicariats apostoliques. — Arrivée de Mgr Viard à Wellington. — Périlleuse navigation du détroit de Cook. — Facile érection des églises. — Un hameau de 200 Zélandais catholiques. — Rapide fortune des ministres protestants. — Progrès de la colonisation anglaise.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-TROISIÈME.



91

35th

